LA DERNIÈRE CAMPAGNE

1675[1]

I. — DISTRIBUTION DES ARMÉES. M. LE PRINCE AUX PAYS-BAS (MAI-JUILLET)

« Tant qu'il reste un soldat de l'Empire en Alsace, disait Turenne en reprenant le service l'année précédente, un homme de guerre français n'a pas le droit de se reposer. » Aujourd'hui les Impériaux ont repassé le Rhin : Turenne revient avec plus d'insistance que jamais à ses pensées de retraite. Depuis la mort de sa femme, ses sentimens religieux, souvent voilés par les mouvemens d'un cœur passionné, avaient pris une force nouvelle; le souci d'une autre vie, de la destinée éternelle des êtres qu'il avait aimés sur la terre, agitait son âme; le dogme consolateur de l'Église catholique qui permet de prier pour les morts fut un des fondemens de sa conversion. Veuf en 1666, il s'était, deux ans plus tard, séparé de l'Église réformée, gravement, dignement. Toujours robuste, sa santé lui donnait quelques avertissemens; la goutte se faisait sentir, et la lassitude était plus difficile à surmonter. « Je veux mettre un intervalle entre la vie et la mort, » avait-il dit au cardinal de Retz, et il parlait de se retirer à l'Oratoire.

De son côté, M. le Prince, repris par ses douleurs, souvent condamné à l'inaction, ne pouvant pas compter toujours sur le répit qui lui avait permis de conduire le combat à Seneffe, désirait échapper à la responsabilité du commandement et du maniement des troupes sur le terrain, fonction que son caractère, son tempérament, ses habitudes ne lui permettaient pas de déléguer à

(1) Extrait du tome VII de l'*Histoire des princes de Condé*.

un lieutenant. Il aurait voulu remettre de son vivant à son fils cette partie de son glorieux héritage. Ses soins pour préparer M. le Duc étaient incessans; il le mettait en avant, lui créait des rapports avec le Roi, les ministres, les généraux, ne manquant pas une occasion de faire ressortir une brillante valeur, un esprit prompt et vif, une grande application au métier. Sachant bien ce qui manquait à ce fils bien-aimé, il offrait de suppléer par ses conseils à un certain défaut de jugement. Que le Roi veuille bien accorder à M. le Duc, non plus seulement le titre qu'il a déjà, mais les fonctions réelles de général en chef, et M. le Prince prendra l'engagement de rester auprès de son fils pendant les premières campagnes. S'il n'est pas toujours assuré de pouvoir se jeter à cheval dans la mêlée, du moins répond-il de suivre les armées; de sa chaise il donnera des conseils, des lumières. Ce mode de transition ou de transaction n'était pas du goût de Louvois. D'ailleurs le Roi ne voulait pas accepter les velléités de retraite des deux généraux qui faisaient la gloire de son règne, et dont la présence à la tête de ses troupes semblait comme un gage de victoire.

Si la campagne de 1674 s'était partout bien terminée (1), elle n'avait été marquée par aucune conquête nouvelle. Louis XIV avait abandonné la funeste chimère de la Hollande; il voulait recueillir aux Pays-Bas les fruits de la victoire, les recueillir en personne, — genre d'opérations qui convenait à ses goûts, à son caractère, se faire accompagner de Condé. D'autre part l'Empire reprenait les armes, menaçait le Rhin. Montecuccoli, se croyant délivré par les incidens de Colmar de la concurrence du Grand Électeur, des autres princes ou généraux, assuré d'exercer seul le commandement, rétablissait l'armée. D'un moment à l'autre, on allait le voir reparaître avec des troupes plus nombreuses, mieux organisées que jamais.

Le Roi demanda au prince de Condé et à M. de Turenne de reprendre pour la campagne de 1675 les positions qu'ils avaient occupées en 1674, l'un auprès de S. M. dans les Pays-Bas, l'autre en Alsace. Les deux illustres vétérans se soumirent.

Le tableau d'organisation dressé le 1er mai (2) assignait à M. le Prince, et sous lui à M. le Duc, le commandement de l'armée « où Sa Majesté sera en personne. » Cette formule un peu vague témoignait de la déférence de Louis XIV pour son glorieux cousin.

(1) Au nord, la bataille de Seneffe, le secours d'Audenarde et la retraite des alliés; à l'est, les victoires de Sintzheim, d'Ensheim. Enfin la glorieuse journée de Türckheim (5 janvier 1675) venait de couronner la plus audacieuse, la plus savante, la plus heureuse des campagnes de Turenne.

(2) A. C. *(Archives de Condé).*

En fait, le plan de la campagne fut arrêté, le détail réglé par le Roi sur la proposition de Louvois. Le personnel était nombreux : toute la cour; quatre lieutenans généraux, La Feuillade, Luxembourg, du Lude, Rochefort; neuf maréchaux de camp (1); 48 bataillons en sept brigades; 25 escadrons de gendarmes, gardes du corps, mousquetaires; 100 escadrons de cavalerie légère et 15 de dragons. L'équipage d'artillerie comprenait six pièces de 24, six de 12, neuf de 8, neuf de 4, trente bouches à feu (2).

Le 14 mai, M. le Prince, accompagné de son fils, rejoignait Louis XIV au Catelet. Les dernières troupes étant arrivées au Cateau-Cambrésis, la frontière fut franchie le 18; et, le 23, la parole animée de Condé faisait revivre sur place, aux yeux du souverain ému, les épisodes de la journée du 11 août précédent. Le Roi voulut voir la formidable position de Fayt, la ravine qui arrêta les Suisses, la houblonnière où tomba Fourilles, et ce bourg de Seneffe où Condé avait pris huit mille hommes d'un coup de filet.

Le théâtre d'opérations choisi par le Roi était la vallée de la Meuse. Déjà le gouverneur de Maestricht avait, par un habile mélange d'adresse et d'audace, heureusement préparé le terrain. Cette citadelle de Liège, que les chanoines avaient si souvent tenté d'ouvrir aux Impériaux, venait de recevoir une garnison française; un beau matin (1er avril), les Liégeois surpris furent réveillés par le bruit des tambours battant à la française. L'émotion, vive d'abord, fut assez vite calmée et la situation facilement acceptée. Au point de vue stratégique, Liège est maintenant dans les mains de d'Estrades; l'ennemi ne pourra plus essayer d'y passer la Meuse. C'était un premier pas.

Tandis que l'armée royale se rassemblait près du Cateau, le corps volant de Créqui s'éloignait de la Moselle et de la Sarre pour se rapprocher de la Meuse. Le 29 mai, le maréchal reprenait Dinant, perdue l'année précédente, et marchait aussitôt vers le nord-est pour contenir les Lorrains et les Lunebourg, qu'on s'attendait toujours à voir déboucher de Coblentz. Derrière lui, Rochefort, détaché par le Roi, complétait cet ensemble d'opérations par la prise de Huy (9 juin), et Louis XIV, avec sa grande armée, ses capitaines, ses courtisans, s'avançant majestueusement par la route bien connue de Thiméon, Gembloux, Freeren, s'arrêtait le 1er juin à Visé sur la Meuse, à mi-chemin entre Liège et Maestricht.

(1) Nous ne comptons pas les brigadiers, majors de brigade, aides de camp, etc., un très gros état-major.

(2) Aux ordres du lieutenant-commandant Claude Barbier, sieur du Metz. L'attelage des pièces de 12, de 8 et de 4, se composait de 1044 chevaux, sans compter les charrettes, l'équipage de siège et de pont, etc.

Les clefs de Huy à peine remises au Roi, Rochefort courut investir la forteresse qui donne son nom au duché de Limbourg, alors terre d'Espagne. M. le Prince suivait, amenant le corps de siège, qu'il établit devant la place; il fit aussitôt ouvrir la tranchée. Campé près de Visé d'abord, puis un peu à l'est, à Dahlem, avec le gros de l'armée, tout fier de tenir la campagne pendant que Condé remuait la terre, le Roi couvrait le siège, et faisait face au prince d'Orange, qu'une marche parallèle venait d'amener à Ruremonde. Ne renonçant pas à la résistance, ni même à l'offensive, mais trop faible pour s'approcher davantage, Guillaume s'était placé de façon à pouvoir attirer à lui et les troupes que rassemblait Charles IV de Lorraine, et celles dont disposait Villa-Hermosa, le successeur de Monterey justement disgracié. Le vice-roi des Pays-Bas « avait assuré le prince d'Orange que le siège de Limbourg durerait un mois (1). » Il se trompait dans ses calculs.

Les travaux furent poussés activement. Rien ne manquait. La main de Louvois se faisait sentir partout; pas une compagnie ne peut être déplacée sans son ordre; a-t-on besoin de bateaux, de cordages, d'outils, même de sacs à terre, c'est à lui qu'il faut s'adresser (2). Prodigue d'ordres, mais avare de nouvelles, le ministre ne disait mot dans ses dépêches des mouvemens de l'ennemi. Par son fils, M. le Prince faisait demander à d'Estrades des nouvelles du prince d'Orange, des Espagnols, des Lorrains. « Comme j'envoye tous les avis que j'ay à M. le marquis de Louvois, répondait le gouverneur de Maestricht, et que je sais qu'il les envoye tout aussitost à V. A. S., cela m'a empesché de me donner l'honneur de luy escrire (3). » Condé se garde bien d'insister, ne souffle mot, s'efface de son mieux. Aussitôt le siège mis en train, il en laisse la direction à son fils et rentre au quartier général du Roi, n'intervenant que s'il en est requis, se bornant au rôle de conseil, de surveillant général. C'est S. M. qui ordonne par la plume du ministre; c'est M. le Duc qui exécute. A lui reviendra l'honneur, le mérite d'avoir heureusement interprété la pensée du Roi. Et M. le Prince a soin de faire, dans le succès qu'on attend, une large part à la sagacité stratégique du souverain : « M. le prince d'Orange tesmoignoit, par la marche qu'il a tenue, vouloir secourir cette place; mais le Roy, en passant la Meuse, s'est mis en estat de l'en empescher et de s'opposer à luy (4). » De son côté, Henry-Jules ne négligeait rien de ce qui pouvait

(1) Louvois à M. le Prince, 14 juin 1675. A. C.
(2) Dépêches des 14, 16 juin, 7 h., 10 h. du soir, 19 juin, etc. A. C.
(3) D'Estrades à M. le Duc, 16 juin 1675. A. C.
(4) M. le Prince à l'évêque d'Autun, 20 juin 1675. A. C.

plaire au maître; son père avait le droit d'espérer que la récompense de tant de soins, d'efforts, de résignation, cette patente si attendue de véritable général en chef, allait enfin arriver. Le 21 juin, le Roi écrivit de sa main à M. le Duc pour le féliciter chaudement de l'heureux succès du siège de Limbourg, que le comte de Nassau venait de rendre après six jours de tranchée ouverte (1).

Limbourg pris, le Roi, sentant Condé à côté de lui, eut quelque velléité d'aller défier Guillaume de Nassau, qui se tenait toujours blotti auprès de Ruremonde. Mais avec le lourd cortège, le train fastueux qui suivait le monarque, une marche offensive, en présence d'un ennemi sérieux, fut reconnue impossible. Luxembourg fut détaché avec quelque infanterie et une nombreuse cavalerie pour observer les Hollandais, et Louis XIV, reprenant sa marche lente et majestueuse, occupa successivement Tongres, Saint-Trond, Tirlemont, rasant sur le chemin les fortifications de ces petites places. Arrivé près de Charleroy, il passe la revue de son armée, renvoie Créqui vers la Sarre pour s'opposer aux entreprises de cet insaisissable duc de Lorraine, — qui ne tardera pas à donner de ses nouvelles au maréchal, — et dirige M. de La Trousse sur l'Alsace, où celui-ci conduit six bataillons, douze escadrons et cinq cents dragons. Déjà un premier détachement était parti pour rejoindre Turenne.

Le 17 juillet, Louis XIV quitte l'armée, laissant à M. le Prince 54 bataillons (dont deux de fusiliers pour le service des pièces), 97 escadrons de cavalerie, 10 de dragons, 24 pièces de campagne (2), soit une quarantaine de mille hommes, avec la mission de déjouer les tentatives des ennemis depuis Dunkerque jusqu'à Trèves, — un grand front.

De loin, Guillaume a suivi la marche de l'armée du Roi. Il arrive à Malines; il a fait sa jonction avec les troupes d'Espagne. La situation est analogue à celle qui existait un an plus tôt. Comme au mois de juillet 1674, Condé manœuvre auprès de Charleroy avec quarante mille hommes; aux environs de Bruxelles, le prince d'Orange a déjà retrouvé l'avantage du nombre.

Une fois en possession réelle du commandement, M. le Prince revient à ses habitudes d'antan, rend la liberté à sa cavalerie légère et la tient dehors. Il a retrouvé La Fitte, son éclaireur favori depuis la mort de Saint-Clas, et La Fitte lui donne des nouvelles des Hispano-Hollandais. D'Estrades a repris sa correspondance suivie; de Maestricht, il observe les Lorrains et les Lunebourg,

(1) Le Roi à M. le Duc, 21 juin. — Le comte de Nassau à M. le Duc; M. le Duc à Louvois, 22 juin. A. C.

(2) Ordre de bataille du 20 juillet; état du 17. A. C.

veille sur toute la région de la Meuse; ainsi fait d'Humières à Lille pour la Flandre maritime, et Créqui à Trèves pour la Moselle. Tous trois sont comme les satellites de Condé, placés sous sa direction plutôt que sous sa dépendance; tous trois disposent de grosses garnisons, de véritables corps d'armée, en état d'exécuter de courtes opérations ou d'assister puissamment l'armée principale si elle se rapproche d'eux. Cette disposition, séduisante, avantageuse à certains égards, n'est pas sans péril. Ces hommes de valeur, se sentant en force, peuvent se laisser entraîner à des entreprises excentriques, étrangères à l'objet principal, périlleuses. Voici déjà d'Estrades, le plus expérimenté, le plus judicieux, qui fait sortir Calvo avec « deux mille hommes de pied » pour l'envoyer prendre position à Saint-Wit. M. le Prince estime que le maréchal a été « mal inspiré », que le détachement est en péril et qu'il faut le faire rentrer. Condé ne blâme pas qu'on aventure la cavalerie; il le recommande; si elle est bien menée, la cavalerie, même pressée, peut toujours revenir, plus ou moins étrillée. Ce n'est pas le cas de l'infanterie, et Condé ne veut pas qu'on l'expose à un désastre. Encore quelques jours, et M. de Lorraine se chargera de donner, à nos dépens, une démonstration éclatante des principes posés par Condé.

Sans s'éloigner beaucoup de Charleroy, M. le Prince a souvent déplacé ses troupes pour les tenir en haleine et se montrer dans diverses directions. Le 26 juillet, il se rapproche de l'ennemi, occupe son vieux camp de Brugelette sur la route d'Ath; du 27 au 30, ses lettres donnent à peu près les mêmes nouvelles : le prince d'Orange, avec ses troupes et celles d'Espagne, n'a pas quitté ses positions de Hal et de Tubize. M. de Créqui a retenu M. de La Trousse à Trèves et s'y croit en sûreté. M. le Prince est moins confiant; il n'a guère d'anxiété pour la Flandre; mais si l'orage n'éclate pas sur Trèves et la Moselle, il tombera sur Limbourg et la Meuse. Il ne faut pas que l'armée d'Allemagne puisse être attaquée par derrière : Condé espère que partout les mesures seront prises pour lui laisser le temps d'arriver. De jour en jour, son armée est en meilleure condition de marche. Le prince d'Orange ne saurait lui dérober ses mouvemens. Il le guette. On se croirait revenu à la veille de Seneffe.

Soudain la foudre éclate, renverse tous les plans.

M. de Turenne est tué!

II. — SUR LE RHIN. — TURENNE ET MONTECUCCOLI.

Le 19 mai 1675, Turenne rejoignait son armée à Schelestadt. Vaubrun, qui avait passé l'hiver en Haute-Alsace, venait d'y ras-

sembler ses quartiers; le maréchal trouvait au rendez-vous dix mille cavaliers ou dragons et douze mille soldats d'infanterie Lorges et Vaubrun étaient ses lieutenans généraux. Au même moment, Montecuccoli, achevant de traverser la Forêt-Noire, s'arrêtait au débouché d'Oberkirch; ses éclaireurs poussaient jusqu'à Kehl, et il échangeait des complimens avec le magistrat de Strasbourg. Turenne coupe court à ce manège; sans perdre une minute, il s'avance à Benfeldt et fait dire à Strasbourg qu'il ira plus loin s'il le faut. Les magistrats protestent aussitôt de leur neutralité (23 mai); le pont de Kehl ne sera pas ouvert aux ennemis de la France.

Mais déjà l'armée impériale s'éloigne, va menacer Philisbourg, fait mine d'aller chercher les dix-huit mille hommes que Sporck et le prince Charles de Lorraine (1) réunissent près de Francfort, puis subitement se montre sur la rive gauche du Rhin; quelques détachemens sont dirigés sur la Basse-Alsace. Turenne ne s'émeut pas; il a pénétré le projet de son adversaire et ne se laissera pas attirer loin de Strasbourg. Jetant un pont à Ottenheim, il traverse le Rhin et va camper fièrement à Willstett sur la Kinzig, à quatre lieues de Strasbourg. Voilà le pont de Kehl bien barré (8 juin).

Montecuccoli est percé à jour. Il comptait entrer triomphalement en Alsace, et voici la guerre reportée sur la rive droite du Rhin. Il s'arrête à Lichtenau, la droite au fleuve, à sept lieues de son adversaire (11 juin), puis il gagne le pied des montagnes, chemine sur les dernières pentes, s'établit à Offembourg. Les éclaireurs des deux armées se rencontrent à chaque instant. Dans sa belle position centrale de Willstett, il suffit à Turenne d'un simple changement de front pour fermer l'accès du pont de Kehl ou pour protéger celui d'Ottenheim. C'est ce dernier point qui est surtout menacé.

Quelque habilement que Turenne ait disposé ses troupes entre Willstett et le fleuve, de façon à pouvoir les réunir en quelques heures, sa ligne est trop longue; pour la resserrer, il rapproche son pont et le fait descendre deux lieues plus bas à Altenheim. L'opération est terminée le 26 juin.

(1) Ancien gardien de pourceaux des environs de Paderborn, Sporck était, en 1644, colonel dans l'armée de Mercy; s'étant associé alors à la trahison de Jean de Wirth (voir t. IV, p. 440), il devint un des généraux de l'Empereur. Au mois de juin 1675, il fut renvoyé chez lui; « la vieillesse lui avait abattu l'esprit et le courage ». — Le prince Charles de Lorraine, neveu du duc Charles IV, auquel il succédera, sans lui ressembler, tout en restant comme lui un souverain sans terres : habile général, esprit élevé et beau caractère. « C'est le plus grand, le plus sage, le plus généreux de mes ennemis, » disait de lui Louis XIV. Il avait vaillamment combattu à Seneffe à côté de son cousin, Vaudemont.

Nous ne suivrons pas les deux capitaines dans le détail, fort intéressant d'ailleurs, de leurs mouvemens. La figure ci-jointe indique les points entre lesquels ils se meuvent, se fractionnant souvent, détachant des postes, des partis. Montecuccoli s'applique à rétablir ses communications avec les impérialistes de Strasbourg, à s'ouvrir le chemin du pont de Kehl; s'il peut en même temps détruire celui d'Altenheim, son adversaire se trouvera à sa merci, contraint de remonter jusqu'à Brisach ou de descendre jusqu'à Philisbourg pour y repasser le fleuve, non sans péril même de perdre l'une ou l'autre de ces deux places et de voir sombrer la fortune de la France en Alsace.

Tel est l'objet des marches qui le rapprochent successivement de Lichtenau, d'Urloffen et d'Offembourg, l'en écartent ou l'y ramènent. Turenne sait que l'enjeu est la possession de l'Alsace, objet des convoitises de ceux qui ne l'ont jamais possédée, — car personne ne songe à la replacer sous la faible et bénigne tutelle du Saint-Empire Romain; — aussi le maréchal apporte à déjouer le dessein de son adversaire presque autant de finesse, avec plus d'activité et d'audace; Montecuccoli le retrouve partout. C'est ainsi qu'à l'exercice de l'épée on rencontre de ces poignets de fer dont les parades rigides usent les forces de l'adversaire et finissent par le mettre hors d'état de soutenir sérieusement une attaque.

Cependant le feld-maréchal a le bras souple. Rarement il abandonne ses vues : il en remet l'exécution à d'autres temps, et, pour se ménager une reprise, il pousse parfois la prévoyance jusqu'à prendre des mesures qui ne sont pas sans péril. Ainsi, lorsqu'il ramène son armée sur les bords du Rhin, à l'embouchure de la Rench, près de Lichtenau et du point où il avait déjà franchi le fleuve (5 juillet), il laisse Caprara avec cinq mille hommes à Offembourg, afin de conserver au pied des montagnes un poste qui permette de reprendre les premières manœuvres. Mais Turenne a mis Willstett et Altenheim en état de ne rien craindre de Caprara, et il marche vers le nord sans abandonner les lignes intérieures, dont la possession lui assure un avantage marqué. Le jour où son adversaire campait à l'embouchure de la Rench, lui-même prenait position en face, la gauche au Rhin, près de Freistett. Là il trouve des bateaux, jette des postes dans les îles, communique avec Haguenau, se sert du Rhin pour vivre, tandis qu'il intercepte tous les secours qui, par la même voie, pourraient être envoyés de Strasbourg à l'ennemi. Sa tête de pont, son poste central de Willstett, passage de la Kinzig, sont parfaitement retranchés. Ces trois camps, toujours approvisionnés en vivres et munitions, reçoivent les éclopés, servent de dépôt et de magasins.

Campagne
Turenn
rasbourg
K
Fl.
Altenhe

agne de 1675
Turenne
le Rhin Fl.
Lichtenau
Acher R.
Rencherloch
Riegel
Freistett
Rench R.
Gamshurst
Sasbach
Monument
Holchenbach R.
Wagshurst
Achern
Sasbach R.
Acher R.
Kehl
Urloffen
Kinzig R.
Willstett
Holchenbach R.
Rench R.
Schotter R.
Offembourg
Kinzig R.
Altenheim
Échelle : 1/200.000

Ce jeu dura deux mois. Turenne avait réussi à rendre la vie difficile à son adversaire.

Après le 20 juillet, la partie s'échauffe. Séparé de son aile gauche (1), manquant de vivres, resserré, menacé d'une sorte de blocus, Montecuccoli doit gagner une bataille ou repasser la Forêt-Noire. Turenne ne permettra pas au feld-maréchal de se retirer en Souabe, d'y transporter le théâtre de la guerre, sans essayer de lui enlever pied ou aile, peut-être de lui infliger une véritable défaite. Comme il dit en sa forme originale, « les armées sont en estat de voir continuellement des actions (2) ; » chacun en a le sentiment. Les lieutenans du maréchal, ses moindres officiers, les soldats, redoublent d'activité et de vaillance (3). A des indices certains, Turenne juge que Montecuccoli va marcher ou marche vers les montagnes. Il essaiera de le prévenir ; mais les mouvemens ne peuvent pas être simples, et les marches seront tortueuses.

Ce pays si plat, où rien ne semble devoir arrêter la vue ni gêner les mouvemens, est un pays de chicane, de surprises et d'embuscades ; impossible d'y cheminer en ligne droite ; les eaux s'étalent, forment des marais, se subdivisent en ruisseaux, en filets ; partout des bois, souvent de grande surface ; il faut chercher les passages, marcher à tâtons ; les partis sont aux mains avant de s'être reconnus. Il faut aussi multiplier les postes pour garder les gués, ponts, défilés : « On a tant de postes différens à quoy la nécessité oblige (4). » L'embarras est grand ; que de vigilance, que de calculs pour assurer la sécurité des mouvemens sans trop réduire les forces actives ! Et la pluie tombe toujours.

Le 23 juillet, Turenne quitte Freistett avec Vaubrun et un premier échelon. Laissant au bord du Rhin un dépôt bien retranché, M. de Lorges amènera le reste des troupes dès que le général en chef sera fixé sur la direction qu'il veut donner aux opérations. Il faut faire un détour, aller au sud-est, traverser la Rench à Wagshurst. Du Plessis, qui gardait ce passage, vient d'être attaqué ; donc l'ennemi remue, dégage sa route. Mais d'où vient-il ? du nord-ouest ou du sud-est ? Est-ce un parti envoyé par Montecuccoli ou par Caprara ?

Turenne observe. Tandis qu'il rallie son second échelon et que les reconnaissances se meuvent, Vaubrun passe la Rench,

(1) Caprara à Offembourg.

(2) Turenne à Louvois ; camp de Gamshurst, 25 juillet 1675.

(3) Valigny, simple cavalier, étant à la petite guerre avec deux cents de ses camarades armés de mousquetons, se met à leur tête, se retranche dans une vaste maison et défend le gué de la Holchenbach contre un ennemi dix fois plus nombreux, jusqu'à ce que le comte de Lorges vienne le dégager (29 juin). Il reçut le lendemain une commission de lieutenant. (*Lettres de Turenne.*)

(4) Turenne à Louvois ; camp de Gamshurst, 25 juillet 1675.

pique au nord avec un gros de cavalerie. A Gamshurst, carrefour important de routes, il se heurte dans l'ombre à de nombreux escadrons conduits par le prince Charles de Lorraine. L'engagement fut assez vif; notre lieutenant général reçut au pied une blessure peu grave, mais « qui l'empêchera de servir de sitôt (1) ». Au jour (24), l'infanterie arriva et l'ennemi disparut.

Turenne est accouru. Plus de doute : c'est bien Montecuccoli qui assure sa route; mais Caprara n'a pas dit son dernier mot, et on s'attend à un mouvement offensif venant d'Offembourg. Pendant deux jours, le maréchal se partage entre Wagshurst et Gamshurst. C'est Gamshurst que Montecuccoli fait attaquer le 25; le combat fut sérieux et conduit par Turenne en personne : « Les Anglois y font bien, et par leur cri ordinaire donnent beaucoup de chaleur à l'action (2). » Hocquincourt fut tué et Feuquières s'y distingua; le soir, les ennemis étaient repoussés.

III. — MORT DE TURENNE (27 JUILLET). L'ARMÉE FRANÇAISE REPASSE LE RHIN (1er AOUT).

Le 26, l'armée française se rallie à Gamshurst; dans la nuit, elle marche. Précédé d'une avant-garde d'infanterie et d'artillerie légère, Turenne conduit la cavalerie de l'aile droite. Avec des intervalles, les régimens d'infanterie le suivent, ainsi que la cavalerie de l'aile gauche, marchant sur plusieurs colonnes, tout prêts à faire en avant en bataille, mais surtout disposés à se former en ligne face à gauche; car, avec plus ou moins d'écart, on croit bien marcher parallèlement à l'ennemi. Le maréchal remonte le cours de la petite rivière d'Achern, qui l'amène au bourg de ce nom; il y arrive au petit jour (27 juillet).

Achern est au pied des premiers gradins de la Forêt-Noire, là où le terrain commence à s'élever légèrement. Sur la place, une petite église, la chapelle Saint-Nicolas, que l'on voit encore aujourd'hui (3), peinte en lie de vin. Le prêtre était à l'autel; Turenne s'approche : « Dites pour moi les prières des quarante heures. »

Cependant notre avant-garde approchait de Nieder-Sasbach, village un peu enfoncé à l'entrée d'une gorge dont sort un ruisseau difficile à franchir. Turenne avait ordonné d'occuper ce village, où il comptait soit changer de direction, soit prendre position. L'ennemi l'a prévenu et s'y trouve en forces, retranché dans

(1) Turenne à Louvois; camp de Gamshurt, 25 juillet 1675.
(2) *Ibidem.*
(3) 1864.

le cimetière, avec l'église pour réduit, soutenu par des troupes qui arrivent, et par une artillerie qui réduit au silence nos pièces légères. L'avant-garde est impuissante à déloger les Impériaux du village.

Montecuccoli marchait depuis la veille. N'ayant pu se saisir du carrefour de Gamshurst, il avait pris plus au nord, et, s'élevant dans la montagne, il venait d'atteindre Riegel. En même temps il se saisissait du poste de Sasbach, espérant par ce double mouvement faciliter sa réunion avec Caprara, dont la position devenait fort critique, et qui, parti d'Offembourg, cherchait à rejoindre le gros de l'armée par des chemins presque impraticables. De la plaine, on pouvait apercevoir d'un côté les troupes de Montecuccoli qui descendaient en hâte de Riegel vers Sasbach, de l'autre les soldats de Caprara traînant leurs chevaux par la tête dans d'étroits sentiers.

S'il peut se rendre maître de ce village dont le nom est devenu historique, Turenne augmentera l'écart qui sépare les deux tronçons de l'armée impériale; l'un ou l'autre, tous les deux peut-être, seront à sa merci, menacés d'une sanglante défaite, repoussés vers le Rhin ou contraints de traverser en désordre les défilés de la Forêt-Noire, rejetés en Souabe et peut-être jusqu'en Franconie. Par quel procédé, par quelle manœuvre Turenne comptait-il atteindre son but? La mort a emporté son secret; mais il montrait une assurance qu'il n'avait pas habitude de laisser voir; plusieurs fois il aurait dit : « Je les tiens, je les tiens (1) ! »

Tout d'abord il met fin à ce combat traînant, se borne à garder par de petits postes les avenues du village, et à contenir par quelques tirailleurs ceux que l'ennemi poussait dans les jardins. Puis, avec ses officiers et quelques soldats de l'avant-garde, il gravit un mamelon qui forme cap entre les deux ruisseaux d'Achern et de Sasbach. La position lui parut favorable pour appuyer sa droite et surtout pour prendre à revers l'église et le cimetière, dont il avait hâte de s'emparer. Ordre fut envoyé à M. de Lorges de presser son mouvement, de traverser Achern pour former ses troupes en bataille, et d'envoyer aussitôt l'artillerie au maréchal.

Celui-ci s'arrêta un moment pour contempler une vue admirable; à ses pieds, le petit clocher de Sasbach, perdu dans les vergers; au loin, la chaîne bleue des Vosges, et, dans la plaine, la flèche rouge de Strasbourg sortant de la verdure des bois. Hamil-

(1) Cette parole un peu outrecuidante et théâtrale ne semble pas dans la manière ordinaire de Turenne; cependant on la retrouve dans presque tous les récits contemporains.

ton mit fin à cette rêverie : « Monsieur, on tire sur vous. — Allons nous-en, répond le maréchal ; je ne veux pas être tué aujourd'hui. » Et il recula pour se garer des balles et des boulets, et aussi pour chercher un peu d'ombre ; midi était passé, et le soleil était brûlant ; un gros arbre donna l'abri de ses branches ; Turenne s'amusa à y faire grimper un soldat ainsi placé en vigie.

Survint Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie : « Vous plairait-il, Monseigneur, venir voir l'emplacement où je vais mettre en batterie? mes pièces me suivent. » Et Turenne rebroussa chemin. A ce moment, l'artillerie impériale envoyait une volée. Le bras déjà étendu de Saint-Hilaire fut emporté ; Turenne, frappé en plein corps, roula dans les jambes de son cheval, « ouvrit deux fois la bouche et les yeux fort grands, et demeura tranquille pour jamais (1). » Le corps fut déposé d'abord au pied de l'arbre qui venait d'abriter le héros vivant (2), puis porté à la chapelle Saint-Nicolas. Le prêtre à qui le maréchal avait parlé le matin achevait de réciter ses oraisons.

Turenne tombait au moment où la victoire allait encore une fois couronner ses cheveux blancs, dans toute la puissance et toute l'audace de son génie, dans le plus vif éclat de sa gloire et comme dans une sorte d'apothéose, élevé sur un tertre d'où sa vue embrasse l'Alsace qu'il vient encore de sauver, le visage tourné vers la France, que son épée sert depuis cinquante ans, le dos à la Forêt-Noire qu'il a maintes fois franchie victorieusement, tenant à ses pieds l'ennemi qu'il vient enfin de saisir. Il n'y a guère d'exemples d'une bataille aussi soudainement et complètement suspendue par la mort d'un homme. Privés de leur chef, le roi Gustave, tué au milieu de l'action, les Suédois avaient remporté la victoire à Lutzen. Le 27 juillet 1675, tout s'arrête avec la pensée de Turenne ; les deux armées opposées semblent plongées dans la stupeur ; le canon continue de gronder, aucune troupe ne bouge.

Montecuccoli fut des premiers informés, peut-être même avant Lorges ; on assure qu'un chirurgien, traversant les lignes au galop, lui avait aussitôt porté la nouvelle. Il l'accueillit avec une gravité émue et respectueuse : « Messieurs, dit-il en se retournant vers ses officiers, il vient de mourir un homme qui faisait honneur à l'homme (3). » Mais le respect pour la mémoire d'un héros ne

(1) *Lettres* de Sévigné.

(2) Il y a trente ans, on montrait encore un tronc desséché qui s'appelait l'arbre de Turenne, tout près de la pyramide élevée à l'endroit où le héros est tombé. Ce coin de terre appartient à la France.

(3) Nous reproduisons une version accréditée par tous les contemporains.

peut pas seul expliquer l'apparente inaction du feld-maréchal. Son armée était divisée, mal postée, ses troupes, ses bagages disséminés dans diverses directions; l'issue d'une bataille engagée dans de telles conditions restait au moins douteuse. Quel effort ne pouvait-on pas attendre de la colère et de la douleur des soldats français! Montecuccoli se contenta de garder par quelques postes les issues de Sasbach, et de laisser sa cavalerie en bataille. Tandis que par une canonnade assez nourrie il retenait l'attention de ses adversaires, il achevait la concentration de ses troupes. Sur le soir même, il fit une courte marche en retraite, et, se rapprochant des montagnes, recueillit les derniers détachemens du corps de Caprara. Par d'autres moyens qu'un combat hâtivement engagé, avec moins d'éclat, mais plus sûrement, le lieutenant de l'Empereur comptait bien arriver à son but : s'assurer l'usage du pont de Kehl, rejeter les Français au delà du Rhin, reporter la guerre en Alsace.

Avant de reprendre entre les deux armées, la lutte commença entre les deux lieutenans généraux de l'armée française. Le plus ancien, le seul valide d'ailleurs, était M. de Lorges, le neveu de Turenne, officier de mérite et d'expérience, aussi modeste que brave. Occupé à placer les troupes, on eut quelque peine à le trouver; le premier moment fut terrible; il ne se sentait pas moins accablé par la douleur que par le poids de la responsabilité; mais il fut promptement délivré de ce souci. Tout blessé et porté dans sa chaise, M. de Vaubrun accourait et réclamait le commandement; moins ancien que Lorges (1), il soutenait qu'en vertu du « roulement » créé par les ordonnances il devait partager le commandement avec son ancien, alterner avec lui, faire le service de jour, comme si le général en chef n'avait pas disparu. La discussion fut violente : homme de métier, très vaillant, Vaubrun était d'humeur hautaine et jalouse; Lorges, croyant avoir le bon droit pour lui, se rebiffait et sortait des gonds. Cette querelle indécente, engagée presque en vue du cadavre de Turenne, continuait avec fracas en présence des troupes, soulevait une indignation bruyante qui contrastait avec l'impassibilité de l'ennemi : « Lâchez la Pie (2), criaient les soldats; celle-là saura bien nous conduire à la victoire. » Enfin les deux rivaux, ne pourrait-on pas dire les frères ennemis, tombèrent d'accord sur un point; tous deux reconnurent qu'il fallait faire repasser le Rhin à l'armée. Assurément, dans une situation si confuse, il n'y avait pas d'autre parti à prendre.

(1) Vaubrun n'était lieutenant général que du 13 février 1674; Lorges avait obtenu son grade le 15 avril 1672 et devint maréchal de France le 21 février 1676.

(2) La jument favorite de Turenne.

Le mouvement commença le 28 juillet au soir, et s'exécuta avec assez de méthode; tous les détachemens furent ralliés, les magasins de Freistett et de Willstett levés; les approvisionnemens qu'on ne put enlever furent détruits. L'ennemi ne se montra pas d'abord, mais il se fit voir au passage de la Rench et s'engagea avec assez de vivacité lorsque les Français abandonnèrent Willstett pour traverser la Kinzig. A l'entrain de ceux-ci, on put juger ce qui se passait dans leur cœur: ils ne rêvaient que vengeance. L'ennemi sembla étonné et disparut.

L'armée ne rencontra dans sa marche d'autres difficultés que celles qui entravaient les opérations depuis le commencement de la campagne : marais, cours d'eau tortueux, bois touffus. Le 1er août, elle s'arrêta dans une assez belle plaine, bordée vers l'est par la grande Schotter, flanquée par de gros moulins et un ou deux vieux châteaux, et vers l'ouest séparée du Rhin par des bois, coupée en deux par un bras de la rivière, dit petite Schotter. Au fond de la plaine, le gros bourg d'Altenheim semblait un solide réduit; c'était aussi la tête de pont.

M. de Lorges avait formé un corps de huit bataillons et de seize escadrons, qui devait rester en position et tomber sur le flanc de l'ennemi en cas d'agression pendant que l'armée traverserait le fleuve; mais Vaubrun, survenant, jugea la précaution inutile; heureux de faire acte d'autorité, il rallia ce détachement et lui donna l'ordre de passer immédiatement sur l'autre rive. L'armée avait reformé ses deux lignes : la seconde, devenue première, était rangée derrière la petite Schotter; la première, devenue seconde, allait suivre le mouvement du corps renvoyé par Vaubrun. La brigade de Champagne (1), chargée de l'arrière-garde, était restée en avant de la Schotter, se reposant sur les armes. Aucune cavalerie ne surveillait les mouvemens de l'ennemi, si bien que celui-ci arriva soudainement sur la brigade de Champagne; malgré son expérience, cette troupe aguerrie fut rejetée en désordre au delà de la Schotter sans avoir pu envoyer sa décharge (2).

La seconde ligne, devenue première, reçut le choc de son mieux. La bataille se développa avec une série d'incidens dont le récit nous entraînerait trop loin. Vaubrun alla lui-même cher-

(1) L'infanterie était divisée en brigades, chacune portant le nom du plus ancien régiment. Voici quelle était la composition de la brigade de Champagne : Champagne, 2 bataillons; Turenne, 1 bataillon; Orléans, 1 bataillon; La Ferté, 1 bataillon; Languedoc, 1 bataillon. En tout 6 bataillons.

(2) Que le lecteur veuille bien se rappeler combien on était loin alors du tir rapide. Cependant les formations s'allongeaient. A Rocroy, l'infanterie se présentait en carrés pleins de bataillons en masse. Dans la journée d'Altenheim, les bataillons étaient réellement déployés sur quatre rangs.

cher le détachement auquel il avait si imprudemment donné l'ordre de repasser le Rhin; juché sur son cheval, la jambe attachée sur l'arçon, il racheta sa faute par son dévouement, et se fit tuer à la tête de ses soldats. M. de Lorges, qui avait bien aussi sa part de responsabilité par son imprévoyance, déploya la plus brillante valeur, ramena plusieurs fois les escadrons ébranlés; mais, comme le dit un bon juge, à la fois témoin et acteur, Feuquières, la journée d'Altenheim fut surtout glorieuse pour les soldats et les officiers particuliers (1). Sur le soir, les Impériaux étaient partout en retraite. Le jour suivant, le passage s'opéra dans le calme.

M. de Lorges eut le double déboire de remettre le commandement à son frère, le duc de Duras, et de lui voir porter le bâton de maréchal qu'il avait peut-être espéré pour lui-même. L'accord était déjà fait entre Montecuccoli et les magistrats de Strasbourg; l'armée impériale avait passé à Kehl, et disposait encore d'un autre pont construit à la Wanzenau. La Basse-Alsace n'avait que ses places pour défense. Avec raison, Duras songea surtout à la Haute-Alsace, grenier de l'armée et particulièrement en péril. Afin de la fermer à l'ennemi, il s'établit à Châtenois, sur un contrefort des Vosges, au débouché de Sainte-Marie-aux-Mines, à l'endroit où la plaine offre le moins de largeur. Ainsi postée, l'armée attendit le chef que le Roi venait de lui donner et qui avait été désigné par la voix de la nation pour prendre la place de Turenne.

IV. — M. LE PRINCE ENVOYÉ EN ALSACE. — RETARDS. — DÉFAITE DE CRÉQUI (11 AOUT).

Le Roi avait terminé sa campagne solennelle dans les Pays-Bas. Resté seul investi du commandement, Condé se trouvait ramené sur le terrain où il avait si longtemps manœuvré l'année précédente, aux bords de la Dender, aux environs d'Ath, en face du même adversaire, de Guillaume, qu'il se préparait à combattre, tout au moins qu'il saurait retenir loin du Rhin. Il avait bien quelque souci d'un orage qui menaçait du côté de l'Est : l'ennemi des anciens jours, le vieux Charles IV de Lorraine, venait de ressusciter et s'était mis à la tête des troupes qui se rassemblaient à Coblentz. Mais d'Estrades était à Maestricht, Créqui à Trèves; avec le concours de lieutenans aussi vigilans, aussi expé-

(1) Officiers de troupe. — Certains régimens d'infanterie firent une résistance héroïque. Sur seize capitaines du régiment de La Ferté, quinze furent tués dans leurs créneaux, sans que le régiment reculât.

rimentés, M. le Prince espérait bien garantir notre armée d'Allemagne contre toute attaque de flanc et lui assurer la liberté de poursuivre sa carrière de succès, lorsque tout à coup il reçut, à son camp de Brugelette (1), avec les ordres du Roi, la nouvelle de la mort de Turenne (31 juillet).

Bien que, pour ces hommes qui vivaient dans un constant péril, la mort sur le champ de bataille parût presque naturelle et fût toujours attendue, Condé ressentit une émotion profonde et « la plus grande douleur du monde en apprenant cette perte si considérable pour le service du Roy, surtout en un rencontre aussi capital. » Ainsi appelé à l'improviste à prendre immédiatement la place de son glorieux émule, il ne peut cacher ce qu'il éprouve : « Je vous advoue que je me croy fort peu propre à bien servir le Roy dans l'employ où Sa Majesté me destine ; c'est un pays d'un travail extrême, et ma santé est si peu affermie que j'appréhende bien d'y succomber, particulièrement si le froid vient avant la fin de la campagne ; vous sçavés que je vous le dis auparavant de partir. J'obéis pourtant, et ne feray jamais de difficulté d'exposer ma vie et le peu qui me reste de santé pour la satisfaction et le service du Roy, mais j'appréande bien que je ne luy puisse pas estre si utile en ce lieu là qu'il le croit et que je le souhaite, et je vous advoue que je ne m'attendois pas à recevoir cet ordre... Je marcheray demain (2). » Et sombre, chargé de soucis et d'infirmités, mais résolu, l'esprit présent à tout, il fit comme il avait dit.

Le jour même, il passait le service à Luxembourg, un des huit maréchaux nommés par le Roi, — la monnaie de Turenne (3), — mais celui-là seul comptait plus que tous les autres ensemble. Non content de lui remettre les chiffres et instructions, Condé prit des mesures pour renforcer les garnisons et laisser à son successeur des ressources en tout genre réparties dans les places (4). En même temps il donne la route jusqu'à Metz aux troupes désignées pour partir avec lui, douze escadrons, quatre bataillons ; Chazeron en a la charge. Deux des nouveaux dignitaires, La Feuillade et Rochefort, depuis longtemps habitués à servir sous M. le Prince, avaient été désignés pour l'accompagner ; ils lui étaient moins

(1) 6 kilom. sud-est d'Ath.

(2) M. le Prince à Louvois ; camp de Brugelette, 1er août 1675. A. C. (*minute autographe*).

(3) MM. de Navailles, d'Estrades, de Schomberg, de Duras, de Vivonne, de La Feuillade, de Luxembourg et de Rochefort. — Cette grande promotion était accompagnée d'une mesure importante : pour empêcher le renouvellement du débat scandaleux qui avait indigné l'armée à Sasbach, le Roi modifiait le système du roulement et décidait qu'à grade égal le plus ancien prendrait le commandement. (Louvois à M. le Prince, 30 juillet 1675. A. C.)

(4) Tournay, 2 août, A. C. (*minute*).

nécessaires que le chef d'état-major incomparable dont il ne pouvait plus se passer : Chamlay eut l'ordre de le rejoindre (1). M. de La Frézelière remplace Saint-Hilaire dans le commandement de l'artillerie.

Le duc d'Anguien, étant d'âge à voyager plus vite que son père, qui ne pouvait plus guère se séparer de son équipage, courut la poste jusqu'à la cour pour recevoir les derniers ordres du Roi. Il repartit presque aussitôt, rapportant les réponses, assez insignifiantes, de Louvois à un questionnaire compliqué, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour prendre, aussitôt arrivé, le commandement de l'armée d'Allemagne.

M. le Prince avait reçu communication des ordres (2) envoyés d'urgence aux lieutenans généraux de Turenne (on ignorait encore la mort de Vaubrun). En les autorisant à ramener l'armée en deçà du Rhin, le Roi leur prescrivait de renvoyer à Brisach l'infanterie qui en était sortie, de veiller sur Haguenau et Saverne et de se mettre en communication avec le maréchal de Créqui ; celui-ci, renforcé de quatre mille hommes, devait les soutenir. Prendrait-il le commandement? Ce point restait obscur. Il faut croire que Créqui était muni de quelque instruction secrète, car on s'attendait à le voir quitter les bords de la Moselle pour accourir sur le Rhin ; et dans ce cas le duc de Duras, éventuellement désigné pour aller en Allemagne, devait se rendre à Nancy pour y remplacer Créqui (3). Cette singulière mutation n'eut pas lieu ; mais cette espèce d'imbroglio eut de graves conséquences. Duras entra en fonctions, et M. le Prince comptait bien rencontrer Créqui sur sa route. Dès sa seconde étape, il avait reçu les premières nouvelles d'Altenheim ; elles annonçaient un combat fort glorieux, sans en marquer le caractère et sans annoncer le passage du fleuve. Condé vit là un fâcheux pronostic : « Ce combat ne décidera rien, aura fait tuer et blesser bien du monde et retiendra l'armée en lieu où il n'y a plus de fourrages. Les ennemis pourront se retrancher là où ils sont, faire passer du monde à Strasbourg assez considérablement pour disputer le passage (4). » De plus en plus soucieux, il poursuivait sa marche aussi rapidement que le permettait l'allure de l'escorte et des équipages, fort incommodés par le mauvais temps, lorsqu'en passant par Vitry, le 13, il reçut un nouveau coup de foudre.

(1) Louvois à M. le Prince, 4 août. A. C.
(2) 31 juillet. Le Roi à MM. de Lorges et de Vaubrun. A. C. (*copie*).
(3) Louvois à l'intendant Charuel, Louis XIV au duc de Duras, 29 juillet. A. C. (*duplicata*).
(4) M. le Prince à M. le Duc ; Péronne, 5 août. A. C.

Cette armée qui était placée comme en vigie vers Trèves pour empêcher l'ennemi de pénétrer par la vallée de la Moselle entre nos armées de Flandre et d'Allemagne, — que Turenne et Condé avaient toujours respectée, refusant de l'appeler ou de l'affaiblir dans leurs plus pressans besoins, se reposant, pour continuer en sécurité leurs opérations, sur la présence du plus éprouvé de nos jeunes généraux, de l'élève favori de Turenne, — cette armée, moins importante par le nombre que par la situation, vient d'être surprise, dispersée, anéantie; les fuyards arrivent de tous côtés, beaucoup sans armes.

Depuis quelque temps déjà, plusieurs princes, laïques, ecclésiastiques, jadis plus ou moins alliés ou à la solde de Louis XIV, ramenés aujourd'hui sous la discipline de l'Empire, cherchaient de nouveaux acquéreurs pour leurs bandes; d'autres, alarmés par les prétentions de la France, par le système de Louvois, irrités des exactions, des ravages commis par les garnisons de Philisbourg et de Brisach, avaient pris le parti de mettre des régimens sur pied; citons les ducs de Lunebourg, de Zell, de Brunswick, les évêques d'Osnabruck et de Munster. Charles IV, qui, de vieille date dépouillé de son duché de Lorraine, rôdait autour de ses Etats, faisant commerce de ses troupes, aujourd'hui bien réduites en nombre, s'offrit à rallier ces groupes épars. Infatigable dans sa vieillesse, il stimule les plus indifférens et parvient à rassembler à Coblentz, auprès de l'électeur de Trèves, comme lui chassé de sa capitale, une armée de quinze à vingt mille hommes. Mais quelle direction prendre? Devait-il rejoindre le prince d'Orange ou Montecuccoli? La mort de Turenne lui ouvre une perspective nouvelle; il se décide aussitôt à faire le siège de Trèves et paraît sous les murs le 9 août.

Affligé, étonné de n'avoir pas été appelé à remplacer Turenne, ignorant ou feignant d'ignorer qu'un malentendu l'avait écarté de cette position, au moins à titre provisoire, Créqui, « pressé de s'embarquer dans quelque grande affaire », veut déloger ce corps de siège et s'avance à Consaarbrück. Il est surpris (11 août), fait des prodiges de valeur, entraîne une partie de ses troupes; les autres l'abandonnent. Ce ne fut pas une défaite, ce fut une déroute, rappelant les journées de Thionville et d'Honnecourt, les temps qui précédèrent l'apparition de Condé et de Turenne à la tête des armées. La cavalerie avait lâché pied presque sans coup férir (1); l'infanterie, submergée dans cette débandade, se rejeta dans Trèves,

(1) Le corps d'observation commandé par le maréchal de Créqui était surtout fort en cavalerie : 20 escadrons et 6 bataillons, environ 9000 hommes. (État du mois de mai 1675. A. C.)

animée du plus mauvais esprit. La masse des fuyards porte la terreur à Thionville et à Metz, y répand les bruits les plus sinistres : personne ne commande plus à Trèves, annoncent-ils ; M. de Vignory (un fort brave homme) a été tué d'une chute de cheval. C'est la première nouvelle dont Condé fut salué à Vitry (13 août). M. de Cajac, s'étant offert pour aller prendre la place de Vignory, est aussitôt pris au mot ; c'était le plus urgent : comment « laisser sans chef une si belle garnison » (1)?

Les détails manquaient ; mais M. le Prince en savait assez pour mesurer l'étendue du désastre : « Ce nouveau malheur rend les affaires bien difficiles ; plus que jamais il faut songer à ne pas faire de fautes, » écrit-il aussitôt à M. le Duc (2). Il n'importe pas moins de calculer juste, car on ne doit plus compter en Alsace sur les troupes de Chazeron ; immédiatement M. le Prince leur a donné une autre direction ; elles ne dépasseront pas la Moselle. Lui-même quitte sa suite, retrouve son allure d'antan, brûle les étapes ; la jeunesse des villes lui sert d'escorte. Il passe deux jours à Nancy, deux jours bien employés, pourvoit à l'armement des fuyards de Consaarbrück, assure le ravitaillement des places menacées et mal garnies, Metz, Thionville, Toul, Verdun, Phalsbourg, en renforce les garnisons ; La Feuillade prendra le commandement. Tout fut approuvé par le Roi ; Louvois se contenta de remplacer La Feuillade par Rochefort, l'homme en vue dans le cabinet du ministre (3) ; c'était aussi un vieux compagnon de Condé, qui ne fit aucune observation. Puis il reprend sa course, franchit la montagne de Saint-Dié, le défilé de Sainte-Marie-aux-Mines, et, le 18 août, embrasse son fils au camp de Châtenois.

V. — M. LE PRINCE A SON ARMÉE (18 AOUT). SECOURS DE HAGUENAU.

Quand on considère les difficultés que présentait alors le passage des Vosges, — même sur les points tels que Saint-Dié et Sainte-Marie, où il était relativement plus facile, plus fréquenté, mieux préparé, — les pentes raides, les gorges étroites, les torrens profonds, tous ces chemins à peine ouverts, défoncés par les pluies, sillonnés par les charrois (car c'était la seule voie de ravitaillement de l'armée), on se demande comment cet invalide a pu si rapidement, parmi tant d'obstacles, parcourir de tels espaces. Et cependant, du fond de sa chaise cahotée, il avait pu

(1) M. le Prince à Louvois ; Nancy, 16 août. A. C. (*minute autographe*).
(2) 13 août. A. C.
(3) On disait que la maréchale surtout était en faveur. — M. le Prince à Louvois ; le Roi et Louvois à M. le Prince ; 15, 16 août. A. C.

lire sa correspondance, recevoir de nombreux rapports, dicter ses dépêches, expédier ses ordres; si bien qu'à peine arrivé à Châtenois toutes les mesures étaient prises, les détails réglés. Lui-même, sans prendre aucun repos, marchait le lendemain avec l'armée pour déjouer à tout risque les desseins de l'ennemi. L'orage avait grossi, et les moyens de le conjurer étaient bien imparfaits.

Maître, non pas tout à fait de Strasbourg, — car la ville n'avait pas voulu recevoir de garnison impériale, — mais du pont sur le Rhin, dont Strasbourg tenait la clef, disposant de toutes les ressources de cette ville si riche et si puissante, ayant tout l'appui du magistrat, Montecuccoli n'avait pas perdu de temps à établir solidement son armée sur la rive gauche du Rhin et à la mettre en état d'exécuter d'importantes entreprises. Son dessein était bien tracé : déloger les Français de la Basse-Alsace, leur couper l'accès des montagnes, barrer le chemin aux renforts ou ravitaillemens, repousser ensuite cette armée isolée et achever la conquête de l'Alsace. Il préparait le développement méthodique de son plan, lorsque « le malheur de M. de Créqui » lui ouvrit des horizons prochains. Il commença aussitôt l'attaque de Haguenau.

Cette place était importante dans l'état des affaires parce qu'elle assurait les communications entre les Vosges et le Rhin, entre la France et Philisbourg. Elle avait été l'objet des soins particuliers de Turenne. Condé en avait mauvaise opinion : « Elle est de la force de Nanterre, » écrivait-il à Louvois en poussant peut-être la couleur de l'image. C'est le ton de sa correspondance officielle. De tout temps, il a été sobre d'assertions confiantes dans ses dépêches : maintenant il incline peut-être à exagérer cette disposition. Au risque de déplaire et de passer pour morose, il ne veut laisser au ministre aucune illusion ; il peint la situation comme il la voit, sombre, menaçante. Mais c'est un tout autre souffle qui anime ses lettres quand il écrit à ceux dont il doit soutenir le courage. Il n'avait pas caché à Louvois la faiblesse de son armée, son dénûment, la force des ennemis, la difficulté de secourir Haguenau. Au gouverneur Mathieu, il écrit : « La conservation de cette place est si importante au Roy que vous devez y attendre les dernières extrémités. Je suis asseuré que vous ferez une belle défense, et de mon costé, je vous l'asseure, il n'y a rien que je ne fasse pour vous secourir promptement (1). » Et la conduite est d'accord avec ce langage : il court au secours de Haguenau.

Arrivé à Châtenois le 18 août, il couchait le 19 à Benfeldt, ramené par la fortune de la guerre dans la petite place où, trente-

(1) De Nancy, 16 août. C. P. (*Collections particulières*).

deux ans plus tôt, le duc d'Anguien était reçu par le Suédois Möckel en quittant Guébriant (1). C'est de là que le jeune vainqueur de Rocroy partit alors pour aller visiter Strasbourg, invité par les magistrats, qui lui firent grand accueil. Et c'est aussi en partant de Benfeldt le 20 août 1675 que Condé reçut les envoyés de ces mêmes magistrats, aujourd'hui tout effrayés de l'approche de M. le Prince et de sa réputation de rigueur. On ne s'est pas écarté de la neutralité, affirment ces délégués ; s'il n'a pas été possible de fermer à une grande armée un pont qui, après tout, ne touche pas à nos murailles, du moins aucun soldat impérial n'a été admis dans la place. M. le Prince ne se montre ni trop crédule, ni trop menaçant : de la conduite des Strasbourgeois dépendra la sienne ; peut-être renouvellera-t-il avant peu sa visite d'il y a trente ans ; il n'est pas encore fixé sur l'époque ; en ce moment il a d'autres affaires sur les bras. Et poursuivant sa marche, toujours un peu incertaine, s'approchant à la fois de Strasbourg et de Haguenau, il s'arrêtait le 21 août à Holtzheim, sur la Bruche. Mais déjà des exprès avaient informé Montecuccoli que l'armée française marchait au secours de Haguenau : Condé y comptait bien.

Le feld-maréchal sait comme son adversaire dégage les places ; il n'ignore pas ce qui s'est passé à Valenciennes et à Cambrai. D'ailleurs Haguenau se défend bien et ne justifie pas sa mauvaise réputation ; le siège, à tout le moins, sera affaire de longue haleine. Le gouverneur, Mathieu, est homme de valeur et de grande expérience, touchant à la soixantaine, mais plein de sève et d'activité, tenace, modeste (quoique Provençal), avec des allures de hâbleur ; capitaine à Rocroy et remarqué par le duc d'Anguien, il avait conservé dix-neuf ans le commandement d'une compagnie dans « la Marine », sans manquer un siège ni une bataille (2). Montecuccoli n'exposera pas son armée à se trouver prise entre une grosse garnison menée par un soldat de cette trempe et l'armée de Turenne entraînée par M. le Prince.

Le 22 août, le siège de Haguenau était levé, et les Impériaux

(1) Octobre 1643.

(2) André Mathieu de Castelar, originaire du Comtat-Venaissin, né en 1618, enseigne au régiment de la Marine en 1638, capitaine à Rocroy, l'était encore *dix-neuf ans plus tard*, en 1662, lorsqu'il fut nommé lieutenant-colonel. Il avait pris part à toutes les actions de guerre où s'illustra ce brillant régiment ; sa conduite à Seneffe fut remarquée par M. le Prince, comme elle l'avait été en mainte occasion par Turenne, qui lui confia, en 1675, le périlleux et difficile commandement de Haguenau, où il fit fort bien. Gouverneur de Fribourg en 1677, puis de Casal, maréchal de camp en 1684, Mathieu mourut gouverneur de Longwy. Les lettres qui lui furent adressées par Turenne et Condé, conservées dans les archives du baron de Meyronet-Saint-Marc, nous ont été communiquées par le marquis de Saporta.

marchaient vers la Bruche. Ils y sont attendus. Le 26, les deux armées sont en présence et se canonnent toute la journée. Le soir, les Français se retirent dans la direction de Benfeldt, et s'arrêtent le 27 à Hipsheim sur l'Ill, derrière la Sheer. Les rôles sont renversés : c'est Montecuccoli qui offre la bataille, c'est Condé qui la refuse.

M. le Prince avait beaucoup vu, beaucoup observé pendant ces quelques jours passés au milieu de ses troupes. Il ne se sent guère secondé dans le commandement. S'il n'avait Chamlay et M. le Duc pour traduire, exécuter sa pensée, son embarras serait grand. On lui a ôté Rochefort. La Feuillade est vaillant, de belle humeur, mais cervelle creuse et ne méritant pas qu'on « fasse grand cas de ses avis » (1). Les deux lieutenans généraux, Lorges et Duras, sont malades (2). Il faut s'adresser aux brigadiers, Feuquières, La Motte, et autres, qui sont bons, comme les officiers de troupes. Que de files creuses dans les rangs de l'infanterie ! Il est vrai que si le nombre est faible, la qualité est supérieure : « Les hommes sont fort bons et ont fort bon air (3). »

Quand on lit ce que Condé et son fils écrivaient sur l'armée qui avait suivi Turenne, on pense à cette autre armée du Rhin qui repassait aussi le fleuve en 1796 à Huningue après une rude campagne : « Du costume militaire nos hommes n'avaient con-

(1) Gourville à M. le Prince, 16 octobre. A. C. — Chevaleresque, aventureux, bizarre, souvent blessé, bien vu des dames, François d'Aubusson, comte, puis duc de La Feuillade, faisait remonter son origine au IXe siècle. « Pourvu que La Feuillade m'accorde d'être aussi bon gentilhomme que lui, disait Louis XIV, c'est tout ce que je lui demande. » Sa vanité ne l'empêchait pas de donner à son dévouement les formes de la servilité orientale et de pousser l'attachement au Roi jusqu'à l'adoration. On connaît ses démonstrations de la place des Victoires; nous avons raconté ailleurs (t. V, p. 149) ses démêlés avec Saint-Aunais. — Né en 1625, mort en 1691. — Son père avait été tué à Castelnaudary, tenant le parti du duc d'Orléans. Son fils devint, comme lui, maréchal de France, et son frère, l'archevêque d'Embrun, fut ambassadeur à Madrid.

(2) Duras venait de recevoir le bâton de maréchal; mais il continuait de « rouler » pour le service avec son frère de Lorges. Tous deux avaient jadis suivi Condé aux Pays-Bas. (Voir t. VI, p. 336.)

(3) M. le Prince à Louvois, 20 août. A. C. (*minute*). — Un « estat au vray », dressé par M. le Duc le 18 août, à son arrivée, donnait : Infanterie, « sans valets ny destachés hors du camp », 8637 hommes; « cavaliers en estat de servir », 1793; cavaliers à pied, 665, total, 17095 hommes. Ce chiffre se rapproche de l'évaluation de M. le Prince qui, ayant vu l'armée en route, déclara qu'elle ne dépassait pas 16000 hommes, en y comprenant, il est vrai, deux très beaux régimens de dragons qui ne figurent pas dans l'évaluation de M. le Duc. — L'infanterie était répartie en quatre brigades (une de 6, une de 5, deux de 4 bataillons), chaque brigade portant le nom du plus ancien régiment de la brigade, Champagne, la Marine, Rambure, Auvergne; 19 bataillons embrigadés, plus 2 à la réserve = 21. — 67 escadrons de cavalerie, et deux régimens de dragons. — Environ 120 chevaux par escadron et 400 hommes par bataillon. — Au printemps on comptait 62 escadrons dans l'armée de Turenne.

servé que la buffleterie, s'écrie Gouvion-Saint-Cyr; jamais je n'ai rien vu de si martial. » — « Nos soldats n'ont plus aucune parure, écrit M. le Duc; mais ils ont l'air joyeux et n'ont aucune crainte de rencontrer l'ennemi. »

Mais cette admirable infanterie, faut-il l'engager dans une bataille que l'on peut éviter, lorsque, déjà si inférieure en nombre, elle est exposée à n'être pas soutenue ! « La ruine extraordinaire de notre cavalerie fait des progrès effrayans ; nombre de nos excellens cavaliers sont démontés (1). » Les chevaux qui restent ne tiennent plus sur leurs jambes. L'artillerie n'est pas mieux traitée; attelages étiques et insuffisans. Après la moindre marche, on ne pourra ni faire charger les escadrons ni traîner les pièces.

M. le Prince s'est laissé canonner tout un jour (quoiqu'il n'eût que quelques canons légers pour répondre à 50 pièces bien servies et bien attelées), afin de compter lui-même les bataillons et les escadrons des ennemis. Il ne faut pas se faire illusion sur leur force, qui augmente tous les jours. « Je croy que leur précipitation à lever le siège de Haguenau a esté dans l'apréhension que je me misse entre Strasbourg et eux, et que par ce moyen je ne leur coupasse les vivres, et non par la crainte qu'ils ayent eu d'un combat (2). » En somme, « il n'est pas du service du Roy de hasarder beaucoup après le malheur de M. de Créqui » (3). Et cependant Condé aurait « hasardé beaucoup » pour sauver Haguenau. En fournissant au magistrat de Strasbourg l'occasion de se montrer indiscret, il a pu atteindre son but sans coup férir.

VI. — AU CAMP DE CHATENOIS. — NOUVEAU DÉSASTRE A TRÈVES. — SAVERNE ATTAQUÉE ET DÉLIVRÉE.

Le péril imminent est conjuré. Hors les cas imprévus, M. le Prince ne livrera bataille que sur l'ordre exprès du Roi (4). Mais il ne saurait permettre aux Impériaux de se répandre et d'envahir la Haute-Alsace ; la tâche est malaisée lorsque la guerre ne peut pas être reportée sur la rive droite du Rhin. « M. de Turenne comprenoit si bien ce que je dis (5) qu'il n'a pas fait difficulté de risquer cent fois cette année la perte de l'armée plutost que de se résoudre à repasser le Rhin, jugeant bien qu'il estoit impossible,

(1) M. le Prince à Louvois, 28 août. A. C. (*minute*).
(2) *Ibidem*.
(3) M. le Prince à Louvois, 20 août. A. C. (*minute autographe*).
(4) M. le Prince à Louvois, 28 août. A. C. (*minute*).
(5) Le même au même, 20 août. A. C. (*minute*).

en le repassant, de sauver les deux Alsaces, le pays estant situé comme il est, les places aussy meschantes comme elles sont, et Strasbourg donnant le passage comme il le donne. »

En se maintenant sur les bords de l'Ill, M. le Prince court risque d'être tourné par le pied des montagnes, d'amener les ennemis à Schelestadt avant lui et de leur ouvrir ce chemin qu'il tient tant à fermer. Aussi ne s'attarde-t-il pas aux environs de Benfeldt. Le 29 au soir, il avait repris son camp de Châtenois, fortement retranché. Ses prévisions se réalisent. Le mouvement des ennemis se prononce; ils ont marché par le pied des montagnes, traversé Obernai, et s'arrêtent à Epfig, à deux petites lieues de Châtenois (1er septembre). « S'ils nous attaquent, nous tascherons de les bien recevoir : or il faut qu'ils nous attaquent pour remonter plus haut (1). » Ainsi voilà Condé posté à Châtenois comme jadis aux bords du Piéton, guettant l'ennemi, prêt à se jeter sur lui s'il ose défiler devant le front de bandière des Français ; mais Montecuccoli ne sera pas aussi téméraire que le prince d'Orange. Pendant quelques jours, il conserve ses positions. L'infanterie française reste immobile dans ses redoutes ; notre cavalerie se réveille et se rétablit un peu ; elle a reçu quelques remontes, enlevé de grands fourrages, et s'engage, non sans succès. M. de La Roquevieille se signale dans un brillant combat. Enfin, le 6 septembre, le feld-maréchal abandonne définitivement ses projets sur la Haute-Alsace et remonte vers le nord, observé, suivi par nos chevau-légers.

Ces deux semaines d'opérations décidèrent du sort de la campagne. Condé s'y montre sous un jour nouveau ; il a engagé avec Montecuccoli une partie stratégique qu'il finira par gagner. Déjà les premiers points sont pour lui ; par sa sagacité, son à-propos, l'heureuse alternative de la résolution et de la prudence, il a infligé à son adversaire un échec dont celui-ci ne se relèvera pas, bien que la série des incertitudes et des incidens graves ne soit pas encore épuisée : une nouvelle tragédie vient de s'accomplir sur les bords de la Moselle.

Disparu d'abord dans la bagarre de Consaarbrück, Créqui s'était dégagé et jeté dans Trèves. Sa présence au milieu d'une forte garnison faisait espérer que M. de Lorraine et son armée seraient retenus longtemps devant la place. Mais Trèves vient de tomber subitement, de la façon la plus inattendue (6 septembre); le maréchal de Créqui est prisonnier de guerre, trahi par la garnison insurgée qui a ouvert ses portes à l'ennemi (2). Le contre-

(1) M. le Prince à Louvois, 1er septembre. A. C. (*minute*).

(2) Le 12 août, Créqui avait reparu dans Trèves. Au bout de peu de jours, les

coup de cette catastrophe ne tarda pas à se faire ressentir de l'autre côté des Vosges.

Redescendu en Basse-Alsace, Montecuccoli s'était arrêté à Hochfelden, sur la Zorn. Là « il donnait jalousie à Saverne, Haguenau, la Petite-Pierre. » A quelle entreprise va-t-il s'attacher? « Je vous advoue que cela ne m'embarrasse pas peu (1). » Cette période d'incertitude fut de courte durée. « On a entendu aujourd'huy le canon des ennemis, qui tirent sur Saverne, écrit M. le Prince le 11 septembre (2), et depuis deux jours les troupes de Lorraine remontent la Sarre, » marchant sur Saarbrück. Le plan des ennemis se dessine. Le vieux Charles IV, qui semble avoir retrouvé l'audace et le bonheur de ses jeunes années, veut faire sa jonction avec Montecuccoli, qui lui ouvre le chemin en attaquant Saverne; tous deux ensemble essaieront de conquérir l'Alsace.

M. le Prince est sur ses gardes, et, dans la mesure du possible, il parera les coups. Il ne peut compter que sur les ressources qu'il a sous la main. Louvois lui a bien écrit d'annoncer partout que de Flandre dix bataillons et soixante escadrons marchent au secours de l'Alsace (3); la ruse est grossière; personne n'y peut croire. Une chose est certaine : les troupes que Chazeron devait amener sont encore une fois retenues par Rochefort. Tant qu'il ne sera pas renforcé, Condé ne quittera pas Châtenois, ne voulant pas se laisser prendre au piège dans lequel tomba Turenne en 1673, quand le maréchal courut défendre l'Alsace contre Montecuccoli, qui faisait tranquillement sa jonction à Bonn avec le prince d'Orange; il ne s'exposera pas à faire promener dans le vide sa précieuse infanterie et ne la mettra pas en plaine sans artillerie. Or, quelque soin qu'il donne à son parc pour le compléter

pertes infligées à l'assaillant étaient telles que le maréchal crut devoir annoncer qu'il sauverait la place. Cependant l'ennemi était parvenu à faire brèche au corps de place, Créqui était là, soutenant une lutte suprême. Tout à coup, un capitaine de Navarre. Boisjourdan, l'interpelle vivement au nom de ses camarades sacrifiés, disait-il, et va jusqu'à mettre l'épée à la main. L'assistance était muette et sympathique. Boisjourdan échappe aux gardes qui veulent le saisir, se glisse le long du rempart, va trouver les alliés, signe une capitulation (6 septembre). Les portes s'ouvrent devant lui; l'ennemi entre dans la place. Créqui s'enferme dans une église avec quelques hommes d'honneur; il est cerné, fait prisonnier de guerre. — Le châtiment de ce crime abominable fut incomplet : Boisjourdan décapité, deux officiers dégradés, quelques malheureux soldats pendus. Le Roi s'indigna avec raison; il aurait voulu que non seulement les traîtres et leurs complices, mais les chefs de corps et de compagnie qui n'avaient pas su maintenir leurs soldats dans le devoir fussent sévèrement punis.

(1) M. le Prince à Louvois, 6, 9, 12 septembre. A. C. (*minutes*).

(2) A Louvois. A. C. (*minute*).

(3) Louvois à M. le Prince, 14 septembre. A. C.

en bouches à feu et munitions de tout genre (1), il n'a plus un attelage pour traîner ses pièces et ses caissons; les derniers ont disparu. Tout ce qu'on a pu rassembler de montures ou de fourrages a été consacré à remettre sur pied une partie de la cavalerie. Quatre à cinq mille chevau-légers divisés en partis qu'un service d'estafettes bien organisé relie avec le quartier général, tiennent la campagne depuis le Rhin jusqu'aux montagnes, enlevant les convois, arrêtant les bateaux, détruisant les fourrages, surveillant, resserrant les ennemis, les fatiguant d'alertes continuelles. D'autres détachemens, sortis de Haguenau, de Saverne, de Philisbourg même sur la rive droite du grand fleuve, concertant leurs mouvemens, complètent cette espèce de blocus de l'armée impériale, lui coupent les vivres, interceptent ses communications avec Strasbourg, avec le Rhin, avec l'Allemagne.

La vigilance de M. le Prince s'étendait jusqu'au revers occidental des Vosges. Déjà Ricous est à Phalsbourg (2), envoyant des nouvelles, stimulant l'activité de la garnison importante que, dès le mois d'août, la même pensée prévoyante avait envoyée dans cette place. Un peu plus tard, deux brigades de cavalerie sont poussées jusqu'à Baudonvillers. Des partis ennemis qui essayaient de passer de Lorraine en Alsace furent battus, les passages fermés de ce côté, les communications assurées avec le maréchal de Rochefort pour empêcher toute tentative de jonction à travers les Vosges entre les vainqueurs de Trèves et les Impériaux postés en Basse-Alsace.

Mais, dès le 14, le siège de Saverne était levé (3). Est-ce bien un siège que Montecuccoli voulait entreprendre? Il ne fit aucun travail régulier d'approche, se bornant à investir la place et à la couvrir de projectiles pendant deux jours. Condé n'eut-il pas raison d'éventer un piège? A quoi bon cette bruyante tentative, si ce n'est pour attirer le général français vers le nord et lui faire abandonner la protection de la Haute-Alsace? Le gouverneur, du Fougerais, avait supporté sans sourciller cette canonnade furieuse; on ne pouvait douter de sa résolution de défendre la place à outrance. L'attitude énergique de ce brave homme (4) suffit-elle à faire reculer Montecuccoli? ou bien le feld-maréchal fut-il déconcerté par l'ensemble des mesures que M. le Prince avait ébauchées et dont nous avons rapidement tracé l'esquisse? Ce n'était

(1) États du 16 septembre, etc. A. C.
(2) M. le Prince à Ricous, 1er septembre. A. C.
(3) M. le Prince à Louvois, 15 septembre. A. C. (*minute*).
(4) « Du Fougerais a fort bien fait. » M. le Prince demande qu'on lui laisse le commandement de Saverne. (A Louvois, 20 septembre. A. C. *minute*.)

pas impossible. Toutefois, ni à Versailles, ni à Châtenois, on ne s'expliquait bien les mouvemens de Montecuccoli. Pourquoi canonner Saverne et se retirer presque aussitôt dans la direction de Wissembourg? Toutes les raisons que nous venons d'indiquer pouvaient avoir eu part à sa résolution; mais il s'en présentait d'autres et plus péremptoires : d'abord, l'inquiétude causée par les dispositions de l'électeur Palatin : il importait que l'armée se rapprochât de lui pour le maintenir dans le parti de l'Empire; enfin et surtout la grave maladie de M. de Lorraine, bientôt suivie de sa mort (17 septembre). Cette fin délivrait la France d'un de ses plus redoutables ennemis, fauteur infatigable de coalitions, d'entreprises perfides ou téméraires. Nous l'avons rencontré bien souvent, depuis le jour où, trente-deux ans plus tôt, il surprenait Rantzau à Tüttlingen, jusqu'à celui tout récent où il battait Créqui à Consaarbrück, chant du cygne de ce héros incomplet, alternativement grand ou grotesque (1). L'opération dont il était l'âme s'arrête avec sa vie; bientôt son armée se sépare; les divers souverains rappellent leurs troupes au delà du Rhin; elles reparaîtront l'année suivante.

L'horizon s'éclaircit devant M. le Prince; la période de grande anxiété tire à sa fin. L'ennemi s'éloigne, et tous les secours avancent ou approchent : « Si vous estes attaqué, écrit Condé à Mathieu (2), je suis plus en estat de vous secourir qu'il y a un mois, m'estant arrivé de la cavalerie et devant m'en arriver encore plus dans un jour ou deux avec beaucoup d'infanterie. » Mais on ne vit plus d'attaque ni contre Haguenau, ni contre Saverne, ni contre aucune autre place; il n'y eut que des feintes dont à peine on tint compte. Pendant six semaines, Montecuccoli se maintint dans la même région, traversant ou retraversant la Lauter, passant dans le Palatinat, revenant en Basse-Alsace, et recommençant plusieurs fois ce manège. S'il pousse jusqu'à Kandell (3), et plus loin encore vers le nord dans la direction de Spire, ce n'est pas seulement pour faire vivre sa cavalerie, mais pour surveiller l'électeur et surtout contrôler les mouvemens de la garnison de Philisbourg. Nous avons là un gouverneur, du Fay, dont l'activité inquiète les Impériaux; car le feld-maréchal a des arrière-pensées sur la forteresse. Parfois il s'en approche si près qu'on lui prête quelques velléités d'attaque. « Ils font mine

(1) Charles IV laissait le titre de duc de Lorraine à son neveu Charles V, dont nous avons parlé plus haut. Ce fut le fils de Charles V qui rentra en possession du duché de Lorraine en 1697.

(2) 29 septembre. C. P.

(3) Langen-Kandell, dans le Palatinat cis-rhénan, à mi-chemin entre Landau et Lauterbourg.

d'y vouloir aller, écrit M. le Prince (1); j'ay peine à le croire; c'est un trop gros morceau, » — pour cette année du moins; mais tout révèle leurs intentions, leurs préparatifs pour la campagne prochaine.

C'était une sorte de tendresse paternelle qui attachait Condé à la place de Philisbourg, glorieuse conquête de ses jeunes années, et qui, depuis le jour où il en avait forcé les remparts trente-deux ans plus tôt, n'a pas cessé d'appartenir à la France. Et il apporte le soin le plus assidu à munir, à conseiller le gouverneur du Fay, qu'il connaît depuis longtemps et qui mérite toute sa confiance. Il éclaire le ministre sur le vrai dessein des ennemis, indique les moyens de sauver Philisbourg. Il n'est pas écouté. La campagne prochaine ne donnera que trop raison à sa perspicacité (2).

Quand l'armée impériale reste ou revient près de Wissembourg, c'est que Montecuccoli a repris ses vues sur le pont de Kehl, s'occupe d'en rétablir un autre non loin de Strasbourg afin de pouvoir sortir facilement d'Alsace et y rentrer non moins facilement. Il cherche à donner le change à son adversaire, sans y réussir, simule des tentatives qui ne trompent personne. Condé lui fait échec partout, le tient sous la menace d'une attaque immédiate si les Impériaux font mine de s'approcher d'une de nos places, de revenir sur Strasbourg ou de se glisser en Haute-Alsace. Admirablement secondé par ses brigadiers de cavalerie et par les gouverneurs de Haguenau et de Saverne, il continue d'affamer l'ennemi, de lui disputer les bateaux, les convois, l'empêche de se saisir de points favorables pour établir ses ponts, tels que l'île de Drusenheim, en face de Stollhofen, lui donne enfin le souci constant de se voir coupé du fleuve. Mais Condé ne songe pas à fermer le passage à son adversaire; il veut seulement le contraindre à chercher ce passage loin de Strasbourg, à traverser le Rhin pour ne plus revenir, et, le poussant toujours, il finira par le forcer à faire descendre ses bateaux jusqu'à l'extrême limite de l'Alsace, presque en dehors, à l'embouchure de la Lauter.

VII. — L'ALSACE ET STRASBOURG. — MONTECUCCOLI REPASSE LE RHIN.

Bien assuré maintenant du résultat final et obligé de l'attendre avec patience, tout en multipliant ses mesures pour en hâter l'ac-

(1) A Louvois, 17, 18 septembre. A. C. (*minutes*).

(2) Philisbourg fut pris l'année suivante (8 septembre 1676), par la faute de Luxembourg, a-t-on dit et redit. C'est le plus malheureux épisode de la carrière du *Tapissier de Notre-Dame*. — Du Fay ne rendit la place que sur l'ordre exprès du Roi et obtint la capitulation la plus honorable.

complissement, M. le Prince profite de l'immobilité que les circonstances lui imposent pour appliquer l'activité de son esprit à l'étude des questions qui intéressent l'avenir de son armée, l'avenir de l'Alsace. Il fallait organiser ce grand et beau pays, en compléter l'occupation, le protéger contre l'invasion, le sauver du démembrement. M. le Prince avait rédigé, écrit de sa main un long « Mémoire sur le païs d'Alsace » (1), véritable traité politique et militaire, remarquable par la netteté des vues, la sûreté du jugement, l'étendue de la prévoyance. Rien n'y manquait, description topographique minutieuse (2), tableau des partis, les personnes, les places, le détail des mesures à prendre. Voici quel était le début : « Une des choses qui m'a paru plus essentielle en ce païs icy, c'est qu'il n'y a aucune espèce de gouvernement et quasy aucune autorité establie. » C'était une situation ancienne qui se prolongeait et à laquelle il semblait utile de remédier; elle avait cependant facilité notre établissement.

Avec la Germanie ou même l'Allemagne, l'Alsace n'avait de commun que la langue; c'est du Saint-Empire Romain qu'elle faisait partie, comme jadis les Flandres, la Bourgogne, et plus anciennement encore l'Italie, même la France (3). Ce n'était pas un État; c'était un cercle, où l'on rencontrait des seigneurs ecclésiastiques et laïques, catholiques ou luthériens, abbés, évêques, villes libres, comtes ou barons, baillis administrant les fiefs des Habsbourg de Vienne ou de Madrid, de divers électeurs ou princes, tous réunis par un faible et flexible lien sous l'autorité nominale de César, souverain éloigné, le plus souvent insouciant, débonnaire, avec des velléités de tyrannie, de rapine et de persécution. L'Alsace avait tenté plus d'un ambitieux, et elle en avait pâti, assez mal protégée et souvent livrée par l'Empire.

Rien de durable ne peut y être fondé si l'on ne s'assure de Strasbourg. « Cette ville, située quasy dans le milieu, est actuellement très mal affectionnée pour le service du Roy. » Les pamphlétaires de profession, ceux qui soufflent partout la haine de la France, s'y donnent rendez-vous. « Elle fournit aux ennemis

(1) Minute autographe et copie plus développée sous ce titre : « Lettre de moy à M. de Louvois à la fin de la campagne 1675. » A. C.

(2) Notons ce passage : « Cette grande quantité de ruisseaux et de rivières qui arrosent les deux Alsaces rend le païs extrêmement coupé et plein de postes avantageux; pour peu qu'il pleuve, les plus petits deviennent d'une grosseur si inégale, qu'il est presque impossible quelquefois de les passer sans pont. »

(3) Dans une peinture du xe siècle (Chantilly), l'empereur Othon le Grand, continuateur des Césars de Rome, des empereurs de Byzance, de Charlemagne, est représenté sur son trône, entouré des quatre nations souveraines, mais vassales de l'Empereur : Germania (Allemagne du Nord), Francia, Alamania (Allemagne du Sud, Souabe, etc.), Italia.

en abondance toutes les choses dont ils ont besoin, et son pont quand ils veulent. Elle sépare les estats de Sa Majesté, et, quand on est le plus faible, elle nécessite d'abandonner la haute ou la basse Alsace, n'y ayant aucun poste à prendre d'où l'on puisse les conserver toutes deux (1). » C'est ce que démontrait l'expérience de cette campagne et des campagnes précédentes; c'est ce que confirmera un avenir prochain. Aujourd'hui M. le Prince est d'avis d'employer les bons procédés, tout en se montrant redoutable et parfois menaçant. Nous avons vu comme la conduite des opérations fut conforme à cette double tendance. Il ne négligeait pas une occasion de montrer des égards. Un parti de Haguenau avait pris huit chariots dont l'origine semblait douteuse: « Qu'on ne touche à rien, écrivit M. le Prince à Mathieu (2), et si les chariots appartiennent à Messieurs de Strasbourg, qu'on les renvoie sans attendre d'autres ordres. » Louvois ayant recommandé une entreprise pour se saisir du fameux pont qui aboutissait à Kehl (3), M. le Prince repoussa cette idée : « L'entreprise est périlleuse tant que l'ennemi est de ce côté du Rhin. Si on réussit à brûler le pont, on ne pourra se maintenir dans le fort, et l'on fera prononcer Strasbourg. Le magistrat est impérialiste, mais il a toujours refusé de recevoir une garnison de l'Empire; il saisira ce prétexte pour l'appeler (4). » En même temps, Condé entamait une négociation pour obtenir de Messieurs de Strasbourg la rupture volontaire de leur pont (5); et encore au moment de son départ, il insistait sur l'urgence d'achever le traité et d'envoyer l'argent pour assurer l'exécution du marché (6). Toutefois il reconnaissait que tôt ou tard, et mieux tôt que tard, il faudrait en finir: « Si le Roy veut faire un effort en ce païs, rien n'est si important que d'attaquer Strasbourg de bonne heure. La garnison est foible et meschante, n'y ayant pas plus de 1500 hommes pour la ville et la redoute qui est en deçà du Rhin... Cette conqueste seule peut asseurer l'Alsace et l'empescher de tomber à la longue si les ennemis demeurent maistres de la campagne (7). »

En attendant qu'on pût s'assurer de cette grande ville par l'alliance ou par la conquête, M. le Prince insistait pour la fortification de Schelestadt, dont l'occupation solide « donnerait, à défaut

(1) Mémoire visé plus haut.
(2) 20 septembre.
(3) Louvois à M. le Prince; 22 septembre. A. C.
(4) M. le Duc à Gourville, 29 septembre. A. C.
(5) M. le Prince à Louvois, 26 octobre. A. C. (*minute*).
(6) Le même au même, 12 novembre. A. C. (*minute*).
(7) Il avait même envoyé un projet détaillé : « Mémoire sur le siège de Strasbourg », fin 1675. A. C. (*minute autographe*).

de Strasbourg, une teste pour conserver la haute Alsace ». Il y revint plusieurs fois, demandant qu'on créât « un grand poste avec solide réduit et magasins considérables », envoyant des notes, des projets complets, avec croquis et profils de sa main. Les ordres finirent par être expédiés et les fonds faits. Les événemens ultérieurs donnèrent raison à la sagacité de Condé.

Ce n'est pas sans peine qu'il avait pu faire prévaloir ses idées sur ce point essentiel et sur d'autres moins importans. Il avait beau les développer longuement dans ses dépêches, faire la leçon à Gourville, son plénipotentiaire officieux à Versailles, — toute l'adresse de ce roué, son habileté à s'emparer de l'oreille de Louvois n'arrivaient pas toujours à prévaloir sur les préventions ou plutôt sur les arrière-pensées du ministre. La sincérité des exposés l'offusque; il n'aime pas à recevoir les renseignemens qui ne répondent pas à ses désirs ou qui ne s'accordent pas avec ses projets. Pour apprécier la force des ennemis et celle de l'armée du Roi, Louvois n'accepte jamais les évaluations de Condé (1) (il faut reconnaître que telle a été aussi la pratique de Napoléon envers ses lieutenans). Si Condé, après avoir vu marcher ses troupes, envoyait le nombre des combattans, estimé et fixé par son coup d'œil infaillible, Louvois lui opposait les états de revue, feignant d'ignorer que les chiffres relevés dans les colonnes d'un état de situation, même honnêtement dressé pour le service de la solde, donnent toujours une idée plus ou moins exagérée du nombre des présens sur le terrain. Condé fait-il parvenir à Louvois le chiffre des escadrons et bataillons ennemis qu'il a compté lui-même rangés en face de lui, ou bien qu'il a estimé en relevant les traces des feux dans un bivouac abandonné (2), le ministre lui oppose les chiffres fournis par ses agens, par Isaac et les autres espions. Sous les formules de respect prodiguées à l'Altesse Sérénissime, on retrouvait une certaine impatience, un ton cassant, un manque de déférence pour des jugemens si autorisés.

Louvois ne se contente pas d'administrer et de donner pour la guerre des instructions d'ensemble; il entend régler, diriger les opérations dans le détail, et parfois il semble gourmander la lenteur et l'indécision de Condé. Un exemple : apprend-il que Montecuccoli commence le siège de Saverne, aussitôt il envoie à M. le Prince l'ordre de secourir la place, laissant percer sa surprise qu'il n'y fût pas encore pourvu. Il tombait mal ; au moment même

(1) Louvois à M. le Prince, 25 août 1675, *et passim* (A. C.).
(2) Holtzheim, 22-23 août.

où il prenait la plume (1), le siège était levé. Cependant la dépêche avait ému M. le Prince. On voit dans la réponse (2) qu'il a peine à se contenir : « ...Aussy bien je ne puis marcher que les troupes (envoyées de Lorraine) ne soient arrivées sans tout risquer mal à propos. Je vous ay mandé au vray l'estat de l'armée; comptés sur ce que je vous ay mandé; tout ce que vous en croirés de plus est une pure illusion... Si j'avois cru pouvoir m'avancer sans ruiner l'armée et hasarder trop manifestement les affaires du Roy, je n'aurois pas pris avec bien du plaisir le party de demeurer; mais les ennemis, en levant le siège de Saverne, m'ont osté ce chagrin-là. »

Au milieu de tant de soucis et de travaux, ces rapports de ministre à général sont pour Condé une source de déboires. Jadis il eût rompu avec éclat, brisé tous les liens. Aujourd'hui rien ne le fait dévier de la voie qu'il s'est tracée. La confiance que le Roi lui témoigne pour les affaires de la guerre ne lui fait pas illusion; il sait que le moindre incident pourrait faire revivre les souvenirs du passé. La lutte, comment l'engager, aujourd'hui que Turenne n'est plus là (3) pour faire diversion, soutenir ou même commencer l'attaque? Seul aux prises avec le ministre, Condé se perdrait sans retour, ruinant du même coup l'avenir qu'il rêve pour son fils. Il n'abandonne pas ses idées, riposte parfois aux gourmades, mais il obéit toujours et dévore les affronts. En voici un qu'il ressentit plus vivement qu'aucun autre. Au commencement de l'année, Louvois avait prescrit de casser les capitaines dont les compagnies avaient été trouvées faibles ou qui ne s'étaient pas conformés à certaines prescriptions des nouveaux règlemens. Ne voulant pas congédier de bons officiers de guerre pour quelques peccadilles administratives et troubler en pleine campagne l'harmonie de son infanterie, Turenne se dispensa de faire cette exécution; il était trop bien en cour pour que Louvois osât insister. Mais lorsque M. le Prince prit le commandement, les mêmes ordres lui furent expédiés. Il défendit ses officiers contre des sévérités qu'il jugeait excessives (4), et « deux fois il a escrit pour que l'on voulust bien changer de résolution; on luy a envoyé un ordre très sec de tout casser, de sorte que toute une armée voit que, se tuant pour servir de son mieux, il n'est pourtant pas en estat de rien obtenir pour le moindre de ses officiers (5). »

(1) Louvois à M. le Prince, 14 septembre. A. C.
(2) M. le Prince à Louvois, 18 septembre à minuit. A. C. (*minute*).
(3) Comme à la fin de 1673.
(4) M. le Prince à Louvois, 3, 6, 13 octobre. A. C. (*minutes*).
(5) M. le Duc à Gourville, 15 octobre. A. C.

« Cependant la santé de M. le Prince diminue tous les jours. ce n'est plus que son esprit qui soutient son corps (1). » La campagne tirait à sa fin. Le moment d'entrer en quartiers d'hiver approchait. M. le Prince était autorisé à remettre provisoirement ses pouvoirs à son fils; c'était vague; Condé espérait mieux. Il demande des ordres plus précis, et Louvois lui répond avec une sorte de naïveté ironique : « Je ne vous ay point mandé qui commanderoit en Alsace, parce que je n'ay pas cru que Vostre Altesse ignorast que Sa Majesté en avoit donné le commandement à M. de Lorges aussy tost qu'Elle avoit sceu la mort de M. de Vaubrun (2). » Or, M. de Lorges était malade et son nom n'était pas sérieusement prononcé. Condé feint de ne pas comprendre et persiste à se montrer préoccupé de savoir qui « restera l'hiver en Alsace ». Le Roi finit par désigner MM. de Montclar et de La Motte pour commander le quartier d'hiver (3). Ce n'est pas sans amertume que Condé vit s'évanouir une espérance si longtemps nourrie; avoir son fils pour successeur, c'eût été le couronnement de sa carrière, la plus belle récompense de ses derniers services.

Constamment resserré, entravé par les chevau-légers français qui lui coupaient toute communication avec Strasbourg, soit par eau, soit par terre, le feld-maréchal avait mis près d'un mois à rassembler ses bateaux, à construire son pont, à fortifier sa tête de pont de Lauterbourg, à y faire entrer assez de vivres et de munitions pour assurer l'existence d'une petite garnison vouée à un sévère blocus.

Le 1er novembre, Condé savait que les troupes de l'Empereur étaient en train de traverser le Rhin, et, le 8, qu'elles avaient achevé de passer le fleuve. Le 11, les mouvemens de l'armée d'Alsace pour l'entrée en quartiers d'hiver étaient commencés.

« Empêcher Montecuccoli de rien entreprendre, l'obliger à repasser le Rhin et à chercher des quartiers d'hiver en Allemagne », tel était le but précis que Louvois indiquait à M. le Prince dans ses instructions du 25 août (4), en lui promettant des renforts pour l'exécution. Les renforts ne vinrent pas, du moins en temps utile; mais le but fut atteint, et le plan que le Roi avait tracé, exécuté de point en point.

Par ses mouvemens des premiers jours, par son attitude et la direction donnée à ses partis, par sa vigilance et l'ensemble de ses

(1) M. le Duc à Gourville, 15 octobre. A. C.
(2) Louvois à M. le Prince, 9 octobre. A. C.
(3) Le Roi à M. le Prince, 17 octobre. A. C.
(4) A. C.

mesures, secondé par l'énergie des gouverneurs de Haguenau et de Saverne, Condé a fait avorter les entreprises de Montecuccoli contre ces deux places, lui a fermé l'entrée de la Haute-Alsace, et finit par l'obliger à ramener bien loin par delà le Rhin ses troupes épuisées.

Et cependant il a conservé au Roi cette admirable armée du Rhin, — l'armée de Turenne, — qui lui avait été remise malmenée, dépourvue, avec des bataillons faibles, des escadrons démontés, des pièces sans attelages, et que ses successeurs vont trouver rétablie, reposée, recomplétée en hommes, en chevaux, en bouches à feu.

La campagne de 1675 est terminée, campagne surprenante entre toutes, où l'allure de trois capitaines, arrivés au bout de leur carrière, — les plus grands peut-être parmi les modernes qui n'ont pas exercé le pouvoir souverain, — présente d'étranges contrastes avec les habitudes de toute leur vie; où l'on voit le stratégiste le plus profond du siècle, passé maître en stratagèmes et ruses de guerre, d'abord aux prises avec le grave Turenne, qui, par l'audace, les coups inattendus, jette le trouble et la confusion dans le jeu de son adversaire, — puis fait échec et mat par la prudence, la justesse de calcul, la sagacité de Condé, sans que le fougueux général aux grandes hécatombes ait sacrifié la vie d'un de ses soldats.

Déjà Turenne repose à Saint-Denis dans son lit de marbre. Déjà Montecuccoli est rentré à Vienne et s'enferme dans la retraite, « ne voulant pas risquer contre la fortune éphémère d'un inconnu la gloire acquise en tenant tête au vizir Kuprugli, à M. le Prince, à Turenne ».

Et lorsque le dernier soldat de l'Empire eut quitté le sol de l'Alsace, — le sol de la France, — Condé remit au fourreau son épée, qui ne devait plus en sortir.

H. D'ORLÉANS.

INSTINCT DU CŒUR

PREMIÈRE PARTIE

I

Trois heures et demie venaient de sonner; la nuit commençait à tomber. Il faisait un de ces temps gris d'hiver par lesquels, sans raisons, on se sent porté à la tristesse.

Mlle Eulalie Martin n'était pas, elle, sans quelques raisons d'être portée à la tristesse.

Elle vit que des lumières commençaient à briller chez ses voisins, et, s'approchant de la fenêtre, regarda en l'air d'abord, puis vaguement, sans aucun but, dans la rue.

Les passans étaient rares; il faisait froid, et une petite bise âpre forçait les gens de se serrer plus étroitement dans leurs vêtemens

Mlle Martin tira sa vieille montre d'argent et se dit :

— Encore un jour passé à attendre : ce sera peut-être pour demain.

Elle poussa un soupir, ramena sur ses doigts ses mitaines de laine noire, et alla ouvrir une armoire.

Il restait un petit morceau de pain rassis. Elle le regarda, réfléchit, puis tourna la tête vers la cage où les deux oiseaux, le cou enfoncé dans leurs plumes gonflées, se pelotonnaient l'un contre l'autre.

Elle cassa un morceau du pain, le mit aux barreaux, et pensa :

— Je me ferai du café. Pour aujourd'hui cela ira ainsi.

Elle retourna à la fenêtre, — pour faire quelque chose, — et s'amusa à regarder une voiture de maître qui allait au pas.

Cette voiture s'arrêta, et un grand valet de pied qui suivait sur le trottoir entra dans une maison.

Il ressortit presque aussitôt et vint parler à la portière de droite.

Au même instant, le châssis de l'autre portière s'abaissa, et une tête de jeune fille se pencha en dehors comme pour chercher quelque chose.

Puis la tête rentra, et l'équipage reprit sa marche.

Mlle Martin avait suivi tout cela du regard. Elle admira le gros cocher majestueux dans ses fourrures, les beaux chevaux bais qui s'avançaient en piaffant, la voiture spacieuse, élégante, aux panneaux bien vernis portant un large écusson. Il y avait là les indices d'une vie somptueuse, d'une de ces existences dont vaguement, elle humble, avait entendu parler.

Tout avait disparu, et Mlle Martin quitta la fenêtre en disant :

— Oui, il y a au monde des gens heureux, riches. Qu'est-ce que cela a à faire avec moi?

Et pour cette fois, Mlle Martin eut tort, car quelques minutes ne s'étaient pas écoulées qu'on frappait à la porte de sa chambre, et qu'étant allée ouvrir, elle se trouva en face du grand valet de pied qui demanda :

— Mademoiselle Martin?

Sur sa réponse, il se retourna et dit :

— Mademoiselle, c'est ici!

Et la jeune fille dont Mlle Martin avait vu la tête à la portière s'avança d'un pas pressé, et, fixant sur elle de grands yeux candides, tout brillans du plus aimable regard, s'écria :

— Ah! mademoiselle, pardonnez-moi d'être si en retard, mais il y a longtemps que je vous cherche!

En parlant ainsi, elle avait jeté dans la chambre un coup d'œil rapide. Elle se tourna vers le domestique :

— Vous pouvez descendre, Jean : je n'ai plus besoin de vous.

Et Jean s'éloigna, non sans avoir fait à Mlle Martin un salut respectueux dont elle fut surprise.

Le cœur lui battait terriblement : elle ferma la porte, et offrit le seul fauteuil qu'elle eût, disant d'une voix presque tremblante d'émotion :

— Asseyez-vous, mademoiselle, vous êtes tout essoufflée.

— Oh! c'est que j'ai monté vite. J'avais si peur de vous manquer!

— Et puis, mes cinq étages...

— Bah! j'en monterais bien d'autres; mais j'ai été trop vite.

Tout cela d'un ton aisé, joyeux, toujours avec le même aimable regard.

— Vous ne vous doutez pas qui je suis, n'est-ce pas, mademoiselle?

— Non, — cependant...

— Voici, je suis Isaure, et je viens pour mon oncle Philippe.

Mlle Martin devint très rouge.

La jeune fille reprit :

— Si vous saviez, mon oncle regrette tellement...

Et à ces simples mots, la pauvre Mlle Martin sentit que maintenant elle pâlissait et se hâta de dire :

— C'est moi qui regrette, j'ai été bien indiscrète.

Au fond elle sentit que son cœur se serrait. Mais Mlle Isaure la regarda avec étonnement et l'interrompit.

— Je me suis mal expliquée, mademoiselle. Mon oncle regrette de ne pas pouvoir venir lui-même, mais il n'est pas à Paris, il est à sa garnison. Il a écrit, et voulu que ce soit moi qui vous apporte sa réponse, parce que, quand il n'est pas là, il dit que c'est à moi à le remplacer, que je suis son petit aide de camp!

Ici il y eut un redressement de tête et un air de fierté.

Mlle Martin ne put s'empêcher de sourire :

— Vous en êtes toute fière!

— C'est vrai, mademoiselle. Du reste, il ne faut pas que je me vante, Hesbécourt devait venir avec moi, mais...

— Qu'est-ce que c'est que M. Hesbécourt?

— C'est mon frère, mademoiselle. Il est chez les Pères, et comme c'était son jour de sortie, nous devions venir ensemble, mais il s'est fait « coller ».

— Vous dites?

— Il s'est fait « coller, » priver de sortie si vous aimez mieux. Grand-papa était très en colère. Voilà pourquoi je suis venue seule.

Elle avait ouvert un petit sac. Elle en tira une enveloppe, et la présenta, en ajoutant :

— Voici la lettre de mon oncle.

Mais la nuit était tout à fait tombée. Il fallut que Mlle Martin se levât, cherchât longtemps les allumettes et enfin allumât... hélas! une grossière chandelle.

Elle prit ensuite ses lunettes et s'assit près de la table.

Mlle Isaure regarda alors avec l'intérêt le plus vrai ce visage pâli par l'âge, encadré de bandeaux gris, ces yeux au regard découragé et doux, et ces joues creusées par la fatigue, les soucis, — et aussi quelque autre cause peut-être.

Mais à ce moment, Mlle Martin ayant ouvert l'enveloppe, deux ou trois billets de banque s'en échappèrent et glissèrent sur ses genoux, et Mlle Isaure, se levant sans bruit, s'en alla sur la pointe du pied regarder par la fenêtre.

Au bout d'un instant, n'entendant rien, elle tourna la tête.

Mlle Martin avait laissé tomber la lettre sur la table : les billets de banque étaient restés sur ses genoux, et elle pleurait à bas bruit dans son mouchoir dont elle se cachait le visage.

Tout à coup elle sentit qu'on lui prenait les mains, et, abaissant les yeux, vit, agenouillée devant elle, Mlle Isaure, qui avec le plus joli regard, tout humide, et de la voix la plus touchante, disait :

— Ah! mademoiselle... pourquoi avez-vous du chagrin? — Mon oncle n'a pas pu vous en faire, il est trop bon... Remettez-vous! Si vous saviez comme cela me fait de la peine de vous voir pleurer!

II

Le lendemain Mlle Martin écrivit à sa sœur, en province, la lettre suivante :

« Ma bonne Julie,

« Je viens de passer une bien triste semaine. Je n'avais rien voulu te dire, parce que cela n'aurait servi qu'à t'inquiéter et tu n'aurais rien pu faire. Tu te rappelles cette famille de Péruviens où je donnais des leçons depuis trois mois? Plusieurs fois je leur avais demandé ce qu'ils me devaient; ils remettaient toujours, et enfin ils sont partis, il y a six jours, sans me payer.

« Tu ne croiras jamais combien j'ai souffert. Dans quelques jours j'avais mon terme à payer, et j'avais compté sur cet argent. Et puis j'étais à bout de ressources, je n'avais plus rien! Jamais je ne me suis trouvée dans une aussi horrible situation. Que faire? Heureusement il m'est venu une véritable inspiration. Tu sais bien M. de Trêmes, le neveu de Mme de Briant, à qui j'avais donné des leçons autrefois à la campagne, après sa maladie, — tu sais ce grand jeune homme qui me faisait toujours faire de si beaux bouquets pour maman? Il m'avait dit dans le temps que je pouvais compter sur lui, mais on dit si souvent de ces sortes de choses! Enfin, j'ai pris mon courage à deux mains. Je lui ai écrit pour lui demander de me prêter cinquante francs : j'étais bien honteuse, je lui expliquais ma situation. Je pensais qu'avec de l'économie j'irais avec cela jusqu'à la fin du mois. Plusieurs jours s'étaient passés; pas de réponse: je commençais à désespérer. Enfin hier on frappe, et entre avec un domestique une jeune fille, une belle jeune fille, et de si grand air, et si bonne, et si simple, et s'excusant de venir tard. Elle apportait une lettre de son oncle : c'est la nièce de M. de Trêmes. Quand j'ai eu lu quatre lignes de cette lettre, je n'ai pas pu retenir mes larmes : c'était d'une bonté telle-

ment touchante! Et au lieu de cinquante francs, il m'en envoyait trois cents! J'ai refusé : cinquante francs c'était assez, cent francs c'était trop. Mais il n'y a pas eu moyen. Elle m'a bousculée, rudoyée : « Si mon oncle Philippe envoie trois cents francs, c'est qu'il vous faut trois cents francs. D'ailleurs je n'ai pas à chercher si loin. Ma consigne est de vous remettre trois cents francs, et je ne connais que ma consigne! — Ah! bien oui! mon oncle m'arrangerait bien si je faisais mal ses commissions! Vous vous expliquerez avec lui : moi je ne veux pas recevoir de reproches. » En disant cela, elle avait l'air d'un petit soldat, elle faisait les grands yeux et fronçait les sourcils. Bref, il a fallu que j'accepte. Ah! la charmante, la brave jeune fille! Le bon Dieu, vois-tu, met encore de temps en temps de ses anges sur la terre!

« Ce n'est pas tout : il faut que jeudi, après-demain, j'aille dîner chez son grand-père, le duc d'Avalon; je trouverai là toute la famille. Il paraît que M. de Trêmes a parlé de moi et qu'on m'attend. Ah! ma chère sœur, comme tout peut changer en un jour! Hier matin j'étais désespérée, hier au soir j'étais dans le ciel.

« Je n'ai rien d'autre à te dire; ma lettre est déjà bien longue. Embrasse pour moi Clotilde : travaille-t-elle toujours autant? Qu'elle se ménage!

« Adieu, ma bonne Julie; je t'embrasse.

« Ta sœur affectionnée,

« EULALIE MARTIN. »

Le jeudi 9 janvier, Mlle Martin, ayant enveloppé avec soin son meilleur bonnet dans un journal dont les quatre coins étaient retenus par des épingles, s'achemina à six heures et demie vers l'hôtel d'Avalon. Malgré tout, elle ne se sentait pas très à l'aise, et quand elle traversa la cour de ce vaste hôtel majestueux et sombre, elle trouva à tout ce qu'elle voyait un air de grandeur qui acheva de la décontenancer.

Un valet de chambre l'introduisit dans un petit salon où il demanda « si Mademoiselle voulait se débarrasser de ses affaires. »

Sur la réponse affirmative, il s'éloigna discrètement, et ne revint qu'au bout de quelques minutes. Il la précéda alors dans une galerie, ouvrit une porte, annonça « Mlle Martin », et s'effaça.

Mlle Martin se trouva dans un grand salon très élevé de plafond où, devant la cheminée, une dame âgée, aux cheveux blancs, assise dans un fauteuil, causait avec un vieillard de haute taille, aux cheveux gris coupés en brosse, au teint brun, portant

tout entière une longue barbe fleurie qui, jointe à son aspect robuste, lui donnait une physionomie de grand veneur ou de châtelain des temps anciens : il était debout, adossé à la cheminée.

Mlle Martin avait à peine fait trois pas que la vieille dame se leva, vint à elle la main tendue, l'accueillit par quelques mots de la meilleure grâce, et la présenta à son mari, le duc d'Avalon.

— C'est vraiment bien aimable à vous, mademoiselle, continua la duchesse, d'avoir accepté une invitation si courte, faite avec si peu de cérémonie. Moi (et elle eut un aimable sourire), je suis vieille et ne me dérange plus; mais ma belle-fille d'Hesbécourt serait allée vous inviter si Philippe, mon fils, n'avait pas recommandé de laisser Isaure le remplacer. A-t-elle bien fait sa commission au moins?

Mlle Martin assura que Mlle Isaure avait fait on ne peut mieux.

Elle pensa même à part soi qu'elle aimait autant avoir eu affaire à Mlle Isaure qu'à la grande dame qu'était probablement Mme d'Hesbécourt, mais jugea à propos de garder pour elle cette réflexion judicieuse.

On causa de choses et d'autres, et Mlle Martin se sentit tout de suite presque à l'aise.

Quelques instans après entra Mme d'Hesbécourt, une femme encore jeune, avec un beau visage sérieux et la même bonne grâce que le reste de la famille.

Puis Mlle Isaure vint renouveler connaissance, et enfin arrivèrent le jeune Hesbécourt qui, ce jour-là, ne s'était pas fait « coller », comme disait sa sœur, et, au dernier moment, deux invités, un monsieur et une dame, des amis intimes, et l'on passa dans la salle à manger.

— Nous vous recevons tout à fait sans complimens, avait dit le duc, comme nous recevons nos amis, puisque mon fils est votre ami.

Et Mlle Martin, encouragée par l'amabilité, l'absence d'étiquette, reconnut que ce dîner dont elle s'était, malgré tout, effrayée un peu, passait le plus agréablement du monde.

La conversation était tour à tour générale et particulière. La duchesse et surtout sa belle-fille veillaient à ce qu'elle ne languît jamais, et quand la fin du dîner arriva, Mlle Martin trouva qu'elle s'était vraiment amusée.

On passa au salon; il vint du monde, des jeunes filles, et, la musique aidant, elle s'aperçut tout à coup avec terreur qu'il était près de minuit.

La duchesse lui avait recommandé de la prévenir quand elle voudrait partir.

C'était le moment de s'exécuter. Aux premiers mots,

Mme d'Avalon l'interrompit : « Il faut que vous attendiez quelques minutes, — ce ne sera pas long, mais vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, il fait un temps épouvantable : il tombe de la neige fondue. »

Mlle Martin frémit à l'idée de l'averse qu'allait recevoir sa seule robe de soie, mais n'osa souffler mot. Il lui sembla donc que le ciel même s'ouvrait quand Mlle Isaure vint l'avertir qu'elle pouvait partir, que la voiture était attelée.

Au bout de la galerie, le duc, qui l'avait reconduite, lui dit :

— Maintenant, je vous remets dans les mains de mon petit-fils. C'est lui qui répond de vous.

— Certainement, répondit le jeune Hesbécourt avec un joyeux rire. J'accepte, grand-papa, sur ma tête!

La voiture était un coupé confortable, attelé d'un bon cheval. La route se fit très vite ; mais le cocher avait mal entendu le numéro, et la maison était depuis longtemps dépassée quand Mlle Martin s'en aperçut.

Son compagnon mit la tête à la portière et cria : « Denis! Denis! »

Mais Denis n'entendait pas. Il finit cependant par s'arrêter. Le jeune Hesbécourt lui répéta le numéro, et, à travers la pluie qui ruisselait, Mlle Martin entendit le cocher répondre quelque chose qui lui parut être :

« Oui, mon Prince! »

On était arrivé. Le jeune homme ouvrit la portière, descendit, aida Mlle Martin, tint d'une main le parapluie et de l'autre s'empara, malgré sa résistance, du journal qui renfermait son bonnet.

Malheureusement les épingles étaient mal mises, ou le papier, trop mûr, céda sous la pluie, et le meilleur bonnet de Mlle Martin, objet de la lutte, fit une descente assez malheureuse, en suivant une diagonale qui le porta à trois pas de là dans le ruisseau.

Mlle Martin poussa un cri d'angoisse; le prince d'Hesbécourt se précipita, et se couvrit de gloire, et quelque peu aussi de boue, en repêchant le bonnet du premier coup; et la porte s'étant ouverte sur ces entrefaites, Mlle Martin rentra enfin chez elle sans autre accident.

Le duc, dans la soirée, avait causé avec elle d'une manière intime et tout aimable. Comme elle essayait de placer des remerciemens, il l'avait interrompue pour lui demander quels étaient ces ennuis dont elle avait parlé dans sa lettre à son fils.

Elle donna quelques courtes explications, et il l'assura que le mal ne lui paraissait pas sans remède en ajoutant :

— J'ai comme un vague souvenir d'avoir déjà entendu le

nom de ces gens. Je verrai mes amis des Affaires étrangères et je ferai parler à la légation.

D'autre part, Mlle Isaure lui avait annoncé l'arrivée prochaine de son oncle Philippe qui allait, comme d'habitude, venir passer à Paris deux ou trois jours.

Un matin, en effet, on frappa plusieurs coups sonores à sa porte, et, en ouvrant, elle fut toute surprise de voir la bonne figure du marquis de Trêmes.

Il était en bourgeois.

Quand on dit bonne figure, cela signifie surtout qu'au moment où il vit Mlle Martin, Philippe de Trêmes eut une bonne figure; car, au demeurant, il était fort changé. Elle ne s'attendait pas, bien entendu, à retrouver le beau jeune homme de dix-huit ans, toujours empressé, joyeux, prêt à lui faire une, dix niches, et à les faire oublier ensuite tout d'un coup, par une de ces attentions délicates dont il semblait qu'il eût le secret. Mais rien même ne rappelait l'élégant officier de vingt-cinq ans, brillant, plein d'entrain.

Il avait maintenant trente et un à trente-deux ans; son visage s'était creusé, ses sourcils se fronçaient fréquemment et son regard avait pris une expression de fermeté, allant presque, parfois, à la dureté. Sa voix aussi n'était pas reconnaissable. L'accent en était devenu plus sonore, avec, par instant, quelque chose d'impatient.

Mlle Martin eut un mouvement de joie en le voyant :

— Ah! monsieur Philippe... monsieur de Trêmes.

— Eh! de grâce, — laissons là Trêmes, — gardez-moi mon nom de Philippe, vous ne sauriez croire quel plaisir cela me fait : cela me rajeunit. En attendant, je crois que nous pouvons nous embrasser, de vieux amis comme nous!

Puis quand il se fut assis :

— Maintenant, voulez-vous me faire un plaisir?

— Deux, mon cher monsieur Philippe, deux si vous voulez.

— Vous ne saviez pas dire si juste, c'était deux que je voulais vous demander, mais je n'osais pas.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est?

— Le premier, c'est de me laisser finir mon cigare : il était exquis, et un bon cigare, c'est si rare.

— Bien volontiers.

— Je l'ai laissé dehors.

Puis quand il eut repris ce cigare :

— Maintenant, le second plaisir?

— Ah! c'est bien hardi, mais vous faisiez autrefois de si bon café, si vous pouviez m'en donner une tasse?

Ceci était la flatterie la plus délicate que M. de Trêmes pût adresser à Mlle Martin. Elle n'avait qu'une prétention, bien innocente d'ailleurs, et d'ailleurs aussi très fondée: c'était d'être la première femme de France pour le café.

Elle rougit de plaisir, ouvrit l'armoire : la cafetière fut examinée.

— Si vous n'étiez pas trop pressé, vous en auriez de tout frais?

— Mais j'ai tout mon temps : c'est une visite d'ami que je suis venu vous faire. Je ne mets qu'une seule condition, c'est que vous me laisserez le moudre.

— Jamais!

— Mais cela m'amusera. Cela me rappellera le bon temps. Vous souvenez-vous, le jour où je suis venu souhaiter la fête de votre maman, c'est moi qui l'ai moulu et on l'a trouvé excellent. Et puis, croyez-vous qu'en Afrique, en expédition, cela ne me soit pas arrivé plus d'une fois? Ah! c'est si bon de se servir soi-même!

Quand le café fut fait, il se trouva qu'il était réellement très bon, et rien de plus pittoresque et de plus charmant, pour ceux qui aiment les scènes intimes, que le spectacle de Mlle Martin, en coiffure du matin, en vieux jupon de maison, en camisole, écoutant avec ravissement, tout en buvant de temps en temps une gorgée, les mille propos, toutes les histoires décousues que lui contait son ancien élève favori, qui, les jambes croisées, les yeux demi-clos, avec une expression de béatitude, tirait de lentes bouffées de fumée en savourant ce café exceptionnel.

— Ainsi, mademoiselle, Isaure vous a plu?

— Infiniment, c'est une aimable et bonne nature.

— Oui, c'est un bon petit enfant ; pour mon compte, je l'aime aussi infiniment; et puis ce pauvre Louis me l'a tant recommandée! même encore le jour de sa mort.

— C'était sa préférée?

— Non, mais celle qui le préoccupait le plus : un garçon se tire toujours d'affaire, tandis qu'une fille...

— C'est bien vrai. Du reste, son frère me plaît beaucoup aussi; d'ailleurs tout le monde me plaît, dans votre famille.

— Oui; je vous remercie pour eux. Nous sommes tous, si j'ose m'y ranger, d'assez braves gens. Et ma tante, y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vue?

— Ah! des années.

— Vous la trouveriez bien vieillie, bien cassée.

— Vous étiez son favori autrefois.

— Je n'en sais rien : elle aimait beaucoup mon frère.

— Pas autant que vous, quand vous ne faisiez pas de rognons sautés avec son corton de 18...

— De 1846.

— Vous vous en souvenez?

— Si je m'en souviens! La joue m'en cuit encore : quel soufflet! Il est vrai que je le méritais bien. C'est égal, c'était le bon temps : je voudrais bien y être encore.

— Accepteriez-vous d'y revenir et de repasser par où vous avez passé?

— Oh! non... non, ma foi!

Et M. de Trêmes fit une grimace significative, et devint songeur.

— Que serait-ce si vous aviez eu tous les déboires!...

— Que vous avez eus, pauvre Mlle Martin. C'est vrai, les miens ne doivent être que jeux d'enfans au prix des vôtres. Que voulez-vous? Dans la vie chacun se paraît toujours à soi-même l'être le plus malheureux du monde, et je n'échappe pas à la règle commune. Maintenant, parlons de choses sérieuses. Mon père m'a dit que vous aviez à lui donner des renseignemens dont il a besoin pour suivre une affaire qui vous intéresse.

Les renseignemens fournis, ils se remirent à causer un peu à bâtons rompus.

— Vous devriez, dit M. de Trêmes, aller passer quelques jours chez ma tante; elle serait tout heureuse de vous voir.

— Oh! je craindrais de la déranger.

— En aucune façon. L'hiver, elle n'a personne, et votre société lui fera plaisir. Est-ce entendu?

— Je vous assure que je n'oserai pas.

— J'oserai donc pour vous. Je vais lui écrire.

— Mais dites-lui bien...

— Je prends tout sur moi. Maintenant ma mère m'a chargé de vous demander si vous étiez libre dimanche prochain.

Mlle Martin ne put s'empêcher de rire d'un rire qui n'avait rien d'extraordinairement gai.

— Parmi les nombreuses invitations dont on m'accable, je ne crois pas en avoir pour dimanche.

— Alors, c'est entendu, à l'hôtel, à sept heures. C'est tout à fait entre nous.

— Soyez tranquille, ma toilette sera en conséquence.

Et elle rit de nouveau. M. de Trêmes la regarda et se mit à rire à son tour.

— Vous avez toujours une façon de prendre et de dire les choses!...

— Vous connaissez la citation : « Fit-il pas mieux que de se plaindre? »

— Très juste, mademoiselle. Sur ce, je vous remercie de votre délicieux café, j'en ferai enrager ma mère, qui fera honte à Lambert. Quelle belle vue vous avez de votre fenêtre!

— Sur les toits?

— Oui, ma foi, sur les toits. Vous ne croiriez pas qu'un de mes rêves a toujours été à Paris d'habiter une mansarde? Du reste à l'hôtel, ma chambre est tout en haut. Quand de la rue je vois une petite fenêtre sous les toits, entourée de plantes grimpantes, je me dis que là on doit passer des heures délicieuses : d'abord on doit y être parfaitement tranquille, on doit y jouir d'une paix inaltérable. Puis je ne connais rien de charmant comme les échappées de vue sur les toits. C'est tout un monde à part où l'on ne retrouve rien de celui des autres étages. L'horizon y est immense; on y jouit à son aise de cette poésie qu'a l'étendue. Qu'est-ce qui nous plaît dans les pays accidentés, et qui fait que les gens risquent de se rompre le cou pour se percher sur une montagne plus ou moins haute? La jouissance de l'espace devant soi : je ne parle pas du plaisir absurde que trouve la foule des touristes, et que constatent les journaux, à s'imposer d'abominables fatigues pour pouvoir dire ensuite qu'on a été ici ou là. C'est une jouissance de naïf ou de dupe, dont le besoin est soigneusement entretenu par les ouvrages mensongers qu'on appelle des guides et les fripons qu'on appelle des hôteliers. Connaissez-vous un animal plus sot et plus capable de vous gâter un beau paysage qu'un touriste?

— Et cependant vous aimez à voyager.

— Oui, mademoiselle, mais dans les pays peu fréquentés; je ne connais pas de sensation plus désagréable, de chute d'imagination plus décevante que celle que vous cause, dans un endroit pittoresque, la présence d'un philistin récitant tout haut, devant trois ou quatre créatures de son espèce, des phrases de guide ou des alinéas de journal illustré.

Mlle Martin ne put s'empêcher de sourire :

— Je pense comme vous. J'ai, étant jeune, voyagé avec des familles. Je n'ai jamais eu de plaisir, je n'ai jamais dignement apprécié les beautés de la nature que dans les quelques instans de solitude que je pouvais trouver parfois. Je ne suis pas, comme vous, sorti de France; mais en France on trouve beaucoup de beaux endroits, de sites dignes d'être visités... Tenez, le Mont Saint-Michel par exemple; quoi de plus beau, et qui vous reporte plus dans le passé?

— Oui, si l'on n'était pas obligé de subir le voisinage, presque le contact, de ces bandes de touristes, de ces odieuses familles venues on ne sait d'où, dans la compagnie desquelles il faut visiter

l'abbaye, et qu'on voit ensuite se répandre dans les rues d'alentour pour dévorer des omelettes.

Mlle Martin eut un nouveau sourire.

— Que voulez-vous, mademoiselle! Je tiens qu'un philistin est comme les harpies : il gâte tout ce qu'il touche. Encore s'il savait se taire! Mais il faut qu'il parle ; il faut qu'il manifeste, devant ses semblables, qu'il voit telle ou telle chose, qu'il ressent telle ou telle sotte impression! Il y a des endroits où l'on donne aux voyageurs une lanterne ou un costume spécial : pourquoi n'obligerait-on pas de pareils êtres à porter un bâillon? Là-dessus je vous quitte, car je sens ma bile s'échauffer. Comme j'excuse le pauvre lord Byron qui, par horreur de l'affectation, était arrivé à feindre de ne pas admirer la nature, et comme je le comprends lorsqu'il disait : « Je hais tous les jargons, celui de l'amour de la nature autant que les autres! » C'est surtout en Suisse, le lieu d'excursion le plus banal aujourd'hui, que j'ai éprouvé ce dégoût, et je crois me rappeler que c'est son séjour en Suisse qui avait amené lord Byron à cette manière de penser.

— Vous n'aimez donc pas la Suisse, monsieur Philippe? Est-il possible!

— Ce n'est pas tant la Suisse que je n'aime pas que ceux qu'on y rencontre... Mais je m'arrête ; ceci nous entraînerait trop loin, et nous le remettrons à dimanche.

Il se leva et prit congé.

Il était arrivé au palier du second étage quand il entendit le bruit d'un pas léger, le froissement d'une robe de soie, et une jeune femme très élégante, fort jolie, ayant l'air d'une étrangère, parvint à ce palier en même temps que lui.

M. de Trêmes s'effaça, et il portait la main à son chapeau, quand le regard de la jeune femme croisa le sien, et ce regard était si parfaitement impertinent, arrogant et froid, qu'il laissa son bras retomber, et, sans s'arrêter davantage, reprit sa marche pour continuer de descendre.

L'étrangère fut elle-même forcée de se ranger un peu en passant, ce qui lui déplut, car après avoir monté trois marches elle se retourna et lança à M. de Trêmes un regard irrité, en murmurant :

— *How polite he is!*

A son tour, celui-ci se retourna, fit le plus aimable sourire, et fort distinctement, quoique à demi-voix, répondit :

— *How lady-like she is!*

La jeune femme s'arrêta : le sens de la phrase avait porté. Elle rougit de colère, fit un mouvement ; de nouveau leurs regards se croisèrent. Celui de M. de Trêmes exprimait le ravissement, celui de l'étrangère était tout à fait furibond.

Elle détourna les yeux et reprit sa montée de ce pas précipité qui annonce, chez certaines femmes, l'indignation, et est d'ordinaire le prélude de ce qu'elles appellent « un acte d'énergie ».

M. de Trêmes acheva de descendre, mais à la porte il s'aperçut qu'il tombait une petite pluie fine désagréable.

Il attendit et s'amusa à regarder un assez bon landau de louage qui stationnait devant la maison, et où étaient assis un monsieur et une dame d'aspect étranger.

Le mari avait le teint bronzé, les cheveux longs, et portait une barbe épaisse, mais avec la lèvre supérieure rasée.

Sa femme, le teint légèrement bruni aussi, était coiffée avec les cheveux bouclés couvrant le haut du front. Elle avait le nez aquilin, les yeux noirs, vifs et impérieux et les traits fins; détail particulier, les oreilles très écartées de la tête.

Ils regardèrent eux-mêmes M. de Trêmes, et échangèrent quelques mots.

Sept à huit minutes se passèrent : loin de cesser, la pluie devenait plus forte.

M. de Trêmes se décida à remonter pour demander un parapluie à Mlle Martin. Il allait frapper à sa porte quand il entendit un bruit de conversation : une phrase prononcée avec un fort accent étranger attira son attention.

— Je ne puis vraiment, disait la personne qui parlait, vous donner pour cela plus de cinquante francs par mois.

— Mais, répondait la voix timide de Mlle Martin, je vous assure, mademoiselle, que soixante francs ne sont pas un prix élevé : cela fait deux francs par jour, et il faut que je perde tout le temps pour aller et revenir, c'est-à-dire la matinée.

— Voyez, répondit la voix étrangère d'un ton décidé : c'est à prendre si cela vous convient.

Ici, il y eut le bruit d'un siège qu'on repousse en se levant.

M. de Trêmes frappa à la porte deux coups rapides, et entra avant qu'on lui eût crié de le faire.

La jeune femme qu'il avait croisée dans l'escalier se tenait, l'air impatient, devant Mlle Martin, qui, toute décontenancée, paraissait ne plus savoir que dire.

M. de Trêmes fit trois pas vers celle-ci, et lui tendant la main :

— Chère mademoiselle Martin, je suis le dernier des hommes ! J'ai oublié une commission très pressée dont m'avait chargé pour vous mon ami lord C*** !

Ici un nom très connu.

— Une de ses nièces, lady Viviane H***, va venir à Paris, et il vous prie de lui réserver toutes vos matinées pour plusieurs mois...

— Pardon! dit la jeune étrangère d'un ton tranchant, mais je suis en marché avec Mademoiselle pour cela.

— Oh! dit M. de Trêmes, pardon! — Puis, se tournant vers Mlle Martin :

— Voulez-vous me présenter?

Et la pauvre Mlle Martin, dont le visage passait par toutes les impressions, présenta : « Le marquis de Trêmes, un de mes plus anciens élèves... »

— Et de mes meilleurs amis, ajouta M. de Trêmes d'un ton aimable et respectueux.

Et se tournant vers l'étrangère :

— Puis-je savoir?

— Miss Webster C. Thompson!

— Ah!....

Et la figure de M. de Trêmes, qui avait pris un air gracieux et courtois, eut, pour un instant, quelque chose d'étonné, comme l'expression fugitive d'un sentiment malaisé à définir, mais qui ne semblait rien avoir de particulièrement agréable.

Du reste, ce ne fut qu'une nuance, et il s'inclina avec la politesse désirable... Mais son visage ne reprit pas cet air d'empressement qu'il avait auparavant.

Miss Thompson s'en aperçut-elle? Elle ajouta avec dignité :

— Mon père est le sénateur Thompson, de l'Illinois.

M. de Trêmes répondit :

— Je suis très charmé, en vérité.

Encore un coup, la vérité est qu'il ne parut nullement charmé.

— Vous étiez en pourparlers, dit-il; mais aviez-vous conclu?...

— Mademoiselle m'avait dit son prix, et j'allais accepter. (Ceci était un signalé mensonge.)

— Pardon! distinguons bien: vous alliez accepter, mais vous n'aviez pas accepté.

— Oh! mon Dieu, c'était la même chose.

— Non pas. — Il n'y avait donc rien de fait, et c'est mon droit d'en profiter. D'ailleurs il y a moyen de tout arranger. Je pourrais faire valoir mon privilège d'ami, mais je vous veux donner *fair play*. Convenons que celui des deux qui fera la meilleure offre l'emportera. J'espère que c'est vous faire la partie belle : je place la question sur le terrain de l'argent uniquement.

Miss Thompson fronça les sourcils et fixa sur M. de Trêmes son regard perçant : mais celui-ci demeura imperturbable. Évidemment il n'avait eu aucune mauvaise intention.

— Combien c'est provoquant! dit-elle... Cependant, il me semble qu'ayant affaire à une dame...

M. de Trêmes ne sourcilla pas.

— S'il s'agissait de moi, miss Thompson, je quitterais la partie, mais il s'agit de lord C***.

Malgré tout, miss Thompson sentit ses traits se détendre, ce nom de lord C*** faisait un merveilleux effet : elle savait, à n'en pas douter, qu'il existe des lords ; pour son compte, jusqu'à ce jour elle n'en avait jamais vu ; cependant elle ne révoquait pas leur existence en doute, et il ne lui déplaisait pas d'entrer en compétition avec la nièce de l'un d'eux et de songer qu'elle en pourrait écrire à quelques amies de Chicago.

— Mademoiselle Martin, dit M. de Trêmes d'un ton décisif, lord C*** rougirait de discuter votre prix. Il m'a dit que vos conditions seraient les siennes. Maintenant, j'estime que vous ne pouvez lui demander plus de cent cinquante francs par mois. Qu'en pensez-vous ?

Mlle Martin croyait rêver.

— Pour la matinée, monsieur Philippe ?

— Sans doute, mademoiselle, sans doute. Demandez davantage si vous le jugez bon, d'ailleurs.

Et il la regarda avec candeur. Puis se tournant à miss Thompson :

— Je crois que vous pouvez vous désister honorablement.

Mais miss Thompson ne l'entendait pas ainsi.

Son père avait une fortune considérable, et au fond il lui importait fort peu, à elle, que le *Governor* dépensât cent dollars ou douze seulement pour ses leçons de français.

Elle avait marchandé parce que, parmi les Américains, nation commerçante, il y a des gens d'esprit pratique qui ont l'habitude de marchander jusqu'au plus bas prix, — quand leur vanité n'est pas en jeu. Par exemple, telle « belle » Américaine qui paiera sans hésiter 250 dollars une robe assez simple si elle sait que cela sera répété, et qui, à un médecin présentant une note de dix dollars, en remettra vingt en se récriant sur le bon marché, parce qu'elle sait que cela la grandira dans l'opinion de ce médecin, et que probablement il aura le tact, l'esprit de le dire à des relations américaines communes, rognera les maigres gages d'une servante si elle s'aperçoit que celle-ci meurt de faim, et n'a pas chance de se replacer tout de suite si elle la renvoie : quitte à arranger cela, au point de vue de la charité chrétienne, en s'inscrivant pour une forte somme sur la liste qu'un clergyman compatriote colportera de maison en maison, que même il publiera peut-être dans le journal.

En outre, en ce moment, il semble que toute une combinaison se présenta à son esprit. Mlle Martin paraissait être dans une sorte d'intimité avec le marquis de Trêmes, homme à belles relations, bien de sa personne... Avec un peu d'adresse, qui sait s'il

n'y avait pas là une très petite porte, mais enfin une porte d'entrée dans ce monde des « vieilles familles » qui est le plus vif objet des ardentes aspirations de bien des Américains?

En un instant sa résolution fut prise : l'air impérieux ou irrité disparut comme par enchantement ; elle eut le plus charmant sourire, l'air d'amabilité ingénue le plus candide, et, s'approchant de Mlle Martin, lui dit avec une rondeur pleine de bonhomie :

— Voyons, chère mademoiselle Martin, comme femme, prenez un peu mon parti. Mon père sera trop heureux de vous offrir dix dollars de plus que lord C***. Que ce soit une affaire entendue!

Puis se tournant vers M. de Trêmes :

— « Monsieur le marquis », j'espère que vous ne m'en voudrez pas : il faudra nous le prouver. Nous sommes hôtel Bristol, jusqu'à installation, et tous les mardis à cinq heures nos amis viennent prendre du thé avec nous.

Il y eut encore quelques phrases de politesse d'échangées : M. de Trêmes promit une visite, et miss Webster C. Thompson partit.

Inutile de dire que Mr. Webster C. Thompson s'inquiéta fort peu des quarante dollars qu'il aurait à payer, mais fit en revanche une grimace d'énorme satisfaction en apprenant qu'un marquis authentique allait lui venir faire visite, et ne tarit pas en éloges, prononcés avec un accent agréable du nez, sur la *smartness* de sa fille.

Pendant ce temps M. de Trêmes écoutait avec le plus grand sang-froid les exclamations de joie variées de Mlle Martin, et se déclarait, entre temps, fort embarrassé de faire accepter à lord C*** l'insuccès de sa mission.

Il fallut enfin se quitter, et en descendant, définitivement cette fois, l'escalier, M. de Trêmes fit le monologue suivant, dont tout esprit non prévenu acceptera les conclusions :

— Il est certain que je jouais gros jeu, et que si cette aimable Américaine n'avait pas tenu bon quand même, c'est quelques centaines de francs qui seraient sortis de ma poche pendant plusieurs mois, car jamais la digne Mlle Martin n'eût su la vérité. Mais enfin j'ai réussi, et ma mère, qui prétend toujours que je ne suis pas assez politique dans la vie, serait mal venue cette fois à me contester un talent de diplomate.

III

Le soir même, avant de s'endormir, il pensa :

— Miss Thompson est très jolie : quels beaux cheveux! quel teint! Cependant je n'irai certainement pas.

Le lendemain il ajouta :

— Et quels beaux yeux ! avec quelque chose de candide, presque enfantin dans le regard.

Il écrivit à Mme de Briant au sujet de Mlle Martin, et au moment de mettre la date, dit :

— 14 janvier !... 15, 16, 17, 18, et mardi 19 ! hum !

Le dimanche matin, 17, il reçut la réponse de sa tante, qui se faisait un plaisir d'attendre l'ancienne institutrice de son fils.

Comme Mlle Martin dînait à l'hôtel d'Avalon ce jour-là, il se dit qu'il pouvait attendre jusqu'au soir pour lui en faire part. Puis il changea d'avis, et sans trop savoir pourquoi s'en fut chez elle.

Là il apprit, dans le courant de la conversation, que Mlle Martin était reçue dans la famille Thompson avec tous les égards possibles.

Bien entendu, c'était à qui, lorsque l'occasion s'en présentait, lui parlerait du « marquis », de sa mère la duchesse, et de son petit-neveu le prince d'Hesbécourt.

— *How lovely!* — si jeune et déjà prince ! — Et un si aimable jeune homme ! Ainsi il l'avait reconduite, — il avait lui-même ramassé son bonnet ? — *How lovely!...*

A ce dernier trait, Mrs Webster C. Thompson, fille d'un marchand de bestiaux, la première « raison sociale » de Chicago, était près de pleurer de tendresse, et ajoutait :

— Le cher petit prince !...

Mlle Martin vint le soir dîner à l'hôtel.

La présence de M. de Trêmes aidant, elle se sentit plus à l'aise encore que la première fois. Elle fit la connaissance de lord C***, qui vint à la fin de la soirée.

M. de Trêmes causa un instant tout bas avec le diplomate anglais avant de le lui présenter.

On jouait aux cartes, à un de ces jeux collectifs où tout le monde prend part, et lord C*** arriva juste au moment où Mlle Isaure, qui avait joué en dépit du bon sens, se levait pour quitter la table.

— Quoi ! dit-il avec surprise, vous quittez la partie, vous, mademoiselle Isaure, la plus belle joueuse que je connaisse !

Mlle Isaure se retourna juste à temps pour lui faire une révérence d'appartement, et répondit, en levant les yeux vers le lustre :

— Que pouvons-nous vous dire, mylord ? Le ciel s'est déclaré contre nous et n'a pas béni nos entreprises : nous avons perdu toute notre « braise » !

Mlle Martin devint rêveuse, et médita profondément aux

acceptions inconnues de ce mot, mais n'osa rien témoigner.

Mlle Martin était comme miss Thompson. Elle savait qu'il existe des lords, mais n'en avait, pour son compte, jamais vu. Elle se les représentait comme des êtres extraordinaires, figés dans la morgue aristocratique, et dont les moindres paroles devaient être scandées par la dignité de pair d'Angleterre.

Elle fut tout étonnée de trouver en lord C*** un homme aimable, plein de naturel et de simplicité, parlant un français excellent, et qui lui exprima de la meilleure grâce ses regrets de n'avoir pu assurer son temps à sa nièce, lady Viviane.

Le lendemain, lundi, Mlle Martin constata que miss Thompson l'attendait avec une impatience extrême. Il fallut lui faire deux récits successifs de sa soirée à l'hôtel d'Avalon, de sa présentation à lord C***, etc., etc.

Le sénateur Thompson, étant arrivé sur ces entrefaites, faisait sauter les breloques de sa chaîne et résonner l'argent de ses poches, cependant qu'il écoutait le récit de ces somptuosités en conservant un extérieur digne, et demeurait, suivant l'expression américaine, « aussi froid qu'un concombre ».

Le mardi 19, le salon de Mr. Webster C. Thompson était, vers quatre heures et demie, exceptionnellement plein. Une partie de la colonie américaine de Paris y figurait, et l'on allait servir le thé quand le domestique annonça, non sans quelque emphase :

« M. le marquis de Trêmes ! »

Au moment où M. de Trêmes entra, miss Thompson renversée dans un rocking-chair qui permettait de voir, dépassant le bas de sa robe, d'ailleurs assez courte, deux fines chevilles et deux pieds fort petits, minces et cambrés, chaussés de souliers découverts en cuir mordoré, était en train de se laisser baiser la main d'un air détaché, majestueux et indifférent, par un monsieur à grande barbe, de quarante à quarante-cinq ans, qui accomplissait ce cérémonial avec toutes les apparences du plus profond respect. Pour dire toute la vérité, miss Thompson semblait se prêter à ce baise-main avec l'ennui d'une personne lasse et fatiguée de ce genre d'hommages, et qui se rend compte de l'extrême faveur qu'elle fait à quelqu'un en le lui permettant encore. Était-ce mauvaise nature ? Non : simple erreur de jugement, ou plutôt manque de jugement. Miss Thompson savait que les grandes dames d'autrefois se faisaient baiser la main : elle voulait faire comme elles, et ne se rendait pas compte de toute la distance qui sépare une véritable grande dame, grande dame de naissance, fille, petite-fille et arrière-petite-fille d'autres grandes dames, de la fille d'un marchand de bœufs de Chicago, fût-il vingt fois millionnaire. Comme quelques-uns de ses compatriotes, fort ignorante

des traditions, elle croyait que la fortune rapproche toutes les distances, — ce qui est au surplus une erreur où tombent chaque jour bien d'autres gens encore que des Américains.

En voyant M. de Trêmes, ses yeux brillèrent de plaisir : elle lui fit le plus charmant sourire et lui tendit la main, d'ailleurs sans se déranger.

M. de Trêmes s'avança jusqu'à trois pas d'elle, puis, voyant qu'elle restait imperturbablement dans son rocking-chair, il fit un très léger salut, n'aperçut même pas la main qu'on lui tendait, et tournant à droite, s'en fut à la recherche de la maîtresse ou du maître de la maison.

Miss Thompson fut surprise au delà de ce qui se peut dire, et il lui fallut un certain temps pour arriver à se convaincre qu'il était possible qu'il existât un homme qui ne fût pas trop heureux de serrer ou de baiser la main d'une personne faite comme elle; cependant, la chose était certaine, et il lui fut force de l'admettre.

Elle se dit qu'il y avait là un phénomène dont la cause lui échappait, car, la raison d'une conduite aussi extraordinaire, il lui était impossible de la deviner, et elle ne l'essaya même pas.

Pendant ce temps, M. de Trêmes avait reconnu, au milieu de quelques personnes, le monsieur à moustaches rasées qu'il avait vu à la porte de Mlle Martin et s'était nommé à lui. Il y eut échange de poignées de main ; puis vint la question toute naturelle :

— Avez-vous vu miss Thompson?

— Certainement, je l'ai saluée de loin.

— Oh! mais venez, je vais vous conduire à elle.

— Non pas, Mr. Thompson. Miss Thompson est tout à son rocking-chair, et je ne saurais songer à lui imposer l'ennui de le quitter pour me recevoir.

— Si ce n'est que cela, répondit avec un gros rire Mr. Webster C. Thompson, sénateur de l'Illinois, soyez bien tranquille, elle ne le quittera pas pour vous.

— Je suis très persuadé du contraire, répondit M. de Trêmes en s'inclinant de l'air le plus poli. Miss Thompson connaît trop les manières d'une lady pour cela, et je me reprocherais de la déranger.

Puis d'un ton net, et qui coupait court :

— J'espère que Mrs Thompson n'est pas souffrante?

— Non, grâce à Dieu; mais la femme de notre ministre à Paris, Mrs Dixon, qui est sa plus intime amie, il faut que vous le sachiez, est venue tout à l'heure la chercher. Mrs Thompson n'a pas pu refuser. D'ailleurs elle sera ici dans un instant.

M. de Trêmes murmura quelque chose comme : « Je serai charmé », et s'éloigna en saluant.

Il s'arrêta à regarder deux ou trois photographies, puis se

dirigea vers la porte, et il allait l'atteindre quand il s'entendit appeler par une voix du timbre le plus agréable, et, s'étant retourné, vit miss Thompson qui s'avançait vers lui avec une démarche tout aérienne.

— Quel méchant homme vous faites, « monsieur le marquis »! En vérité êtes-vous si pressé qu'il vous faille déjà partir?

— Mais, miss Thompson, pour une première visite...

— Par exemple! vous ne m'avez même pas dit bonjour!

— Pardonnez-moi, mais vous étiez si enfoncée dans votre rocking-chair que vous ne l'avez pas entendu.

A cet égard, miss Thompson savait à quoi s'en tenir. Il y avait juste une minute que le *Governor* lui avait parlé à l'oreille.

— Cela ne peut pas se passer ainsi. Il faut au moins que vous veniez causer avec moi quelques instans.

Miss Thompson avait de beaux yeux, un son de voix caressant, la plus élégante tournure. M. de Trêmes céda tout naturellement. Miss Thompson s'assit sur une causeuse, dans une attitude gracieuse, lui fit place près d'elle, et la conversation s'engagea, conversation ordinaire, sans rien qui la distinguât de celles qu'on entend tous les jours dans le monde.

Tout en causant, M. de Trêmes examinait à la dérobée sa fort jolie interlocutrice.

Miss Thompson était tout à son avantage. Elle avait une toilette très fraîche, était on ne peut mieux coiffée : la couleur un peu foncée de sa robe faisait ressortir la blancheur parfaite de ses poignets et de ses mains, et cette robe, on le sait, ne poussait pas le manque de tact jusqu'à ne pas laisser voir plus de la moitié de ses pieds qui, il a été dit, étaient d'une forme charmante et on ne peut plus galamment chaussés.

— Voici certainement une bien séduisante personne! pensait M. de Trêmes.

Et il admirait ces grands yeux, d'un bleu assombri en ce moment, voilés par de très longs cils châtains, où brillait un regard ingénu, presque d'un enfant, et qui savaient, par momens, prendre une expression d'intérêt sérieux et de candeur étonnée tout à fait flatteuse pour celui qui la faisait naître.

Toutes les élégances de femme, il y était habitué, et elles ne produisaient pas grand effet sur lui; mais cette expression attentive et d'intérêt était quelque chose de presque nouveau, et il n'y était pas indifférent.

Assurément il n'est rien d'aussi séduisant, d'une éloquence aussi irrésistible que le regard aimable de deux beaux yeux. C'est comme une caresse invisible et cependant réelle dont le charme est tout-puissant.

Une seule chose en peut amoindrir l'effet : le soupçon qu'elle est le résultat d'un pur jeu de comédie, le produit d'un mouvement voulu et mécanique des paupières.

En général, aucun homme de quelque expérience n'ignore qu'une pareille manœuvre est possible, et bien plus, qu'elle est fréquemment employée; mais, en général aussi, il lui plaît de considérer le cas où il se trouve comme tout à fait exceptionnel.

D'où vient cette erreur?

De la vanité de celui contre qui la manœuvre est dirigée? Fort souvent. Mais M. de Trêmes n'avait aucune vanité.

La cause de son erreur, si c'en était une, mille fois plus dangereuse en pareille rencontre, et grosse de conséquences, était la conviction où nous sommes toujours qu'une aussi gracieuse, aussi charmante créature que celle à qui nous avons affaire ne peut tromper; qu'un regard aussi pur, un front aussi candide, ne sauraient mentir.

Et si tout ne dépend souvent que d'une certaine finesse de traits, de la grandeur des yeux, de leur couleur, de la façon dont les paupières les savent voiler à propos, une pâleur, naturelle ou provoquée, une respiration adroitement précipitée sont aussi de très grand effet.

M. de Trêmes causa avec miss Thompson, juste un quart d'heure.

Quand il la quitta, il prit fort à propos l'air de cérémonie, et rien de ce qu'il pensait ne se put deviner.

Il est certain, cependant, que ce même mardi, le soir, miss Lilian Thompson, écrivant à Washington à son amie de cœur, miss Nelly Brown, crut pouvoir faire à une victoire certaine « sur un de ces aristocrates du vieux continent » quelques allusions détournées et pourtant assez claires pour transporter de rage pure le cœur affectueux et dévoué de miss Brown.

Deux ou trois beaux qui formaient la cour intime de cette aimable personne en furent traités avec mépris pendant plusieurs jours. Mrs Williams R. Brown, mère de miss Nelly, eut, à la suite de cette lettre, avec son mari Mr. Brown, quelques explications assez orageuses; et celui-ci fut entendu disant à un ami : « Ma foi, je n'ai jamais vu Mrs Brown d'une humeur aussi terriblement mauvaise depuis le fameux bal donné en l'honneur de ces deux lords, vous savez, et où l'on avait oublié de l'inviter. »

M. de Trêmes, en quittant l'hôtel Bristol, ne rentra pas dîner dans sa famille, mais s'en fut tout simplement au cercle.

Il mangea vite, se fit servir du café dans un coin, et, ayant allumé un cigare, se plongea dans la béatitude de méditations solitaires au sein d'un nuage de fumée.

Faute d'avoir mieux à faire, il repassa les incidens de ses courtes relations avec miss Thompson.

Tout d'abord, il se trouvait en face de deux faits qui lui déplaisaient : la rencontre dans l'escalier et le marchandage de Mlle Martin.

C'étaient de désagréables souvenirs, et il prit le parti que bien des gens prennent en pareil cas : celui de ne pas s'en occuper, de les masquer, dirait-on en termes de guerre, quitte à les reprendre plus tard pour les analyser à loisir.

Ce traité conclu avec lui-même, il arriva à la visite qu'il venait de faire. Mais ici encore un petit incident désagréable : la façon leste dont miss Thompson lui avait, à vingt-trois ans, tendu la main sans se déranger.

Il envoya ce souvenir rejoindre les deux autres, et revit en imagination la toilette de miss Thompson et sa personne. On ne pouvait lui contester d'être mise avec un goût sobre, parfait, pas plus que d'être une fort jolie jeune fille, intelligente, spirituelle même, brillante en un mot.

Ici M. de Trêmes ouvrit une parenthèse, et la consacra à une description minutieuse des pieds de miss Thompson.

Ce qu'ils avaient à faire et pourquoi ils intervenaient au milieu de pensées vraiment plus importantes, il est inutile de le chercher, parce que probablement les recherches ne donneraient aucun résultat.

Ce qui est certain c'est qu'il n'avait jamais vu de pieds d'une aussi jolie forme, aussi pure, aussi élégante. C'étaient des pieds tout modernes, et mieux faits que les pieds espagnols, qui sont un peu courts. L'antiquité n'avait rien à leur comparer, par ce motif que les anciens n'attachaient aucune importance à la petitesse des pieds, et avaient probablement raison. Il est peu probable que le canon de Lysippe en ait eu souci. Les peintres de la Renaissance faisaient de même, Raphaël en tête.

Pour en revenir à M. de Trêmes, il ferma les yeux à demi, et, à travers un nuage de fumée, il vit, sortant d'une ruche de dentelle noire, et suivant avec insouciance, avec indolence, le balancement d'un rocking-chair, deux petits pieds chaussés de bas de soie noire et de cuir mordoré, deux vrais pieds d'enfant, si mignons, si gracieux, si coquettement cambrés, que, en bref, il n'y avait rien dans le monde de si mignon, de si gracieux, et de si cambré : ils avaient surtout quelque chose d'innocent, comme il convient à des pieds d'enfant.

Il refit ensuite l'entretien qui venait d'avoir lieu, et revit, entre temps, le mouvement souple du cou légèrement penché, et les beaux yeux caressans sous leurs longs cils, pendant que les lèvres

fermement pressées et un léger, presque imperceptible, froncement de sourcils indiquaient la contention d'esprit causée par une attention soutenue.

Tout cela était charmant, joli au possible ; et lorsqu'il avait quitté miss Thompson, la belle main de celle-ci, douce, potelée, et cependant ferme, avait serré la sienne d'une pression nette, franche, la pression d'une main qui sait ce qu'elle fait et se donne bien. Cela ne ressemblait en rien à ces poignées de main agaçantes comme en donnent tant de jeunes filles qui croient probablement vous faire grand honneur en mettant dans votre main leur main inerte, et semblent vous dire :

— Je vous permets d'avoir l'honneur de presser ma main : quant à ce que je vous fasse, moi, l'honneur de presser la vôtre, j'espère que vous n'y avez jamais sérieusement compté?

Miss Thompson avait dit :

— En ce moment nous sommes souvent chez nous le soir, et je sais que mes parens, comme moi, seront ravis quand vous viendrez nous voir.

Et pourquoi, après tout, n'y retournerait-il pas? Cette simple visite lui avait donné plus de plaisir qu'il n'en avait eu depuis longtemps. D'ailleurs il allait repartir pour sa garnison : ce serait un agréable souvenir, et sans conséquence...

C'est-à-dire... sans conséquence? Pour le moment, oui, mais plus tard? Bah ! il verrait.

Ici sa conscience intervint, et lui rappela qu'il avait à discuter trois points importans, ou plutôt deux, car le premier et le troisième pouvaient à peu près être réunis sous la même rubrique : « des manifestations de l'impertinence ».

Ce premier point fut vite élucidé. Il y avait là, peut-être, un petit travers d'éducation résultant du milieu ambiant, un défaut d'enfant gâté sans rien de bien grave, surtout pas absolument impossible à corriger.

Le second seul était tout à fait désagréable : il y avait à la fois manque de cœur et presque manque de sens moral.

Ici la figure de M. de Trêmes s'assombrit.

Qu'eût-ce été s'il avait vu, d'autre part, le haussement d'épaules et le mouvement de tête impatienté dont miss Thompson avait salué les quelques mots que le *Governor* lui avait dits à l'oreille!

— Après tout, se dit-il, il y a là quelque chose que je ne comprends pas, qui m'échappe, mais ce ne sont pas mes affaires. Peut-être habitude américaine...

Décidément non. L'excuse ne valait pas. Si l'avarice, la mesquinerie et l'esprit de calcul doivent répugner à quelqu'un, c'est à une jeune fille. Il y a des défauts qui doivent être incompatibles

avec la jeunesse : permis à la vieillesse de les avoir; la jeunesse, surtout la jeunesse de la femme, doit les ignorer.

M. de Trêmes se leva, jeta son cigare et prit le chemin de l'hôtel d'assez mauvaise humeur.

Il y avait quelques personnes au salon : il y passa un instant et s'attira des complimens sur sa méchante disposition. Il buvait une tasse de thé d'un air distrait.

— Oncle, dit Mlle Isaure, qui avait ses privilèges, si je ne craignais de te manquer de respect, je te dirais que tu « fais ta tête ».

— Nièce, si je ne craignais moi-même de te manquer de respect, je te dirais que tu raisonnes comme une jeune oie... blanche!

— Merci du qualificatif : il ennoblit la phrase.

M. de Trêmes, malgré tout, se mit à rire.

Mlle Isaure tira sur le temps et vint mettre sa tête contre la tête de M. de Trêmes, qu'elle berça lentement en disant :

— Le pauvre oncle Philippe! il a un gros chagrin.

— Tu empestes le clou de girofle.

— Ah! je sais ce que c'est : ce sont mes cheveux. Je les ai lavés tantôt avec du bay-rhum.

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Une eau que m'a indiquée une amie américaine.

— Tu as des amies américaines, toi?

— Oh! des amies, — non, — on emploie ce mot-là si souvent. Jamais je n'aurai d'amie américaine.

— Et pourquoi, dame Isaure, n'en aurez-vous jamais?

— Monseigneur le marquis, nous connaissons qui nous sommes : ni liaisons, ni alliances, forlignages ou mésalliances avec l'étranger! Nous sommes vieux barons de l'Ile-de-France et savons nos droits et privilèges.

— Quel gamin tu fais! Et voyons, au vrai, petite Isaure, pourquoi ne veux-tu pas d'amie américaine?

Mlle Isaure s'était mise à deux genoux aux côtés de son oncle, et les coudes sur le bras du fauteuil, le menton dans les mains, le regardait avec des yeux à la fois graves et malicieux :

— Oh! ceci, dit-elle, c'est mon secret...

— Que tu brûles de dire.

— Que nenni!

— Allons, je te donnerai quelque chose.

Mais Mlle Isaure devint tout à coup sérieuse :

— Vois-tu, mon oncle, je n'aurai jamais d'amie américaine parce que je regarde les Américaines comme des femmes comprenant les sentimens du cœur d'une façon par trop originale.

— Oh! oh! voilà qui est hardi!

— Oncle Philippe, tu es homme; tu n'es pas, pour juger les personnages, dans les conditions où nous sommes, nous jeunes filles, quand les personnages à juger sont d'autres jeunes filles. Tu es le public placé devant le rideau : nous, nous sommes sur la scène. Est-ce que je te contrarie en parlant ainsi, oncle Philippe?

Et ici Mlle Isaure appuya la main sur l'épaule de son oncle, et fixa sur lui son joli regard redevenu tout à coup affectueux, presque inquiet.

— Du tout, mon enfant, du tout. Que veux-tu que cela me fasse?

Et M. de Trêmes se leva en essayant un sourire.

— Maintenant, bonsoir, petite Isaure, je suis fatigué.

— Tu ne m'en veux pas, mon oncle? Il me semble que je t'ai fait de la peine.

— Tu es folle!

— Non, je t'en prie, dis-moi bien vrai : sans cela, je vais y penser toute la nuit et jusqu'à demain matin.

M. de Trêmes prit à deux mains la jolie tête blonde de sa favorite. Il arrêta un instant ses yeux sur ces beaux yeux d'enfant qui interrogeaient son regard avec une sorte d'anxiété. Puis il s'inclina, lui mit un baiser sur le front, et avec un sourire :

— Bien loin de t'en vouloir, je puis te dire que tu m'as fait plaisir en me parlant ainsi. J'aime à te voir prudente et réservée dans tes relations. Allons, viens, conduis-moi jusqu'au bout de la galerie.

M. de Trêmes dit tout bas adieu au duc et à la duchesse, et s'éclipsa sans bruit, accompagné jusque sur le palier par Mlle Isaure, qui ne referma la porte qu'après l'avoir vu disparaître au tournant de l'escalier.

IV

Pendant ce temps, Mlle Martin se trouvait dans le dernier des embarras.

La lettre de Mme de Briant était aimable et pressante, et Mlle Martin eût été enchantée de passer quelques jours auprès de son ancienne protectrice. Malheureusement il n'y avait pas à y songer, en ce moment du moins. Miss Thompson était une élève à la fois très enviable et très absorbante : elle prenait une leçon chaque jour, et comme ces leçons étaient on ne peut plus avantageuses, c'eût été folie de les interrompre. Il fallait donc renoncer à faire un voyage agréable, et rien ne prouvait que cette occasion se retrouverait. D'autre part, Mme de Briant était excellente per-

sonne, mais d'un caractère assez particulier, ne comprenant pas qu'on ne sacrifiât pas tout pour profiter d'un bon mouvement qu'elle pouvait avoir et qu'il y eût des obstacles qui ne fussent pas sur-le-champ rangés.

Il y avait encore autre chose, et à ce premier souci venait s'en ajouter un autre.

La fille de sa sœur Julie, Mlle Clotilde Renard, devait depuis longtemps venir passer quelque temps avec elle à Paris : la mauvaise santé de sa mère l'en avait seule empêchée jusqu'alors. Mais Mme Renard allait beaucoup mieux, et elle venait d'écrire à Mlle Martin que d'un instant à l'autre sa fille allait partir. On n'attendait pour se décider que l'occasion d'une personne de connaissance venant à Paris et que la jeune fille accompagnerait.

Lui écrire qu'elle pouvait venir, c'était rendre encore plus impossible un voyage chez Mme de Briant dans le cas où, par extraordinaire, miss Thompson lui laisserait quelques jours de liberté.

Mlle Martin pensa mettre tout d'accord en écrivant à sa sœur de ne pas manquer de la prévenir au moins deux jours d'avance de l'arrivée de sa nièce, parce qu'elle-même pourrait avoir à s'absenter : c'était peu probable, mais enfin c'était possible.

Ceci fait, ayant avisé au plus pressé, elle se creusa la tête derechef pour savoir comment elle s'excuserait auprès de Mme de Briant, et arriva à cette conclusion que M. de Trêmes seul réussirait dans cette entreprise difficile.

Elle se décida donc à faire une démarche auprès de lui, et elle sortait, une après-midi, pour se rendre à l'hôtel d'Avalon, quand elle se rencontra sur le seuil de la porte avec un jeune drôle assez éveillé qui apportait une carte télégraphique fermée pour « Mlle Martin ».

Dans cette dépêche, miss Thompson l'informait, en termes on ne peut plus aimables quoique laconiques, que pendant cinq jours elle interromprait ses leçons pour aller chercher au Havre, avec sa mère, une amie tout à fait intime, à qui elle était « complètement dévouée », et qui arrivait de New-York.

Mlle Martin prit tout de suite son parti. Elle remonta chez elle, mit dans une petite valise ce qui lui était nécessaire pour quatre jours, et toute joyeuse de cette partie de plaisir quasi improvisée, héla un fiacre pour cette grande circonstance, et prit gaillardement l'express de quatre heures et demie, qui la mettait à Rouen vers sept heures.

Il y avait longtemps qu'elle ne s'était sentie aussi joyeuse : tout sur sa route lui parut charmant, et du fond du cœur elle remercia le Seigneur de l'heureuse tournure que les choses avaient prise.

Il reste à savoir si c'était vraiment le moment d'offrir au Seigneur ce genre d'actions de grâce : fort heureusement, ou peut-être fort malheureusement, cette pensée de doute ne se présenta même pas à l'esprit de Mlle Martin.

Le lendemain de ce jour, le matin, M. de Trêmes s'en fut chez Mlle Martin pour lui dire adieu : il devait prendre un train de nuit pour retourner à sa garnison, et, ne voulant pas partir sans voir sa vieille amie, aimait mieux courir le risque de la déranger en y allant de trop bonne heure que de la manquer : le reste de sa journée était pris.

Il monta en habitué, sans parler à la concierge. L'escalier était raide, assez étroit, coupé d'ailleurs d'un petit repos au milieu de chaque étage, comme dans beaucoup d'anciennes maisons.

Il y était à peine engagé qu'il entendit le bruit d'un pas de femme à un des étages supérieurs. La personne descendait.

Elle s'arrêta à plusieurs reprises, et la dernière fois un son ressemblant beaucoup à celui d'un long soupir étouffé parvint assez distinctement jusqu'à M. de Trêmes et attira son attention.

On ne descendait plus : il continua de monter, et, en arrivant à un palier, vit, un peu au-dessus de lui, arrêtée sur le repos de l'étage, la figure svelte et gracieuse d'une grande jeune fille de vingt ans environ.

Sa toilette sombre et une voilette noire relevée sur un chapeau de velours marron faisaient ressortir son extrême pâleur.

Elle avait le visage en ovale, un joli front, des sourcils très purs ; ses yeux, fort beaux, étaient remarquables par une expression de timidité fière, de candeur à la fois craintive et résolue. L'éclat, en ce moment, en était trop brillant : évidemment des larmes toutes récentes y avaient part.

Elle et M. de Trêmes demeurèrent un instant à se regarder avec une sorte d'intérêt, et sur le visage de chacun d'eux il se produisit un changement bizarre et en sens opposé.

Celui de la jeune fille perdit son expression de chagrin, et pour quelques secondes s'éclaira d'une espèce de reflet joyeux, comme si, subitement, une pensée heureuse se fût présentée à son esprit.

M. de Trêmes, au contraire, dans le temps qu'il s'inclinait en levant son chapeau d'un salut lent et courtois, son visage indifférent l'instant d'auparavant, prit une expression de gravité et de douceur comme si de tristes pensées lui venaient.

La jeune fille semblait hésiter ; enfin elle fit cette sorte de demi-geste qui veut dire : « C'est impossible ! » détourna les yeux, rabaissa sa voilette, et passa devant M. de Trêmes en disant très

bas, d'une voix un peu troublée : « Pardon! » et M. de Trêmes, reprit sa montée en pensant :

— Voilà une pauvre jeune fille qui vient probablement d'apprendre une mauvaise nouvelle, une maladie ou peut-être la mort de quelqu'un.

Il frappa à plusieurs reprises, sans aucun résultat naturellement, à la porte de Mlle Martin : « Diable! se dit-il, et moi qui croyais venir trop tôt ! Elle sera allée entendre une messe avant de donner sa leçon. »

Là-dessus, il choisit un cigare, l'alluma, puis, ayant pris une carte, mit quelques mots au crayon et essaya de la glisser sous la porte.

Ne pouvant y parvenir, il se baissa complètement et vit qu'un papier plié en deux et qu'on avait poussé dans le sens de la largeur faisait obstacle.

Il fut obligé de le retirer avec la lame de son canif. L'idée de le lire ne lui pouvait venir : — il le tint un instant dans la main, — sans qu'il sût pourquoi, ce papier l'intéressait.

Quelques mots à moitié effacés, écrits au crayon, et à ce qu'il semblait, à la hâte, avaient empiété sur le verso. Il le remit en place, mais en longueur, poussa ensuite sa carte et descendit.

Il eut l'idée de dire un mot à la concierge : il fit réflexion que sa carte suffisait.

Il franchit le seuil, se demandant s'il prendrait à droite ou à gauche : il prit à gauche, et tandis qu'il s'en allait du pas d'un flâneur, à droite s'éloignait lentement, la tristesse sur le visage, et le découragement dans l'âme, la grande jeune fille en toilette sombre qu'il avait croisée dans l'escalier.

Toute la journée de M. de Trêmes se passa en courses et en visites. Il dîna dans sa famille, et le soir, vers huit heures et demie, s'en fut à l'hôtel Bristol.

— Je ne sais pas si ces dames y sont, répondit le portier: elles devaient partir tantôt. Si Monsieur veut attendre...

Le valet de chambre descendit pour répondre que ces dames y étaient et remonta annoncer.

Miss Thompson était seule dans le salon.

Elle était en costume de voyage.

— Voilà qui est charmant, dit-elle. Nous prenons le train à minuit. Ma mère se repose un peu en attendant, et vous, monsieur, vous allez m'aider à passer les deux heures qui me restent.

Elle lui expliqua alors qu'elles avaient manqué le train dumatin, et que, pour prendre l'express, elles avaient préféré voyager la nuit.

Quant à Mr. Thompson, il était en bas avec quelques amis et ne comptait pas les accompagner.

— Eh bien! miss Thompson, comment trouvez-vous Paris? Vous plaît-il?

— Oui, assez. Cependant, à dire la vérité, les gens ici me semblent un peu endormis.

— Endormis, miss Thompson! C'est le dernier reproche que j'aurais cru pouvoir leur être adressé.

— Oh! monsieur le marquis (miss Thompson avait un faible pour cette appellation), vous autres Français qui ne voyagez pas...

— Je vous arrête tout de suite, j'ai visité l'Italie, l'Autriche, une partie de l'Allemagne et la Hollande : quant à l'Écosse et à l'Angleterre, je ne vous en parle pas, j'y ai fait de tout temps de longs séjours dans la famille de ma mère.

— Ah! Mme la duchesse... (cela vint tout naturellement et sonnait si bien!) Mme la duchesse est d'origine anglaise? Je m'explique pourquoi vous parlez si correctement l'anglais.

— Oui, ma mère est née Anglaise. Pour en revenir à Paris, je n'aurais jamais cru qu'on pût reprocher à ses habitans l'air endormi.

— Oh pardon! j'ai blessé sans le vouloir l'amour-propre national.

— En aucune façon; c'est très singulier à dire, mais j'aime peu Paris moi-même.

— Vous m'étonnez, monsieur. A mon tour de vous dire : Je n'aurais jamais cru qu'un Français pût ne pas aimer Paris.

— Tant s'en faut, miss Thompson, que je sois le seul Français qui pense ainsi. D'ailleurs, c'est moins Paris en lui-même que le Paris de la société actuelle que je n'aime guère. Je m'y sens comme perdu; beaucoup de choses que j'aimais, je ne les y retrouve plus, et, en revanche, j'y en trouve trop que je n'aime point, et dont je ne puis réussir à m'isoler complètement.

— Et quelles sont ces choses?

— Oh! pour vous étrangère, c'est tout à fait sans intérêt.

— Je vous assure que non, et vous me feriez plaisir de me les dire.

— Permettez-moi de vous le répéter, cela n'offrirait aucun intérêt pour vous : cela n'en peut avoir que pour nous autres Français.

— Comment pouvez-vous préjuger de mes impressions? Allons, monsieur le marquis, et, — ici elle eut le plus charmant, le plus caressant de tous les regards, — commencez, et vous verrez que vous vous trompez.

— Je ne le verrai pas, miss Thompson, parce que...

— Parce que, au fond, vous êtes convaincu que j'ai raison.

— Non, parce que je ne commencerai pas, étant convaincu du contraire.

Et il se mit à rire.

— Oh! ceci est de l'obstination, de l'odieuse obstination!

L'œil si doux de miss Thompson eut un éclair d'impatience, qui d'ailleurs s'éteignit immédiatement, mais que M. de Trêmes surprit au passage.

Il eut un nouveau sourire.

— De l'obstination? De quel côté? Allons, quittons ce propos.

— C'est-à-dire faisons ce que vous voulez!

Et l'œil de miss Thompson brilla de nouveau.

— Non, ne faisons pas ce que je ne veux pas, ce qui n'est pas la même chose.

Miss Thompson ne put empêcher ses lèvres de se pincer et ne répondit pas. Il y eut un silence. M. de Trêmes la regardait avec une sorte de curiosité, et reprit, toujours en souriant :

— On m'avait bien dit que vous autres Américaines ne pouvez pas supporter la contradiction, gâtées que vous êtes par les habitudes de soumission des hommes en Amérique.

Les yeux de miss Thompson se voilèrent légèrement, et ses narines, en revanche, se dilatèrent un peu. Elle croisa les bras, s'enfonça un peu plus dans le coin de sa causeuse, et répondit d'un ton d'amabilité forcée :

— On m'avait dit, à moi, que les Français étaient les gens les plus galans du monde : je commence à craindre qu'on ne se soit un peu mépris.

— En quoi, miss Thompson? Qu'est-ce que la galanterie a à faire ici?

— Oh! rien du tout, je m'en aperçois.

— Puisque vous pensez comme moi, la question est résolue.

— Oh! je pense comme vous! tant s'en faut, monsieur, nous comprenons la chose chacun à notre manière.

— Voyons un peu si nous nous pouvons accorder.

— Cela dépend de vous.

— Procédons méthodiquement. Tout d'abord, définissons. Qu'est-ce que la galanterie, miss Thompson?

Miss Thompson hésita.

— Je ne sais pas, dit-elle enfin. C'est une affaire d'interprétation.

— Alors procédons autrement. Vous remarquez que c'est vous qui avez mis en avant le mot « galanterie ». Lorsqu'on vous a dit que les Français étaient galans, quel sens avez-vous donné à cette expression?

— J'ai compris que les Français étaient aimables, empressés, toujours prêts à plaire aux dames.

— Il me semble que la définition est bonne. Maintenant, s'ensuit-il que pour plaire aux femmes il soit nécessaire de contenter leur volonté en tout?

— Mais, je le pense. Du moins, c'est ainsi que cela se comprend en Amérique.

— En sorte que si une femme demande à un homme une chose qui soit désagréable à cet homme, il doit se conformer à sa volonté, sous peine, s'il ne le fait, de s'entendre dire qu'il manque de galanterie? En d'autres termes, non seulement il doit d'abord ne jamais exiger d'une femme une chose qui ne lui plaît pas, mais il doit en plus subordonner, sans réflexion ni résistance, sa volonté à celle de cette femme? A ce prix seul il est galant.

Miss Thompson réfléchit un instant encore.

— Où serait le mérite, dit-elle enfin, s'il ne coûtait un sacrifice de volonté?

— Il est évident qu'il y a un mérite très réel à être galant dans ces conditions. Maintenant la galanterie en ce cas est-elle une qualité ou ce que j'appellerais une faiblesse, conséquence d'un mauvais raisonnement?

— Libre à vous, monsieur, de l'appeler comme il vous plaira. Pour moi, je la considère comme une qualité et comme l'éternel honneur des Américains.

— Mais si cette qualité produit des effets désastreux? Si elle donne à la femme des habitudes déplorables, funestes, en ce qu'elles l'amènent à prétendre un rôle de dominatrice pour lequel ni les desseins de la Providence, ni, par conséquent, les lois de la nature ne l'avaient faite? Ne trouvez-vous pas que l'homme, en pareil cas, encourt une bien lourde responsabilité?

— Oh! si nous en arrivons à la Providence!

— Oui, vous avez raison... « Le ciel, Sganarelle! » Remarquez-vous toutefois, miss Thompson, avec quels égards je vous traite? Comme Ajax, vous ne cédez qu'aux dieux.

— J'aimerais mieux ne pas céder, même aux dieux! Je n'aime pas cette Providence-là.

— Que voulez-vous? J'ai remonté le plus loin possible. Si vous connaissez une autorité plus ancienne, vous me ferez plaisir de me l'indiquer.

— Vous me rappelez, monsieur, ces grands prêtres d'opéra, qui, lorsque le roi où le peuple les consultent ou veulent faire quelque chose qui leur déplaît, crient à tue-tête, d'une voix caverneuse : « Dieu ne le permet pas! Dieu ne le permet pas! »

— Merci de la comparaison. Je connais le personnage, d'ailleurs. Je le vois grand, en robe traînante, le front découvert, les cheveux blancs rejetés en arrière, une barbe vénérable, roulant

des yeux furieux, et se démenant comme un possédé en chantant d'une voix fausse et sonore : « Dieu ne le permet pas! » Du reste, vous aviez raison, ma citation était lourde.

Tous deux riaient.

Miss Thompson se leva pour sonner. Elle était redevenue sérieuse.

— Quoique vous soyez mon ennemi, monsieur de Trêmes, je dois être bonne et exercer l'hospitalité.

Elle commanda le thé, puis se rassit en poussant un petit soupir.

— Votre ennemi, miss Thompson! Dieu m'en garde. Du reste vous ne le croyez pas.

Miss Thompson ne répondit pas et regarda le feu d'un air pensif. Elle était de trois quarts par rapport à M. de Trêmes. La tête inclinée, les yeux à demi cachés par les cils qui faisaient ombre sur la paupière inférieure, elle paraissait plongée dans ses réflexions.

Au bout d'un instant, elle releva la tête, fixa sur M. de Trêmes un regard doux, sérieux, presque triste, et répondit d'une voix très basse :

— Si, je le crois.

Puis, sans attendre sa réponse, elle se leva, fit un mouvement de tête comme pour chasser une idée importune, et demanda en prenant la théière :

— Aimez-vous le thé fort ou faible?

— Entre les deux.

Maintenant M. de Trêmes la voyait de profil. Naturellement pâle, elle était ce soir-là plus pâle que de coutume. Ses épais cheveux châtains, relevés en bandeaux plats, étaient noués négligemment par derrière en une seule riche torsade au-dessous de laquelle apparaissait la chair satinée de la nuque. Sa robe, comme il arrive toujours pour les Américaines, moulait avec fidélité sa taille bien développée et en suivait toutes les ondulations.

La main qui tenait la tasse, aux doigts diaphanes, arrondis et relevés avec grâce, aux ongles rosés, semblait à peine la toucher. Au contraire, celle qui tenait l'anse de la théière, fermement pressée, laissait se produire à plein les renflemens moelleux des doigts potelés et de la paume.

Elle se tourna vers M. de Trêmes d'un mouvement si souple que seul le haut du corps sembla bouger. Lui s'était levé pour prendre la tasse.

Il dominait miss Thompson de sa haute stature, et promenait ses regards sur le haut du front de la jeune Américaine et sur ses beaux cheveux noués si lâches que, près des tempes, les bandeaux se fendaient à plusieurs places.

Les regards obstinément baissés, miss Thompson lui tendait la tasse.

Voyant qu'il n'avançait pas la main, elle se décida à lever les yeux. Ce fut un regard furtif, plein de douceur, presque de reproche, et d'une voix timide :

— Si vous ne la prenez pas...

Elle replaça la tasse sur le plateau, puis s'approcha de la cheminée, d'une main s'y appuya, de l'autre releva légèrement sa robe et avança le bout du pied pour se chauffer.

On se rappelle qu'elle avait un pied charmant.

Il y eut un instant de silence. M. de Trêmes demanda :

— Vous ne prenez pas de thé?

— De thé?

Elle sembla chercher, comme une personne dont l'esprit revient de très loin.

— Oui, au fait, je pourrais prendre du thé. — Non, décidément, je n'en veux pas.

— Vous avez tort, je vous assure qu'il est excellent. Ne bougez pas, laissez-moi vous en verser une tasse à mon tour.

Elle fixa sur lui, l'espace d'un moment, son même regard pensif, puis, secouant la tête :

— Non : tenez, monsieur de Trêmes, si vous voulez absolument faire quelque chose pour moi, versez-moi d'abord la moitié d'un verre d'eau, puis soyez...

Elle s'interrompit.

— Puis soyez?...

— Rien.

— Voyons, qu'alliez-vous dire?

— C'est sans intérêt.

— Vous prenez votre revanche?

— Je n'y pensais même pas. J'allais dire une folie, une vraie folie, et me suis arrêtée à temps.

— Voyons, soyez... Que faut-il que je sois? Qu'est-ce que je puis bien devoir être?

— Rien du tout : c'était le commencement de la phrase « Soyez assez bon pour... » — rien d'autre.

— Non, ce n'est pas cela.

— Si, je vous assure.

— Regardez-moi en face en disant cela.

Miss Thompson essaya de fixer ses yeux sur les yeux de M. de Trêmes, mais elle ne put soutenir son regard et détourna la tête.

— Vous êtes taquin ce soir, monsieur le marquis. Voyons, ne me tourmentez pas, soyez généreux. Parlons de quelque chose. Tenez, parlons de vos amis. Je suis sûre que vous en avez beaucoup.

— Beaucoup, non, mais cependant quelques-uns.

— Et qui vous aiment bien, j'en suis certaine. Vous-même devez être un bon ami.

— Quand je ne suis pas l'ennemi des gens.

— Ne revenons pas là-dessus. Je suis nerveuse ce soir, je me sens stupide, absurde.

— Pourquoi êtes-vous ainsi? Êtes-vous souffrante?

— Oui! non! je n'ai rien! Je crois que c'est ce voyage que je vais faire. Moi qui ai tant voyagé déjà, je ne sais pourquoi je me sens préoccupée. Racontez-moi quelque chose, je voudrais n'y pas penser.

— Eh bien! ne partez pas. Laissez Mr. Thompson vous remplacer.

— C'est impossible de toutes les façons. S'il y a danger, je dois le partager. Du reste, ce sont des chimères. Voyons, combien d'amis avez-vous? Parlez-moi d'eux.

Elle fit un effort et reprit son regard d'enfant curieux et intéressé.

— Comment voulez-vous que je vous donne la liste de mes amis? C'est pour le coup que ce serait sans intérêt.

— Mais en avez-vous beaucoup, beaucoup, ou seulement quelques-uns? Êtes-vous l'ami de tout le monde?

— Je ne crois pas.

— A la bonne heure! j'aime à savoir cela. Moi, je suis comme vous: on m'a même quelquefois reproché d'être trop difficile dans le choix de mes amis.

— Vous voulez la perfection.

— Non, seulement une ou deux qualités sans lesquelles il n'y a pas d'amitié possible.

— Et quelles sont ces qualités?

— La sincérité, et la sensibilité de cœur.

— Je crois que vous avez raison.

— Oui, dit miss Thompson avec énergie, je hais la fausseté et le manque de cœur. Et vous?

— Tout autant que vous.

— Je vous crois. Vous autres hommes avez bien des défauts, mais vous avez aussi quelques belles qualités qui les font excuser. Je crois, — c'est singulier à moi, femme, de dire cela, — que les hommes sont meilleurs amis que les femmes.

— Peut-être, miss Thompson : dans tous les cas, c'est bien beau à vous de le reconnaître.

— Moins beau que vous ne le croyez, monsieur de Trêmes. C'est le résultat de l'expérience.

— Oh! miss Thompson, d'une jeune expérience.

— Pas aussi jeune que vous le pensez. Je n'ai, il est vrai, que vingt-trois ans; mais pensez-vous que nous autres Américaines nous menons la même vie que vos femmes du vieux continent qui restent des babies jusqu'à trente ans, et à trente-cinq ans ne sortent pas encore seules et ont besoin qu'on les chaperonne pour faire trois pas dans la rue? A douze ans, j'allais en soirée et au théâtre; à quinze ans j'ai été à mon premier bal, j'ai reçu mon premier bouquet : depuis cette époque j'ai toujours sorti seule, été au théâtre seule avec mes amis, fait des excursions avec eux, donné des bals où les parens n'assistaient pas. J'ai eu des amies, des compagnes de mon âge, des amies plus âgées, et la première chose dont je me sois convaincue, c'est qu'il n'y a pas une femme dont on puisse dire qu'elle est votre amie! Une femme, c'est quelque chose de si...

Miss Thompson avait parlé emportée par la colère et, on eût dit, par l'amertume de ses souvenirs. Elle s'arrêta brusquement; ses traits contractés se détendirent et reprirent leur expression de mélancolie.

— Je suis heureux de pouvoir espérer que vous n'avez pas la même opinion des hommes.

— Non! je crois qu'en cherchant bien, on doit encore rencontrer des hommes dont on peut faire ses amis. N'en trouvât-on qu'un, ce serait déjà quelque chose. Quoique, après tout...

— Après tout?... demanda M. de Trêmes très intéressé.

— Les hommes ont d'autres défauts : ils sont volages et se font un jeu de ces amitiés qu'ils inspirent. Pour eux, gagner l'amitié d'une femme, d'une jeune fille, est une sorte de prix, de nœud de rubans, qu'il faut gagner dans une course pour en être satisfait, s'en faire honneur un jour, et le lendemain l'envoyer rejoindre les anciens nœuds fanés et songer à en gagner d'autres, sans souci de ce cœur qui s'était attaché à eux et qui peut-être, dans ce même temps, aux heures lentes de la solitude, se torture en pensant à l'ami qui ne revient plus...

Ceci avait été dit avec un accent de profonde tristesse, et miss Thompson ayant à ce moment levé les yeux, il était presque permis de croire que ces beaux yeux devaient une partie de leur éclat à celui de larmes naissantes retenues avec peine.

M. de Trêmes lui répondit ce qui se dit en pareil cas, que tous les hommes ne se faisaient pas un jeu de ces amitiés si chères, qu'il était encore des gens qui, que, etc. Il était parfaitement sincère et, sans être ému lui-même, était fort sensible à cette émotion de tant d'effet chez une femme jeune, jolie, et qui surtout savait dire ses sentimens en termes si simples.

La conversation continua longtemps encore. Enfin M. de

Trêmes, en jetant un coup d'œil sur la pendule, vit onze heures; il se leva et prit congé.

— Au revoir! dit miss Thompson. — Est-ce bien au revoir? Il est inouï combien je me sens ridicule ce soir. Enfin, s'il m'arrive quelque chose, si nous ne nous revoyons jamais, promettez-moi que vous garderez de moi un bon souvenir.

— Mais, chère miss Thompson, avec des idées pareilles, que rien d'ailleurs ne justifie, vous avez tort de partir.

— Croyez-vous aux pressentimens?

— Non, en vérité.

— Eh bien! j'ai tort, — je suis stupide. Au revoir! monsieur de Trêmes. — Cependant, il est entendu que vous ne m'oublierez pas...

Elle lui tendit la main et leva sur lui de grands yeux dont le regard était le plus touchant du monde.

M. de Trêmes prit sa main qu'il garda un instant sans qu'elle songeât à la retirer, et qu'il souleva enfin lentement.

Elle eut un mouvement de frayeur.

— Qu'allez-vous faire?

— Me donner l'honneur de vous baiser la main.

— Oh! ne faites pas cela, cher monsieur de Trêmes.

— Et pourquoi? J'ai vu ici, mardi, des gens à qui vous le permettiez le plus tranquillement du monde.

— Oh! eux, c'était autre chose... c'étaient des gens indifférens. Mais... non, ne le faites pas!

Elle avait à ce moment un regard d'enfant épouvanté.

— Soit, miss Thompson.

— Vous ne m'en voulez pas? — Si, — je vois que vous m'en voulez. — Mon Dieu, je suis bien malheureuse! — Si vous saviez — je ne puis pas... Tenez, voici ma main.

Elle détourna le visage pendant que M. de Trêmes effleurait de ses lèvres une petite main tremblante. Il s'inclina ensuite et ouvrit la porte du salon : un dernier sourire, un dernier salut... Il descendit lentement, suivi jusqu'à la dernière marche par le regard de miss Thompson.

Et quand la porte du vestibule fut retombée sur lui, miss Thompson ayant fermé celle du salon, alla se mettre devant la cheminée et se regarda un instant à la glace avec satisfaction; et alors, avec une pirouette et un claquement de doigts, d'une voix claire et joyeuse, elle chanta : — Tralalala! Tralalala!

Puis elle ouvrit la porte de la chambre de sa mère.

— Eh bien! Lily?

— Tout va bien, *mother dear!* encore une ou deux soirées comme celle-ci...

— Maintenant, dépêchez-vous, Lilian! Il n'y a pas à compter sur votre père. Il est encore en bas à boire. Sonnez et mettez votre manteau, que nous ne manquions pas ce train-ci.

. . . . . .

Il tombait une neige fine et serrée. M. de Trêmes monta dans une des voitures qui attendaient à tout hasard à la porte de l'Hôtel Bristol et se fit conduire chez lui.

Arrivé, il dit au cocher de l'attendre.

Celui-ci, un homme à figure bourgeonnée, enveloppé dans un vieux carrick, ouvrit la portière de la voiture et prit la place de son voyageur.

M. de Trêmes monta à la chambre de la duchesse : elle n'était pas encore couchée, et il put causer assez longtemps avec elle.

Il passa ensuite chez lui et endossa son uniforme : il avait à prendre son service en arrivant, et pouvait ainsi se rendre directement à la caserne. Mais quand il redescendit, son cocher n'y était plus.

Il y avait bal à l'Opéra. Des masques en belle humeur qui cherchaient une voiture lui avaient offert un beau prix pour une course, et il avait accepté sans hésiter.

Le froid était vif; la neige formait déjà dans les rues une couche assez épaisse, et étouffait le roulement des voitures qui passaient au loin; à travers les carreaux humides de leur lanterne, les becs de gaz donnaient cette lueur jaunâtre et indécise qu'ils n'ont que dans les nuits d'hiver. Pas un bruit : tout était tranquille, désert. M. de Trêmes releva le col d'astrakan de sa pelisse, enfonça son képi sur ses yeux, et sûr de trouver bientôt quelque fiacre attardé, se mit en chemin.

Il traversa l'esplanade des Invalides : on n'apercevait plus un passant. Il s'engagea dans une petite rue où se trouvaient d'un côté le mur d'un établissement religieux, de l'autre une chapelle de missionnaires et deux ou trois maisons. Il venait de la parcourir et il allait en tourner le coin, quand derrière lui éclata comme un déchirement, au milieu du silence de la nuit, un cri désespéré, un cri d'appel et d'angoisse poussé par une voix de femme.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA SUCCESSION DE L'ÉGYPTE

DANS LA PROVINCE ÉQUATORIALE

Le 10 avril 1889, une longue caravane se déroulait sur le haut plateau qui domine la rive méridionale du lac Albert-Nyanza. Elle se composait de groupes étrangement disparates : d'abord des porteurs du Zanzibar, puis des nègres des tribus riveraines du lac, enfin des officiers et des scribes égyptiens, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans. Le chef, à l'attitude énergique et décidée, allant droit sa route, sans hésitation, marchait en tête de la colonne. Dans le gros de la troupe figurait un pacha égyptien d'allure singulière. Malgré la myopie dont il était visiblement affecté, il examinait le sol avec attention, et semblait uniquement occupé des herbes et des insectes. Ce pacha avait toute l'apparence d'un botaniste en herborisation ou d'un entomologiste en chasse. Le chef était Stanley, le naturaliste Emin-Pacha.

Le départ de cette caravane marquait la fin de l'occupation officielle de la province équatoriale par le gouvernement égyptien.

Il marquait aussi la fin d'une grande idée. Les khédives avaient rêvé de dominer tout le cours du Nil. Pendant quelques années, le grand fleuve avait été en effet jalonné, depuis sa sortie du lac Albert jusqu'au Delta, de stations au-dessus desquelles flottait le drapeau égyptien, — le drapeau rouge chargé d'une étoile et d'un croissant blancs. Mais que de difficultés s'opposaient à la durée de l'entreprise! Les khédives prétendaient régner sur un territoire de 3000 kilomètres de long, habité par des populations différentes de race et de langage. Sans doute une administration très habile aurait réussi à maintenir l'union entre les diverses parties de cet empire. Mais les fonctionnaires égyptiens considé-

rèrent le Soudan comme un eldorado destiné à restaurer leurs fortunes compromises.

Les indigènes étaient exaspérés; aux deux fléaux qui s'abattaient sur eux pendant les années funestes : sécheresse et sauterelles, s'en ajouta un nouveau que n'atténuaient jamais les variations atmosphériques, les agens du fisc khédivial.

Le Soudan aspirait donc à changer sa condition présente, lorsqu'un simple derviche, Mohamed-Ahmed, déjà célèbre par sa piété et son austérité, se déclara le Mahdi que les musulmans attendaient depuis des siècles. Quelques soldats envoyés pour se saisir de sa personne furent massacrés par ses premiers partisans. Plusieurs victoires suivirent ce premier succès; sa popularité croissait de jour en jour. Aucune fable ne rebutait les esprits crédules. Il opérait, disait-on, des miracles, et par sa seule présence, dans les combats, transformait les balles des ennemis en gouttes d'eau.

Presque tous les Soudanais se déclarèrent en sa faveur. Les unes après les autres, les garnisons égyptiennes furent enlevées ou capitulèrent. En vain le général Hicks prit-il le commandement d'une armée pourvue de canons et de mitrailleuses. Ses troupes, démoralisées avant le combat, furent anéanties par les bandes mal armées, mais fanatiques, du Mahdi. En vain Gordon, dont le courage fut toujours sollicité par les tâches ingrates et les rudes besognes, s'enferma-t-il dans Khartoum pour défendre cette citadelle de la domination égyptienne. Gordon fut massacré! Khartoum prise et rasée!

Au milieu de ce désastre général, une province avait cependant défié les efforts du Mahdi et reconnaissait encore l'autorité du khédive : c'était l'Équatoria. A son issue du lac Albert-Nyanza, le Nil se dirige droit vers le nord. Son cours est d'abord paisible et majestueux. Mais depuis Doufilé jusqu'à Kiri, il traverse une gorge. Il est resserré entre des hauteurs, et des rochers hérissent son lit. Il se brise contre les obstacles et se précipite en mugissant comme un torrent de montagne. Puis, il s'assagit et, à partir de Lado, devient un large fleuve de plaine, au courant très calme. Le Nil formait la ligne médiane de l'Équatoria. La province s'étendait sur ses deux rives. Ses limites ne furent jamais autrement précisées que par les postes extrêmes occupés par les Égyptiens. Ces postes étaient Tarrangole à l'est et Tangasi à l'ouest, Gaba Chambé au nord et Fauvera au sud.

Sir Samuel Baker en fut le premier gouverneur. En sa personne se confondaient deux types d'hommes, communs en Angleterre : un philanthrope et un amateur passionné de sport. En 1870 la traite des esclaves ravageait les rives du Haut-Nil. Baker

reçut du khédive Ismaïl le commandement d'une expédition destinée à la combattre et à prendre possession du pays. Il inscrivit quelques beaux coups de fusil sur son livre de chasse, mais les marchands d'esclaves, ces maîtres fourbes, se jouèrent de ce gouverneur, dont la naïveté égalait le dévouement.

Bien autrement efficace fut l'action de Gordon, qui lui succéda. En trois ans (1874-76) il organisa la province et la couvrit de postes militaires qui formaient les nœuds d'un immense filet dans lequel s'empêtraient les traitans et leurs convois.

Gordon fut élevé en 1877 à la haute situation de gouverneur général du Soudan égyptien. Son premier devoir était de désigner son successeur au gouvernement de la province équatoriale : d'abord malheureux dans ses choix, il offrit enfin cette charge à un certain Emin-Effendi qu'il avait eu sous ses ordres comme chef du service sanitaire de la province, et dont la célébrité devait égaler, presque dépasser la sienne.

C'était un savant allemand, de son vrai nom le « docteur Édouard Schnitzer », mais qui se disait musulman, fréquentait la mosquée, et affectait une attitude d'Oriental. Depuis 1878, Emin continuait l'œuvre de Gordon, quand, en 1884, le Mahdi envoya un de ses lieutenans, l'émir Karam-Allah, pour conquérir l'Équatoria. L'attaque fut molle, tout l'effort des mahdistes étant à cette époque dirigé contre Khartoum. Après un combat qui tourna à son désavantage, Karam-Allah renonça à son entreprise. Émin évacua les stations les plus excentriques, transporta sa résidence de Lado à Ouadelaï, en amont sur le Nil, et continua à gouverner cette province de superficie réduite, au nom du khédive.

Néanmoins, les événemens du Soudan avaient profondément modifié la situation de l'Équatoria. La seule voie d'accès aisé, le Nil, était coupée. Le gouvernement égyptien était incapable de ravitailler ses troupes et ses fonctionnaires. Malgré la persévérance qu'apportait Emin au maintien de son autorité, le khédive était dans l'obligation d'abandonner cette possession lointaine. Aussi, lorsque Stanley, à la tête d'une expédition ayant pour objet (en apparence du moins) de secourir la province, passa par le Caire, reçut-il du khédive Tewfik un firman par lequel Emin était relevé de l'héroïque faction qu'il montait depuis quatre ans.

On sait que l'arrivée de Stanley sur les bords du lac Albert, loin de provoquer la manifestation de reconnaissance à laquelle s'attendaient les « sauveurs », suscita une terrible insurrection militaire. Les soldats se refusaient à échanger la vie large de l'Équatoria, où ils s'attardaient sans frais à de plantureuses ripailles, contre l'existence mesquine d'une garnison égyptienne.

Emin y était retenu par le désir de continuer ses travaux scientifiques; mais, en présence de cette mutinerie, la prudence lui conseillait de suivre Stanley. C'est ainsi que le 10 avril 1889, il se dirigeait vers Zanzibar, au milieu d'une caravane qui cheminait lentement sur le haut plateau surplombant le lac Albert.

Par la renonciation formelle du khédive, par le départ du gouverneur Emin-Pacha, tout lien officiel était rompu entre les pays du Haut-Nil et le gouvernement du Caire. La succession de l'Égypte dans la province équatoriale était ouverte.

Des héritiers se présentèrent bientôt. Allemands et Anglais, ne manquant pas l'occasion d'invoquer la théorie élastique de l'*hinterland*, affectèrent simultanément de considérer la province équatoriale comme le complément indispensable de leurs établissemens respectifs sur la côte orientale d'Afrique. Cependant les premiers, déjà aux prises avec des difficultés dans leurs propres territoires, se désistèrent bientôt. Par la convention anglo-allemande du 1er juillet 1890, l'Équatoria était laissée hors de la zone d'influence allemande. Aussitôt les géographes de Londres, ces éclaireurs de la politique coloniale anglaise, représentèrent la province, sur leurs cartes, comme appartenant à la zone d'influence britannique. Cependant les Anglais n'en ont jamais pris effectivement possession. Aucun d'entre eux ne s'est avancé plus loin que l'agent de la Compagnie impériale anglaise de l'Afrique orientale, ce capitaine Lugard, qui s'est acquis une fâcheuse notoriété par la façon cavalière dont il a traité les missionnaires français établis dans l'Ouganda. Il n'a pas dépassé l'extrémité méridionale du lac Albert. Mais un autre prétendant a surgi : l'État indépendant du Congo, qui ne reconnaît pas le traité anglo-allemand du 1er juillet 1890.

Les Belges ont fait si grande diligence qu'une expédition, commandée à son départ de Léopoldville par le capitaine van Kerckhoven, a atteint Ouadelaï, sur le Nil. Belges et Anglais prétendent donc également succéder aux Égyptiens dans la possession de la province équatoriale. Cette compétition forme actuellement une grave question de politique africaine. Les progrès des Belges, depuis la côte de l'océan Atlantique jusque dans la province équatoriale; ceux des Anglais de la côte de l'océan Indien jusqu'aux confins de la même province, lui ont donné naissance. Notre intention est d'exposer ici l'histoire de ces progrès respectifs.

Mais l'état politique du pays ne s'oppose-t-il pas à son occupation par les Européens? Tel est le premier point, qu'il nous paraît nécessaire d'étudier.

I. — DE LA POSSIBILITÉ DE L'OCCUPATION ACTUELLE DE LA PROVINCE ÉQUATORIALE

Si l'Équatoria est en effet habitée par des populations unies et bien armées, résolues à défendre avec acharnement leur indépendance, s'il faut la conquérir comme les Français ont conquis l'Algérie, sa possession devient singulièrement moins enviable. Dans l'état présent des communications, des expéditions militaires répétées seraient tellement coûteuses que la valeur du pays en compenserait difficilement les frais. Il importe donc de se demander s'il est possible d'abord de pénétrer dans l'Équatoria, ensuite de s'y maintenir.

A la première question, le succès même des Belges répond d'une manière décisive. Le mystère qui a entouré leur entreprise empêche de savoir s'ils ont livré des combats sur les bords du Haut-Nil, ou bien s'ils y ont pris position sans coup férir. Mais leur arrivée à Ouadelaï suffit à prouver que les obstacles ne sont pas insurmontables.

Les ouvrages publiés sur l'état politique de l'Équatoria depuis le départ d'Emin permettent de répondre à la seconde question. Le principal de ces documens est la relation du voyage du docteur Stuhlmann. En 1890, le gouvernement impérial allemand confia à Emin-Pacha la mission d'aller fonder des postes dans la région située entre les lacs Tanganyika, Victoria et Albert. Le docteur Stuhlmann accompagnait Emin en qualité de lieutenant. Ils séjournèrent en 1891 pendant plusieurs semaines sur le haut plateau qui domine le lac Albert au sud-ouest. Ils y trouvèrent cantonnée une fraction des soldats d'Emin qui avaient refusé de quitter avec lui le pays le 10 avril 1889. Ils recueillirent donc sur l'état politique de la province des détails tout frais. Les deux explorateurs se séparèrent le 10 décembre 1891. Emin continua seul à s'enfoncer dans l'ouest. Il essaya de franchir la région, — encore très mal connue, qui s'étend entre le lac Albert et le Congo, et tomba, vers le 20 octobre 1892, sous les coups des musulmans, qui dominent dans cette partie de l'Afrique. Stuhlmann revint à la côte, puis en Allemagne. Il a récemment publié le récit de son expédition (1).

D'autre part, le capitaine Lugard étant également entré en relation avec les anciens soldats d'Emin, l'histoire de sa mission

(1) Dr. Franz Stuhlmann, *Mit Emin-Pascha ins Herz von Afrika*. Un vol. in-8°, Berlin, 1894.

dans l'Afrique orientale forme une seconde source de renseignemens (1).

La lecture de ces ouvrages permet de distinguer, dans l'Équatoria et sur ses confins, trois groupes d'hommes : anciennes troupes d'Emin, nègres indigènes, mahdistes. Quelle est leur force respective? Sont-ils capables d'inquiéter efficacement des Européens établis dans le pays?

Après le départ d'Emin, ses troupes n'ont pas vécu réunies. Deux détachemens se sont formés. L'un avait dressé un camp à Kavalli, à l'extrémité méridionale du lac Albert. Son chef nominal était le colonel Selim-bey. Ce Soudanais, noir de jais, obèse, dont la figure s'épanouissait en une large face ronde et réjouie, ne possédait aucune qualité de commandement. C'était un sensuel, dont les occupations favorites consistaient à regarder danser ses femmes, ou bien à rester en tête à tête avec sa bouteille de pombé. Il manquait de caractère et avait perdu toute autorité. Il avait acheté l'obéissance de ses soldats, qu'il redoutait fort, en couvrant leurs manches de galons. Sur 140 hommes capables de porter les armes, son détachement comprenait 1 lieutenant-colonel, 4 commandans, 3 capitaines en premier, 4 capitaines en second, 14 lieutenans, 7 sous-lieutenans, soit 43 officiers : cadres presque complets d'un régiment, auquel la troupe seule faisait défaut. En dépit de ces titres sonores, ces prétendus officiers vivaient d'ailleurs dans une profonde misère. Seul, Selim-bey, coiffé de son fez, habillé d'une belle veste gris ardoise et d'un large pantalon blanc, était encore presque correct dans sa mise. Mais les vêtemens de ses hommes tombaient en lambeaux. Par-dessus leurs loques, ils avaient jeté des peaux de bêtes et ressemblaient plus à des sauvages qu'à des soldats hier encore au service de Sa Hautesse le Khédive d'Égypte.

Le second détachement était resté cantonné dans les postes des bords du Nil. Il était commandé par un certain Fadl-el-Moula Aga. Ce personnage entretenait depuis plusieurs années des relations secrètes avec les mahdistes. Il avait établi dans les postes sous ses ordres une discipline analogue à celle qui régnait dans leur camp. Toute boisson alcoolique était proscrite et l'usage du tabac interdit. Quiconque ne se montrait pas assidu aux prières recevait, selon l'antique coutume arabe, un certain nombre de coups de corde à nœuds. La précieuse collection d'oiseaux qu'Emin avait rassemblée avec tant de sollicitude, puis étiquetée

(1) Captain F. D. Lugard, *The rise of our east african empire*. 2 vol. in-8°, Londres, 1893.

avec amour, fut jetée au feu, le Coran défendant de conserver de pareilles impiétés. Ayant ainsi préparé les esprits, Fadl-el-Moula Aga tenta d'entraîner tous ses soldats chez les mahdistes. Mais ils refusèrent énergiquement, se révoltèrent et mirent à mort leurs officiers. Dans leur affolement, ils commirent un acte dont les conséquences ultérieures ont été considérables. Pendant l'occupation égyptienne, deux petits vapeurs, le *Khédive* et le *Nyanza*, avaient été lancés en amont de Doufilé et naviguaient sur le Nil et sur le lac Albert. Dans un pays où les bêtes de somme font défaut, où l'on ne peut se transporter d'un lieu en un autre que par eau, ou en suivant à pied les sentiers en zig-zag des nègres, ces deux bâtimens étaient d'une valeur inestimable. Soupçonnant les capitaines et les mécaniciens de complicité avec leurs officiers, les soldats les massacrèrent, et les deux vapeurs livrés à des incapables, sombrèrent bientôt. Les soldats de Fadl-el-Moula se dirigèrent ensuite vers le sud, pour rejoindre Selim-bey et leurs camarades.

Les anciens soldats d'Emin ne formaient donc plus que des bandes sans organisation ni discipline. Ils n'occupaient même plus la province équatoriale proprement dite, puisqu'ils campaient au sud du lac Albert. Seraient-ils même restés à cet endroit, il est évident que des Européens n'auraient rien eu à craindre de leur part. Mais ils n'y sont plus. Désireux de renforcer ses garnisons de l'Ouganda, le capitaine Lugard les a embauchés au nom de la Compagnie impériale anglaise de l'Afrique orientale et les a emmenés le 5 octobre 1891.

Les nègres indigènes seraient peut-être plus redoutables. Depuis 1889, les anciens soldats d'Emin les ont exploités sans scrupules. Des milliers de têtes de bétail leur ont été enlevés. Aussi les nègres ont-ils conçu contre ces hôtes insupportables une irritation qui se traduisait parfois sous forme d'agressions violentes. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que par exaspération ils confondissent tous ces étrangers, Égyptiens ou Européens, dans une haine commune et que, sans distinction, ils les traitassent tous en ennemis.

Néanmoins, une résistance acharnée de leur part, une lutte sans merci, seraient en désaccord avec quelques remarques que suggère l'histoire antérieure de l'Équatoria.

Ces populations se résignent facilement à une domination étrangère. Depuis trente ans, leurs misères sont continues, et cependant elles ne se sont que rarement livrées à des représailles. Leurs malheurs ont commencé avec l'arrivée des marchands d'esclaves qui, depuis 1860 environ, se sont abattus sur le pays avec

la régularité périodique d'une force naturelle. Dans aucune région d'Afrique le tableau traditionnel de la caravane d'esclaves enchaînés, parcourant trente kilomètres par jour sous un ciel de feu avec des coups de fouet tout le long de la route et, le soir, au campement, une poignée de grains pour réconfort, n'a été plus véridique que dans la province équatoriale. Malgré les efforts de Gordon et d'Emin, « ces deux apôtres de la civilisation », pour atténuer les ravages de la traite, les indigènes étaient loin d'avoir recouvré le repos. Les détestables procédés des marchands d'esclaves ont été continués par les chefs de postes égyptiens, qui avaient précisément pour mission de les faire cesser. L'enquête à laquelle Emin s'est livré dans le district de Rohl en 1881 a démontré que les chefs des postes d'Ajak, Rumbek, Boufi exigeaient sans relâche des indigènes bestiaux, huile de sésame et d'arachide, miel, grains, et enlevaient les femmes de force pour se composer des harems. Cependant une pareille oppression ne provoqua pas de soulèvement général. Non pas que jamais traitant ou soldat égyptien n'ait été massacré, mais ces violences avaient le plus souvent un caractère de vengeance privée. Des populations, si patientes sous un régime tyrannique, seraient vraisemblablement conquises facilement par la modération et la justice.

Elles ont d'autre part presque toujours fait bon accueil aux hommes blancs. Le Russe W. Junker a voyagé pendant six ans dans l'Équatoria et le Bahr-el-Ghazal. Quelques porteurs seulement l'accompagnaient, il n'a pourtant jamais été inquiété. Quand Emin parcourait sa province, les chefs indigènes ne manquaient jamais de venir le saluer. Sans doute ces hommages s'adressaient surtout au gouverneur et l'intérêt les dictait : une partie allait cependant aussi à l'homme privé. Le seul explorateur qui ait été victime des indigènes de ce pays est le Hollandais J.-M. Schuver. Il fut assassiné le 23 août 1883 par les Denqa. Mais, à cette époque, tout le Soudan frémissait sous le souffle du mahdisme. Malgré l'avis de personnes expérimentées, Schuver s'engagea seul parmi les Denqa, qui participaient à l'agitation générale. Son imprudence le perdit.

L'organisation politique des indigènes les rend enfin incapables d'une résistance victorieuse. Le mot « province équatoriale » est une expression de la langue administrative. Il n'implique aucune idée de nationalité. L'Équatoria est habitée non par un peuple, mais par un certain nombre de tribus : Denqa, Madi, Bari, Lango, Oumiro, inaptes à s'entendre contre un ennemi commun. Ces divisions se présentent dans toute l'Afrique équatoriale. N'est-il

pas étonnant que quelques sections de miliciens suffisent pour assurer l'ordre dans notre colonie du Congo, dont la superficie dépasse celle de la France? qu'avec un faible déploiement de forces militaires, les Belges prétendent gouverner un domaine colonial dont l'étendue est soixante-cinq fois plus grande que celle de leur patrie, et y réussissent? L'absence d'union entre les tribus nègres explique ce phénomène. Le morcellement politique des pays du Haut-Nil, qui a permis aux marchands d'esclaves d'accomplir leurs exploits néfastes, qui a favorisé l'occupation de l'Équatoria par le khédive d'Égypte, doit également assurer l'établissement des Européens.

Ajoutons que l'état de l'armement des indigènes ne leur permet pas non plus de lutter longtemps avec succès. Assurément, il n'autorise ni le mépris, ni le dédain. Ces longues lances, ces flèches empoisonnées pourvues d'hameçons qui arrêtent le fer dans la plaie, ces petits couteaux de jet à large lame et surtout le trombache, ce couteau à quatre lames qui blesse à coup sûr, prouvent une certaine fécondité d'imagination dans l'art de nuire. Mais, si effilé que soit le fer de la flèche, si tranchantes que soient les lames du trombache, si durement bandé que soit l'arc qui décoche l'une, si musclé que soit le bras qui lance l'autre, comment de telles armes prétendraient-elles prévaloir contre le fusil à répétition, cette *ultima ratio* de l'explorateur contemporain?

Reste une troisième catégorie d'individus beaucoup plus redoutable aux Européens que la précédente : les madhistes.

Les ouvrages du docteur Stuhlmann et du capitaine Lugard sont à leur sujet des sources insuffisantes. La position des madhistes sur le Haut-Nil n'est pas nettement fixée par les quelques renseignemens qu'ils nous donnent. Un autre document vient heureusement combler les lacunes de nos connaissances. Les lecteur de la *Revue* se souviennent des aventures du Père Joseph Ohrwalder dont naguère les entretenait un éminent écrivain (1). Ils se rappellent comment ce missionnaire, qui était parti pour aller instruire les nègres du Dar Nouba, dans le Kordofan méridional, tomba le 15 septembre 1882 au pouvoir du Mahdi, fut ensuite transporté à Omdurman devenue, après la destruction de Khartoum, la capitale du Soudan; et comment, dans la nuit du 29 no-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1893, *le Père Joseph Ohrwalder et ses années de captivité dans le Soudan*, par M. G. Valbert. L'auteur regrettait que le récit du missionnaire n'eût pas paru sous sa forme originale, mais eût subi les retouches, parfois indiscrètes, du major anglais Wingate. Depuis, Ohrwalder a publié lui-même l'histoire de ses aventures sous le titre : *Aufstand und Reich des Mahdi im Sudan, und meine zehnjœhrige Gefangenschaft dortselbst*. 1 vol. in-8°. Innsbruck, 1892. Désormais cette édition fait autorité.

vembre 1891, il s'enfuit et arriva le 8 décembre aux avant-postes égyptiens de Mourat, après une course vertigineuse à dos de chameau. Naturellement, on ne communiquait pas les secrets d'État à Ohrwalder, misérable chrétien, toujours menacé d'être pendu à l'un de ces gibets dont la silhouette sinistre se dessinait au-dessus du marché d'Omdurman. Sa vie était précaire. La vente des savons qu'il fabriqua d'abord avec Lupton-bey, celle des rubans multicolores qu'ensuite il tissa pour les élégantes d'Omdurman, lui rapportaient si peu que pendant des mois il se nourrit uniquement de bouillie de durra et de légumes cuits à l'eau. Un jour, pendant la terrible famine de 1889, qui enleva par milliers les habitans du Soudan, une femme avec trois enfans, deux dans ses bras, le troisième pendu à ses haillons, vint mendier devant la maison d'Ohrwalder. Il ne put lui donner autre chose qu'une poignée de durra. Cette malheureuse revint le lendemain avec deux enfans, le surlendemain avec un, le troisième jour elle était seule! Combien Ohrwalder devait être misérable pour ne pas accorder de plus large aumône qu'une simple poignée de durra à de pareils infortunés! On comprend aisément que le calife Abdallah, successeur du Mahdi, n'admît pas un aussi pauvre hère à ses conseils. Mais Ohrwalder avait l'heureuse habitude de fréquenter régulièrement le marché d'Omdurman. Comme tous les marchés du monde, c'est un lieu de transaction pour vendeurs et acheteurs; mais c'est surtout un lieu de flânerie pour les oisifs qui colportent les nouvelles du jour. D'après ce qu'entendit Ohrwalder en écoutant les beaux parleurs qui bavardaient autour des échoppes d'Omdurman, voici le résultat des entreprises des mahdistes dans la province équatoriale.

Le climat ne paraît pas leur avoir réussi. Le passage d'un pays, si sec que les cadavres ne s'y décomposent pas, mais se transforment en momies, dans une région soumise au régime des pluies tropicales, éprouva beaucoup d'entre eux.

En outre, les expéditions envoyées par le calife Abdallah ont subi plusieurs échecs. En 1888, une flotte composée de trois vapeurs et de plusieurs bateaux à voile part d'Omdurman. Les mahdistes remontent le Nil, attaquent Lado et Redjaf et s'en emparent. Ils poursuivent leur marche vers le sud, mais sont battus par les soldats d'Emin. En 1889 ou 1890, forts des promesses de Fadl-el-Moula Aga, ils s'avancent vers les stations méridionales pour en prendre possession. Mais les soldats, comme on l'a vu, refusèrent de se rendre et leur infligèrent une nouvelle défaite. En 1891, à deux jours au nord de Redjaf, ils chargeaient de l'ivoire sur deux bâtimens. Les indigènes les surprennent, tuent

ceux qui étaient à terre et s'emparent de l'un des navires. Leur chef, l'émir Hasib, se sauve sur l'autre et arrive à Omdurman en fugitif.

Ces échecs démontrent que la situation actuelle des mahdistes dans la province équatoriale est loin d'être assez forte pour inquiéter les Européens. Mais cette certitude n'est pas suffisante, car ils sont peut-être capables d'entreprendre dans l'avenir quelque formidable expédition devant laquelle toute résistance serait impossible.

Remarquons d'abord que la voie du Nil n'est pas complètement libre. Les Shillouk, qui habitent au confluent du Nil blanc et de la rivière des Gazelles, ont à tirer vengeance de la mort de leur chef, dont la tête se balançait encore au gibet d'Omdurman, lors de la fuite d'Ohrwalder. Ils harcèlent le poste mahdiste de Fachoda et entravent efficacement les communications entre Omdurman et Redjaf.

D'autre part, le livre d'Ohrwalder révèle un état général de faiblesse du régime mahdiste. Les défaites subies sur le Nil blanc ne sont pas les seules éprouvées par les derviches en ces dernières années. Le 3 août 1889, une de leurs armées a été anéantie par les troupes anglo-égyptiennes à Toski. En février 1891, ils ont été contraints d'évacuer la forteresse d'Handoub, en mars celle de Tokar et, du même coup, ils ont perdu la route si importante de Souakin à Berber. Leur tactique barbare, qui consistait, lance dans une main, sabre dans l'autre, à courir sus à l'ennemi, en poussant des hurlemens, a réussi tant qu'ils ont été possédés de la conviction que la mort sur le champ de bataille leur ouvrait les portes du paradis. Mais la mort du Mahdi, si dépourvue d'apothéose, en contradiction si absolue avec les enseignemens de toute sa vie, — on sait que ce prôneur hypocrite de la sobriété et de la chasteté a péri d'excès de table et de harem, — a dessillé les yeux de ses partisans les plus aveugles. Tout un cortège d'illusions l'a suivi dans la tombe. Les plus prévenus eux-mêmes ont été obligés de s'avouer que le Mahdi n'était qu'un merveilleux charlatan, et cette découverte a singulièrement refroidi leur enthousiasme.

Vu de près, l'édifice élevé par le Mahdi paraît peu solide. Des lézardes courent dans les murs, de la base aux combles. Il s'est formé deux partis, celui des Baggara (tribu qui habite entre le Darfour et le Nil, au sud du Kordofan), et celui des Ouled-Ballad (nom collectif qui désigne plusieurs tribus, dont la plus importante est celle des Dongolais).

Le calife appartient par son origine aux Baggara. Il leur a prodigué ses faveurs; il leur a distribué les bonnes terres que le

Nil fertilise; il les ménage dans les combats; il les établit dans de délicieuses sinécures. Cette préférence exaspère les Ouled-Ballad; d'une culture relativement avancée, ils ont pour les Baggara le plus profond mépris. Ils les considèrent comme des manans grossiers, répugnans de saleté sous leurs loques graisseuses, ridicules par l'accent de terroir dont ils assaisonnent leur arabe.

Au parti des Ouled-Ballad se joint la famille du Mahdi et sa clientèle. Cette camarilla a été si complètement ruinée depuis 1885, que les femmes du Mahdi seraient littéralement mortes de faim, si elles n'avaient représenté au calife que leur dénûment était indigne de personnes qui ont eu l'honneur de partager la couche d'un prophète.

Tous ces mécontens se groupent autour du calife Charfi. Ohrwalder ne le juge pas de force à renverser le calife Abdallah. Un puissant parti d'opposition n'en est pas moins constitué, qui vraisemblablement, à la mort du calife régnant, tentera de chasser les Baggara du pouvoir.

Refroidissement de leur enthousiasme, querelles intestines, voilà deux des principaux motifs qui rendent improbables les velléités de conquête des mahdistes. Pas plus que les anciens soldats d'Emin, pas plus que les nègres, ils ne semblent donc capables de s'opposer à une occupation durable de la province équatoriale par les Européens. Il serait assurément bien audacieux d'avancer qu'aucun conflit ne surgira, qu'aucune balle, ni aucune flèche ne sifflera à travers les hautes herbes qui bordent le Nil, mais une tentative d'expansion coloniale dans la province équatoriale, étant donné son état politique, ne présente rien d'extrêmement téméraire.

II. — LES PROGRÈS DES BELGES DE L'OCÉAN ATLANTIQUE VERS LE HAUT-NIL

Parmi les successeurs possibles de l'Égypte dans la province équatoriale, les Belges figurent au premier rang. Leurs prétentions à cet héritage sont justifiées par l'arrivée de l'expédition van Kerckhoven sur le Haut-Nil. Le succès de cette expédition ne doit pas nous surprendre. Il a été préparé par un rude labeur de plusieurs années. Il forme la conclusion de l'expansion graduelle des Belges dans le bassin du Congo. Leur espérance de maintenir définitivement planté sur le fort de Ouadelaï le drapeau bleu étoilé d'or s'explique donc par l'histoire de ces progrès.

Les premières visées des Belges sur l'Afrique datent de 1876. L'opinion publique européenne était alors déjà vivement solli-

citée par les questions africaines. Les rapports des voyageurs sur la traite des nègres et les actes barbares qui l'accompagnaient, suscitaient une émotion générale. Le roi des Belges, Léopold II, agissant, non en sa qualité de souverain, mais de son initiative privée, convoqua à Bruxelles, dans son palais, le 12 septembre 1876, des géographes, des explorateurs, des hommes d'État, pour échanger en commun des vues sur les questions africaines. Cette réunion portait le titre modeste de *Conférence géographique*.

L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie étaient représentées par un ou plusieurs délégués. Dans l'allocution qu'il prononça en recevant ses hôtes, le roi Léopold II disait : « Je me suis laissé aller à croire qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui vous appartient, les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique. » Des conversations qui se tinrent le 12, le 13, le 14 septembre 1876 au palais de Bruxelles, sortit l'*Association internationale africaine*. L'objet en était « d'explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, de faciliter l'ouverture de voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain et de rechercher les moyens d'abolir l'esclavage en Afrique. » Pour réaliser ces pensées généreuses, l'Association avait l'intention d'envoyer des explorateurs et de créer, sur la côte et dans l'intérieur du continent, un certain nombre de stations scientifiques, hospitalières et civilisatrices, dont le chef serait un savant. Le roi Léopold II fut nommé président.

Aussitôt, on se mit à l'œuvre. L'Association s'était proposé un domaine d'action immense. Il comprenait toute l'Afrique tropicale, depuis le cours du Zambèze jusqu'au Soudan égyptien. Ses intentions étant surtout anti-esclavagistes, et les chasseurs d'esclaves exerçant principalement leurs ravages dans le Zanguebar, on résolut de porter les premiers efforts vers cette partie de l'Afrique. En octobre 1877, une expédition, commandée par le capitaine Crespel, avec MM. Cambier et Maes pour lieutenans, partait pour Zanzibar.

Les entreprises de l'Association internationale africaine ne réussirent pas. Des stations multiples qu'on avait projetées, deux seulement furent construites : Karema, sur le lac Tanganyika, et Tabora. Les explorateurs avaient été décimés par la mort. Mais une cause plus générale explique l'échec de l'Association.

En janvier 1878, Stanley rentrait en Europe après avoir ac-

compli sa descente, à jamais célèbre, du Congo. Il venait de révéler l'existence d'un fleuve permettant de pénétrer jusqu'au centre de l'Afrique et baignant, à en juger d'après les combats quotidiens livrés pendant le voyage, un pays très peuplé. Utiliser cette merveilleuse voie naturelle et engager des rapports commerciaux avec les indigènes lui paraissait la conclusion nécessaire de sa découverte. Cependant, ses projets ne rencontrèrent pas en Angleterre un accueil favorable. On l'y traitait communément de « rêveur », de « don Quichotte journaliste », de « reporter à deux sous la ligne ». Il fut plus heureux en Belgique. Ses plans y furent goûtés et pour les exécuter se fonda, de nouveau sous le patronage du roi Léopold II, une société, qui prit le nom de *Comité d'études du Haut-Congo*. De même que l'Association internationale africaine, le *Comité d'études* avait des intentions philanthropiques et scientifiques, mais il avait aussi des intentions commerciales. Entre deux sociétés qui, toutes deux, servaient l'humanité et la science, mais dont l'une laissait en même temps espérer la rémunération des capitaux engagés, les souscripteurs n'hésitèrent pas longtemps. Toute la faveur alla au *Comité d'études*. Bien qu'un tel résultat fût tout à fait en dehors des intentions de ses fondateurs, le *Comité d'études du Haut-Congo* tua l'*Association internationale africaine*.

Stanley avait accepté le commandement de l'expédition équipée aux frais du Comité. Le 21 août 1879, il quitte Banana, à l'embouchure du Congo et remonte le fleuve. Une première station est fondée à Vivi, au pied de ce gigantesque escalier de trente-deux marches, que descend le Congo pour atteindre l'Atlantique. Au prix de fatigues inouïes (car si cette partie de son œuvre africaine est une des moins célébrées, elle ne fut pas une des moins difficiles), il établit deux nouvelles stations à Issanghila et à Manyanga, et, au delà des chutes, atteint ce Stanley-Pool, dans lequel le Congo s'épanouit.

Les traités, conclus par M. de Brazza avec les chefs de la rive septentrionale du Pool, lui causèrent un vif désappointement. Néanmoins, comme la construction d'une station était indispensable, il passa sur la rive méridionale et, le 1er décembre 1881, il débroussait l'emplacement où bientôt s'éleva cette Léopoldville qui a joué et qui jouera un rôle si important dans l'expansion belge en Afrique.

La première étape était franchie. On était sorti de la période d'études. Le nom même de *Comité d'études* n'avait plus sa raison d'être. D'autre part, l'*Association internationale africaine* languissait. *Comité d'études du Haut-Congo* et *Association interna-*

tionale africaine fusionnèrent pour former l'*Association internationale du Congo*. Ce fut devant cette nouvelle société que Stanley, revenu en Europe en juillet 1882, rendit compte de sa mission. Il est investi de nouveaux pouvoirs. Il repart, regagne Léopoldville et, tout en le jalonnant de nouvelles stations, remonte le Congo, jusqu'aux chutes (Stanley-Falls), qui limitent le cours supérieur du fleuve. Il conclut des traités avec les chefs indigènes. En 1884, l'*Association internationale du Congo* dominait le cours du Congo, de son embouchure aux Stanley-Falls. Il lui manquait cependant une sanction : elle n'était encore qu'une association privée. Il fallait que la souveraineté acquise sur tous ces territoires fût reconnue par l'ensemble des puissances. On engagea des négociations qui furent longues et délicates. Elles aboutirent en février 1885 : l'*État indépendant du Congo* était fondé.

Cet État indépendant du Congo de 1885 différait déjà profondément de l'Association internationale africaine de 1876; de 1885 à 1894, il a continué à s'éloigner de son principe. Convier, par toute l'Europe, philanthropes et savans à s'unir sans distinction de nationalité pour explorer l'Afrique et abolir la traite des esclaves, tel était le dessein des fondateurs de l'*Association internationale*. Ce projet était généreux. Mais les circonstances se sont opposées à la réalisation d'un si beau rêve. Dans cette entreprise commune, une nation a rapidement prévalu sur les autres. L'État indépendant du Congo n'est pas un État européen, c'est un État belge.

Cependant les Belges n'ont pas exclu systématiquement leurs collaborateurs. Ce sont les collaborateurs qui se sont récusés et leur ont laissé, par leur retraite, la gloire de la tâche, comme son bénéfice. De 1876 à 1894, les nations européennes se sont jetées sur l'Afrique. Les domaines coloniaux déjà existans ont été agrandis, de nouveaux ont été fondés. Les Anglais se sont avancés : dans le sud, du fleuve Orange jusqu'à la pointe méridionale du lac Tanganyika; dans l'est, de la côte de l'océan Indien à l'Ouganda. On sait avec quel acharnement (le lieutenant Mizon dirait à bon droit avec quelle férocité) ils défendent leurs comptoirs commerciaux du delta du Niger; et leur position en Égypte, quoique équivoque et pleine de bizarreries, n'en est pas moins momentanément prépondérante. Les Français protègent la Tunisie et l'île de Madagascar, ils se sont avancés dans le Soudan occidental de Médine à Tombouctou et possèdent un beau morceau de terre équatoriale entre la côte de l'océan Atlantique et la rive droite de l'Oubangui. M. de Bismarck avait dit en 1871 : « Je ne veux pas de colonies. Pour nous autres Allemands, des posses-

sions lointaines seraient exactement ce qu'est la pelisse de zibeline pour certaines familles nobles de Pologne, qui n'ont pas de chemises. » Et cependant : le Togo, le Cameroun, le Damara et le Namaqua, l'hinterland de Zanzibar, sont devenus terres allemandes. Jusqu'aux Italiens que la gloire a jetés sur la côte de la mer Rouge à Massaouah et qui prétendent monter à l'assaut de l'Abyssinie.

Or, l'exploration, la pacification, la mise en valeur de ces colonies réclament les hommes et les capitaux disponibles dans chaque pays. Pourquoi Anglais, Français, Allemands et Italiens iraient-ils se consacrer au développement de l'État indépendant du Congo, quand ils sont sollicités, dans leurs propres domaines, par tant de besognes urgentes? Le temps est passé où un Barth et un Livingstone travaillaient pour l'humanité tout entière sans se proposer d'autre objet que le progrès des connaissances. L'égoïsme s'est substitué à ce désintéressement d'un autre âge : « Chacun chez soi, chacun pour soi, » telle est la formule actuelle des entreprises africaines. L'effacement général a donc permis aux Belges de prévaloir dans l'État indépendant du Congo. A eux de l'explorer, de l'administrer et de l'exploiter.

Les circonstances se prêtaient à ce que les Belges jouassent ce premier rôle auquel personne ne prétendait. Il existait tout un personnel d'explorateurs et d'administrateurs courageux, prêts à partir. Beaucoup d'officiers de l'armée belge, fatigués d'instruire des recrues qu'ils ne conduiraient peut-être jamais au feu, saisirent avec joie l'occasion d'agir sur les rives du Congo, au lieu de se préparer perpétuellement à l'action sur les champs de manœuvres. Les industriels espéraient placer au Congo des produits dont l'Europe est saturée. La violence des querelles entre libéraux et catholiques faisait souhaiter à tout patriote, anxieux de l'avenir de son pays, un dérivatif. « La Belgique s'épuise et s'énerve dans des luttes d'une âpre uniformité. Une diversion est nécessaire. Un observateur sagace a dit, un jour, « qu'il sentait chez nous le renfermé; il nous serait utile, en effet, de respirer parfois le grand air du monde (1). » Les Belges ouvrirent donc les fenêtres toutes grandes et aspirèrent à pleins poumons l'air embaumé des tropiques.

Certes, il serait inexact de prétendre que l'État indépendant du Congo a perdu brusquement son caractère international. Comment oublier, pour ne pas citer d'autres noms, les services qui

(1) E. Banning, *la Conférence africaine de Berlin et l'Association internationale du Congo*. Bruxelles, 1885, p. 24.

lui ont été rendus par l'officier allemand von Wissmann et, plus récemment, par l'officier anglais Stairs? Mais les élémens étrangers s'éliminent de jour en jour, l'État indépendant du Congo tend à devenir exclusivement un État belge. Son souverain est le roi des Belges; les chefs de ses grands services sont Belges; à Bruxelles siègent les compagnies commerciales qui exploitent les rives du Congo; à Bruxelles se publient les journaux spéciaux aux affaires congolaises : *Bulletin officiel de l'État indépendant*, *Mouvement géographique* et le *Congo illustré;* à des Belges enfin, — aux Hanssens, Van Gèle, Roget, Hodister, Bia, Alexandre Delcommune, Georges et Paul Le Marinel, — revient l'honneur des principales découvertes accomplies aux « Indes Noires. » Merveilleux essaim de *conquistadores* issus de cette ruche féconde de Brabant et de Flandre!

Il sortirait complètement du cadre de cette étude d'exposer en entier l'œuvre africaine des Belges depuis 1884. A cette époque, ils ne s'étaient pas aventurés au delà de la rive droite du Congo; en 1892, ils avaient atteint le Nil. On se propose uniquement de faire connaître ici les progrès de cette expansion. Les Belges se sont avancés en territoire inconnu. Ils ont fondé des postes au fur et à mesure de leurs découvertes. Ce chapitre d'histoire politique est donc en même temps un chapitre d'histoire de la géographie.

En 1884, au delà de l'horizon des postes fondés par Stanley sur le Congo, les notions géographiques cessaient. On savait cependant que loin, au nord, coulait une grande rivière : l'Ouellé. Signalée, d'une façon très vague, entre 1861 et 1869, par les voyageurs et marchands, — John Petherick, von Heuglin, Carlo Piaggia, Poncet, — elle avait été réellement découverte le 19 mars 1870, par Schweinfurth. Ce fut Junker qui, le premier, apporta des notions abondantes sur l'Ouellé. Ce marcheur infatigable, ce voyageur intrépide, ce savant profond, qui n'a pas en France le dixième de la réputation qu'il mérite, s'attacha à l'exploration détaillée de ce système hydrographique. Dans son premier voyage (1877-78) il découvrit les sources. Dans un second (1880-84) il suivit la rivière, passa de sa rive droite sur sa rive gauche et réciproquement, découvrit un grand nombre de ses affluens, bref, parcourut en tous sens son domaine de drainage. En même temps que Junker, son assistant Bohndorff, le voyageur italien Gaëtano Casati, Lupton-bey, gouverneur de la province du Bahr-el-Ghazal, Emin enfin accomplissaient sur l'Ouellé des voyages de reconnaissance. On avait donc sur ce cours d'eau des renseignemens très précis. Seulement, on ne

savait à quel grand système fluvial africain le rattacher. Le point le plus occidental où Junker l'avait aperçu était situé par 23°13′ de longitude est (Greenwich), mais ensuite, que devenait-il? Les uns en faisaient le cours supérieur du Chari et voulaient qu'il se jetât dans le lac Tchad; les autres, le cours supérieur de l'Arouhimi, et le tenaient par conséquent pour un affluent de droite du Congo. De toute manière, il était incontestable que ses sources étaient très voisines de Ouadelaï, sur le Nil, et d'autre part que sa direction générale restait constamment orientée de l'est à l'ouest. Il importe de retenir soigneusement ces deux points.

Les agens de l'État indépendant s'efforcèrent donc, partant du Congo, d'atteindre l'Ouellé et de combler par leurs découvertes ce grand espace blanc qui, sur la carte, séparait ces deux cours d'eau.

En 1884, le capitaine Hanssens reconnaissait, à 30 kilomètres de la station de Bangala, une large rivière débouchant dans le Congo, sur la rive droite, et nommée Oubangui par les indigènes. L'année suivante, le missionnaire explorateur Greenfell la remontait sur une longueur de 500 kilomètres. En apprenant les résultats de ce voyage, M. Wauters émit dans son journal, *le Mouvement géographique*, l'hypothèse que cet Oubangui pourrait bien être le cours inférieur de cet Ouellé sur la destinée duquel on avait tant discuté. Avec beaucoup de sagacité, il appuyait son opinion sur les mesures d'altitudes, sur celles du volume des eaux, sur l'époque différente des crues dans les deux rivières. Il fut loin de rallier tous les géographes à sa manière de voir. Cependant il était dans le vrai, comme le capitaine van Gèle le démontra le 1er janvier 1888. Il franchit, sur son petit vapeur l'*En-Avant*, ce dédale de rochers qui hérissent le lit de l'Oubangui, entre les postes actuels de Bangui et de Zongo, et qui avaient arrêté Greenfell. Alors se présenta devant lui un fleuve « dont la vue était superbe, l'eau libre d'obstacles, la largeur de 800 à 900 mètres » et qui *venait de l'est*. Il le remonta jusqu'au moment où il rencontra de nouveaux rapides. Van Gèle ne poussa pas plus loin son exploration. Cette barrière de Mokouangou était infranchissable. De la rive les indigènes hostiles narguaient les étrangers, leur faisant entendre par des gestes moqueurs que, pour s'élever au bief supérieur, il leur faudrait des ailes. Puis, la tragédie succéda à la comédie, les violences aux plaisanteries. Ils attaquèrent l'expédition belge avec un tel courage qu'ils venaient se faire tuer à quinze mètres du canon des fusils. Mais van Gèle avait le droit de virer de bord. Il avait dépassé, venant de l'ouest, le 22° de longitude est (Greenwich); de l'est, Junker avait atteint 23°13′. Le doute n'était plus possible. Comme l'avait avancé

M. Wauters, l'Ouellé et l'Oubangui composaient bien les deux tronçons d'une seule et même rivière.

Simultanément d'autres découvertes s'accomplissaient.

De 1886 à 1889, les deux affluens que reçoit le Congo à droite, en amont de l'Ouellé-Oubangui : la Mongalla et le Roubi, étaient explorés à leur tour; le premier par Hodister, — cet infortuné qui devait, en 1892, périr victime des Arabes, dans d'atroces souffrances, — le second, par le lieutenant Becker. Cet officier avait remonté le Roubi, puis un de ses affluens, le Likati (1). L'ayant abandonné à son extrémité navigable, il franchit un seuil étroit et atteignit l'Ouellé, en amont des chutes qui avaient arrêté van Gèle. Non seulement ces voyages satisfaisaient la curiosité scientifique et éclaircissaient certaines obscurités du régime hydrographique du Congo, mais encore leur importance politique était de premier ordre. Ils démontraient, en effet, que l'Ouellé était doublement accessible, qu'on remontât soit l'Oubangui, soit le Roubi. Or, si l'on veut bien se rappeler ce qui précède relativement à la direction de cette rivière, on comprendra que, grâce à ces découvertes, les Belges savaient par quelle voie atteindre la province équatoriale en partant de Léopoldville.

Prétendre que Greenfell, van Gèle et Becker aient eu des vues aussi lointaines serait évidemment inexact. Ils ont fait des découvertes par profession d'explorateurs. Il n'en est pas moins certain que par leurs voyages, ils ont mis les Belges en position de jouer un rôle prépondérant dans le règlement de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale. Cette œuvre d'exploration se doubla d'une œuvre de conquête. Des stations (c'est-à-dire quelques huttes entourées de palissades) furent établies à Zongo et à Banziville, sur la rive gauche de l'Oubangui; à Ibembo, sur le Roubi ; à Bazoko, au confluent de l'Arouhimi et du Congo. Mais ce fut surtout aux environs des chutes de Mokouangou, que les Belges s'efforcèrent de prendre très fortement position.

En ce point se confondent plusieurs cours d'eau. L'Ouellé-Oubangui reçoit à droite son plus puissant affluent le Mbomou, qui draine tout le pays Sandeh et le Dar Fertit. En amont de ce confluent, dans le Mbomou lui-même, se déverse le Mbili. Cette position commande donc la voie de la province équatoriale. Les Belges construisirent un poste sur la rive droite de l'Oubangui à Yakoma, et s'efforcèrent de conquérir l'amitié des princes indigènes.

(1) Le Roubi est également nommé Itimbiri, le Likati Riketti. La nomenclature est encore indécise dans cette partie de l'Afrique.

En 1889, le capitaine van Gèle, revenu dans le Haut Oubangui accompagné cette fois de l'inspecteur d'État M. Georges Le Marinel, entra en relation avec Bangasso, chef du peuple des Sakaras. Depuis son avènement, qui date de quatorze ans, Bangasso a réussi à reprendre une autorité complète sur les grands chefs Sakaras qui, du temps de son père Bali, de caractère un peu faible, étaient devenus presque indépendans. Pendant la montée du Mbomou, les voyageurs belges eurent l'occasion d'apprécier eux-mêmes sa puissance. « Le nom de Bangasso était un talisman qui mettait littéralement les indigènes à nos pieds. » Le jour de leur arrivée dans sa demeure royale, deux mille guerriers, armés de boucliers et de trombaches, étaient rangés le long des quatre faces de la place. Au centre, trente soldats, armés de fusils, tiraient des salves. Enfin, si le pouvoir d'un homme est en rapport direct avec les marques extérieures de respect dont il est l'objet, peu de princes égalent Bangasso. Dès qu'il boit, ou éternue, tous les assistans applaudissent et la musique royale exécute ses airs les plus suaves. Sa cour, il est vrai, n'a rien d'austère. Ses filles ne se marient pas, aucun prince des tribus voisines n'étant digne d'aspirer à leur main. Mais le célibat ne leur pèse pas. Le roi leur laisse sur le chapitre des mœurs une complète indépendance, dont elles profitent. M. Le Marinel avance que la présence de ces jeunes personnes a singulièrement facilité au roi le recrutement d'une garde composée de volontaires où figure l'élite des jeunes nobles Sakaras (1). Mais il justifie sa puissance par le zèle qu'il apporte à remplir son office. Tous les matins, à neuf heures, il sort de son harem, il s'assied sous une veranda et donne audience publique.

Van Gèle et Le Marinel d'une part, Bangasso de l'autre s'entendirent bien vite. Des objets européens étaient jadis parvenus dans le pays par l'intermédiaire des Sandeh qui, eux-mêmes les tenaient des marchands de Khartoum. Le soulèvement mahdiste avait interrompu ces relations commerciales. Bangasso était bien aise d'entrer en rapport avec les blancs qui fabriquent ces objets. Pour marquer ses dispositions conciliantes, il fit des cadeaux aux voyageurs belges. Il leur donna deux jeunes éléphans, un chimpanzé et un fourmilier. Malgré leur bizarrerie, ces présens n'en témoignaient pas moins de ses bonnes intentions. MM. van Gèle et Le Marinel obtinrent des avantages plus sérieux. Le soir même de leur arrivée, Bangasso vint conférer avec eux.

(1) G. Le Marinel, *Sur le Haut Oubangui. Bulletin de la Société royale de géographie de Belgique*, 1893.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, on causa affaires, « tout en buvant de la bonne bière de sorgho et en fumant des pipes ». Le résultat de cet entretien et d'autres analogues fut de placer le territoire de Bangasso sous le protectorat de l'État indépendant du Congo.

Pendant que van Gèle négociait chez Bangasso, le capitaine Roget réussissait à placer également sous le protectorat de l'État indépendant les domaines d'un autre chef indigène Djabbir dont la résidence est située en amont des chutes de Mokouangou. Nous n'avons pas à discuter, pour l'instant, dans quelle mesure les agens de l'État indépendant étaient autorisés par la convention formée entre leur gouvernement et celui de la France à s'avancer dans la vallée du Mbomou. Il importe seulement d'observer que par cette occupation du confluent de cette rivière et de l'Ouellé-Oubangui ; par la fondation très solide des postes de Yakoma, Bangasso et Djabbir, de nouveaux progrès étaient possibles dans l'est. Les Belges transportaient leur base d'opération de Léopoldville à 900 kilomètres en avant. Sur ce tremplin, ils pouvaient prendre leur élan et bondir très loin. C'est en effet à Djabbir que s'est réuni, arrivant par groupes successifs, le personnel de l'expédition van Kerckhoven, c'est là que s'est opérée la concentration (mai-juin 1891).

Cette expédition fut montée avec un grand luxe. Beaucoup de blancs y prirent part et parmi eux des Congolais éprouvés, basanés au grand soleil d'Afrique, comme Ponthier, Milz, Delanghe. Le commandant van Kerckhoven était « le type du condottiere : grand, brun, sec, taille élégante et souple, allure martiale, masque énergique et fin, éclairé d'un regard de feu, longue moustache à la d'Artagnan, retroussée crânement sur la lèvre supérieure (1). » Ajoutez qu'il avait huit ans de vie d'Afrique derrière lui, étant parti pour le Congo le 7 mars 1883.

L'expédition van Kerckhoven est une des plus importantes qui se soient accomplies en Afrique équatoriale pendant ces dernières années. Non seulement elle est hors de pair par ses résultats politiques, mais encore elle a parcouru des régions coupées uniquement par Junker et Casati, ou même vierges de toute exploration européenne. Nous avons donc une grande appétence de détails. Mais le gouvernement de l'État indépendant du Congo entourant cette entreprise de mystère, il nous faut rassasier notre curiosité de miettes de renseignemens.

Comme l'imposaient les conditions géographiques, l'expédi-

(1) *Journal des Débats* du 30 avril 1893.

tion s'avança le long de l'Ouellé. La voie fluviale, c'est-à-dire la montée de l'Ouellé dans les pirogues indigènes, paraît avoir été employée conjointement à la voie de terre, dans certaines sections. A mesure qu'on avançait, des stations étaient construites. L'épisode principal de la marche semble être l'engagement, ou les engagemens, qu'eut le capitaine Ponthier avec des pillards arabes. Tout le pays, situé entre le Congo et les lacs Albert, Albert-Édouard et Tanganyika, est parcouru par des bandes de maraudeurs. C'est à eux que Stanley eut affaire en septembre et octobre 1887, sur l'Itouri. Ponthier rencontra une de ces bandes, la battit et l'obligea à s'enfuir en abandonnant une centaine de pointes d'ivoire. Après avoir franchi le 30° de longitude est (Greenwich), frontière conventionnelle de l'État indépendant, l'expédition atteignit le Nil à Ouadelaï. Mais son chef n'eut pas la gloire du succès; van Kerckhoven était mort en route, probablement par la maladresse de son ordonnance qui, en déchargeant son fusil, lui envoya une balle dans le dos.

Quelle a été la conduite des Belges depuis lors? Sont-ils descendus jusqu'à Lado? Ont-ils déjà, comme l'avançait un journal anglais, organisé le pays? Tout cela reste indécis. Mais, d'après un usage généralement adopté dans le partage de l'Afrique, certains droits sont reconnus au premier occupant d'un territoire vacant. Les Belges auront donc, dans le règlement complet de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale, des titres à faire valoir.

Tels ont été les progrès des Belges sur le Congo et sur sa rive droite. Entre eux et la France, les causes de désaccord n'ont pas manqué : mésintelligence entre Stanley et de Brazza, question de la frontière de l'Oubangui, actuellement question du Mbomou...; d'autres différends sont malheureusement à prévoir. Mais, si fermement décidé qu'on soit à défendre ce qu'on croit être le bon droit, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage moral et physique, l'énergie, la persévérance, qu'il a fallu pour acquérir en quinze ans des résultats auxquels il ne manque que le recul de quelques siècles pour être estimés à leur valeur.

III. — LES PROGRÈS DES ANGLAIS DE L'OCÉAN INDIEN VERS LE HAUT-NIL

La nouvelle de l'arrivée de l'expédition belge sur le Nil causa à Londres une vive émotion. Les partisans de l'extension continue des colonies anglaises considéraient déjà la province équatoriale comme un des futurs domaines de l'empire britannique. Le jour n'était pas éloigné, pensaient-ils, où des clergymen très dignes y prê-

cheraient la bonne parole, en même temps que d'habiles industriels y placeraient les produits de leurs manufactures. Dans une vision attendrissante, ils se représentaient les nègres vêtus de belles cotonnades de Manchester, venant le dimanche chanter hymnes et cantiques dans le temple de Lado. Et voilà que ce beau rêve était brusquement interrompu par le plus fâcheux des réveils! Le succès des Belges surprit d'autant plus désagréablement qu'il compromettait le résultat d'un travail de plusieurs années. Les Anglais étaient sortis de la période des projets. Partis de la côte de l'océan Indien, ils s'étaient résolument avancés dans la direction du nord-ouest. La conquête de la province équatoriale leur paraissait la conclusion logique de leurs progrès.

C'est presque développer un lieu commun de géographie politique que d'exposer la position prépondérante occupée par eux, depuis plusieurs dizaines d'années, dans l'île de Zanzibar. Le commerce zanzibarite est presque totalement entre les mains d'Hindous. Grâce à la périodicité des vents de moussons, les rapports ont toujours été fréquens entre la côte orientale d'Afrique et la côte de Malabar. Or, ces marchands, gros négocians riches à plusieurs millions de roupies, ou humbles teneurs d'échoppes, restent, même s'ils sont établis hors de l'Inde anglaise, sujets britanniques. A côté des commerçans hindous, les missionnaires anglicans se sont abattus sur ce pays. Sans doute, ils n'exercent pas sur l'esprit des indigènes qu'ils instruisent une action morale bien profonde. Leurs néophytes sont des oiseaux parleurs bien appris, qui répètent, vaille que vaille, les versets de la Bible qu'on leur a serinés : mais ces enfans, devenus hommes, demeurent les cliens des missionnaires. Enfin les intérêts anglais étaient défendus à Zanzibar par un de ces agens diplomatiques qui ont tant contribué à la constitution de l'empire colonial de la Grande-Bretagne. Le consul général, sir John Kirk, exerçait sur le sultan Saïd-Bargasch, une puissante action personnelle. Il était son ami, son conseiller, et dirigeait officieusement sa politique.

En 1884, les Anglais ne possédaient officiellement rien dans le Zanguebar. Mais ils envisageaient l'avenir avec sérénité. Leur gouvernement veillait au chevet du sultan de Zanzibar, cet « homme malade » de l'océan Indien, avec la sécurité d'un légataire universel qui sent le testament rédigé en sa faveur, là, dans un tiroir, à côté du lit du moribond. Un jeune savant allemand vint troubler cette quiétude. Des études économiques et juridiques poursuivies dans les universités de Tubingen, Gœttingen et Berlin, puis un séjour en Angleterre avaient convaincu le docteur Karl Peters que des colonies étaient indispensables à l'empire d'Allemagne. Il per-

suade quelques amis, forme avec eux une société, s'embarque à Trieste le 1er octobre 1884, débarque à Dar-es-Salam, parcourt l'Ousagara sur lequel il avait jeté son dévolu après la lecture d'une description enthousiaste de Stanley, conclut des traités avec les chefs indigènes et mène si rapidement sa campagne que, par un acte du 27 février 1885, l'empereur Guillaume Ier plaçait sous son protectorat les territoires acquis ou à acquérir par la *Société allemande de l'Afrique orientale*. Ainsi l'Allemagne était dotée de cette colonie qui n'est pas une des productions les moins étranges de son esprit universitaire.

Or, l'expédition du docteur Karl Peters eut pour conséquence inattendue la création de la colonie anglaise de l'Afrique orientale.

Les entreprises des Allemands excitèrent en effet à Londres un sentiment qui était tout juste le contraire de la satisfaction. Néanmoins, on y estima qu'il serait habile d'opposer bon visage à cette mauvaise fortune et de prendre exemple au lieu de récriminer. Le 25 mai 1885, quelques semaines après avoir reçu de la chancellerie impériale allemande notification de la nouvelle prise de possession, lord Granville, ministre des Affaires étrangères, ripostait donc en informant le prince de Bismarck que « quelques capitalistes considérables avaient formé le dessein de créer un établissement britannique dans la région située entre la côte et les lacs qui sont les sources du Nil blanc et de les rattacher au littoral par un chemin de fer. » Vers cette époque, en effet, quelques Anglais riches et entreprenans se réunirent, sous l'initiative d'un homme très compétent en matières africaines, M. William Mac-Kinnon, et créèrent la *British East African Association* avec l'intention d'exploiter le pays dont lord Granville avait vaguement esquissé les limites dans sa dépêche. Le 3 septembre 1888, cette compagnie recevait une charte. Elle devint dès lors l'*Imperial British East African Company*, qu'on désigne en Angleterre plus brièvement sous le nom d'*Ibea*, formé des initiales des quatre premiers mots de son titre. Par cette charte, la compagnie perdait quelque peu de son indépendance; mais moralement, elle était fortifiée. Une confusion s'établissait désormais entre les intérêts de la Grande-Bretagne et ceux de la compagnie. Le pays tout entier applaudissait à ses succès et se sentait atteint par ses échecs. Si la compagnie menaçait d'évacuer un territoire, la vieille Angleterre elle-même semblait battre en retraite.

Exposer les progrès des Anglais dans l'Afrique Orientale, c'est donc exposer ceux de l'*Ibea*. Pendant les premières années de son

existence, ses directeurs eurent à résoudre des questions délicates de nature diplomatique. La convention des 29 octobre-1er novembre 1886 signée entre les gouvernemens de Berlin et de Londres fixait comme limite des zones d'influence allemande et anglaise, une ligne tracée de l'embouchure de la Wanga dans l'océan Indien, à l'intersection de la côte orientale du lac Victoria, avec le premier degré de latitude australe. Mais tous les motifs de conflit n'étaient pas écartés. Les Anglais souffraient impatiemment la présence d'une compagnie commerciale allemande dans le petit sultanat indigène de Vitou et cherchaient le moyen de l'en expulser. Il y avait donc une « question de Vitou ». Le sultan de Zanzibar touchait les recettes d'un fructueux bureau de douane situé dans l'île de Lamou : l'*Ibea* et la Société allemande de Vitou sollicitaient simultanément du sultan la cession de cette douane moyennant une redevance annuelle. Il y avait donc une « question de Lamou ». Plus au nord, la côte est encore flanquée de deux îles, Manda et Patta. Entre elles et la terre ferme est ménagé un golfe, profond, large, à l'abri des coups de vent, très prisé des hommes de mer. Les amirautés anglaises et allemandes avaient jeté leur dévolu sur ce mouillage. Il y avait donc une « question des îles Manda et Patta ».

De son côté, le gouvernement italien visait l'occupation de certains ports de la côte Somali qui avaient été cédés à l'*Ibea* par le sultan de Zanzibar. Autres négociations à poursuivre qui aboutirent le 3 avril 1889.

En même temps que les directeurs de l'*Ibea* négociaient avec les Allemands et les Italiens, ils pourvoyaient à l'aménagement matériel des ports et en particulier de Mombaza. Il fallait construire des maisons et des magasins, des jetées et des débarcadères, tracer des routes, lancer des ponts sur les rivières, bref, munir ce pays neuf de tout cet appareil de civilisation que, l'habitude aidant, nous sommes presque tentés de croire né spontanément sur le globe et dont un long usage nous porte à méconnaître l'immense valeur.

En dépit de ces préoccupations, les directeurs de l'*Ibea* ne cessaient de penser à la pénétration dans l'intérieur du continent. Leurs yeux se portaient bien au delà de l'horizon borné de la côte. Déjà des expéditions s'étaient avancées le long des fleuves Sabaki et Tana. A partir de 1889, des efforts persévérans sont tentés en vue d'un établissement définitif dans l'hinterland.

On a vu que les Belges, pour progresser sur le Haut-Nil, avaient eu à vaincre des difficultés d'ordre pour ainsi dire géographique. Ils avançaient à tâtons dans les ténèbres de l'Afrique.

Grâce aux voyages d'explorateurs tels que Fischer et Thomson, on voyait plus clair dans la région qui s'étend de l'océan Indien au Nil. Les Anglais pouvaient marcher droit devant eux, sans hésitation. Mais des difficultés politiques les ont arrêtés. Avant de tenter de pénétrer dans la province équatoriale, la prise de possession de l'Ouganda (ce royaume situé sur la rive nord-ouest du lac Victoria) leur parut indispensable. Ils étaient séduits par sa valeur économique, car l'ivoire y abonde. S'ils tardaient à s'y établir, d'autres Européens, les Allemands par exemple, n'imiteraient sans doute pas leur discrétion. Enfin et surtout, ils supposaient que la conquête de la province équatoriale serait la conséquence naturelle de leur établissement dans l'Ouganda.

C'est précisément cette prise de possession qui a été très difficile. L'*Ibea* est tombée dans un filet, aux mailles très fines, au milieu duquel elle se débat encore. Pour comprendre comment ses progrès ont été entravés, il est nécessaire de connaître, au moins d'une façon superficielle, l'état politique de l'Ouganda.

Le roi se nomme Mouanga, il règne depuis 1884. Age : trente ans environ, taille au-dessus de la moyenne, face bouffie, yeux sensuels; au demeurant aucun signe particulier : un de ces types de nègres, comme il y en a des millions sur la surface du continent noir. Des Anglais, qui ont eu avec lui de mauvais rapports, l'ont traité de « brute » et de « fou ». Sans doute, certains de ses actes sont d'un fou et d'une brute, mais cette définition trop simple n'explique pas son caractère. C'est un timide. Lors de sa première entrevue avec le commissaire impérial britannique, sir Gerald Portal, « il était oppressé et tremblait de tout son corps (1) ». Pendant l'audience qu'il donna à Stuhlmann, il riait niaisement, sautait d'un sujet à un autre, passait du coq à l'âne, le tout pour dissimuler son profond embarras. Mais il a surtout une peur atroce de perdre son royaume. Il a prononcé en 1886, devant le missionnaire français, P. Lourdel, ces paroles vraiment curieuses : « C'est moi qui suis le dernier roi de l'Ouganda; les blancs s'empareront de mon pays après ma mort. De mon vivant, je saurai les en empêcher, mais après moi se terminera la liste des rois nègres de l'Ouganda (2). » Voilà qui n'est ni d'un fou, ni d'une brute, mais au contraire d'un politique avisé. Il ignore que le bey de Tunis est tombé au rang d'un fonctionnaire français; que le Khédive d'Égypte est un pupille, que son tuteur anglais reprend ver-

(1) Eugène Wolf, *Die Neuordnung der Dinge in Uganda. Berliner Tagblatt*, n° du 27 juin 1893.

(2) Lettre du R. P. Lourdel, supérieur de la mission de Rubaga, à Son Ém. le cardinal Lavigerie. *Les Missions catholiques*, 1886, p. 314.

tement quand il se permet quelque écart; il ne pouvait se douter vers quelles mésaventures couraient le chef soudanais Ahmadou et Behanzin, le roi du Dahomey; mais la servitude, dans laquelle les Anglais tiennent le sultan de Zanzibar, a éclairé son expérience. Il a l'intuition de ce fait capital de l'histoire contemporaine de l'Afrique : la substitution des gouvernemens européens aux pouvoirs indigènes. L'ère des despotes se clôt; l'Europe leur ménage des loisirs, ou les envoie en villégiature. Elle en fait des « rois fainéans ou des rois en exil ».

Pour retarder le moment fatal, Mouanga a cherché à fermer son royaume aux élémens étrangers. Il n'a pas osé expulser les Arabes, ni les missionnaires protestans et catholiques, déjà établis dans le pays à son avènement. Mais, par d'atroces supplices, il a voulu s'opposer au progrès du christianisme. Par son ordre, on ficelait les Wagandas convertis, au milieu de fagots que les bourreaux allumaient du côté des pieds des victimes pour prolonger leurs souffrances, si bien que, sans métaphore, elles brûlaient à petit feu.

Ces actes barbares n'ont cependant pas entravé le développement de trois partis politiques et religieux : les arabes-musulmans, les anglo-protestans, les franco-catholiques.

Des Arabes, venant par lentes étapes de la côte orientale, pénétrèrent dans l'Ouganda entre 1850 et 1860, et s'imposèrent facilement. Le nègre admire naturellement l'Arabe : il travaille à imiter la dignité de ses manières et l'élégance de son costume, et cherche à le singer dans ses habitudes. L'explorateur Paul Reichard rapporte que, pendant cinq ans et demi de séjour en Afrique, il n'a jamais vu les nègres, en contact avec les Arabes, manger de viande de sanglier: non qu'ils ne la goûtent pas, mais pour suivre l'exemple de ces maîtres en civilité, qui ont coutume de s'en abstenir (1). Les Arabes ont encore grandi dans l'opinion des Wagandas (2) en les initiant à une civilisation supérieure. Avant leur arrivée, les Wagandas s'asseyaient à terre et s'habillaient de vêtemens gracieux, mais fragiles, en tissus d'écorces. Les Arabes leur ont apporté des meubles et des étoffes de coton. Ils leur ont rendu l'immense service de substituer dans les transactions commerciales l'usage de la monnaie au mode primitif de l'échange. Depuis longtemps, les petits coquillages appelés *cauris* étaient connus dans l'Ouganda. Ils servaient à l'ornement des coiffures. Les Arabes suggérèrent aux habitans l'idée de les

(1) Paul Reichard, *Dr Emin-Pascha. Ein Vorkœmpfer der Kultur im Innern Afrikas.* Un vol. in-8°, Berlin, 1890, p. 46.

(2) Les habitans de l'*Ou*ganda se nomment *Wa*ganda et parlent le *Ki*ganda.

enfiler par groupes de cent et d'attribuer à ces chapelets une valeur déterminée. Leur propagande religieuse n'eut, il est vrai, qu'un succès médiocre, la pratique de la circoncision inspirant aux Wagandas une aversion invincible. Mais ils ont imposé à une partie de la population leur langage, le *kisuaheli*, ce sabir de l'Afrique orientale, mélange de dialectes nègres, d'arabe et d'hindoustani qu'il est de bon ton de parler dans la haute société waganda. Ils ont acquis l'opulence en établissant un trafic régulier entre l'Ouganda et leurs grands entrepôts d'Oujoui et de Tabora. Ils importaient dans le pays des objets manufacturés et en exportaient de l'ivoire et des esclaves, surtout des femmes Wahumas, que la couleur claire de leur peau et la régularité de leur profil font autant priser sur les marchés de l'Afrique orientale, que les Abyssines sur ceux du Soudan.

Ils ont armé de nombreux cliens, et pour tous ces motifs, constituent dans l'Ouganda un parti puissant.

Le séjour que Stanley fit en avril 1875 dans l'Ouganda, prologue de sa dramatique descente du Congo, eut pour conséquence la création d'une mission protestante dans ce pays. Dans des lettres vibrantes et enthousiastes, il pressait quelques-uns de ses compatriotes de se dévouer à l'évangélisation des Wagandas. « Si un véritable missionnaire, pieux et d'esprit pratique, venait ici, quel champ il aurait devant lui! Quelle moisson s'offre à la faucille de la civilisation! » L'appel de Stanley, reproduit par tous les journaux anglais, émut très vivement l'opinion publique. On conçut l'espérance de conquérir à l'influence morale de la Grande-Bretagne, en attendant mieux, ce royaume d'Ouganda. On ne voulut pas que d'autres que des mains anglaises saisissent le manche de la faucille. Des particuliers offrirent immédiatement à la *Church missionary Society* de couvrir les frais de création d'une mission. La Société accepta. En mai 1877, quatre missionnaires anglais arrivaient sur la côte sud du lac Victoria. Leurs débuts furent malheureux. L'un d'eux mourut sur les bords du lac; deux furent tués dans un engagement avec des indigènes. Le révérend C. T. Wilson parvint seul au terme du voyage. D'autres volontaires le rejoignirent bientôt, et en particulier l'homme que son application au travail, son courage et sa fermeté de caractère ont fait, de 1878 à 1890, le chef et comme l'âme de la mission : le révérend Mackay.

Les missionnaires anglicans ont exercé sur certains Wagandas une puissante influence. Non seulement ils leur donnaient une instruction religieuse, mais ils leur enseignaient des métiers manuels. Les nouveaux convertis leur étaient si fortement attachés

qu'aux temps les plus durs des persécutions de Mouanga, ils venaient la nuit, bravant les supplices, assister aux baptêmes et aux célébrations de mariages. Les Wagandas protestans formaient donc un parti, non très puissant par le nombre, mais fort par son dévouement à ses chefs et sa solidarité.

Disons enfin un mot des catholiques.

Les premiers Pères blancs, envoyés dans l'Ouganda par le cardinal Lavigerie pour établir, selon les paroles de l'un d'eux, « le royaume de Dieu dans ces contrées où jusqu'ici le démon a régné et où il règne en maître », y arrivèrent le 17 février 1879. Sous la haute et très intelligente direction de Mgrs Livinhac et Hirth, successivement vicaires apostoliques du Victoria Nyanza, sous l'action plus directe du P. Lourdel, la mission catholique prospéra vite. Elle eut, en effet, auprès des Wagandas plus de succès que la mission protestante. En 1880, les premiers néophytes étaient baptisés. Depuis, le nombre des catholiques s'est constamment accru. En janvier 1892, trois ou quatre mille catéchumènes suivaient régulièrement les instructions religieuses données à la mission principale de Rubaga. De grands personnages se sont convertis, entre autres la sœur du roi. Trente chapelles environ avaient été construites : celle de la capitale était, pour le pays, un véritable monument de 60 mètres de long, sur 25 de large. Ces fidèles ont supporté sans fléchir les supplices qu'inventait l'imagination malade de Mouanga. Leur constance explique le titre un peu solennel que Mgrs Livinhac, dont l'esprit se reporte volontiers vers les temps apostoliques, a donné à son récit des persécutions : « Les actes des premiers martyrs de l'Afrique équatoriale (1). »

Le danger commun n'avait pas rapproché les trois partis : Musulmans, protestans et catholiques se marquaient beaucoup d'hostilité. L'arrivée du chrétien est pour l'Arabe le signal de l'abolition de la traite des esclaves, et l'abolition de la traite, c'est la ruine. Aussi les Arabes se sont-ils opposés de toute leur force au succès des missionnaires. Ils ont essayé de détourner d'eux, par des contes effrayans et absurdes, les Wagandas crédules. Dans l'Ouganda, s'est donc livré un combat qui ne forme qu'un épisode de la grande lutte engagée sur tant de points de l'Afrique, entre la religion musulmane et le christianisme.

La haine n'était pas moindre entre catholiques et protestans. Dans les premiers temps, les missionnaires des deux religions avaient échangé de bons procédés. Mais, habituellement, ils res-

(1) *Les Missions catholiques*, 1887.

tèrent dans les limites d'une courtoisie officielle, bien que des rapports de cordialité s'imposassent, semble-t-il, entre ces hommes de race blanche, entourés de populations nègres et consacrant leur vie à la même œuvre civilisatrice. Entre leurs disciples respectifs, les relations étaient nettement hostiles ; Wagandas catholiques et Wagandas protestans, enivrés de connaissances nouvelles, défendaient leur foi avec intransigeance. Des questions d'intérêt augmentaient encore cette animosité, les personnages haut placés réservant systématiquement leurs faveurs à leurs coreligionnaires.

Jusqu'en 1888, cette mésintelligence entre musulmans, protestans et catholiques se manifesta seulement sous forme de mauvais services réciproques et d'épigrammes. A cette époque, une crise se produisit qui mit les adversaires aux prises. Jugeant que par des condamnations individuelles l'anéantissement de ses sujets infestés d'idées étrangères serait trop lent, Mouanga résolut de s'en défaire en bloc, en les transportant dans une île du lac Victoria et en les y laissant périr de faim. Mais chrétiens et musulmans étaient instruits de ce projet à la fois monstrueux et naïf. Une émeute éclata (9 septembre 1888). Mouanga s'enfuit presque seul, tandis que les insurgés proclamaient roi son frère Kiveva. L'entente ne dura pas longtemps entre les vainqueurs. Les musulmans, principaux auteurs du coup d'État, prétendaient s'en réserver tout le bénéfice. Les missionnaires furent chassés et les Wagandas chrétiens dispersés. Leur commune infortune rapprocha Mouanga et les missionnaires chrétiens réfugiés au sud du lac. Par désir de poursuivre leur œuvre de prosélytisme, ils pardonnèrent à Mouanga sa conduite passée et le secondèrent dans ses tentatives de restauration.

Après des semaines d'escarmouches, les musulmans furent battus le 4 octobre 1889 par les chrétiens coalisés. Ils se retirèrent au nord-ouest de l'Ouganda dans le territoire contesté qui s'étend entre ce royaume et l'Ounyoro. Rétabli sur son trône, Mouanga changea complètement d'attitude à l'égard des chrétiens. Il aimait mieux gouverner avec leur alliance, que ne pas régner du tout. Mais entre les deux partis, il ne partageait pas également ses faveurs. Il en comblait les catholiques, et le P. Lourdel devint son conseiller intime. Cette préférence, accordée au parti adverse, irritait les protestans, qui ne cachaient pas leur intention de profiter de l'intervention de l'*Ibea* « pour s'emparer de toutes les charges ».

Un roi qui ne dissimulait pas sa malveillance à l'égard des Anglais ; un parti musulman vaincu sans doute, mais toujours

organisé et rôdant sur les frontières du royaume; un parti catholique au pouvoir et décidé à ne pas s'en laisser déposséder; un parti protestant, tendant les bras à la Compagnie anglaise, mais compromettant par son impatience : voilà comment se présentait la situation politique de l'Ouganda lorsque, le 14 avril 1890, MM. Jackson et Gedge, agens de l'*Ibea*, entrèrent dans la capitale. Combien complexe était cette situation! combien il était plus facile aux Belges de franchir les rapides de l'Oubangui qu'aux Anglais de surmonter les obstacles politiques qui les arrêtaient dans leurs progrès vers le Haut-Nil!

M. Jackson proposa à Mouanga de signer un traité par lequel l'*Ibea* s'engageait, moyennant le droit de lever des impôts, à défendre l'Ouganda et à ouvrir une route jusqu'à la côte; mais l'aversion de Mouanga pour les Anglais, la pression exercée sur lui par le parti catholique l'empêchèrent de se rendre. Il refusa net. M. Jackson partit (14 mai 1890), laissant M. Gedge, son compagnon, travailler l'opinion publique.

Ce fut alors que le capitaine Lugard reçut l'ordre de se rendre dans l'Ouganda. En mettant le pied sur le sol d'Afrique, il avait la ferme intention de faire parler de lui. On sait qu'il a réussi. Il partit convaincu qu'une attitude hautaine ne messied pas à un officier de l'armée de S. M. Britannique, délégué par une grande compagnie à charte auprès d'un roitelet nègre, à moitié sauvage. Le 13 décembre 1890, il arrive dans l'Ouganda, franchit la frontière sans attendre l'autorisation, établit son camp, non dans le bas-fond marécageux qui lui était assigné, mais sur la hauteur de Kampala, face à la colline de Mengo, où s'élève la résidence royale. Il ne sollicite pas une audience, mais informe Mouanga qu'il ait à le recevoir tel jour, à telle heure. Il expose l'objet de sa mission, puis prend congé sans attendre que le roi lève la séance. Lugard piétinait systématiquement sur le cérémonial, ce cérémonial de la cour d'Ouganda, réglé si minutieusement que l'étiquette, observée jadis à l'Escurial et à Versailles, paraît simple en comparaison. Le procédé réussit. Le roi fut tellement interloqué et ému par tant d'audace que, le 26 décembre 1890, il signait le traité qui plaçait l'Ouganda sous le protectorat de l'*Ibea* (1).

(1) Voici les principales clauses de ce traité : Établissement du protectorat de l'*Ibea* sur l'Ouganda. Présence permanente auprès du roi d'un agent de la Compagnie anglaise jouissant de pouvoirs très étendus (droit de juger les Européens établis dans le pays, direction de l'armée et des finances de l'Ouganda). Liberté complète des cultes. Engagement pris par la Compagnie de défendre le pays et de pourvoir à son organisation matérielle. On en trouvera le texte intégral dans Stuhlmann, *ouvrage cité*, p. 157-159.

La Compagnie avait donc enfin pris possession de cet Ouganda, objet de sa convoitise.

Mais Lugard ne considéra pas sa mission comme terminée par ce succès. Sûr de l'Ouganda, il lui fallait maintenant établir l'autorité de l'*Ibea* sur des territoires plus occidentaux. Il part donc et dans sa marche atteint Kavalli, à l'extrémité méridionale du lac Albert. On a vu plus haut qu'il y embaucha, au nom de l'*Ibea*, les anciens soldats d'Emin, mais ce n'était là qu'un épisode. Son expédition avait pour motif réel la pénétration dans la province équatoriale. « J'avais conçu l'espérance qu'une petite garnison bien armée pourrait se maintenir à Ouadelaï, si un fortin solide y était construit, aucune attaque des mahdistes ne paraissant présentement à redouter (1). » Lugard avait l'intention d'embarquer sa troupe sur le *Khedive* et le *Nyanza*, les deux anciens vapeurs d'Emin, et d'établir un poste à Ouadelaï. Or, on sait que leurs carènes gisent au fond du Nil. Lugard qualifie cette perte « d' horrible désastre » !

Il n'avait en effet ni le temps, ni les moyens d'aller à pied jusqu'à Ouadelaï : il battit en retraite. La tentative de pénétration des Anglais dans la province équatoriale avait donc échoué (octobre 1891).

Il est probable que si l'ordre avait régné dans l'Ouganda, Lugard ou tout autre officier aurait reçu de la Compagnie l'ordre de réparer cet insuccès. Mais les querelles entre catholiques et protestans ajournèrent toute nouvelle tentative d'expansion vers le Haut-Nil.

L'irritation croissait en effet entre les deux partis. Ce n'étaient que bruit et agitation, des bandes armées parcouraient les rues criant, tirant des coups de fusil et battant du tambour. Un acte de favoritisme de Mouanga, qui refusa de châtier un catholique meurtrier d'un protestant, mit les partis aux mains. Le 24 janvier 1892, des groupes de protestans et de catholiques étant en présence au pied de la colline où s'élève le fort anglais de Kampala, des coups de feu éclatèrent, et une mêlée s'ensuivit. Les protestans, d'abord vaincus, escaladent la colline pour se réfugier dans le fort. Les catholiques les poursuivent et essaient d'y pénétrer à leur suite. Le capitaine Lugard, qui prétendait rester neutre, se voit obligé d'intervenir pour se protéger, fait ouvrir le feu par ses mitrailleuses Maxim et change ainsi la face du combat. Les catholiques poursuivis par les protestans descendent les pentes de la colline, et s'enfuient en désordre. Les mission-

(1) Lugard, *ouvrage cité*, II, 212.

naires français s'étaient enfermés dans un solide bâtiment. Les protestans vainqueurs tentaient de l'incendier, quand un détachement de troupes anglaises vint délivrer les assiégés et les conduisit en sûreté dans le fort de Kampala. Les catholiques, dans leur retraite, avaient emmené le roi Mouanga et s'étaient réfugiés dans l'île de Bulingugwé, située dans le lac Victoria, mais près de la terre ferme. Ils y furent rejoints par les missionnaires. La fuite du roi embarrassait fort les Anglais : les cruautés de Mouanga n'ont pas altéré le loyalisme de ses sujets à son égard et, sans roi, il était impossible au capitaine Lugard de gouverner. Aussi, pour terroriser les catholiques et obliger Mouanga à revenir dans sa capitale, ordonna-t-il, le 30 janvier, la mise en batterie d'une mitrailleuse en face de l'île de Bulingugwé. Les catholiques furent canonnés; puis les protestans entrèrent dans l'île, pillant, rudoyant les missionnaires, réduisant en esclavage les femmes des catholiques. On se rappelle le retentissement qu'eurent ces événemens en Europe et les polémiques qu'ils suscitèrent.

Si l'attitude du capitaine Lugard dans la journée du 24 janvier ne nous semble pas mériter tous les reproches dont elle a été l'objet, — car il n'est pas intervenu avant le moment où son fort allait être envahi par les catholiques victorieux, avant d'être dans le cas de défense légitime, — sa conduite du 30 janvier a été en revanche véritablement odieuse. Cette mitraillade, froidement conçue, d'hommes sans défense, de femmes et d'enfans, est un acte de brutalité atroce qu'aucun motif ne saurait justifier. Cette triste manœuvre manqua son effet. Dès l'ouverture du feu, Mouanga s'enfuit dans un canot et se réfugia dans le Buddu, province méridionale de l'Ouganda. Mais les Anglais obtinrent, grâce à la pusillanimité de Mouanga, ce que la violence n'avait pu leur donner. Sa crainte de perdre son royaume l'emporta sur toute autre considération. Le 30 mars 1892, il se décidait à signer un traité qui, plus encore que celui du 26 décembre 1890, affirmait sa dépendance à l'égard de l'*Ibea*.

On conçoit aisément que ces agitations et la crainte de voir le parti musulman en profiter pour fondre sur le royaume aient arrêté les officiers anglais dans toute velléité d'expédition vers la province équatoriale.

Bien plus, la situation même de la Compagnie dans l'Ouganda paraissait incertaine. L'expédition Jackson-Gedge, l'expédition Lugard, l'envoi de renforts sous le commandement du capitaine Williams, l'entretien d'une garnison dans le fort de Kampala, puis les dépenses causées par les études préliminaires d'une voie ferrée, devant relier Mombaza au lac Victoria, avaient épuisé les res-

sources de l'*Ibea*. Les directeurs manifestèrent l'intention de se retirer de l'Ouganda. Telle fut l'émotion causée en Angleterre par cette nouvelle, qu'en peu de jours la Compagnie recueillit 40 000 livres sterling de dons volontaires. Mais après la dépense de ces subsides, l'évacuation définitive fut résolue et fixée au 31 décembre 1892. Pour éviter une solution trop brusque, le gouvernement anglais paya les frais d'occupation jusqu'au 31 mars 1893, puis il envoya un commissaire, sir Gerald Portal, s'enquérir de la situation.

Le rapport de feu sir G. Portal depuis longtemps attendu a été publié le 12 avril 1894. On connaît maintenant le résultat de sa mission : l'annexion de l'Ouganda à l'Empire britannique est un fait accompli. Désormais les Anglais peuvent revenir à leurs projets d'expansion vers la province équatoriale, chercher à s'établir sur le cours supérieur du Nil, dont ils tiennent déjà le delta, et commencer la formation de ce Soudan britannique, qui est un des rêves les plus chers des « coloniaux » d'outre-Manche.

IV. — CONCLUSION.

Certains publicistes anglais, dans le dessein de hâter l'occupation de la province équatoriale par la Grande-Bretagne, se plaisent à représenter les Français comme prêts à s'en emparer. Mieux que personne, ils savent le peu de fondement de leur argumentation. S'il existe, en effet, une question à laquelle l'opinion publique française soit indifférente, c'est bien assurément celle de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale (1). La géographie coloniale est sujette, comme le reste, au caprice de la mode. Le lac Tchad est à l'heure présente l'objet de l'engouement général. Les explorateurs convergent vers ce point attractif. Les personnes, qui ont coutume d'assister aux séances des sociétés de géographie, ont certainement remarqué l'étrange propriété dont jouit cette expression magique : « Lac Tchad. » Dès qu'un orateur la prononce, l'auditoire le plus assoupi se réveille en sursaut. Ce talisman assure au moins une salve d'applaudissemens au conférencier le plus monotone.

Ce n'est pas le lieu de discuter si, en s'engageant sur cette route du Tchad, on ne fait pas fausse route. Constatons seulement la faveur dont ce grand marécage est l'objet, et tirons-en les conséquences.

(1) Cette remarque ne s'applique naturellement pas aux personnes d'une compétence particulière, à M. Édouard Marbeau et à M. Harry Alis par exemple, qui, le premier dans la *Revue française de l'étranger et des colonies*, et le second, dans la *Politique coloniale*, ont insisté sur l'importance de cette question.

Tous les yeux étant braqués sur ce lac Tchad, les événemens du Soudan oriental passaient inaperçus. Des postes de l'Oubangui sont partis trois explorateurs français : l'infortuné Crampel, M. Dybowski et M. Maistre. Tous trois se sont dirigés vers le nord. Mais de ces mêmes postes, aucune expédition française n'a essayé d'atteindre la province équatoriale.

Nous sommes donc restés les spectateurs impassibles des efforts réciproques des Belges et des Anglais pour gagner Ouadelaï. Cette abstention n'est pourtant pas exempte de dangers. La province équatoriale est riche en éléphans, en bétail et en autruches, en grains, en caoutchouc, en coton et en café. Nous le savons, non par le rapport suspect d'un voyageur pressé, mais par le témoignage d'Européens ayant séjourné des années sur le Haut-Nil et surtout par celui du savant consciencieux qu'était Emin Pacha. Par notre désintéressement, ou plutôt notre insouciance, nous laissons donc à d'autres l'exploitation d'un territoire d'une réelle valeur économique.

Mais, portons plus loin nos regards. La question de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale n'est pas isolée.

D'après les usages diplomatiques qui ont présidé au partage du continent africain, elle entraînera le règlement de la succession de l'Égypte, dans tout le Soudan oriental. Escomptant la désagrégation du califat mahdiste, on se partagera le Bahr-el-Ghazal et le Darfour. Or, Belges et Anglais manifestent nettement l'intention de participer avantageusement à cette succession. Comment en douter? Violant la convention franco-congolaise, du 29 avril 1887, qui limite la zone d'action politique de l'État indépendant du Congo au 4e degré de latitude nord, les Belges se sont établis non seulement à Bangasso, mais plus loin, en amont, dans la vallée du Mbomou. D'après le traité anglo-allemand du 1er juillet 1890 la zone d'influence anglaise était étendue à l'ouest « jusqu'au versant occidental du bassin du Haut-Nil (art. Ier, § 3) ». Une autre convention signée le 18 novembre 1893, entre les deux mêmes puissances, contient l'article suivant : « Il est convenu que l'influence allemande ne combattra pas l'influence anglaise à l'est du bassin du Chari et que les pays du Darfour, du Kordofan et du Bahr-el-Ghazal... seront exclus de la sphère d'intérêts de l'Allemagne. » Ce qui signifie qu'ils feront partie de la sphère d'intérêts de l'Angleterre (1). Si l'on n'y prend garde, toute la région du Bahr-

(1) Sur une carte intitulée *The political divisions of Africa* (European Treaties) et insérée dans l'ouvrage du capitaine Lugard (I, 384) la limite de la zone d'influence anglaise englobe tout le Bahr-el-Ghazal et s'avance dans le Darfour. Or, cette carte

el-Ghazal passera donc en des mains étrangères. Du Congo français, il sera impossible d'atteindre le Nil. On a tant chanté les louanges du grand fleuve africain, qu'on éprouve quelque scrupule à le vanter de nouveau. Mais des délicatesses d'écrivains seraient ici déplacées. Il faut répéter, sans lassitude, combien il serait déplorable d'être privé de tout point d'accès à cette voie naturelle hors de pair en Afrique, qui conduit du centre du continent aux portes de la Méditerranée, et sur laquelle vapeurs et voiliers naviguent librement.

Cependant la gravité de cette situation politique n'a pas échappé au gouvernement français; il a nommé il y a quelques mois le commandant Monteil à la direction des postes du Haut-Oubangui. Déjà, une partie de la mission sous les ordres du capitaine Decazes a quitté Brazzaville. On ne sait pas de quelles instructions est pourvu le commandant Monteil, et il est naturel qu'on ne le sache pas. Mais le passé africain de cet officier supérieur est un gage de succès.

Laissons de côté ces rivalités : quels qu'ils soient, les Européens qui occuperont la province équatoriale y rapporteront la civilisation. L'œuvre de Baker, de Gordon et d'Emin n'aura été qu'interrompue. Ils n'auront pas peiné en vain; leurs efforts pour abolir la traite des esclaves n'auront pas été stériles. Quel que soit le drapeau qui flotte sur Ouadelaï, la longue caravane de misérables s'acheminant lentement vers la côte, en jalonnant la route de cadavres, ne sera plus qu'un souvenir.

HENRI DEHÉRAIN.

a été dressée par une personne dont l'opinion fait autorité : M. Ernest G. Ravenstein, membre du Comité de la Société royale de géographie de Londres.

LA

RANÇON DE LA GLOIRE

SOPHIE KOVALEVSKY

La femme dont nous allons dire la vie a été l'une des plus richement douées, des plus comblées en succès et en honneurs, des plus triomphantes à s'en tenir aux apparences et aux jugemens légers du monde. Elle avait fait des rêves fous, et ses rêves étaient devenus une réalité. Elle avait rompu avec les usages et les préjugés, elle s'était moquée des volontés de sa famille, et l'on ne voyait pas qu'elle en eût jamais été punie; sa famille s'était résignée, et l'opinion avait désarmé devant sa droiture et sa vaillance. Elle avait défié la nature qui l'avait faite femme, tandis qu'elle voulait accomplir une œuvre d'homme; et la nature indulgente ne s'était point vengée. Qu'avait-elle à regretter? Qu'aurait-elle pu désirer encore? Tout lui avait réussi. Elle était devenue une sorte d'exemple classique parmi les jeunes filles jalouses des fortes études et des carrières libérales de l'autre sexe. On invoquait entre étudiantes le cas, unique et éblouissant, de Sophie Kovalevsky, professeur de mathématiques supérieures à l'Université de Stockholm, auteur d'un mémoire auquel l'Institut de France a décerné l'une de ses plus hautes récompenses, savante authentique, citée par les savans à côté d'Euler et de Lagrange, et femme admirée, recherchée, fêtée, heureuse. A part deux ou trois amies qui gardaient le silence, personne ne doutait qu'elle n'eût été l'une des grandes victorieuses dans la bataille de la vie.

Sophie Kovalevsky est morte jeune, ayant fait promettre au

témoin le plus confident de ses luttes de dire son histoire à tous et à toutes, et il s'est trouvé que tant de gloire, tant d'hommages, ne recouvrait que de la cendre et des larmes, des déceptions et des désespoirs. « J'ai eu tout dans la vie, disait-elle, tout, excepté ce qui m'était indispensable. » Elle ajoutait : « Quelque autre créature humaine aura reçu en partage le bonheur que j'avais toujours souhaité pour moi et dont j'avais toujours rêvé. Il faut que la distribution se fasse mal au grand festin de la vie, car tous les convives prennent les parts des autres. »

Cet « indispensable » qu'elle n'avait jamais eu, c'était la vie du cœur, soit qu'elle se fût en effet trompée de part, sans le vouloir, et parce qu'il est de notre destin de tâtonner toujours à l'aveuglette; soit que l'erreur dont elle a souffert jusqu'à en mourir ait été de prétendre à double part au « grand festin ».

I

D'après ses *Souvenirs d'enfance* (1), Sophie Kovalevsky avait été la « pas-aimée » dès son entrée dans le monde. Elle avait eu le malheur de naître mal à propos. C'était à Moscou, en 1850. Son père, le général Kroukovsky, était rentré chez lui ayant fait de grosses pertes au jeu; il avait fallu mettre en gage les diamans de sa femme. Sophie vint au jour quelques heures après, et son arrivée fut trouvée importune. Sa bonne, sa *niania*, ne se lassait pas de raconter aux autres domestiques, d'un ton froissé, combien Sonia avait été mal reçue : « La barinia n'avait pas seulement voulu la regarder. » L'enfant écoutait ces indiscrètes confidences. « Cela décida de mon caractère, disent les *Souvenirs*. Je devins de plus en plus sauvage et concentrée. »

Peut-être s'exagérait-elle l'indifférence de ses parens, mais elle avait le droit de s'y tromper. Les Kroukovsky étaient de sang très noble; ils descendaient de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Ils élevèrent leurs enfans, — deux filles et un garçon, — selon l'ancienne tradition aristocratique, c'est-à-dire de très haut et de très loin. C'était un événement pour les petits d'apercevoir leur père. Aux occasions solennelles, quand le général Kroukovsky avait revêtu son uniforme chamarré et que sa poitrine resplendissait de croix et de crachats, on amenait ses enfans le contempler. Il se laissait admirer, comme une idole ou comme le bœuf-gras, et partait avec la conscience d'avoir rempli ses devoirs de chef de famille. En toute autre circonstance il était invisible et inacces-

(1) *Vospominania Dètsva*, publiés dans le *Vèstnik Evropy* de juillet et août 1890.

sible ; on n'entrait dans son cabinet que sur invitation. Cependant, lorsqu'il rencontrait par hasard ses enfans, il ne manquait jamais de s'informer de leur santé et de tâter leurs joues pour s'assurer qu'elles étaient pleines.

Ces relations semblables à des rites existaient en Russie dans un grand nombre de familles nobles, où elles eurent de grandes suites pendant la crise qui suivit les réformes de 1860. Elles furent cause que beaucoup de parens et d'enfans se trouvèrent étrangers les uns aux autres, comme chez les Kroukovsky, au moment critique où la jeunesse russe, enivrée par le souffle libéral qui passait sur l'empire des tsars, entrait en effervescence et allait d'un bond aux extrémités. Plus d'un personnage très brodé et très correct dut à sa dédaigneuse ignorance de ce qui se passait dans la chambre des enfans de s'éveiller un beau matin père d'une étudiante émancipée ou d'un nihiliste militant.

Mme Kovalevsky était bourgeoise de sentimens. Elle n'a jamais pu comprendre la conception aristocratique de la famille, et elle avait toujours le cœur gros en pensant à son enfance sevrée de caresses. Quand elle se reportait à ses premières années, elle revoyait une jolie maman, toujours parée, toujours en train de partir pour une fête, et dont les rares et fugitives apparitions l'éblouissaient. Elle se rappelait ses tentatives timides et gauches pour embrasser cette créature radieuse, d'un éclat surnaturel avec ses épaules nues et le feu de ses pierreries, et elle n'avait pas oublié que cela ne réussissait jamais. Sa mère lui reprochait de la chiffonner, et l'enfant courait cacher sa honte dans un coin, où elle se comparait à sa sœur Anna, qui savait grimper sur les genoux sans abîmer les belles robes, et que leurs parens gâtaient parce qu'elle avait une jolie figure. « Ma pauvre petite », grommelait *niania*, et très avant dans la soirée, tandis qu'on la croyait endormie, la triste « pas-aimée » écoutait pour la centième fois, avec une curiosité toujours nouvelle, le récit de sa naissance importune et de l'injustice de sa destinée.

Le grand mal que cela lui fit fut de la tromper elle-même sur sa propre nature. Quand vint l'âge où elle aurait pu prendre sa revanche et faire son existence, elle s'était si bien désaccoutumée de toute vie sentimentale, qu'elle n'y pensait plus. Elle crut de bonne foi pouvoir s'en passer, et ne s'éveilla de son erreur que lorsqu'il n'était plus temps : elle avait déjà choisi la gloire, et le reste ne lui fut pas donné par surcroît.

Ses *Souvenirs d'enfance*, dont le seul défaut est de rappeler un livre célèbre de Tolstoï, contiennent des pages charmantes sur les années d'exil dans une grande pièce basse, toujours close, qui

sentait l'huile, l'encens, la chandelle et je ne sais quel onguent cher au paysan russe. Le tout ensemble composait une odeur très particulière, très nationale, et qui tend à disparaître de la Russie. Mme Kovalevsky croit qu'elle n'existe plus guère à Saint-Pétersbourg ni à Moscou ; mais on la retrouve encore dans les campagnes, où elle éveille chez les gens âgés le souvenir d'un passé qui s'en va, malgré l'attachement de ce peuple à ses vieux usages.

Les trois enfans couchaient dans cette pièce étouffée, avec *niania* et une pauvre servante, Thécla la Camarde, qui dormait par terre sur un morceau de feutre. Anna était souvent admise au salon, mais les deux petits ne bougeaient de leur chambre. On ne les promenait pas. On n'ouvrait jamais les fenêtres. Ils jouaient, mangeaient, vivaient là, en compagnie d'un tas de commères auxquelles *niania* offrait du thé et du café. Mille odeurs diverses, parmi lesquelles celle, tant subtile et tenace, dont il a été parlé, flottaient sous le plafond bas et rendaient l'atmosphère suffocante. L'institutrice française d'Anna n'entrait jamais chez son élève sans se boucher le nez. — « Je vous en prie, ouvrez le vasistas, » disait-elle d'une voix plaintive. — « Ouvrir le vasistas, pour que les enfans des maîtres prennent froid, » grondait *niania*. Autant lui dire tout de suite de les débarbouiller, en plein hiver. « Serpent, va! » murmurait-elle dans le dos de l'institutrice.

Niania personnifie la répugnance invincible du moujik à accepter les usages des autres civilisations. Elle hait cette étrangère, qui veut introduire dans une famille orthodoxe les manières de faire de son peuple hérétique. A ses yeux de paysanne russe, les us et les coutumes de son village reçoivent de leur antiquité une espèce de consécration religieuse. Il y a de la piété dans sa résistance aux innovations.

La propreté n'est pas au nombre des traditions nationales de *niania*. « Il faut convenir, écrit Mme Kovalevsky, que notre toilette ne prenait pas grand temps. *Niania* nous passait une serviette mouillée sur la figure et les mains, donnait un ou deux coups de peigne dans notre tignasse emmêlée, nous enfilait une robe où il manquait souvent plusieurs boutons, — et nous voilà prêtes !

« Ma sœur va prendre sa leçon chez l'institutrice, mais je reste dans la chambre avec mon frère. Sans se mettre en peine de notre présence, *niania* balaie le plancher, d'où s'élève un épais nuage de poussière. Elle recouvre nos lits avec leurs petits couvre-pieds, secoue ses oreillers, et la chambre est faite pour toute la journée. Je m'assois avec mon frère sur le divan de maroquin, dont les trous laissent échapper de grosses touffes de crin, et nous jouons avec nos joujoux. »

Il n'est pas non plus d'usage de contrarier les enfans du barine; cela ne s'est jamais vu au village de *niania*. S'ils n'ont pas envie de se lever, tant pis pour la Française et ses leçons. Lasse d'attendre, l'institutrice ouvre la porte: « Comment, vous êtes encore au lit, Annette ! Il est onze heures. Vous êtes de nouveau en retard pour votre leçon. — Je me plaindrai au général, » ajoute-t-elle en se tournant vers *niania*. « Va, serpent, plains-toi, marmotte celle-ci. Les enfans des maîtres ne peuvent plus dormir leur saoul, à présent ! En retard pour ta leçon ? Beau malheur ! Eh ben, tu attendras. » A force d'attendre son élève, la Française ne lui apprend rien du tout, et Anna est un miracle d'ignorance. Quant à Sonia, elle n'a pas d'autre maître que *niania*, qui lui redit indéfiniment le conte du serpent à douze têtes, celui de la Mort noire, et d'autres encore tellement effrayans que l'enfant, devenue femme, en a rêvé toute sa vie.

Ce beau régime donna ses fruits. Le manque d'air et d'exercice, les peurs et les cauchemars valurent à la future émule d'Euler une maladie nerveuse qui allait jusqu'aux convulsions. Heureusement pour les mathématiques, son père quitta le service vers 1856 et se retira dans sa terre de Palibino, dans le gouvernement de Vitebsk. Là, n'ayant pu ignorer aussi complètement qu'à la ville ce que devenaient ses enfans, il découvrit subitement, — ainsi qu'il arrive souvent, assure sa fille, dans les familles russes, — que tout allait de travers de ce côté. Le général se piquait d'énergie. Il tempêta. Pendant plusieurs jours, toutes les femmes de la maison piaillèrent à qui mieux mieux, pleurnichèrent, se disputèrent en levant les bras au ciel. Les disgrâces se succédèrent. L'institutrice française fut chassée, *niania* reléguée à la lingerie. Une gouvernante anglaise prit leur place, après quoi le général Kroukovsky, satisfait de lui-même, rentra dans son cabinet, et n'eut plus de révélations sur ses filles que le jour où elles lui échappèrent toutes deux.

En attendant, le poids de la lutte tomba tout entier sur la gouvernante anglaise, mais celle-là était de force : « Elle apportait dans notre famille un élément complètement nouveau. Bien qu'elle eût été élevée en Russie et qu'elle parlât bien russe, elle avait conservé intactes toutes les particularités qui caractérisent la race anglo-saxonne : la constance, l'habitude de la ligne droite et celle d'aller au bout de chaque chose. Ces qualités lui donnaient un immense avantage sur les autres personnes de la maison, qui se distinguaient toutes par des qualités exactement contraires, et elles expliquent son influence dans notre intérieur.

« Elle employa tous ses efforts à faire de notre chambre d'enfans

une façon de *nursery* anglaise, où elle pût former des misses anglaises modèles. Dieu sait s'il était facile d'introduire du plant de misses anglaises dans la maison d'un propriétaire russe, où l'on greffait depuis des suites de siècles et de générations les habitudes de l'état de gentilhomme : la saleté et le *va comme je te pousse*. Grâce à une persévérance remarquable, elle en vint pourtant à ses fins, dans une certaine mesure. »

Toute la domesticité, conjurée dans une guerre sainte, ne put empêcher l'invasion du savon, des tubs et de l'air dans l'étage où régnait le nouveau « serpent ». La petite Sophie refleurit à vue d'œil, mais jamais elle n'avait été plus étrangère aux siens et à tout ce qui l'entourait. De peur des mauvaises influences, son Anglaise la tenait en chartre privée, et, à force de ne se voir qu'en passant, une gêne se glissait dans ses rapports avec les siens, un mur s'élevait entre leurs esprits, une rupture s'accomplissait, lente et secrète, qui devait aboutir au malheur de tous.

Sa gouvernante l'isolait avec plus de soin encore des gens du peuple. Mme Kovalevsky a passé dix ans de sa jeunesse à la campagne, et elle n'a rien à nous dire des paysans russes, qui traversaient sous ses yeux la grande crise de l'émancipation. Lorsqu'on rapproche de cette circonstance les idées exaltées qui l'amenèrent, à dix-sept ans, à rompre en visière à sa famille et à sa caste, il est visible que l'esprit de révolte contre la société où elle avait grandi lui est venu tout d'abord, à l'origine, par les livres et par des conversations avec d'autres têtes folles, plutôt que par l'observation des faits et l'expérience des réalités. Je voudrais qu'un de ses compatriotes nous dît si ce ne fut pas le cas de la plupart de ces jeunes filles nobles dont on est surpris de rencontrer les noms dans les menées révolutionnaires qui suivirent les réformes d'Alexandre II. Elles ont tout l'air d'avoir été des idéologues, à la façon de certains de nos terroristes, avant de couper leurs cheveux pour « aller dans le peuple ».; et cela expliquerait bien des choses dans le mouvement où elles ont joué un premier rôle.

Les rares échappées que Mme Kovalevsky avait eues sur le peuple russe lui avaient laissé le souvenir d'âmes obscures, que l'excès de souffrance pouvait rendre redoutables. Elle raconte une histoire, arrivée dans sa famille, qui reporte le lecteur aux *Récits d'un chasseur* et à *Moumou*. Pour en comprendre toute la signification, il faut rentrer à la suite de Tourguénef dans le monde évanoui du servage et prêter l'oreille avec lui au long gémissement qui montait de ces bas-fonds.

Le général Kroukovsky avait un frère aîné, Pierre Vassile-

vitch, grand vieillard au visage terrible; au fond, doux comme un enfant. Il avait été marié, et il planait un mystère sur la mort de sa femme. Ses neveux avaient remarqué qu'on évitait de prononcer devant eux le nom de la tante Nadèjde, qu'ils connaissaient seulement par un portrait à l'huile, bien léché, où elle avait l'air d'une poupée de porcelaine qui aurait les yeux méchans. Le secret de l'oncle Pierre leur fut enfin révélé par une vieille fille bavarde.

La tante Nadèjde avait été l'un de ces petits monstres qu'enfantent, en tout pays, l'esclavage ou le servage. Un beau jour, les serfs de la maison, poussés à bout par sa méchanceté, l'avaient « jugée » et condamnée. L'exécution eut lieu le soir, pendant une absence du barine. « Mélanie, sa femme de chambre favorite, l'avait déshabillée, déchaussée, mise au lit comme d'habitude. Soudain, Mélanie frappe dans ses mains, et par toutes les portes arrivent les autres servantes, et Fédor le cocher, et Eustignei le jardinier. Nadèjde Andréiévna comprit sur-le-champ, à leurs figures, que ça allait mal, mais elle ne perdit pas la tête. Elle leur cria : « Qu'est-ce que vous venez faire ici? Vous avez perdu l'esprit! Sortez tous, à la minute! » Par habitude, ils eurent peur, et ils regagnaient déjà les portes, quand Mélanie, qui était la plus hardie, les arrêta : « Lâches! poltrons! Qu'est-ce que vous faites? Il paraît que vous ne tenez guère à votre peau? Demain, elle vous fera tous envoyer en Sibérie. » Là-dessus, ils se ravisent, viennent tous ensemble à son lit, l'empoignent par les bras et par les jambes, et l'étouffent avec un lit de plumes. Elle les suppliait, leur promettait de l'argent. Ils n'écoutaient plus rien, et Mélanie, sa favorite, continuait à les exciter : « La serviette... Mettez-lui une serviette mouillée sur la tête, pour qu'il ne reste pas de taches bleues sur la figure. » C'est eux-mêmes qui ont raconté tout ça, comme de lâches serfs qu'ils étaient. Ils ont tout avoué sous les verges. Après cette belle expédition, on n'a pas touché à leurs têtes, et beaucoup d'entre eux pourrissent sûrement encore en Sibérie. »

Ce récit réveilla les terreurs de la petite Sophie. Elle se représentait les yeux noirs du portrait à l'huile agrandis par la terreur, quand la méchante maîtresse vit tout à coup devant son lit ses humbles esclaves, venus pour faire justice et la tuer. Elle avait peur maintenant de la bonne face ronde de la servante chargée de la coucher, et se dévorait dans de longues insomnies, guettant les assassins. L'oncle Pierre lui était devenu un éternel sujet d'étonnement; elle ne concevait pas qu'on pût être comme tout le monde avec *cela* dans son passé, aller et venir en

paix, jouer avec les petites filles, se passionner pour des questions telles que le rétablissement de l'Amou-Daria dans son ancien lit. Dans une enfance qu'attristait déjà le manque de tendresse, la vision obsédante de la mort de la tante Nadèjde demeura longtemps la principale révélation sur les réalités russes. Ce fut parmi toutes ces ombres, dans ces glaces, que grandit Mme Kovalevsky.

II

Si jamais famille parut à l'abri des idées nouvelles, c'est celle-là. Palibino était un endroit perdu, un point isolé dans les vastes espaces de la campagne russe. Le facteur y venait une fois la semaine. Les bruits du monde n'y arrivaient qu'au bout de longtemps, par bouffées, comme le son porté par les vents, et y mouraient aussitôt, tant ce lieu était sourd, inhospitalier à tout ce qui n'était pas sa routine séculaire. Quelquefois, à table, on se disputait bruyamment à propos d'un article de journal ou d'une découverte scientifique; mais c'était uniquement pour tuer le temps, et sans penser un seul instant que la question en jeu, quelle qu'elle fût, pût jamais influer d'une manière quelconque sur l'existence d'un habitant de Palibino. Ils se sentaient tellement à part, au fond de leurs forêts, tellement étrangers au mouvement contemporain, que les événemens et les passions du reste du globe leur offraient tout juste le même genre d'intérêt que ce qui se passe dans la lune. Ils s'en amusaient un instant et les oubliaient, comme choses sans importance, puisqu'elles ne pouvaient jamais les toucher, ni de près, ni de loin. Nous parlons ici de la vieille génération, car la jeune, au contraire, guidée par un instinct plus juste, frémissait aux moindres échos répercutés dans ce désert. Elle entendait des bruits qui échappaient à tous les autres. Elle savait des nouvelles singulières, dont les gens graves n'avaient aucun soupçon et qui la jetaient dans de vives agitations: par exemple, que les enfans étaient maintenant brouillés avec leurs parens, dans toute la Russie, et qu'il ne pouvait en être autrement.

« On peut dire, écrit Mme Kovalevsky, que dans la période de temps comprise entre 1860 et 1870, toutes les classes intelligentes de la société russe ne furent occupées que d'une seule chose: la discorde domestique entre les vieux et les jeunes. Quelle est la famille noble à propos de laquelle on n'entendît pas faire toujours la même question, et répondre non moins invariablement: Les parens sont brouillés avec les enfans. Et jamais les querelles n'avaient été causées par des questions matérielles. Elles étaient

toujours nées, sans exception, de questions purement théoriques et d'un caractère abstrait : — « Ils n'étaient pas de la même opinion. » Rien de plus, et c'était assez pour que les enfans abandonnassent les parens, pour que les parens reniassent les enfans.

« Il régnait parmi ceux-ci, en particulier chez les filles, une véritable épidémie, consistant à fuir la maison paternelle. Dans notre voisinage immédiat, tout allait encore bien, grâce à Dieu; mais on commençait à entendre dire que, plus loin, la fille de tel ou tel propriétaire s'était sauvée pour aller étudier à l'étranger, ou pour se mettre dans les nihilistes à Pétersbourg. »

Cette rupture entre les deux générations n'était qu'un des symptômes du malaise dont souffrait alors la Russie, et dont il faut rappeler brièvement les causes.

La fin de la guerre d'Orient avait été suivie dans le grand empire slave d'une période de joyeuse attente et d'espoirs infinis, qu'on peut comparer, malgré toutes les différences, à l'état d'esprit de la France en 1789. Une explosion d'enthousiasme (1) saluait les réformes gigantesques qui allaient en finir, et pour toujours, avec tous les abus et toutes les injustices. Quelles seraient ces réformes, en dehors de l'abolition du servage, on n'en savait trop rien; aussi gardaient-elles la beauté des choses rêvées. Bien rares étaient les familles nobles que le vertige n'avait pas au moins effleurées; il fallait être le général Kroukovsky et habiter Palibino pour s'imaginer qu'il n'y avait rien de changé en Russie que le nom du souverain, et qu'Alexandre II continuait Nicolas. Tout le monde était libéral, tout le monde était humanitaire. Les salons russes offraient le même spectacle que les boudoirs parisiens à l'époque où nos belles dames se passionnaient pour les *Dialogues sur le commerce des bleds*, ou pour les réformes de Turgot. Les conversations frivoles en étaient bannies. On n'y parlait que science sociale, libre-échange, self-government local, pédagogie, et autres sujets aussi graves, très neufs pour le grand nombre des assistans; aussi y avait-il pas mal de rhétorique creuse dans toutes ces discussions, mais l'intention était excellente et le sentiment sincère. « C'est absolument un temps joyeux, » s'écriait un témoin. Beaucoup, rapporte un autre, en avaient « des larmes dans les yeux ». La classe des fonctionnaires comptait seule de nombreux récalcitrans; mais ils ne s'en vantaient pas, de peur des journaux, auxquels on avait lâché la bride.

Ce qui achevait de donner confiance, c'est que l'impulsion

(1) Pour toute cette partie, voir *la Russie*, par Mackenzie Wallace. — *Von Nicolaus I zu Alexander III* (Sans nom d'auteur. Leipzig). — *L'Empire des Tsars et les Russes*, par Anatole Leroy-Beaulieu.

libérale partait d'en haut, du trône même, et non d'en bas. Il semblait donc qu'on n'eût pas à redouter les chocs et les à-coups qui compromettent souvent les crises de cette nature. On avait compté sans la mauvaise volonté de la majorité du personnel gouvernemental. Alexandre II avait cru qu'il pourrait accomplir son œuvre généreuse en conservant les mêmes hommes, et il arriva ainsi que ceux qu'il employait à ses réformes en étaient presque tous adversaires. Il le constata dès le début, en voyant à l'œuvre le *comité supérieur* qu'il avait chargé de préparer la loi d'émancipation. Pour vaincre les résistances de ce comité, le tsar dut nommer une *commission impériale* qu'il lui superposa, et ce ne fut pas fini. — « Dans les séances du Conseil de l'empire de janvier et février 1861, qui furent décisives pour la loi d'émancipation, *six ministres* se rangèrent du côté de l'opposition, sans qu'aucun d'eux ait été mis en demeure de résigner ses fonctions (1). »

Il en fut de même pour la réorganisation de la justice et de l'instruction publique, pour la création des *zemstvos*, bref, pour l'ensemble des grandes réformes accomplies de 1861 à 1865. La moitié des ministres étaient hostiles aux lois qu'ils avaient à préparer ou à appliquer, et les fonctionnaires sous leurs ordres profitaient de cette désunion pour n'en faire qu'à leur tête. Selon qu'ils étaient libéraux ou réactionnaires, énergiques ou timides, on vivait en Russie, d'une ville à l'autre, sous les régimes les plus disparates : « Les uns procédaient suivant l'ancienne méthode, les autres suivant la nouvelle. Ici, l'administration se permettait l'arbitraire le plus criant, là, elle tremblait devant l'opinion publique (2). » Cette mosaïque de systèmes n'était même pas fixe. Dans une même ville, ce qui était permis aujourd'hui était défendu demain. L'administration russe ressemblait à la cour du roi Pétaud, « et cela dans un moment où une grande partie de la nation se trouvait déjà dans un état d'excitation fiévreuse », où « le public s'abandonnait à des espérances absolument sans bornes, obéissait aveuglément à une nuée de publicistes radicaux, et était bercé de l'illusion qu'il n'avait qu'à commander pour que ses désirs fussent satisfaits. » Le remède était beaucoup plus facile à prôner qu'à appliquer. On n'improvise pas du jour au lendemain un personnel gouvernemental et administratif, muni de principes entièrement nouveaux, pour un empire de la taille de la Russie. Mais ce décousu, ces tiraillemens, ce mélange de liberté et de bon plaisir, de faiblesse et de « folle sévérité », selon l'humeur

(1) *Von Nicolaus I zu Alexander III.*
(2) *Ibid.*

et le caprice des fonctionnaires, aigrirent les esprits et firent une nuée de mécontens. L'ancienne patience s'en était allée avec l'annonce des réformes; la perspective d'un changement avait rendu soudain intolérables des choses qu'on supportait auparavant sans songer à s'en plaindre.

Les réformes mêmes firent d'autres mécontens. L'abolition du servage avait causé des ruines innombrables, et toutes les nouvelles lois amenaient des déceptions. Il avait manqué à cette vaste entreprise un plan général, une logique (1); les réformes paraissaient à beaucoup incomplètes, à tous inefficaces. On avait cru naïvement aux panacées, et il fallait en rabattre. On avait demandé naïvement, qui l'abolition de la noblesse, qui la convocation des États-Généraux, et l'on en voulait au gouvernement de ne pas avoir donné l'impossible. Avec des autorités pleines de mauvaise volonté, les exagérations et les impatiences eurent vite fait d'amener des réactions brutales, et, de celles-ci aux menées révolutionnaires, il n'y eut qu'un saut. Alors la vieille génération, dégrisée, enraya; mais il n'était plus temps d'arrêter la jeunesse. Dès le début, celle-ci avait été beaucoup plus avancée, ainsi qu'il est de règle. Mme Kovalevsky nous a dit comment, de théorie en théorie, de discussion en discussion, on en était venu à se brouiller entre parens et enfans dans la plupart des familles. Tourguénef a peint cette scission dans un de ses chefs-d'œuvre, *Pères et Enfans*. Ce fut encore bien pis lorsqu'il se produisit un recul chez les parens. Le fossé qui séparait les deux générations devint gouffre. La jeunesse cultivée, que harcelaient d'autre part des fonctionnaires imprudens, déclara la guerre à l'ordre social tout entier, qu'elle accusait de l'avoir trompée, et ce furent les étudians, les élèves des séminaires, leurs sœurs, qui formèrent le noyau du parti nihiliste; les procès politiques l'ont surabondamment prouvé (2).

Cependant le général Kroukovsky vivait dans une sécurité parfaite. De ses trois enfans, sa fille aînée lui semblait seule en âge d'avoir une opinion, et Anna était la dernière personne de qui l'on eût pu craindre une idée sérieuse ou une résolution exigeant de l'énergie. C'était la femme slave des romans cosmopolites : impressionnable et fantasque, séduisante et mobile. Très blonde et très blanche, avec des yeux verdâtres et langoureux qui flambaient à

(1) *L'Empire des Tsars*, par Anatole Leroy-Beaulieu.

(2) La statistique a donné un illettré sur 100 parmi les révolutionnaires avérés. « Entre les conspirateurs, 80 p. 100 ont reçu une instruction supérieure ou secondaire, la plupart dans les écoles du gouvernement. Mêmes résultats pour les femmes. » (*L'Empire des Tsars.*)

chaque mot enthousiaste, elle était la grâce même, tout ce qu'on peut imaginer de plus charmant, de plus ondoyant, de plus féminin, et de plus frivole. Ses parens l'avaient élevée pour être une jeune personne brillante, et ils avaient réussi à souhait. Toute petite, elle avait eu de grands succès dans les bals d'enfans, et son père lui avait prédit qu'elle tournerait la tête à tous les grands-ducs. Anna, — de son petit nom Aniouta, — en avait accepté l'augure, et elle pleura beaucoup en se voyant enterrée à Palibino. Sa mère l'emmenait chaque hiver passer quelques semaines à Pétersbourg; mais la campagne ne lui en paraissait que plus triste au retour. Dans son ennui mortel, elle essaya de plusieurs « états d'âme », sans trouver la paix dans aucun.

A quinze ans, elle fut romantique. Elle lut autant de romans de chevalerie que don Quichotte, avec la même foi, et les mêmes résultats pour son bon sens. Il y avait à Palibino une tour délabrée et abandonnée. Aniouta s'y arrangea une chambre de princesse du moyen âge, tendue de vieilles tapisseries et ornée de trophées d'armes. Toute de blanc habillée, elle y passait ses journées à broder les armes de la famille, — celles de Mathias Corvin, — en guettant l'arrivée du beau chevalier qui la délivrerait des barbares; mais il ne venait que des Sancho Pança, déguisés en moujiks.

A seize ans, elle devint une penseuse en lisant un roman de Bulwer. C'était par un beau soir d'été. Sophie avait réussi à échapper à son Anglaise et était grimpée dans la tour pour voir ce que faisait sa grande sœur. Elle la trouva étendue sur le divan, les cheveux épars, le corps secoué par des sanglots. Aniouta venait de découvrir, en même temps, que le secret de la destinée humaine est impénétrable, et qu'il n'y aura pas de bonheur sur la terre tant qu'on n'aura pas percé ce mystère : « Je ne pleure pas sur moi, murmurait-elle d'une voix entrecoupée. Je pleure sur vous tous. Ne pas savoir ce qui nous attend, penser que nous ne le saurons jamais, jamais! oh! c'est affreux, affreux! » Ayant eu ces pensées profondes, elle se crut obligée de prendre un air triste et doux qui inspirait un grand respect à sa mère et à sa sœur; mais le général Kroukovsky ne fit qu'en rire.

A dix-sept ans, Aniouta oublia ses doutes torturans et voulut se faire actrice. Elle sentait que sa vie était là, et demeurait inconsolable parce que son père refusait de la laisser se donner à l'art. L'apparition dans ses forêts d'un représentant de la jeune génération vint fort à propos la distraire, et changer une fois de plus le cours de ses idées.

Le pope de la paroisse, le Père Philippe, avait un fils, voué au

sacerdoce dès l'heure de sa naissance, selon la coutume qui constituait alors le clergé russe en caste et assurait les cures aux fils ou aux gendres des titulaires. Alexis Philippovitch était un bon sujet, bien noté au séminaire, soumis et respectueux dans la maison paternelle. Pendant les vacances, le général Kroukovsky l'invitait à dîner aux fêtes de famille, et le jeune *popovitch* s'y tenait à sa place, au bas bout de la table, mangeant copieusement et ne disant mot. Il était le premier à sentir qu'il n'y avait rien de commun entre un barine et un rustre de son espèce, destiné à être un pope graisseux et besogneux, et à vivre la main tendue. Il n'avait du reste qu'à se regarder pour se rendre justice. C'était, dit Mme Kovalevsky, « un grand garçon dégingandé, avec un long cou aux veines saillantes et un visage blafard, encadré de quelques rares cheveux d'un jaune roux. Il avait de grosses mains rouges, avec de larges ongles qui n'étaient pas toujours propres. Ses intonations vulgaires auraient suffi pour déceler ses origines. »

Or il arriva qu'Alexis Philippovitch fut atteint au séminaire de la contagion des idées nouvelles. Elles en firent du jour au lendemain un autre homme, tranchant et arrogant, qui portait la tête haute et se croyait le droit d'élever la voix devant n'importe qui, fût-ce un descendant de Mathias Corvin. Son premier acte de révolte fut de refuser la main d'une fille de pope, qui lui apportait en dot l'une des meilleures paroisses du gouvernement de Vitebsk. Le second fut de jeter la soutane aux orties et de s'en aller à Pétersbourg suivre les cours de sciences naturelles à l'Université. Il eut beau crever de faim, il s'entêta dans sa folie, et, aux vacances, il annonça à sa famille atterrée que l'homme descend du singe et qu'il n'a pas d'âme, mais des mouvemens réflexes.

Le pauvre Père Philippe, épouvanté, l'aspergea vainement d'eau bénite. Alexis Philippovitch refusa d'aller à Palibino manger en parasite un bon dîner et mit le comble à ses égaremens en se présentant au château pour « faire visite au général », ce qui était le traiter d'égal à égal. M. Kroukovsky flaira un nihiliste sous ces manières indécentes et résolut de donner une leçon à ce jeune insolent. Il lui fit répondre par un laquais « qu'il ne recevait les solliciteurs que le matin, à telle heure ». « Dis à ton maître, répliqua Alexis du ton d'un Mirabeau, que je ne mettrai plus les pieds dans sa maison. »

Le général avait à peine eu le temps de digérer cette parole incroyable, qu'il eut une bien autre surprise. La porte de son cabinet s'ouvrit, et Aniouta entra précipitamment, les joues empourprées, la voix haletante d'émotion : « Papa, pourquoi as-tu

fait un affront à Alexis Philippovitch? C'est abominable, c'est indigne, d'insulter ainsi un homme comme il faut! » M. Kroukovsky, suffoqué, resta sans voix et sans mouvement, regardant sa fille avec de grands yeux. Il était impossible de s'abuser plus longtemps; la révolution était entrée dans sa maison.

Elle y fit des ravages foudroyans. Aniouta passa les semaines suivantes dans les bois. On disait dans le pays que le popovitch l'y attendait et que c'était « très drôle à voir ». La fille du barine marchait sans rien dire, la tête basse et les yeux en terre. Alexis Philippovitch l'accompagnait en pérorant et en gesticulant. De temps à autre, il tirait de sa poche un volume chiffonné et lui en lisait des passages. « Il avait l'air de lui donner une leçon, » racontait quelqu'un qui les avait rencontrés. Et il lui en donnait en effet. Le fils du Père Philippe enseignait le nihilisme à Mlle Kroukovsky, et l'on verra plus loin qu'il avait une bonne élève.

C'est ainsi qu'à Palibino, les enfans se brouillèrent avec les parens. Aniouta rentrait de ses conciliabules les poches bourrées de livres incendiaires et la révolte au cœur. Elle était agressive. Elle affichait son radicalisme et tenait tête à son père avec des paroles irritées. Ils en furent bientôt à ne plus se parler. Un dernier coup attendait le général Kroukovsky.

Aniouta avait alors dix-huit ans. Son père surprit une lettre qui lui était destinée, et faillit mourir sur la place, étouffé par la honte et le désespoir. Il apprenait à la fois que sa fille entretenait une correspondance secrète avec un ancien forçat, Fédor Dostoïevsky, l'auteur de *Crime et Châtiment*, qu'elle écrivait des nouvelles pour le journal de Dostoïevsky, et qu'on lui payait ses manuscrits. C'était complet; le déshonneur de la famille était un fait accompli. La découverte avait eu lieu une après-midi. Le général, frappé au cœur, s'enferma dans son cabinet. Il y avait grand bal, ce jour-là, à Palibino, mais le maître de la maison n'y parut point. Sa femme et sa fille s'échappaient de temps à autre du salon pour aller écouter à sa porte. On n'entendait aucun son, et ainsi finit la journée, ainsi passèrent la soirée et la nuit. Quand la dernière voiture se fut éloignée, M. Kroukovsky manda sa fille aînée, éclata en reproches véhémens et lui prédit une fin ignominieuse, après quoi il semble avoir été brisé, sans force pour lutter davantage. A partir de cette catastrophe, on le voit toujours plier et céder. Il avait été aveugle, mais il était bien à plaindre. Autour de lui, sous son propre toit, croulaient toutes les idées, tous les sentimens, tous les préjugés qu'il était accoutumé à aimer et à respecter, dont il avait toujours vécu, et c'était son sang, sa belle Aniouta dont il était si fier, qui détruisait cet héritage sacré, sous l'empire d'une

fureur incompréhensible. Sa fille était journaliste et démagogue : il y avait de quoi écraser un homme pour qui les mots honneur et correction étaient synonymes.

Son malheur ne s'arrêta pas là. Pendant qu'il se tourmentait de l'avenir d'Aniouta, sa seconde fille grandissait, quoiqu'il ne s'en aperçût point. A dix-sept ans, Sophie Kroukovsky aurait paru inquiétante à des parens tant soit peu clairvoyans. Toute sa personne n'était qu'énigmes et contradictions. Un petit corps maigrelet et des cheveux courts lui donnaient l'air d'une gamine de quatorze ans. Sa physionomie naïve reflétait avec mobilité les joies et les peines d'une fillette très impressionnable, demeurée incapable, malgré l'abandon où on l'avait laissée, de supporter une parole sévère de la part de ceux qu'elle aimait. Mais dans ce visage enfantin brûlaient deux yeux noirs dont le regard puissant n'était pas de son âge, à peine de son sexe ; il était trop chargé de pensée, trop perçant d'intelligence. Sa conduite offrait les mêmes anomalies que sa personne. Sophie Kroukovsky était timide et craintive, elle tremblait de faire de la peine, jusqu'au moment où elle avait décidé en elle-même qu'elle voulait ceci ou cela. Sa résolution prise, rien ne l'arrêtait : « Elle était capable, dit sa biographe (1), de fouler aux pieds toutes les relations et de blesser de sang-froid ceux qu'elle accablait, la minute d'avant, des protestations d'attachement les plus chaudes. Cela provenait de l'intensité de ses désirs, qui prenaient toujours chez elle les proportions de véritables passions... Lorsqu'une fois elle s'était proposé un but, elle y tendait avec une intensité maladive, prête à périr en cas d'insuccès. » Le but atteint, elle redevenait jusqu'à nouvel ordre l'enfant sensible et concentrée qui avait tant pleuré jadis d'être la « pas-aimée ».

En somme, une nature impulsive, rebelle à la discipline. Il y avait plusieurs années que la timide Sophie, à force de scènes, avait contraint sa gouvernante anglaise à s'en aller. Elle avait vécu depuis sous l'influence des prédications nihilistes d'Aniouta, qui flattaient son horreur instinctive pour les sentiers battus. Je ne vois nulle part que Mme Kovalevsky se soit jamais occupée de politique, mais elle fut séduite par un ensemble d'idées qui lui faisaient un devoir de se séparer d'une société routinière, dont les conventions et les préjugés entravaient les plans d'avenir qu'elle

(1) *Sophie Kovalevsky, Souvenirs*, par Mme A. C. Edgren-Leffler, duchesse de Cajanello. Nous citons la traduction russe. La duchesse de Cajanello, Suédoise d'origine et écrivain distingué, a été l'amie intime et la confidente de Mme Kovalevsky pendant la dernière période de sa vie. Nous ferons de nombreux emprunts au charmant volume qu'elle lui a consacré.

commençait à entrevoir. Son père la regardait encore comme une petite fille, et la mettait dans le coin lorsqu'elle n'avait pas été sage, qu'elle était prête à faire pis qu'Aniouta, le jour où les tyrannies sociales et la volonté de ses parens se trouveraient en opposition avec un de ses désirs.

Sur ces entrefaites, la famille Kroukovsky quitta la campagne pour aller passer un hiver à Pétersbourg. Je crois, sans en être sûr, que c'était à l'automne de 1867.

III

Le général Kroukovsky avait conduit ses filles dans la fournaise. La jeunesse féminine était alors en pleine révolte dans la Russie intelligente, et Pétersbourg était l'un des foyers de l'agitation. Nulle part les parens n'avaient échoué plus piteusement dans leurs efforts pour maintenir sous leur toit l'antique discipline.

La querelle était née de ce que la femme russe, sous l'influence de l'esprit nouveau, avait conçu un idéal de vie différent de celui que lui assignaient les vieux usages. De temps immémorial, on n'avait pensé en l'élevant qu'au mari à venir. Elle demanda tout à coup qu'on pensât aussi à elle-même. Il ne lui suffisait plus de posséder les grâces légères ou les capacités domestiques de sa mère et de sa grand'mère; elle réclamait impérieusement les moyens de développer son intelligence et de fortifier son individualité. Inutile de lui objecter que la Russie n'était pas outillée pour l'instruction supérieure de son sexe. Elle avait sa réponse toute prête et sommait les siens de la laisser partir pour une université étrangère.

Il faut lui rendre cette justice, qu'elle n'agissait point sous une impulsion d'égoïsme, par tendresse ou admiration pour elle-même. Le mouvement féministe russe d'il y a un quart de siècle est le plus généreux qu'on ait encore vu. On y faisait étonnamment bon marché de son propre bonheur. Il allait de soi aux yeux de ces jeunes filles que l'individu doit se sacrifier aux intérêts supérieurs de la patrie et de l'humanité. Elles ne réclamaient qu'un seul droit, celui d'élargir le cercle de leur dévouement et de servir leur peuple, au lieu de confiner leur activité dans l'intérieur d'une famille : — « Apprendre, s'occuper, doubler ses forces afin de les mettre ensuite au service de la patrie, aimée par tous les Russes d'un amour si tendre et si enthousiaste; aider le pays pendant la crise difficile qu'il traversait en passant des ténèbres à la lumière, de l'oppression à la liberté : telles étaient maintenant les aspirations de ces jeunes filles appartenant à la vieille noblesse

et dont les familles avaient travaillé depuis tant de générations à faire exclusivement des femmes du monde et des ménagères. »

Le but était noble, quoiqu'un peu vague ; mais convenait-il bien aux femmes ? Ce n'était pas l'avis de la vieille génération. Les parens traitaient ces grands projets de billevesées, ou de prétextes à courir les aventures. Ils sautaient en l'air quand leurs filles leur demandaient la permission de s'en aller toutes seules à Heidelberg ou à Berlin être des étudiantes en chambres garnies. Quelques-uns finissaient par céder, de guerre lasse. La majorité persistait à refuser. Alors les jeunes filles russes inventèrent le mariage fictif.

On cherchait un jeune homme dans les idées nouvelles, ce qui n'était point difficile à trouver. Après s'être entendue avec lui, la jeune fille le faisait agréer à sa famille et l'épousait. Il lui rendait le service de l'emmener de la maison paternelle. C'était tout. Le seuil franchi, chacun était libre de tirer de son côté. Il arrivait que le nouveau couple partait de compagnie pour l'Allemagne et que le mari installait sa femme dans une université avant de retourner à ses affaires ; mais c'étaient uniquement des soins et des attentions de bon camarade. Ainsi le voulaient des conventions que ces jeunes gens mettaient leur point d'honneur à respecter scrupuleusement.

L'invention fut trouvée admirable parmi cette jeunesse exaltée, et non pas seulement à cause de ses côtés pratiques. Le mariage fictif « conclu dans un dessein abstrait » leur paraissait beau en soi, d'un idéalisme raffiné et héroïque qui flattait leurs instincts. Il devint très populaire parmi les filles et les garçons des bonnes familles de Pétersbourg. « Les unions de cette espèce leur semblaient plus idéales que ces unions vulgaires et basses qui se forment entre jeunes gens pour la seule satisfaction de leurs passions sensuelles, autrement dit de leur égoïsme, et qu'on nomme mariages d'inclination. » Il n'est pas aisé de faire comprendre à des jeunes filles bien élevées, fussent-elles un brin nihilistes, toute la portée du mot de Pascal : Qui veut faire l'ange fait la bête. On compta par centaines, d'après Mme Kovalevsky, celles qui eurent recours à cet expédient pour échapper à leur famille et s'en aller seules par le monde, à la conquête de la science ou à la poursuite d'un rêve humanitaire.

Voilà dans quel milieu le général Kroukovsky avait jeté ses filles en arrivant de la campagne. De l'humeur qu'on leur connaît, elles étaient acquises d'avance au parti de la révolte. Ni l'une ni l'autre n'eut d'hésitation, et elles éprouvèrent des jouissances indicibles à découvrir un monde si nouveau, où les âmes étaient

embrasées et les esprits impétueux, où l'on remuait les idées avec une audace juvénile, où l'on était riche de forces et de désirs, ivre de confiance et d'enthousiasme, où l'on vivait enfin. Quelle différence avec Palibino !

Vingt ans après, quand les déceptions furent venues, Mme Kovalevsky aimait à se réfugier par la pensée dans les souvenirs de cet hiver radieux où elle avait eu son aurore intellectuelle. Elle peignait avec éloquence les joies sans mélange de l'initiation, avant les heurts douloureux de l'expérience. — « Oh, disait-elle, c'était un temps si heureux ! Nous étions entraînés avec une telle force par les idées nouvelles qui se découvraient à nous, nous étions si profondément convaincus que l'état social d'alors ne pouvait pas durer longtemps, que nous voyions déjà poindre le temps nouveau, le temps de la liberté et des lumières universelles. Nous en rêvions, nous étions sûrs qu'il n'était pas loin, et la pensée que nous vivions déjà dans une communauté de pensée avec lui nous était plus douce qu'on ne peut le dire.

« Quand il arrivait à trois ou quatre d'entre nous de se rencontrer par hasard dans un salon, au milieu d'une société de gens plus âgés devant lesquels nous n'aurions pas osé dire tout haut nos pensées, il suffisait d'une allusion, d'un regard, d'un geste, pour nous comprendre et savoir que nous étions avec les nôtres, non avec des étrangers. Nous éprouvions alors un plaisir immense et mystérieux, inintelligible pour les autres, à sentir près de nous ce jeune homme, ou cette jeune fille, que nous n'avions jamais vus auparavant, avec qui nous n'avions échangé que quelques mots insignifians, mais que nous savions animés des mêmes idées et des mêmes espérances que nous, prêts comme nous à se sacrifier, et au même but. »

Le général Kroukovsky se doutait bien que sa fille aînée faisait de mauvaises connaissances. Il avait déjà été obligé de lui passer Dostoïevsky, à un précédent voyage avec sa mère, et aucun des amis de la famille n'a jamais oublié l'effet produit par l'auteur de *Crime et Châtiment* à une soirée donnée par Mme Kroukovsky. Quand on l'avait vu entrer dans le salon, empoté dans un habit noir qui le mettait au supplice, la barbe pas peignée et l'air courroucé, il n'y eut invité possédant quelque expérience de l'âme slave qui ne prédît un scandale. En effet, Dostoïevsky se conduisit d'une façon déplorable. Il était furieux d'avoir mis un habit, furieux de s'être fourvoyé parmi des gens du monde, chez lesquels il flairait un secret dédain pour sa face de moujik et ses manières frustes, et il avait décidé en lui-même que ces Excellences et leurs pimbêches de femmes le lui paieraient. Quand Mme Krou-

kovsky voulut le présenter, il poussa un grognement et tourna le dos. Il eut ensuite une tenue horrible avec la fille de la maison. On le croyait heureusement occupé à bouder, lorsqu'il éclata et fit d'une voix de tonnerre, avec des regards foudroyans, la sortie la plus extraordinaire contre les mariages d'argent. Cela commençait ainsi : « L'Évangile a-t-il été écrit pour les dames du monde ? » Les invités l'écoutaient avec stupeur. Mme Kroukovsky, au supplice, se promettait de lui faire sentir qu'on n'est pas à ce point homme des bois. Mais la belle Anna n'y attacha pas d'importance et continua à traiter Dostoïevsky en ami. Il n'y avait plus rien à espérer d'une jeune fille qu'une pareille épreuve n'avait pas dégoûtée de la démocratie. Son père en avait fait le sacrifice. Mais pour la cadette, le général n'était pas inquiet, Dieu soit loué ! Elle n'était encore qu'une enfant. Il fut péniblement surpris lorsque cette petite effarouchée, qu'un regard faisait rentrer sous terre, lui communiqua timidement l'intention d'aller faire ses études à une université étrangère. M. Kroukovsky ne vit là qu'un prétexte pour « sortir des bornes permises », se mit en fureur, et la question fut enterrée ; il s'en flattait du moins.

On ne saurait le blâmer, et sa fille n'avait pourtant pas tort. Sophie Kroukovsky avait des droits particuliers à secouer certaines conventions. Il n'y a pas de règle mondaine qui tienne quand le génie réclame de l'air et de l'espace, et la petite Sonia avait déjà donné des gages à la science. Sa vocation s'était éveillée à Palibino, dans une chambre dont les murs avaient été tapissés, faute de mieux, avec les pages d'un vieux traité de calcul différentiel. Mme Kovalevsky avait alors sept ans. A son âge, Pascal aurait compris, et refait ou complété la science. Elle ne comprit point, mais fut fascinée : — « Je me rappelle, dit-elle, que je passais tous les jours des heures entières devant cette muraille mystérieuse, m'efforçant de comprendre au moins quelques bouts de phrases et de retrouver l'ordre des feuillets. A force de longues contemplations, beaucoup de formules se gravèrent dans ma mémoire, et le texte même laissa des traces profondes dans mon cerveau, tout inintelligible qu'il fût pour moi sur l'instant. » Longtemps après, un ami de son père, ayant découvert je ne sais comment qu'elle avait le don des mathématiques, obtint qu'on lui donnât un maître. Elle en fut très vite au calcul différentiel, et tous les souvenirs du mur de Palibino se levèrent alors dans sa mémoire. Chaque mot du professeur était une illumination. Elle savait les formules par cœur, prévenait les explications : c'était une de ces vocations devant lesquelles il n'y a plus qu'à baisser pavillon. Le général Kroukovsky se hâta au contraire

de se mettre en travers, comprenant que cela devenait sérieux, et le pauvre homme, bien inconsciemment, bien involontairement, décida le malheur de sa fille en la réduisant aux résolutions désespérées.

Anna avait aussi demandé à faire des études à l'étranger et n'avait pas été mieux reçue. Elle tint conseil avec une amie nommée Inna, qui se trouvait dans la même situation, et il leur parut qu'il n'y avait de salut que dans un mariage fictif. Celle qui se dévouerait offrirait aux autres de les chaperonner pour un voyage d'agrément à l'étranger, et le tour serait joué.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Elles passèrent en revue les jeunes gens qui pouvaient convenir au rôle de mari pour rire, jetèrent leur dévolu sur un jeune professeur d'université qu'elles connaissaient à peine, et mirent leurs chapeaux pour aller le demander en mariage. Sophie trottait, par habitude, sur les talons de sa grande sœur.

Le jeune professeur ne cacha pas son étonnement en voyant entrer dans son cabinet trois jeunes personnes « qui n'appartenaient pas à son cercle de connaissances féminines ». Cependant il les reçut poliment, les fit asseoir, s'assit en face d'elles et attendit. Il y eut un silence embarrassé. C'était plus difficile à expliquer que ses visiteuses ne l'avaient cru.

Anna prit enfin la parole. D'un ton « absolument dégagé », elle demanda à leur hôte « s'il voudrait leur procurer la liberté au moyen d'un mariage fictif avec l'une d'elles », c'est-à-dire avec elle-même ou Inna; Sophie était trop enfant pour compter. « Le professeur se montra à la hauteur de la situation. Il leur répondit avec le plus grand sérieux et un sang-froid parfait qu'il n'avait pas la moindre envie d'accepter une position de ce genre. » On se salua avec cordialité et l'on se sépara.

Cet échec ne découragea point les deux amies. Elles résolurent de s'adresser à un étudiant nommé Vladimir Kovalevsky, et de mettre moins de solennité dans la demande en mariage. Anna attendit le hasard d'une rencontre avec Vladimir pour lui poser la question, incidemment, au cours de la conversation. Il répliqua que ce serait avec infiniment de plaisir, à une seule condition : il ne voulait épouser ni Anna, ni Inna; il voulait la petite, Sophie l'ébouriffée. C'était mauvais signe; un mari fictif ne doit pas avoir de préférences. C'était en outre une grande complication à cause de l'extrême jeunesse de Sophie; il était certain que le général Kroukovsky les enverrait tous promener.

On vit alors ce qu'il se cachait d'énergie, de ténacité, je dirai presque de dureté, sous les airs épeurés de cette sensitive. Sophie

était décidée à conquérir sa liberté, coûte que coûte, et une existence purement intellectuelle lui paraissait son fait. Elle avait conclu de ses expériences d'enfant qu'elle ne serait jamais aimée et s'imaginait en avoir pris son parti; elle se persuadait que la sécheresse des siens l'avait gagnée. De la meilleure foi du monde, elle effaça la vie du cœur de son programme d'avenir, et se condamna à être le phénomène peu enviable qu'on appelle la femme cérébrale, parce qu'il n'y a plus en elle que de la pensée, ou des apparences de pensée. Pauvre créature passionnée, de toutes celles de son sexe l'une des plus incapables de tromper la nature, elle s'arrangea en imagination une existence où les mathématiques seraient ses seules amours, les x et les formules sa seule famille, et elle se mit en devoir de renverser tous les obstacles qui lui barraient l'entrée de ce paradis.

Ainsi qu'on s'y était attendu, le général Kroukovsky refusa son consentement avec indignation. Dans sa colère, il ordonna de faire les malles au plus vite pour emmener ses filles de ce Pétersbourg où elles devenaient folles, et apprit alors à connaître la petite Sophie. Vladimir Kovalevsky représentait la délivrance; elle s'arrangea pour avoir Vladimir. Le coup de théâtre qu'elle imagina pour se l'assurer n'était pas neuf. A parler franc, il n'était pas non plus de bon goût. Elle avait dû l'emprunter à l'un des innombrables romans de la bibliothèque de Palibino, qui avaient beaucoup contribué à mettre à l'envers les cervelles des filles de la maison. Aucune lecture ne pouvait leur être plus néfaste, avec leurs idées et leurs projets; une femme émancipée qui est romanesque est perdue.

Sophie choisit le jour où ses parens donnaient un grand dîner à leur famille pour disparaître à la tombée de la nuit. Elle avait laissé sur une table la lettre classique, qui fut remise à son père devant tous les invités : « Papa, pardonne-moi, je suis chez Vladimir. Je te prie de ne plus t'opposer à mon mariage avec lui. » Le général balbutia quelques mots d'excuse et sortit. Il rentra au dessert, suivi de sa fille et du jeune Kovalevsky : « Permettez-moi de vous présenter le fiancé de ma fille Sophie. » On les maria, et ils partirent pour l'Allemagne au mois d'octobre 1868.

L'histoire est déplaisante. Il ne faudrait pourtant pas être trop sévère pour une honnête petite fille dont il avait plu à la nature de faire une mathématicienne et une romantique. C'étaient deux raisons pour une de voir les choses sous un angle particulier. Mme Kovalevsky, qui avait fait dans son enfance beaucoup de vers très boursouflés, disait d'elle-même en racontant son équipée chez Vladimir : « Elle avait le sentiment d'être l'héroïne d'un début de roman, elle, la petite Sonia, — l'héroïne d'un roman d'un tout autre

genre que ces banals romans d'amour dont notre littérature est pleine et qu'elle méprisait de toute son âme. » Ce langage est celui d'une personne dangereusement imaginative, emportée par la passion de l'extraordinaire avec une furie qui lui mérite un peu d'indulgence. Soit dit en passant, il est curieux que si peu de femmes, même parmi celles qui se destinent à formuler la théorie des fonctions potentielles, échappent au désir d'être les héroïnes d'un roman quelconque. Molière l'avait remarqué lorsqu'il fit Armande.

On tiendra compte aussi à Mme Kovalevsky de la crise violente et périlleuse que traverse depuis tantôt un demi-siècle la femme chrétienne. Sa fonction dans la société n'avait pas varié pendant dix-huit cents ans. D'une manière générale, et en négligeant les fluctuations passagères, sa position avait toujours été en s'améliorant; la femme avait gagné en considération, en influence, en liberté; mais sa fonction sociale était demeurée immuable : elle consistait exclusivement à être épouse et mère.

Cela ne suffit plus à nos filles. Je ne veux pas examiner ici leurs raisons, et si de nouvelles conditions économiques, des mœurs différentes leur imposaient d'élargir leurs horizons. Je me borne à constater qu'elles travaillent à se faire dans la société moderne une place autre que l'ancienne; non pas plus haute, — c'est impossible, — mais ayant, pour ainsi dire, plus de portes ouvertes sur le champ de l'activité humaine. La science leur assure qu'elles peuvent conquérir de nouveaux domaines, que la nature le leur permet. Puisse la science ne pas se tromper, car elle ajouterait alors une grande ruine à toutes celles que nos âmes lui ont déjà dues dans notre siècle. Quoi qu'il en soit, une pareille révolution ne va pas sans de longs tâtonnemens et beaucoup d'erreurs, surtout quand le but à atteindre n'est pas nettement dessiné. La femme d'aujourd'hui ne sait pas, en somme, où elle va, ce que sera cette fonction nouvelle qu'elle ambitionne et qui nécessitera tout d'abord un autre idéal de famille. Elle entrevoit un avenir plus brillant, plus varié, et un allégement de souffrances pour les isolées, réduites à combattre seules dans la lutte pour l'existence. Le reste est encore obscur. Quel qu'il puisse être, si l'objet de la créature doit être l'épanouissement de tout ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en elle, fût-ce parfois aux dépens de son bonheur, rien n'égalera jamais la femme que nous avions due au christianisme, modèle admirable qui a été depuis tant de siècles l'une des forces de la société civilisée, en même temps que son honneur et sa plus grande douceur.

Mme Kovalevsky fut de celles qui cherchèrent en tâtonnant la voie nouvelle et qui se trompèrent. Elle l'a payé assez cher pour qu'on lui pardonne une escapade romanesque sans autres consé-

quences que d'avoir passé une heure fort ennuyeuse, Vladimir et elle, à attendre, chacun sur une chaise, l'arrivée du général Kroukovsky.

IV

Le jeune couple s'était établi à Heidelberg et suivait les cours de l'université. Monsieur étudiait la géologie, Madame les mathématiques, et tous les deux réussissaient dans leurs travaux, quoique inégalement. Il ne fut bientôt bruit parmi les professeurs que des facultés éclatantes de cette petite étrangère modeste et silencieuse. Vladimir Kovalevsky était plutôt un laborieux, et il était souvent dérangé. C'était lui qui s'occupait du ménage, qui faisait les courses et les commissions, achetait les robes de sa femme et en discutait la façon avec la couturière. Il faut bien que ces choses-là se fassent et que quelqu'un s'en charge. Quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre; voilà tout. Vladimir l'avait compris ainsi, et s'était laissé réduire en esclavage de la meilleure grâce du monde. Sa camarade le payait en amitié. Une autre étudiante russe, également convertie à la femme intellectuelle et aux mariages fictifs, vivait en tiers avec eux et les admirait infiniment. Elle leur a décerné pour ces premiers mois un certificat de bonne conduite, imprimé tout au long dans la biographie de Mme Kovalevsky, qui est l'un des documens les plus étonnans qu'on puisse lire. Quand les jeunes filles russes sont dans le faux, elles n'y sont pas à demi : « — Son jeune mari l'aimait alors d'une affection absolument idéale, sans le moindre alliage de sensualité. Elle semblait avoir pour lui une tendresse de la même nature. L'un et l'autre avaient l'air encore étrangers à cette passion basse, maladive, qu'on nomme ordinairement du nom d'amour. »

A la grande surprise de l'amie, Mme Kovalevsky soupirait plus tard en songeant au passé : « — Sonia me semblait alors si heureuse, et, de plus, d'un bonheur reposant sur des assises si neuves! Néanmoins, lorsqu'il lui arrivait dans la suite de parler de sa jeunesse, elle ne s'en souvenait qu'avec une profonde amertume, comme si la jeunesse, pour elle, avait brillé inutilement!... Quand je pense à tout cela, il me semble que Sophie n'avait pas sujet de se plaindre : sa jeunesse avait été remplie des sentimens et des aspirations les plus nobles et, à côté d'elle, la main dans la main, vivait un homme qui l'aimait tendrement, d'une passion discrète. C'est la seule année où j'aie souvenir d'avoir vu Sophie heureuse. Dès l'année suivante, ce fut tout autre chose. » Ils jouaient au petit mari et à la petite femme, en vrais enfans qu'ils étaient. L'arrivée d'Anna et d'Inna, qui avaient obtenu de les rejoindre, inter-

rompit le jeu et gâta tout. Vladimir déménagea pour faire de la place aux survenantes, et eut l'imprudence de n'en pas témoigner assez de regret. Le mariage fictif avait été une abominable duperie en ce qui le concernait. Il n'était pas fâché de pouvoir enfin travailler en paix, et, comme c'était un garçon candide, qui vivait sur la foi des traités, il crut être dans son droit en ne s'affligeant pas outre mesure de ce que l'heure était venue de reprendre mutuellement leur liberté, selon qu'il avait toujours été convenu entre eux. Il apprit bien vite à connaître l'étendue de sa naïveté. Sophie lui fit un grief de se passer d'elle si facilement : « — Pourvu qu'il ait son livre et un verre de thé, répétait-elle amèrement, il est parfaitement content! » Un peu plus, elle lui aurait dit comme dans la comédie : « — Tu me lâches. » Elle se déclara jalouse de la géologie et la traita en rivale. Elle venait s'installer chez Vladimir pendant des journées entières, et il fallait s'occuper d'elle du matin au soir, la promener, faire ses commissions, la conduire au théâtre, être toujours à ses ordres, toujours prêt à quitter son travail sur un signe et pour un caprice. Vladimir perdit ses dernières illusions ; le métier de mari pour rire n'était pas une sinécure, ainsi qu'il se l'était figuré dans sa simplicité.

Il cédait pour avoir la paix, exactement comme dans un ménage sérieux, et il avait alors affaire à Anna et Inna, qui lui reprochaient de manquer au traité en tolérant les familiarités de Sophie. — « Du moment, disaient-elles, que c'est un mariage fictif, il ne convient pas que Kovalevsky donne un caractère trop intime à ses relations avec Sonia. » Elles lui faisaient sentir qu'il était de trop et le renvoyaient à ses cahiers. Sophie courait le relancer, et c'était à en perdre la tête entre toutes ces femmes.

S'il avait été plus grand psychologue, la conduite de Sophie lui aurait semblé toute naturelle, et les choses se seraient peut-être arrangées. Il n'était pas psychologue. Il se destinait à être paléontologue, et ne se chargeait d'expliquer que les êtres enterrés depuis plusieurs milliers d'années. Les vivans n'étaient pas son fait, et il leur préférait ses livres. — « Jamais il ne sentait le besoin de distractions, » rapporte l'étudiante russe déjà citée, et elle ajoute que « cette particularité de son caractère blessait Sonia, » la sensible Sonia aux délicieuses inconséquences de femme aimante, qui aurait voulu être tout pour lui et qui se montrait impérieuse et exigeante comme si elle en avait eu le droit; qui s'attachait à lui parce qu'elle « éprouvait un besoin insurmontable de tendresse et d'intimité, » et qui ne pouvait s'empêcher de lui rendre la vie impossible parce qu'ils étaient dans le faux et dans le mensonge.

Elle fit si bien que M. Kovalevsky, à bout de forces et de pa-

tience, s'enfuit à Iéna. Il ne cessa pourtant point de s'occuper de l'étrange créature à laquelle l'unissait un lien si singulier, et qui ne lui était, malgré tout, rien moins qu'indifférente. Il venait la voir, et son arrivée ramenait le sourire sur le visage mélancolique et morne de la pauvre Sonia. Joie éphémère à laquelle succédaient promptement les malentendus et les querelles. Vladimir repartait, et elle retombait dans une tristesse invincible. — « Rien ne lui faisait plus plaisir. Tout la laissait indifférente. » Le souvenir de la petite « pas-aimée » lui était revenu avec force, pour ne plus la quitter jusqu'à sa mort, et sa plainte éternelle, connue seulement de deux ou trois confidentes, était celle-ci : — « Personne ne m'a jamais véritablement aimée. » On lui objectait le dévouement dont son mari lui avait donné tant de preuves, mais elle répondait invariablement : — « Il ne m'aimait que lorsque j'étais à ses côtés. Il a toujours très bien su se passer de moi. »

Elle souffrait aussi de se sentir en dehors de la règle sociale, dans une situation où rien n'était franc, où l'absence et la présence de M. Kovalevsky étonnaient également le public; l'un de ses professeurs a raconté qu'ayant rencontré chez elle son mari, « elle le lui avait présenté comme un parent. » Elle souffrait d'être sans guide et sans appui, condamnée par le plus ironique des hasards à inaugurer le règne de la femme indépendante et virile, alors qu'elle était risible de timidité et d'incapacité pratique. De quelque côté qu'elle l'envisageât, l'expérience était bien manquée. Pourquoi, dira-t-on, ne pas y renoncer? Pour deux raisons. Elle avait emporté de Russie, du milieu troublé où s'était développée son adolescence, un goût malsain pour ce qui n'était pas dans l'ordre naturel des choses; il lui plaisait d'avoir à inventer des sentimens nouveaux pour répondre à des relations nouvelles. D'autre part, elle avait une personnalité trop puissante, trop envahissante, pour s'arranger d'un époux véritable et des échanges de bons procédés que suppose la vie conjugale. — « Elle voulait toujours recevoir, jamais donner, » disent ses amies. L'isolement fut la conséquence forcée de sa supériorité.

Elle s'était transportée et fixée à Berlin à l'automne de 1870. Elle demanda à la science d'endormir son ennui, et le don qui était en elle se manifesta dans sa splendeur, forçant les sympathies des professeurs allemands, qui n'ont jamais eu grande tendresse pour les femmes à aspirations intellectuelles. Ils se défiaient, jusqu'au moment où elle démontrait devant eux un problème de hautes mathématiques. Alors elle commençait à les intéresser. D'abord tremblante et honteuse, elle s'animait, et elle avait des solutions dont aucun autre élève n'égalait l'élégance et la sûreté. Son visage enfantin rougissait de plaisir, ses yeux brillaient :

c'était vraiment l'artiste dans la joie de la création. Elle achevait de désarmer les préventions par sa simplicité et son existence de bénédictin. Elle était estimée, admirée, et de larges horizons, entièrement neufs pour son sexe, s'ouvraient devant elle. Cependant, sauf dans de courts instans de triomphe, son travail ne l'amusait pas. Il la fatiguait sans remplir le vide insupportable de ses heures. « On voyait déjà poindre chez elle, dit sa biographe, cette soif de vivre qui l'a positivement dévorée dans la suite. Elle n'avait au fond absolument rien du bas-bleu qu'elle semblait être pour quiconque la jugeait d'après son genre de vie. » La « soif de vivre » ne s'apaise pas avec des x, pas plus dans un sexe que dans l'autre, et Mme Kovalevsky s'en apercevait.

Sa sœur lui offrait un autre exemple des périls qui attendent toujours les avant-gardes. Anna concevait l'émancipation féminine d'une façon beaucoup plus radicale que Sophie, et elle était faite pour le rôle d'éclaireur. Rien ne l'arrêtait et elle ne s'embarrassait de rien. Quelques mois de séjour à Heidelberg contentèrent, et au delà, sa grande soif d'instruction. Elle avait bien affaire des professeurs allemands et de leurs bouquins! Elle voulait écrire des romans; il lui fallait « apprendre la vie » et tout ce qui ne se trouve pas dans les livres. Sans prévenir ses parens, sans leur donner son adresse, elle partit pour Paris, où elle découvrit sans peine un professeur de passion, éloquent, paraît-il. Pour désintéressé, c'est une autre question. Il était Français, se nommait J... et a joué un rôle dans la Commune. Le siège de Paris les surprit en plein roman. A peine le blocus était-il ouvert que Mme Kovalevsky accourait, escortée du fidèle Vladimir : il était trop tard pour sauver la pauvre Anna.

Une nuit, pendant la Commune, elles veillaient ensemble dans un hôpital. Les Versaillais bombardaient Paris, et l'on apportait à chaque instant des blessés. Parmi les infirmières se trouvaient d'autres jeunes filles russes, et toutes se reconnurent pour s'être rencontrées autrefois dans le monde à Saint-Pétersbourg. Tout en allant et venant, elles s'interrogaient à demi-voix : qu'étaient-elles devenues? comment se trouvaient-elles là? Que d'épaves! La vue des autres réveillant les souvenirs du passé, « le présent leur parut un songe. »

Quelques jours plus tard, le général Kroukovsky fut informé par une même lettre qu'il était indispensable qu'un certain communard appelé J... devînt son gendre, et que ce gendre nécessaire était en grand danger d'être fusillé. On nous assure, et nous le croyons sans peine, « qu'il reçut encore un grand coup en apprenant comment sa fille aînée, dont la conduite était en opposition absolue avec ses idées et ses principes, avait disposé de son sort. »

Cependant ses enfans n'avaient pas travaillé en vain à refaire son éducation. Il prit les choses « avec beaucoup de douceur, » monta en chemin de fer, et parut devant la coupable sans la moindre trace des allures de justicier qui lui étaient naturelles au temps où il croyait à son autorité de père de famille et à l'infaillibilité de la vieille morale. Sa conduite envers Anna fut « très délicate ». Le jeune J... attendait en prison le peloton d'exécution. Sur la prière du vieux général, Thiers consentit à le laisser évader, et c'est ainsi qu'en 1874, vers l'automne, la famille Kroukovsky put se trouver réunie de nouveau à Palibino et dresser le bilan des dix dernières années, depuis l'heure où l'esprit nouveau avait soufflé sur la vénérable maison seigneuriale, héritage des ancêtres, et balayé le passé, tout le passé, le bon avec le mauvais et avec l'indifférent.

Ils y consacrèrent les longues soirées d'hiver autour du samovar, et se trouvèrent devant des résultats tellement absurdes, que c'était à en rire ou à en pleurer. Anna, devenue bourgeoisement Mme J..., avouait qu'elle en avait assez des sensations rares et des émotions violentes. Elle en avait eu plus qu'elle n'en demandait, plus que ses forces n'en pouvaient supporter, et elle était maintenant une femme très lasse, guérie du goût des « orages tumultueux ». C'était en quelque sorte s'avouer vaincue. Pour comble d'humiliation, elle était dévorée par « cette passion basse, maladive, qu'on nomme communément amour, » et à laquelle ses vingt ans avaient jeté jadis un défi superbe. Anna raffolait de son mari et en était atrocement jalouse. Lui, cependant, enfoncé dans un grand fauteuil, et l'air non moins las, écoutait les conversations avec une expression sarcastique. Ils sont tous les deux morts jeunes.

Sophie revenait d'Allemagne, d'où elle rapportait un diplôme de docteur en philosophie. L'Université de Gœttingue le lui avait décerné pour une thèse *Sur la théorie des équations aux différences partielles*. Mme Kovalevsky avait présenté en même temps à la Faculté deux mémoires, l'un *Sur la réduction d'une certaine classe d'intégrales abéliennes du 3e degré à des intégrales elliptiques;* l'autre intitulé : *Additions, avec remarques, aux recherches de Laplace sur la constitution de l'anneau de Saturne*. Weierstrass, qui avait été son maître à Berlin, faisait un cas extrême de ces différens travaux, auxquels il attribuait une grande valeur scientifique. Son élève ne rentra pourtant point en triomphatrice au foyer des aïeux, mais en oiseau battu de la tempête. Elle n'en pouvait plus, de corps et d'esprit. Elle était rassasiée de science, et déçue. Tandis que le bruit de sa gloire allait éveiller l'ambition dans les cœurs féminins, l'objet de tant d'envie passait ses journées

à jouer aux cartes, à lire des romans et à tâcher de ne point penser.

Son père était le plus changé de tous. Il avait renoncé à la lutte, et « écoutait avec une patience contre nature les discours radicaux de sa fille la communarde sur la destruction de la société, ou les aperçus matérialistes de son autre fille la mathématicienne. »

Il sentait bien qu'aux yeux de cette jeunesse avancée, le vieux général Kroukovsky, avec ses préjugés surannés et ses traditions autoritaires, était un débris d'un autre âge, un fantoche qui n'avait le droit de survivre qu'à la condition de ne pas être gênant. Il évitait donc de gêner, et, s'il n'a pas trouvé, en comparant la famille russe d'autrefois aux ménages de ses filles, que les nouveaux échantillons fussent encourageans, personne n'en a eu la confidence : « Il avait compris que personne n'a le droit de s'arroger sur les pensées et les sentimens des autres, ceux-ci fussent-ils vos enfans, l'autorité dont il avait tant abusé au temps passé. » La mort secourable lui évita d'épuiser sa patience. Elle vint subitement détourner son attention vers des problèmes moins transitoires que la constitution d'une société humaine ou les diverses formes du mariage.

Sa disparition mit fin à la réunion de famille de Palibino. On se dispersa, et l'angoisse de l'isolement se raviva douloureusement chez Mme Kovalevsky. Elle entreprit de refaire sa vie, et n'aboutit qu'à faire tourner la comédie en drame.

V

Elle proposa à M. Kovalesvky d'en finir avec la fiction. Il y consentit; sa complaisance était inépuisable. L'essai fut loyal des deux parts, ainsi qu'il convenait entre honnêtes gens, et malheureux des deux parts. Il était trop tard. La naissance d'un enfant ne put effacer le passé. On ne s'exerce pas impunément pendant des années aux situations fausses et aux sentimens faux; quelque chose en demeure, qui s'attache aux actions les plus droites et les vicie lamentablement. D'après les détails dans lesquels entre Mme Edgren-Leffler, les nouveaux époux ne parvinrent pas à se défaire de l'impression que les fils qui les attachaient l'un à l'autre étaient artificiels. Ils ne se prirent pas assez au sérieux. Après des catastrophes, des scènes, des reproches, le train d'Allemagne emmena une jeune femme dont les sanglots faisaient pitié. Seule et désespérée, Mme Kovalevsky fuyait la faillite de ses espérances, tandis que Vladimir, qui n'était pas né pour les drames, devenait fou de toutes ces aventures et marchait à une fin tragique.

Sa femme apprit à Paris qu'il avait liquidé brutalement par la mort une série d'expériences par trop romantiques pour des êtres en chair et en os. Elle en fut gravement malade d'émotion et de remords. Rendue à la vie, elle somma la science de la dédommager des sacrifices qu'elle lui avait faits.

Alors se déroula une carrière sans précédens dans les fastes de son sexe. En 1883, Mme Kovalevsky publiait un travail sur la réfraction de la lumière dans les milieux cristallins (1). La même année, elle était appelée en Suède sur l'initiative de M. Mittag-Leffler, professeur de mathématiques à l'Université de Stockholm, pour y être son « docent » et enseigner auprès de lui. Arrivée en décembre, elle débuta par un cours sur la théorie des équations aux dérivées partielles, dont le succès lui valut une chaire d'analyse supérieure à l'Université. Elle avait le don de s'emparer de son auditoire par la contagion de la passion. Elle enseignait les mathématiques comme d'autres prêchent, avec foi et enthousiasme, persuadée qu'une bonne « doctrine » scientifique aide à résoudre les problèmes essentiels de la vie. Il n'est pas commun de se faire un apostolat de l'explication des fonctions abéliennes ou elliptiques. Sophie Kovalevsky, professeur, a laissé de vifs souvenirs à ceux qui l'ont entendue. « Constamment et avec une joie manifeste, dit M. Mittag-Leffler, elle communiquait l'extraordinaire richesse de son savoir et les profonds aperçus de son esprit divinateur à ceux de ses élèves qui montraient seulement la force et le vouloir de puiser à cette source... Plus que les autres sciences, les mathématiques exigent de ceux qui sont appelés à augmenter par de nouvelles conquêtes le domaine du savoir, une imagination puissante. La clarté de la pensée n'a jamais, à elle seule, fait de découvertes. La meilleure œuvre du mathématicien est de l'art, un art élevé, parfait, hardi comme les rêves les plus secrets de l'imagination, clair et limpide comme la pensée abstraite (2). » Cela revient à dire qu'il y a un poète dans un Lagrange et un Laplace, idée qui se vérifie avec éclat dans le cas de Mme Kovalevsky. Quand nous n'aurions pas les fragmens littéraires publiés de son vivant ou trouvés après sa mort dans ses papiers, elle n'a jamais cessé de rendre hommage par sa conduite à la puissance tyrannique des grandes imaginations.

En 1886, l'Académie des sciences de Paris proposa pour sujet du prix Bordin, à décerner en 1888, la question que voici : « Perfectionner en un point important la théorie du mouvement d'un corps solide. » Deux ans plus tard, M. Darboux s'exprimait

(1) Stockholm, *Acta mathematica*.

(2) *Acta mathematica*. Notice biographique sur Sophie Kovalevsky. L'original est en français.

en ces termes dans son rapport sur le prix Bordin : « A l'unanimité, la commission décerne le prix au Mémoire inscrit sous le n° 2 et portant la devise : *Dis ce que tu sais, fais ce que dois, advienne que pourra.* Ce remarquable travail contient la découverte d'un cas nouveau dans lequel on peut intégrer les équations différentielles du mouvement d'un corps pesant, fixé par un de ses points. L'auteur ne s'est pas contenté d'ajouter ainsi un résultat du plus haut intérêt à ceux qui nous ont été transmis sur ce sujet par Euler et Lagrange : il a fait de la découverte que nous lui devons une étude approfondie, dans laquelle sont employées toutes les ressources de la théorie moderne des fonctions. Les propriétés des fonctions à deux variables indépendantes permettent de donner la solution complète sous la forme la plus précise et la plus élégante; et l'on a ainsi un nouvel et mémorable exemple d'un problème de mécanique dans lequel interviennent ces fonctions transcendantes, dont les applications avaient été bornées jusqu'ici à l'analyse pure ou à la géométrie. »

On ouvrit le pli cacheté joint au Mémoire n° 2, et le président proclama le nom de Mme Sophie Kovalevsky.

La séance publique où furent décernées les récompenses eut lieu le 24 décembre 1888. M. Janssen, président, porta la parole : « Messieurs, dit-il, parmi les couronnes que nous allons donner, il en est une, des plus belles et des plus difficiles à obtenir, qui sera posée sur un front féminin. Mme Kovalevsky a remporté cette année le grand prix des Sciences mathématiques. Nos confrères de la section de géométrie, après examen du Mémoire présenté au concours, ont reconnu dans ce travail, non seulement la preuve d'un savoir étendu et profond, mais encore la marque d'un grand esprit d'invention (1). »

L'héroïne du jour était dans la salle, le cœur enflé d'un juste orgueil. Elle marchait sur les nuages, dans ce Paris amoureux de toutes les supériorités, hospitalier à toutes les gloires, qui saluait en elle l'une des reines de l'intelligence. Fêtée, entourée d'hommages, elle n'était pas plus insensible que ne l'aurait été un homme aux complimens et aux toasts.

Sa réputation était européenne. Dans ses voyages, on la recevait avec presque autant d'honneur qu'une tragédienne ou une danseuse à la mode. Helsingfors, Christiania, Pétersbourg, lui ont fait des réceptions glorieuses. Les premiers savans du monde l'ont

(1) On a encore de Mme Kovalevsky : *Sur une propriété du système d'équations différentielles qui définit la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe* (1890). — *Mémoire sur un cas particulier du problème de la rotation d'un corps pesant autour d'un point fixe, où l'intégration s'effectue à l'aide de fonctions ultra-elliptiques du temps* (1890). — *Sur un théorème de M. Bruns* (1891), etc.

traitée en égale. Elle a été comblée dans son ambition et dans son amour-propre, comme mathématicienne et comme femme.

Qu'on ne s'aille point représenter une pédante à lunettes, mais la fantaisie en personne, dissimulant son indiscipline sous un petit air de modestie et de bonhomie auquel il ne fallait pas se fier, dit sa biographe, car l'orgueil n'y perdait rien, ni la malice non plus. Très gaie ou très triste, selon les instans, adorant le changement, les agitations, les scènes dramatiques, les jouissances ou les peines raffinées, elle avait en horreur les « vertus bourgeoises ». Étaient compris sous ce titre le soin de son ménage et celui de son enfant (qu'elle aimait tendrement), la faculté de trouver son chemin dans la rue, l'art de se procurer les objets qu'on voit dans les boutiques, et, en général, tous les sentimens, goûts et habitudes qui font la vie ordonnée et paisible. Les gens à vertus bourgeoises lui faisaient l'effet de « manquer de diable, » et « sans diable, écrivait-elle, il n'y a pas de véritable harmonie dans ce monde. » D'après les traditions de famille, le sien était un legs de certaine arrière-grand'mère tsigane, et il s'était transmis jusqu'à elle sans dégénérer. L'appartement de Mme Kovalevsky ressemblait toujours à un campement de bohémiens. Elle était obligée d'avoir recours à tout le monde, depuis que Vladimir n'était plus là, pour se mettre en règle avec les modes et les institutions des peuples sédentaires. L'un lui achetait un chapeau, l'autre veillait à ses intérêts, pendant que son « diable » tsigane la menait patiner, danser, monter à cheval, résoudre des problèmes transcendans, le tout avec une égale impétuosité, une même absence de mesure. Invitée dans un salon grave, elle reprenait sur-le-champ son air universitaire, elle était simple, naturelle, non moins séduisante, mais d'une autre manière.

Son portrait donne d'elle l'idée la plus aimable. Il est impossible de voir des yeux plus intelligens, une physionomie plus agréable. Hommes et femmes subissaient également son attrait. Elle a inspiré des amitiés et des dévouemens passionnés. Elle a été, en apparence, la créature privilégiée entre toutes, heureuse entre toutes, que la nature, la vie et le monde ont gâtée à l'envi, ne lui laissant rien à désirer, rien à regretter.

En apparence. On plonge au fond : on trouve le désespoir. Les passages qu'on va lire contiennent la pensée secrète de Mme Kovalevsky pendant cette dernière période et, pour ainsi dire, l'apothéose de sa carrière.

Les travaux scientifiques, disait-elle, « ne donnent pas la joie et ne font pas avancer l'humanité. C'est folie d'y perdre sa jeunesse; c'est un vrai malheur que d'avoir le don des sciences, en particulier pour une femme, qui est alors poussée de force dans

une sphère d'activité où elle ne peut pas trouver le bonheur. »

Elle reconnaissait toutefois aux mathématiques le précieux avantage d'être un monde abstrait dont le Moi est banni. « J'essaie de travailler, écrivait-elle à Mme Edgren-Leffler pendant un séjour en Russie. Je suis trop accablée de fatigue et trop mal disposée d'esprit pour m'occuper de littérature... Tout, dans la vie, me paraît si décoloré, si dépourvu d'intérêt. Dans ces momens-là, il n'y a rien de meilleur que les mathématiques. Il n'y a pas de paroles pour rendre la douceur de sentir qu'il existe tout un monde d'où le Moi est complètement absent. On voudrait ne parler que de sujets impersonnels. »

Pas plus que la science, la gloire ne donne la joie de vivre. L'amour en est l'unique dispensateur. Lui seul procure à la créature son plein épanouissement. Il est la force et la splendeur, il est le tout de la vie. Malheur à la femme qui a mis entre elle et l'amour une individualité trop marquée et un métier d'homme : « Son travail est constamment entre elle et celui auquel devraient appartenir sans partage toutes ses pensées... Une chanteuse ou une actrice, accablées de couronnes, peuvent facilement trouver accès dans le cœur d'un homme, grâce à leurs triomphes mêmes. Cela est vrai aussi d'une jolie femme dont la beauté excite l'admiration dans un salon. Mais la femme adonnée à la science, travaillant jusqu'à en avoir les yeux rouges et le front ridé pour gagner un prix à une Académie, que peut-elle avoir de séduisant pour un homme? Par quoi peut-elle exciter son imagination? »

S'étant ainsi répondu d'avance, elle répétait son éternelle question, qui tournait à l'idée fixe : « Pourquoi est-ce que personne ne m'aime? je pourrais donner plus à l'homme aimé que beaucoup d'autres femmes. Pourquoi aiment-ils les plus insignifiantes et n'y a-t-il que moi que personne n'aime? » Elle voulait écrire un roman où elle se serait représentée parmi les vaincus de la vie, « puisqu'en dépit de ses succès, elle avait été vaincue dans la lutte pour le bonheur. »

La fuite de la jeunesse l'affermissait dans la conviction d'avoir choisi la mauvaise part au « grand festin ». Elle rencontra un jour en voyage un de ses cousins, qui s'était destiné aux arts. Elle ne l'avait pas revu depuis qu'adolescens l'un et l'autre, ils se confiaient leurs vastes ambitions, et ils causèrent de ce qu'ils étaient devenus. Le cousin avait renoncé aux rêves d'art pour aller cultiver ses terres dans l'intérieur de la Russie. Il était marié, père de nombreux enfans, et il soupirait en comparant son destin obscur, ses occupations vulgaires, à la vie intelligente et glorieuse de la petite Sonia. Mme Kovalevsky soupirait aussi : « Elle considérait sa belle figure bien conservée, respirant la paix et l'har-

monie. Elle l'écoutait lui parler de sa femme et de ses enfans. Et elle pensait de son côté : — « Il a trouvé le vrai bonheur. Il n'est pas torturé par un désaccord intérieur. Il ne flotte pas entre des aspirations contraires. Il vit d'une vie simple, d'une seule pièce. »

Une tentative désespérée pour apaiser les besoins du cœur, sans leur sacrifier les prérogatives du cerveau, avait abouti à un échec cruel. Au commencement de 1888, Mme Kovalevsky eut le malheur de s'éprendre éperdument d'un Russe appelé K***. C'était un homme d'esprit et de mérite, très sensible au talent. Il admirait profondément sa compatriote, mais à peu près comme il aurait admiré un membre de l'Institut; ses hommages s'adressaient à la grande mathématicienne plutôt qu'à la femme. Mme Kovalevsky lutta en désespérée pour lui faire oublier la savante. Ils vécurent dans les orages, dans les scènes de passion et de jalousie, les brouilles, les réconciliations, et elle s'aperçut avec horreur que son travail était vraiment entre eux. Son mémoire pour le prix Bordin n'était pas terminé, et K*** était dérangeant. Il lui demandait d'abandonner tout pour être sa femme, « *seulement* sa femme », et elle ne voulait pas, ne pouvait pas. En même temps, le refuser la tuait. Elle en est morte; ne la raillons pas.

C'était forcé. Elle-même s'en rendait compte : « D'après sa propre explication, dit Mme Edgren-Leffler dans une page excellente, c'était la conséquence du dualisme de sa nature, qui lui faisait perpétuellement sentir le désaccord entre ses sentimens et ses pensées, entre le désir de se donner entièrement à l'être aimé, et le désir également fort de conserver intacte son indépendance. C'était la conséquence de ce dualisme éternel qui surgira inévitablement dans la vie de toute femme douée de facultés créatrices, quand l'amour manifestera sur elle sa puissance. Le caractère de Sophie compliquait encore la situation. Son affection était toujours jalouse et despotique; elle exigeait de ceux qu'elle aimait un dévouement, une fusion avec elle-même, qui sont très rarement possibles quand il s'agit d'individualités aussi accusées, d'hommes aussi bien doués que celui qu'elle aimait. D'un autre côté, elle ne pouvait absolument pas se résoudre à briser sa vie, à renoncer à son activité et sa situation, — c'était ce qu'il exigeait d'elle, — et se réconcilier avec la pensée *de n'être que sa femme.* »

Le caractère de Sophie Kovalevsky était la conséquence de sa forte intelligence. Les hommes supérieurs sont presque toujours envahissans et absorbans. Il ne faut pas s'imaginer qu'il en sera autrement des femmes de l'avenir, si leurs rêves d'égalité intellec-

tuelle se réalisent. Le mariage chrétien avait subordonné l'individualité de l'épouse à celle de l'époux. La femme n'avait le droit de se développer que dans le sens et la mesure où le chef de la communauté n'en recevait ni gêne ni ombrage. C'était le prix de la protection qu'elle trouvait au foyer conjugal, des lourdes charges qu'elle représentait. Le partage lui paraît aujourd'hui inégal et injuste. Je n'en sais rien; il y a tant à peser des deux parts; mais on ne saurait l'avertir trop haut qu'il lui faut choisir entre les avantages, quels qu'ils soient, de son sort présent, et ceux que lui vaudrait la victoire de l'idéal nouveau. Qu'elle se l'avoue ou non, son secret espoir est de retenir d'une main les biens anciens et de recevoir de l'autre les biens rêvés. C'est une illusion. Les hommes n'admettront jamais que la situation actuelle soit retournée. Ils seraient incapables de le supporter; les uns en deviendraient fous, comme Vladimir, les autres s'enfuiraient, comme K***. Ils savent qu'égalité signifie presque toujours antagonisme, et ils veulent la paix à leur foyer, non la guerre. C'est pourquoi ils demandent à l'épouse d'être « *seulement* leur femme. »

Mme Kovalevsky était destinée à se tromper jusqu'au bout dans son combat pour la conquête du bonheur. A la Noël de 1888, lorsqu'elle vint assister à la séance de l'Institut où son mémoire devait être couronné, K*** se rendit à Paris dans le même dessein. Elle s'était fait une fête de l'avoir pour témoin de la consécration de son génie. Son désappointement fut terrible en s'apercevant qu'elle avait donné de ses mains le coup de grâce à son amour. « Elle était l'héroïne du jour, allait de fête en fête, écoutait des toasts et y répondait, faisait et recevait des visites du matin au soir, et n'avait presque pas une minute à consacrer à l'homme qui avait fait le voyage pour assister à son triomphe. » En la voyant si affairée, au moment même où il l'aurait voulue toute à lui, K*** se confirma dans la pensée qu'une savante, quoi qu'elle fasse, n'est plus tout à fait une femme. Il le laissa comprendre. Ce fut extraordinairement douloureux. Mme Kovalevsky écrivait à M. Mittag-Leffler : « Les lettres de félicitations pleuvent de tous les côtés, et moi, par une étrange ironie du sort, je ne me suis jamais sentie aussi malheureuse qu'en ce moment. Je suis malheureuse comme un chien. Je crois du reste que les chiens, par bonheur pour eux, ne peuvent pas être aussi malheureux que les gens, et surtout que les femmes.

« J'espère devenir plus sage avec le temps. Je ferai du moins tous mes efforts pour me remettre au travail et m'intéresser à des choses pratiques... Pour l'instant, la seule chose que je puisse faire est de garder mon chagrin pour moi, de le cacher au fond

de mon âme, de tâcher de me conduire dans le monde avec circonspection et de ne pas faire parler de moi.

« ... J'ai eu beaucoup d'invitations cette semaine... En revenant de soirée, je marche de long en large dans ma chambre, sans m'arrêter. Je n'ai ni appétit ni sommeil, et mon système nerveux est dans un état effroyable. »

Quand elle revint à Stockholm, c'était une vieille femme, ridée, fanée, les joues avachies, l'air absorbé et distrait. Elle conserva un rayon d'espoir pendant quelques mois, comprit enfin que la rupture était définitive, et commença à maigrir et à tousser. Rien ne l'intéressait plus, ni les gens ni les idées. Elle traîna ainsi jusqu'en février 1891, absorbée dans la contemplation de son malheur, et fut enlevée en quatre jours par un mal auquel les médecins ne virent pas de remède.

Le public n'aurait jamais soupçonné la vérité sans les instances qu'elle avait faites pour que sa triste histoire fût connue de tous. Dans les dernières années, elle aimait à dire qu'elle changerait de bon cœur avec la femme « la plus ordinaire, mais entourée d'êtres dont elle est la première affection. » Personne ne la croyait, ce qui la dépitait. Un seul homme l'avait devinée. M. Jonas Lie, l'éminent romancier norvégien, la compara un jour à une petite fille que la vie a comblée de tous les dons, de tous les succès, accablée d'honneurs et de distinctions, et qui continue à tendre la main d'un air de détresse : l'enfant a envie d'une orange, et, parce que personne ne songe à la lui donner, elle ne jouit pas du reste. Mme Kovalevsky eut peine à retenir ses larmes à ce tableau fidèle de sa propre destinée. L'orange, c'était le foyer, les humbles devoirs et les joies intimes de la femme « seulement femme ». Il y a des jeunes filles qui s'en passent très bien; que celles-là suivent en paix leur chemin vers l'indépendance et vers les jouissances austères du travail. D'autres, plus heureuses ou plus adroites que Mme Kovalevsky, réussissent à attraper double part au « grand festin »; ce sont les tricheuses, qui gagnent avec mauvais jeu, mais elles sont très rares, et il serait imprudent de les prendre pour modèles. L'histoire de la triste Sonia, écrite et publiée afin de se conformer à ses volontés, s'adresse, pour les avertir, à la foule des jeunes filles qui s'exposent aujourd'hui, sans le savoir, à perdre « l'orange », et qui en seraient ensuite inconsolables. On aurait pu donner pour épigraphe à la biographie de cette femme éminente le mot éloquent de Mme de Staël : « La gloire, pour une femme, n'est jamais que le deuil éclatant du bonheur. »

ARVÈDE BARINE.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

II [1]

COMMENT FAIRE LA CHARITÉ?

Dans une précédente étude je me suis laissé entraîner à esquisser rapidement un plan d'organisation de la charité publique. D'après ce plan, l'Assistance publique deviendrait un service vraiment national, non pas centralisé et bureaucratiquement dirigé de Paris, comme l'administration de l'enregistrement ou celle des douanes, mais ayant au contraire son indépendance locale et son autonomie, faisant appel au concours bénévole de tous les citoyens qui seraient disposés à y prendre part, tirant en principe ses ressources de sa fortune personnelle telle qu'elle est actuellement constituée et des contributions volontaires qui lui seraient apportées, mais ayant en cas d'insuffisance le droit de faire appel, avec certaines garanties, à un impôt communal. Pareille organisation ne saurait fonctionner (et je ne méconnais pas la force de l'objection) qu'au sein d'une France un peu idéale et sous un régime où aucun citoyen ne se verrait frappé d'ostracisme à raison de ses opinions politiques ou religieuses. Mais c'est là un rêve dont il n'est pas défendu de poursuivre la réalisation. Aux objections que ce système a soulevées, si je voulais répondre, j'essayerais de le faire en montrant, d'après la dernière statistique des bureaux de bienfaisance, combien leur répartition sur la surface du territoire est capricieuse, combien leur fortune est inégale, et je demanderais si vraiment ce ne serait pas faire œuvre rationnelle que de porter remède à ces caprices et à ces inégalités. Quant

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

à la crainte témoignée par quelques bons esprits que le développement de la charité publique ne décourageât la charité privée, si j'y voulais répondre également, je leur demanderais de regarder ce qui se passe en Angleterre, à Londres en particulier, où les trois cent quatre-vingt-une pages du *Royal guide to London Charities* sont là pour montrer si le développement de la charité privée est ralenti par l'existence de trente *workhouses* qui ne sont guère en fait que des asiles pour la vieillesse ou des infirmeries. Mais sans compter qu'une aussi grave question mériterait une étude à part, je ne voudrais pas insister outre mesure sur cette organisation de la charité publique. Ce serait donner à croire à mes lecteurs qu'en elle je mets mon principal espoir. Or c'est précisément le contraire de ma pensée. Si je crois à la nécessité de la charité publique, c'est pour parer aux défaillances et aux inégalités de la charité privée qui sont malheureusement incontestables. Mais c'est à la charité privée que doit appartenir le premier et le grand rôle, la charité publique n'intervenant que pour être son auxiliaire ou sa suppléante. On me permettra donc, avant d'en arriver à ce qui aurait dû demeurer le sujet principal de ce travail, c'est à dire à l'étude d'un mode nouveau et spécial d'assistance, de dire un mot de l'organisation de la charité privée.

I

Que la charité privée soit abondante dans notre pays, cela n'est pas douteux. Quelques auteurs ont entrepris d'évaluer le budget de ses recettes ou de ses dépenses, comme l'on voudra, car dans la matière les deux chapitres se confondent, la charité ne faisant guère d'économies. Ils se sont trouvés pour le faire dans le même embarras que les économistes, lorsqu'ils s'efforcent de chiffrer la fortune de la France. Leurs évaluations diffèrent de plusieurs millions, comme celles des économistes diffèrent de plusieurs milliards. La vérité est qu'ils n'en savent absolument rien, mais ce qui est incontestable c'est la prodigieuse multiplicité des œuvres. Le manuel des œuvres charitables de Paris, qui n'est qu'un dictionnaire, comprend cinq cent quarante-six pages. Plusieurs villes, entre autres Nancy, Marseille, Angers, ont suivi cet exemple et ont publié également un manuel de leurs œuvres d'assistance. Il est à souhaiter que les publications de ce genre se répandent, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de documens historiques. On verrait ainsi se créer toute une littérature qui serait fort à l'honneur de notre pays. Il suffit en effet de feuilleter ces manuels pour se rendre compte combien la charité y est active, prévoyante,

ingénieuse, se pliant non seulement à tous les besoins de la misère physique, mais à toutes les nuances de la misère morale. Et cependant on peut se demander si, malgré ce déploiement de zèle et de générosité, la charité privée remplit la plénitude de son devoir social. Pour y arriver, deux choses en effet lui font défaut : la liberté et l'organisation.

Pauvre liberté ! Elle a donné lieu depuis quelques années d'un côté à tant de déclamations et de l'autre à tant de mécomptes, ceux qui s'étaient donnés comme ses amans passionnés ont trahi si ouvertement la foi qu'ils lui avaient jurée, ceux qui avaient mis un peu naïvement leur confiance en elle, sans bien se rendre compte du prix auquel il faut la payer, ont eu tant de déceptions, que pour oser encore prononcer son nom sans en médire il faut un courage bien rare en France : celui de braver le ridicule. Et cependant, au sein d'un pays qui jouit d'un certain degré de civilisation et de lumières, elle demeure l'instrument le plus puissant qui puisse être mis au service de l'homme. Il n'y a protection ni tutelle qui la vaille ou la remplace. Elle est la condition de toute action efficace. L'obligation n'en tient pas lieu, et la réglementation la paralyse. Les peuples qui ont conservé « ce goût sublime » (est-il encore permis de citer Tocqueville?) prospèrent et se développent à travers les misères inhérentes au progrès des sociétés complexes ; ceux qui l'ont perdu ou qui sont incapables de le comprendre sont voués à la décadence.

La charité est-elle libre en France? Ainsi posée, la question peut paraître paradoxale. Assurément je suis libre dans le quartier où je demeure de faire les aumônes qui me conviennent. Mon voisin de droite et mon voisin de gauche jouissent de la même liberté. Encore fut-il un temps où cette liberté était contestée. Il ne plaisait pas à la Convention que les citoyens fissent individuellement la charité. Une loi du 28 juin 1793 avait interdit toute distribution de pain et d'argent aux portes des maisons publiques ou privées, ou dans les rues. Ces distributions devaient être remplacées par des souscriptions volontaires versées dans la caisse de l'agence des secours publics. La loi du 28 juin 1793 a été abrogée, mais l'esprit de la Convention est encore vivant dans notre législation. Supposez en effet que mes deux voisins et moi nous rencontrions, dans les visites qu'il nous convient de faire, d'autres habitans du quartier, porteurs d'aumônes comme nous, et que nous sentions la nécessité de nous concerter les uns avec les autres pour éviter de secourir les mêmes individus, tandis que nous en laisserions d'autres dans la détresse. Sommes-nous dix ou quinze ? cela nous est permis. Sommes-nous vingt et un ? nous deve-

nons des malfaiteurs et nous tombons sous le coup de la loi. Ainsi le veut l'article 291 du Code pénal que nous devons aux jurisconsultes du premier Empire, dignes héritiers des législateurs de la Convention, mais que tous les régimes successifs se sont soigneusement transmis : *Nulle association de plus de vingt personnes dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, politiques, littéraires ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société.* On voit qu'aucune exception n'est faite, et que dès son premier pas, la charité vient se heurter contre le Code.

Je dis dès son premier pas. En effet la charité privée ne saurait vivre sans l'association. Que faut-il pour l'exercice efficace, habituel, constant de la charité? Deux choses : le temps et l'argent. Or souvent il arrive que ceux qui ont le temps n'ont pas l'argent, et que ceux qui ont l'argent n'ont pas le temps. S'il n'est pas permis à ceux qui ont le temps de se mettre à la disposition de ceux qui ont l'argent, et si leur association devient un délit, l'action de la charité est paralysée. A chaque page de ces manuels dont je parlais tout à l'heure on lit ces mots : Société pour... L'association est donc la vie de la charité. Or tel est présentement en France l'état de notre droit public, que la première question que doivent se poser les membres de toute association charitable est celle-ci : faut-il respecter la loi? faut-il la tourner?

Respecter la loi ; cela semble au premier abord ce qu'il y a de plus facile. Qui peut empêcher vingt et un braves gens, ayant envie de s'associer pour faire le bien, de demander au gouvernement l'autorisation nécessaire? Il leur faut pour cela : 1° adresser une demande sur papier timbré ; 2° arrêter des statuts et en joindre deux exemplaires à leur demande ; 3° donner leurs noms, prénoms, qualités et adresses afin que le bureau compétent puisse faire une enquête sur l'honorabilité des pétitionnaires, le but réel qu'ils poursuivent, la convenance du local choisi pour leur réunion. Voilà déjà bien des affaires. Est-ce tout? Non, si l'enquête est favorable, l'autorisation ne sera accordée qu'aux conditions suivantes : 1° soumettre à l'autorisation préalable les modifications qui seraient apportées aux statuts ; 2° faire connaître cinq jours à l'avance au moins le jour et l'heure des réunions générales ; 3° n'y admettre que des membres de la société et ne s'y occuper sous quelque prétexte que ce soit d'aucun objet étranger au but indiqué dans les statuts sous peine de suspension ou de dissolution ; 4° adresser à la préfecture chaque année une liste contenant les noms, prénoms, professions et domiciles des sociétaires, et la désignation des

membres du bureau, sans préjudice des documens spéciaux pouvant éclairer l'administration sur le mouvement du personnel et sur la situation financière, le tout sous peine de suspension ou de dissolution (1).

Nos vingt et un braves gens qui se sont soumis à toutes ces investigations, qui ont accepté toutes ces conditions, vont-ils au moins avoir la vie assurée et libre? Ont-ils conquis à ce prix une certaine garantie de durée et une certaine liberté d'action? Peuvent-ils vaquer légalement aux actes nécessaires à la vie de leur société, et dont l'accomplissement a été la raison d'être de l'autorisation qu'ils ont sollicitée? En aucune façon. L'autorisation qui leur a été accordée est une simple exception qu'ils auraient le droit d'opposer si d'aventure ils étaient poursuivis par un parquet mal informé. Elle les sauve de la police correctionnelle; pas autre chose. Pour tout le reste ils demeurent à l'état de ce que la jurisprudence appelle une société de fait, c'est à dire d'une société irrégulièrement constituée, dont tous les membres peuvent être tenus *in infinitum* des obligations contractées par la société. Si, ne pouvant rester sans feu ni lieu, ils veulent signer un bail, il faut que l'un des membres de la société se dévoue, qu'il loue un appartement en son nom et qu'il assume toutes les charges et toutes les responsabilités du locataire. De posséder, pour eux il ne saurait être question autrement qu'à titre précaire et par voie de simple détention matérielle de valeurs. Aucun titre ne peut valablement être mis à leur nom, et chez un banquier ou un agent de change, ce sera sous le nom d'un associé, à la bonne foi duquel il leur faut également se fier, que toute la fortune de la société devra être déposée. Quant à acquérir le plus modeste immeuble nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre même qu'ils poursuivent en commun, il n'y faut pas songer, pas plus qu'à se défendre en justice ou à faire valoir quelque droit méconnu, à moins d'avoir recours à quelque artifice de procédure. En un mot leur association est simplement tolérée. Elle n'est pas une personne morale, vivant d'une vie juridique et propre, ayant des droits et avec laquelle il faille compter. Née du bon plaisir, elle peut disparaître par le bon plaisir, et la société de Saint-Vincent de Paul, qui s'était développée dans ces conditions,

(1) J'emprunte ces renseignemens et ceux qu'on trouvera dans le cours de cet article à un ouvrage intitulé : *Régime et législation de l'Assistance publique et privée en France*, par Léon Béquet, conseiller d'État. Léon Béquet, que j'ai personnellement connu et qui a été enlevé prématurément à l'affection de sa famille et de ses amis, n'était pas seulement un travailleur infatigable, mais encore un esprit libéral et généreux. Son manuel, auquel je ferai de fréquens emprunts, n'en est que plus curieux comme reflétant fidèlement l'esprit général de notre droit administratif et l'esprit particulier du conseil d'État en ce qui concerne la charité privée.

en a su quelque chose sous l'Empire. Pour sortir de cet état précaire, pour arriver vraiment à l'existence, il faut que leur association franchisse un dernier degré et obtienne la reconnaissance d'utilité publique.

L'utilité publique, c'est un bien gros mot, et l'on comprend que beaucoup de petites sociétés ne veuillent pas se décerner à elles-mêmes un brevet de cette importance. On comprend surtout qu'elles reculent devant les innombrables formalités qu'implique une demande en reconnaissance d'utilité publique introduite devant le Conseil d'État. Pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique, il faut non seulement satisfaire à toutes les formalités que j'indiquais tout à l'heure comme nécessaires à la simple autorisation, mais encore justifier de ressources financières suffisantes et d'une existence assurée. Il faut surtout aller, venir, visiter, solliciter; être soi-même un personnage ou avoir de puissans protecteurs; se livrer à une foule de démarches qui supposent, à la fois le loisir et le séjour à Paris, en un mot il faut avoir le bras long, et comme ce n'est pas le fait de tout le monde, la reconnaissance d'utilité publique est une faveur, à tout prendre, rarement accordée. On pourrait dire que les sociétés reconnues constituent l'aristocratie des associations charitables. Les autres, c'est la plèbe; elles vivent d'une vie précaire et se tirent d'affaire comme elles peuvent. Vingt et un braves gens qui se sont entendus pour faire la charité ne doivent-ils point s'estimer heureux de n'être pas poursuivis de ce chef?

Notre société reconnue d'utilité publique est-elle devenue au moins grande personne? Va-t-elle pouvoir agir dans la plénitude de ses droits et se mouvoir librement dans la limite de ses statuts? Pas davantage. Immédiatement elle tombe en tutelle, et son tuteur c'est l'État, c'est-à-dire un tuteur qui ne plaisante pas. Quelle idée le tuteur se fait de ses droits, je ne saurais en donner une plus juste définition qu'en empruntant quelques lignes au manuel de M. Béquet dont je me suis déjà servi tout à l'heure. « Les associations de bienfaisance, une fois revêtues de la personnalité civile par la déclaration d'utilité publique, deviennent ce qu'on appelle des gens de mainmorte... La loi a sur tout ce qui les concerne et jusque sur leur existence même une autorité illimitée. Après les avoir faites, la loi peut les défaire ou les modifier à son gré; elle peut les supprimer; leur ayant communiqué la jouissance de leurs droits, elle peut examiner s'il est bon qu'elles conservent cette jouissance. Il est loisible de ne pas fixer la durée de leur existence, parce que, si celle-ci devient inutile au bien général en vue duquel elle leur a été donnée, on a la faculté de

la leur retirer; de même on peut ne pas admettre de bornes à la possession de leurs biens, parce que, si ces biens devenaient ou trop considérables ou trop improductifs, la loi qui ne leur a laissé cette possession que pour servir l'intérêt public peut en raison de cet intérêt ou changer les conditions de la possession, ou même rendre à l'État ou à la commune les biens possédés pour en disposer au mieux des besoins de l'État ou de la commune. »

On voit quels sont, vis-à-vis de son pupille, les sentimens de ce singulier tuteur. Il le considère comme lui devant l'existence et il croit avoir gardé sur lui droit de vie et de mort. Il peut également le dépouiller de tous ses biens, et les confisquer à son profit. De tous les droits qu'il lui confère, il n'y en a pas un dont il ne se réserve de lui retirer la jouissance. De plus, il n'y a pas un acte de sa vie dans lequel il ne se réserve d'intervenir pour en surveiller l'exécution. Il règle l'emploi de ses fonds, qui ne peuvent être placés qu'en rentes sur l'État, ce qui l'oblige à subir le dommage de toutes les conversions. Il ne lui permet pas d'accepter un legs sans son autorisation, et lors même que la délivrance de ce legs ne souffre pas la moindre difficulté, lorsque les héritiers sont consentans et ne demandent qu'à s'acquitter, un délai de dix-huit mois à deux ans ne s'en écoulera pas moins avant que l'autorisation nécessaire soit accordée. Tant pis si l'infortuné pupille ne peut pendant ce temps-là subvenir à ses besoins les plus nécessaires. Son tuteur n'a cure de ces détails. Les héritiers sont-ils récalcitrans ou de mauvaise foi? Il peut se voir imposer avec eux une transaction onéreuse. Dans le cas contraire, il pourrait se voir imposer d'accepter malgré lui une succession qu'il jugerait onéreuse également, car il n'a pas plus le droit de refuser que celui d'accepter. S'agit-il d'une libéralité entre vifs? le principe est le même : le chiffre n'y fait rien, et c'est pure tolérance si une autorisation n'est pas exigée pour une souscription de vingt francs. Pour peu que la libéralité soit de quelque importance, il se verra rappeler en termes assez rogues qu'il ne peut ni accepter ni refuser les dons qui lui sont offerts sans y être dûment autorisé. Veut-il acquérir un immeuble? En principe il n'en a pas le droit. Sa fortune doit être purement mobilière. Il sera dans l'obligation de démontrer que cet immeuble est nécessaire à la fin d'utilité générale qu'il poursuit. Et encore ne faut-il pas qu'il demande trop souvent cette autorisation, sinon il verra se dresser sur sa route le spectre de la mainmorte.

La mainmorte! Quand beaucoup de Français prononcent ce nom, il semble qu'ils aperçoivent en même temps un fantôme, aux doigts crochus, dissimulé derrière un voile et prêt, si l'on n'y prend

garde, à se jeter sur la France, pour la sucer comme un vampire. Il ne manque pas d'honnêtes gens qui sont fort partisans de la charité et qui n'ont même pas d'objections à la liberté d'association; mais, disent-ils, il ne faut pas laisser se rétablir la mainmorte. Si on leur demandait ce qu'ils entendent par là, on découvrirait que, dans leur pensée, la France était autrefois couverte de vastes domaines appartenant à des communautés religieuses que celles-ci laissaient complètement stériles. Sans discuter cette assertion qui, au point de vue historique, souffrirait contradiction, est-il sérieux de prétendre que la latitude de posséder, accordée aux sociétés reconnues d'utilité publique, conduirait aux mêmes résultats? En fait, il ne manque pas d'établissemens charitables qui ont conservé des bois et des fermes provenant d'anciennes donations. Voit-on qu'ils laissent leurs arbres pourrir sur pied et leurs terres en jachère? Lors même que ces biens appartiennent à des congrégations religieuses, ils sont mis en valeur de la façon la plus intelligente, et les enfans de lumière, sous ce rapport comme sous d'autres encore, sont devenus tout aussi sages que les enfans du siècle. Il faut cependant que le préjugé soit bien enraciné pour que les esprits les plus fermes sentent la nécessité de compter avec lui. Dans sa récente brochure sur la liberté d'association, dont la conception large et hardie dépasse de si loin tous les autres projets sur la matière, M. le Comte de Paris reconnaît que l'intérêt même des associations commande de soumettre leur droit de posséder des immeubles à certaines restrictions. On peut penser si l'aimable tuteur que les sociétés déclarées d'utilité publique possèdent en la personne du Conseil d'État est de cet avis. Un immeuble est-il laissé à une société? l'autorisation d'accepter le legs ne lui est accordée qu'à la condition de vendre l'immeuble, et la pensée de cette aliénation décourage la bonne volonté de beaucoup de testateurs. Enfin à toutes ces entraves se joignent encore des charges fiscales qui, sous prétexte de rétablir l'égalité devant l'impôt, ont en réalité pour résultat et même pour but de surcharger, aux dépens de l'équité, la fortune des associations charitables. Les valeurs ou propriétés qu'elles possèdent ne sont pas seulement, et ce n'est que justice, soumises aux charges qui pèsent sur la fortune des autres citoyens. Elles n'ont pas seulement à acquitter la taxe de 4 pour 100 sur le revenu de leurs valeurs mobilières, l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt mobilier sur la maison possédée ou occupée par elle, ainsi qu'une taxe spéciale dite de mainmorte, destinée à tenir lieu à l'État des droits de mutation qu'il ne perçoit pas. Elles ont en outre à payer tout un ensemble de taxes arbitraires créées depuis quelques années

sur des profits qu'elles ne réalisent pas, sur des revenus qu'elles ne touchent pas, sur des accroissemens dont elles ne s'enrichissent pas. On ne me demandera pas d'exposer ici le système compliqué de mesures fiscales auxquelles M. Brisson a eu le triste honneur d'attacher son nom et qui ont trouvé dans un ancien directeur de l'enregistrement, récemment nommé ministre, un si habile metteur en œuvre. Les conséquences de quelques-unes de ces mesures étaient tellement monstrueuses que le gouvernement propose aujourd'hui de transformer le mode de leur application. Mais le principe n'en subsiste pas moins dans nos lois financières. Le Code pénal qui les empêche de naître, le conseil d'État qui les empêche de vivre, le fisc qui s'applique à les ruiner, telle est la trinité qui est chargée de veiller en France à la destinée des associations charitables.

On comprend facilement que pour échapper à cette trinité malfaisante un certain nombre d'associations aient essayé de vivre d'une vie à la fois légale et indépendante. Elles ont cru en trouver le moyen en se constituant en sociétés civiles. Mais encore faut-il que pour cela elles remplissent certaines conditions. Aux termes de l'article 1832 du Code civil, pour qu'il y ait société deux conditions sont nécessaires : 1° un apport commun ; 2° que cet apport ait lieu en vue de réaliser le bénéfice qui pourra en résulter. « Or, ajoute M. Béquet dans son manuel, si l'on peut à la rigueur considérer les cotisations des membres d'une association de bienfaisance comme constituant un apport commun, on ne saurait dire que l'apport est fait en vue de constituer un bénéfice. » Et il n'hésite pas à conclure que les associations charitables ne sauraient se constituer en sociétés civiles. Cette forme a été cependant adoptée dans ces dernières années par un certain nombre d'associations et surtout de congrégations religieuses pour échapper aux difficultés que chacun sait. Mais celles-là seulement ont eu recours à ce procédé qui pouvaient mettre en commun un apport sérieux, généralement quelque immeuble. Dans tous les cas la constitution en société civile est une opération compliquée, coûteuse, pouvant, à moins que les statuts ne soient très bien faits, entraîner des risques sérieux pour ceux qui acceptent d'en faire partie. Ces risques ont encore été accrus, sous certains rapports, par la loi récente du 1er août 1893 qui imprime le caractère commercial aux sociétés civiles par actions, quel que soit leur objet, et les soumet par là même à toutes les obligations des commerçans de profession. Aussi comprend-on que cette forme soit rarement adoptée dans la pratique par les associations charitables. En règle générale ceux qui veulent s'associer au nombre de plus de vingt pour faire

la charité, se trouvent dans cette alternative : ou se contenter, en sollicitant une simple autorisation, d'une vie précaire, incomplète, qui ne leur assure aucune sécurité et aucun droit ; ou bien, en sollicitant leur reconnaissance d'utilité publique, se mettre pieds et poings liés dans les mains de l'administration.

Je crois avoir résumé fidèlement et sans rien exagérer l'esprit de notre droit en ce qui concerne les associations charitables. Cet esprit date de loin : il est en effet tout à la fois un legs des appréhensions monarchiques et de la tyrannie jacobine. La monarchie administrative, telle qu'elle s'est développée depuis Richelieu jusqu'à la Révolution, ne voyait pas sans inquiétude se constituer de grands corps indépendans. Elle ne voulait pas que ces corps prissent naissance sans son assentiment : « Voulons et ordonnons, portait l'édit de décembre 1666, qu'à l'avenir il ne pourra être fait aucun établissement de collèges, monastères, communautés religieuses ou séculières, même sous prétexte d'hospice, sans permission expresse de nous par lettres patentes, bien et dûment enregistrées en nos cours de parlement. » Mais une fois qu'elle avait accordé à ces collèges, monastères ou hospices la permission de naître, elle leur faisait confiance et n'intervenait point dans les détails de leur vie. La tyrannie jacobine n'a pu supporter tant de liberté. Elle a mis fin à toutes ces existences indépendantes pour laisser l'individu isolé en face de l'État. Elle a prétendu se substituer même à la charité privée. Par la loi du 7 frimaire an V qui a créé les bureaux de bienfaisance, elle a entendu créer l'État représentant des pauvres. C'est lui qui doit faire la charité, c'est à lui que les aumônes doivent être remises, c'est lui qui doit les distribuer. Quiconque fait l'aumône habituellement à côté de lui, lui fait concurrence, et l'État le regarde de l'œil dont on regarde habituellement un concurrent. Notre jurisprudence administrative est pleine de l'histoire de ces conflits entre les bureaux de bienfaisance et l'autorité religieuse, à propos des quêtes dans les églises ou d'autres incidens, et le conseil d'État consulté a toujours donné raison aux bureaux de bienfaisance, c'est-à-dire à la charité de l'État. Mais ces conflits, qui sont de tous les temps, ont pris dans ces dernières années un caractère aigu. Vis-à-vis de la charité privée, l'État était méfiant, il n'était pas hostile. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Je ne voudrais pas que les conclusions d'un travail de cette nature parussent inspirées par un esprit d'étroites préoccupations politiques, mais je ne crois pas qu'on puisse contester de bonne foi que l'État est aujourd'hui animé d'un esprit d'hostilité de plus en plus marqué contre la charité privée lorsqu'elle s'inspire d'une idée

religieuse. Sans méconnaître que la charité neutre n'ait fait dans ces dernières années des efforts dont il y a lieu de lui tenir compte, il est non moins incontestable que l'idée religieuse demeure la source abondante d'où coule à grands flots dans notre pays le fleuve de la charité. Or, depuis quinze ans, l'État a fait tout ce qu'il a pu pour tarir cette source et pour resserrer ce fleuve entre d'étroites digues. Je ne veux pas dresser ici la nomenclature de toutes les mesures vexatoires qui ont été prises contre les congrégations religieuses, — c'est-à-dire contre l'instrument le plus ordinaire de la charité chrétienne, — qu'on a vues tantôt chassées de leurs antiques demeures, tantôt systématiquement dépouillées du glorieux monopole de fait qu'elles exerçaient, tantôt ruinées par des exigences arbitraires. Je veux rester sur le terrain administratif. Nous avons vu tout à l'heure que l'existence de toute association charitable était subordonnée au bon plaisir gouvernemental. Ce bon plaisir n'octroie plus aujourd'hui le privilège de l'existence aux sociétés animées de l'*esprit confessionnel*, c'est le terme à la mode. Certains préfets, à tendances libérales, peuvent encore accorder aux sociétés animées de cet esprit l'autorisation nécessaire pour que les braves gens qui les composent puissent échapper aux poursuites correctionnelles. Mais à cette faveur doivent se limiter toutes leurs ambitions. Quant à acquérir le droit à la vie, ils n'y doivent point songer. Le Conseil d'État est là pour s'y opposer. Aucune société à tendance confessionnelle ne saurait obtenir la reconnaissance d'utilité publique. C'est sur ce point que porte l'examen le plus rigoureux. Il faut qu'elles justifient de leur esprit laïque, et, si elles empruntent leurs instrumens aux ordres religieux, il faut qu'elles démontrent que c'est parce qu'elles n'en ont point pu trouver d'autres. Quant à celles qui existent déjà, il n'est sorte d'entraves et de difficultés qui ne leur soient suscitées, tantôt à l'occasion des autorisations qu'elles demandent et qui leur sont arbitrairement refusées, tantôt à propos des legs qui leur sont faits et dont, sous de fréquens prétextes, elles sont dépouillées. Je ne veux pas entrer dans un détail de faits qui sentirait la polémique, ni donner des preuves. Mais tous ceux qui sont au courant des choses savent que la vie des congrégations religieuses et celle des associations à tendances ouvertement confessionnelles, que la reconnaissance d'utilité publique a mises dans la main de l'État, n'est qu'une série de tracasseries et un long martyrologe.

Ce n'est donc rien exagérer que de dire qu'aux yeux de l'État la charité privée est aujourd'hui presque une ennemie. Que faut-il réclamer pour elle? La liberté; non pas la liberté comme un

monopole et un privilège, à l'instar de celle qui est accordée aux syndicats ouvriers, mais la liberté pure et simple, aux mêmes conditions que les autres citoyens. Catholiques, chrétiens, il faut que nous ayons le courage de nous en rendre compte et d'envisager virilement cette situation nouvelle : le temps des monopoles et des privilèges sera bientôt passé pour nous, le temps même des protections onéreuses qui coûtent en dignité plus qu'elles ne rapportent en profits. La seule chose que nous ayons désormais intérêt à demander et surtout chance d'obtenir, c'est le droit commun dans la liberté, et c'est par la liberté de la charité qu'il nous faut commencer. Or l'association est la forme nécessaire de la charité. C'est donc la liberté d'association qu'il nous faut d'abord réclamer : non pas une liberté étroite et mesquine, distribuée d'une main avare, mais une liberté large et hardie, exempte de restrictions capricieuses et arbitraires, telle qu'elle existe dans la monarchique Angleterre, dans la républicaine Amérique, dans la démocratique Belgique. Il ne faut pas nous laisser dire plus longtemps que ce qui est possible dans les pays et sous les régimes les plus différens est impossible chez nous. Les ouvriers ont obtenu cette liberté; pourquoi les chrétiens ne l'obtiendraient-ils pas, et quel est cet étrange régime qui un siècle après 1789 voudrait rétablir des catégories de privilégiés? Quand par la liberté d'association la liberté de la charité aura été conquise, du même coup un grand pas aura été fait, un grand résultat aura été obtenu, et le remède le plus efficace aux souffrances sociales aura été préparé. On me permettra de regretter que depuis vingt ans beaucoup de talent, de bonnes volontés et d'efforts se soient dépensés à la poursuite de conceptions chimériques ou de réglementations périlleuses au lieu de réclamer avec une énergie incessante la liberté de la charité.

II

Pour que la charité privée remplisse la plénitude de son devoir social, la liberté ne suffit pas. L'écueil de la liberté, c'est le désordre. Il faut donc que la charité apprenne à se gouverner elle-même. Pour parler en termes moins ambitieux et plus pratiques, il faut que la charité privée, tout en conservant la spontanéité qui fait sa force, s'astreigne cependant à l'entente et à l'organisation.

L'idée que la charité privée puisse être organisée est une idée tout à fait nouvelle en France, et sous ce rapport nous nous sommes laissé devancer par l'étranger. Pour ne parler que de

l'Angleterre et de l'Amérique, il existe depuis vingt-cinq ans à Londres une association qui a pris pour titre : *Charity organization Society*. Cette société se propose un double but : au point de vue théorique, propager des idées justes en matière de charité, favoriser la création d'établissemens fondés en conformité avec ces idées, et servir de lien entre eux; au point de vue pratique, ouvrir des enquêtes sur le compte des personnes qui s'adressent à la charité privée, et, lorsqu'elles sont reconnues dignes d'intérêt, proposer en leur faveur les mesures nécessaires. La société possède dans Londres quarante sous-comités de districts, entre lesquels se partage la besogne des enquêtes ou des distributions de secours, et elle est en relations avec quatre-vingt-treize sociétés qui dans le Royaume-Uni poursuivent un but analogue. Il y a là une organisation dont on peut aisément se figurer la puissance. Ajoutons que la société publie chaque mois un bulletin où sont traitées les principales questions relatives à l'exercice pratique de la charité. Une société analogue existe à New-York, une autre à Boston, une autre à Philadelphie. Dans ces pays d'initiative individuelle et de liberté, on a compris qu'il n'était cependant pas possible de livrer la charité privée à elle-même, à ses fantaisies, à ses inexpériences, et que la condition de son action efficace était sa bonne organisation. Il a fallu du temps pour que cette idée fît son chemin en France. Elle flottait dans beaucoup d'esprits sans avoir trouvé encore de formule pratique, lorsqu'elle a rencontré un homme, la meilleure bonne fortune qui puisse arriver à une idée. *Timeo virum unius libri*, dit le proverbe; oui, mais l'homme d'une seule idée, lorsque cette idée est ingénieuse, utile et qu'il consacre sa vie à la faire réussir! Ce serait cependant faire tort à M. Lefébure, l'ancien député d'Alsace et de Paris, de dire qu'il n'a eu que celle-là dans sa vie. Ses nombreux et intéressans ouvrages, entre autres celui sur *le Devoir social*, qui a été couronné par l'Académie française, sont là pour l'attester; mais pour ceux qui s'intéressent au mouvement charitable de ces dernières années, il est surtout l'homme qui a eu l'idée de l'Office central de la charité.

Qu'est-ce donc que l'Office central? C'est un petit bureau sis boulevard Saint-Germain, numéro 175, où se tient tous les jours un homme en qui s'incarne le dévouement modeste, joint à l'activité incessante, et où se réunissent, au moins une fois par mois, et plus souvent si c'est nécessaire, des hommes dont la plupart ont consacré leur vie à l'exercice de la charité (1). C'est bien peu de

(1) Tous ceux qui, depuis la création de l'Office central, ont eu recours à l'administrateur, M. Béchard, savent pour combien son dévouement et son expérience sont entrés dans le succès rapide de l'entreprise. Quant aux membres du Comité, ce sont

chose, dira-t-on avec raison. C'est beaucoup cependant si cet Office central est la traduction matérielle d'une idée juste et peut devenir comme une école pratique de charité.

Enseigner à bien faire la charité, telle est en effet, sans peut-être qu'au début ses fondateurs aient eu une ambition aussi haute, la fonction principale de l'Office central, et, dans un temps où la pédagogie est si fort à la mode, il y a peu d'enseignemens plus utiles. Que reproche-t-on en effet à la charité? D'être aveugle et indistincte, de ne pas soulager les infortunes véritables, de favoriser la misère intrigante. Parfois il y a du vrai. Quoi encore? D'être mal répartie, mal distribuée, abondante ici, défaillante là, en un mot d'opposer à un mal permanent et universel un remède inégal et capricieux, et il y a du vrai également. Mais si l'Office central pouvait aider la charité à bien placer ses aumônes et à bien diriger ses efforts, s'il devenait une sorte de bureau consultant auquel s'adresserait quiconque voudrait faire le bien et se trouverait dans l'embarras pour le bien faire n'aurait-il pas, dans l'état chaotique où se trouve la charité privée, rendu un immense service et répondu aux principales objections qu'on dirige contre elle? C'est ce que l'Office central s'est proposé de faire, et il est en train d'y réussir. Mettre celui qui veut donner en relations avec ceux qui savent donner, et celui qui a besoin avec celui qui peut satisfaire à ce besoin; tenir à la disposition des personnes charitables, mais inexpérimentées, un bureau de renseignemens perpétuellement ouvert; les aider à trouver le meilleur remède aux misères qui les sollicitent; rassembler d'autre part, sur les innombrables institutions charitables qui couvrent le sol de la France, des renseignemens qui permettent de s'adresser utilement à elles; servir de trait d'union entre des œuvres qui s'ignoraient et qui peuvent se prêter aujourd'hui un mutuel concours; constater ainsi les lacunes de la charité et pouvoir donner d'utiles conseils à ceux qui voudraient y pourvoir; en un mot régulariser, coordonner son action dans la mesure du possible, et d'aveugle, indistincte, capricieuse qu'on lui reproche d'être, la rendre méthodique, rationnelle et judicieuse, tel est le but que s'est proposé l'Office central. Je ne prétends pas que trois années d'existence lui aient suffi pour l'atteindre. Durant ces trois années, l'Office central est cependant intervenu dans 18735 affaires différentes; il a procuré des secours sous une forme ou sous une autre à 13463 personnes dignes d'intérêt, fourni du travail ou un emploi à 3342, placé 1304 vieillards ou orphelins, et réuni

les présidens des principales œuvres de Paris qui ont cru devoir s'adjoindre quelques concours dont ils n'avaient pas besoin, entre autres celui de l'auteur de ces lignes.

sur les œuvres charitables de France et même de l'étranger plus de 3000 dossiers. Si, comme on peut l'espérer légitimement d'après le succès de ses premiers efforts, son action s'étend et se généralise, si l'exemple est suivi dans toutes les grandes villes de France comme il l'est déjà à Bordeaux, à Marseille, si par l'intermédiaire de ces différens offices, les grandes œuvres de charité peuvent s'entendre et associer utilement leurs efforts, si enfin avec le temps et les années, car une pareille entreprise ne saurait être l'œuvre d'un jour, l'Office central arrive à mettre un peu d'ordre et de méthode dans l'action de la charité privée, il aura tout simplement rendu à la cause sociale le plus signalé des services : celui de réhabiliter la charité.

III

La liberté, l'organisation, tels sont les deux *desiderata* de la charité privée. Tant qu'elle n'aura pas obtenu l'un et qu'elle ne sera pas arrivée à l'autre, elle ne remplira qu'imparfaitement sa tâche. Mais à côté de la charité organisée, il faudra toujours laisser sa place à la charité individuelle. Pas plus qu'il ne faut permettre à la charité publique de se substituer à la charité privée, il ne faudrait non plus que des offices, des sociétés, des congrégations même prétendissent à tout faire, et à devenir l'intermédiaire en quelque sorte obligatoire entre le pauvre et le riche. Il faut en un mot que l'individu demeure charitable à son gré et comme il l'entend. Mais comment doit-il l'être ? Comment bien faire la charité? En pareille matière il y aurait quelque chose de parfaitement ridicule à paraître s'ériger en professeur. Il ne saurait cependant être défendu de traduire l'expérience des autres et de résumer ce que cette expérience enseigne.

La première condition est que la charité ne soit pas aveugle et indistincte. Je me permets d'appeler ainsi toute aumône faite à un mendiant inconnu, que la mendicité s'exerce par lettre, à domicile ou dans la rue. Je sais combien une pareille assertion peut sembler dure, et je suis le premier à reconnaître que le principe ne saurait avoir rien d'absolu. Me faisant naguère l'honneur de parler de cette étude, M. Édouard Rod croyait pouvoir en pressentir la conclusion et il assurait que je proscrirais l'aumône. C'était aller un peu vite en besogne. Il y a là une question de fait et je dirais presque de divination. Je ne saurai jamais très mauvais gré à celui qui, frappé de l'air misérable d'un mendiant, porte la main à sa poche pour lui donner quelque chose, et je comprends très bien qu'on dise : Mieux vaut mal placer deux sous

ou un bon que laisser mourir de faim un honnête homme. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est là un mode de charité tout à fait défectueux qui très souvent entretient la paresse et, lorsqu'il s'adresse à des enfans, favorise une industrie détestable. Je ne suis pas non plus très frappé de l'argument que donne M. Rod en faveur de l'aumône dans la rue. S'il est partisan de l'aumône ainsi faite, c'est dans l'intérêt du riche, auquel la mendicité donne l'occasion de remplir son devoir envers la misère et auquel il sait gré de déboutonner son paletot par un temps froid. Dans cet ordre d'idées, je ferai remarquer au contraire, car je l'ai observé maintes fois, que ce sont fréquemment des personnes de condition très modeste qui font ainsi la charité dans la rue, sans doute parce qu'elles n'en peuvent point faire d'autre. Mais pour nous, qui déboutonnons des paletots fourrés, si nous descendons dans notre conscience, et si nous nous demandons pour combien entre dans notre générosité l'envie de nous débarrasser d'un importun, la paresse de demander les renseignemens nécessaires, peut-être la crainte en demandant ces renseignemens de nous trouver en présence d'une misère à laquelle nos quelques sous ne sauraient faire face, nous reconnaîtrons que des deux plateaux de la balance celui de la charité n'est pas le plus chargé. Je dirai la même chose des bons de fourneaux distribués par l'intermédiaire d'un portier, ou des mandats de petite somme envoyés à des solliciteurs inconnus. Ce sont là des moyens d'endormir à peu de frais nos scrupules; c'est de l'aumône si l'on veut, ce n'est pas de la charité, car la charité véritable suppose un sacrifice ou un effort.

N'en déplaise à mon généreux confrère Coppée, l'enquête préalable demeure donc le grand principe en matière de charité. Assurément c'est une idée qui n'est, à la prendre d'un certain côté, ni neuve ni originale. Il y a longtemps que l'Assistance publique, les bureaux de bienfaisance et les œuvres qui se bornent à soulager telle ou telle nature de misère pratiquent le système des enquêtes. Un homme dont le nom est demeuré attaché à beaucoup d'idées ingénieuses en matière de bienfaisance, M. de Gérando, a écrit autrefois un manuel du visiteur. L'idée n'a donc rien de bien nouveau. Ce qui est nouveau et ce qui constitue un grand progrès, c'est la création d'un service qui réponde à cette nécessité et qui soit à la disposition de tous. Une œuvre privée s'en est chargée. Cette œuvre, dont les bureaux sont situés rue du faubourg Saint-Honoré, 170, a réuni, depuis vingt ans qu'elle existe, sur le personnel mendiant de Paris (et il ne s'agit que du personnel épistolaire) 113000 dossiers (1). Moyennant une très légère rétribution,

(1) L'Office central de la charité, bien que ce ne soit pas, à proprement parler,

car il faut bien que l'œuvre vive et subvienne à ses frais, elle fait libéralement profiter des renseignemens contenus dans ses dossiers tous ceux qui s'adressent à elle, ou elle en constitue un nouveau dont la lettre de demande qui lui est communiquée devient la pièce première. Il y a tel de ces dossiers qui contient plus de cent lettres émanant toutes du même solliciteur, sans être toutes cependant signées du même nom. Dans les *Misérables*, Victor Hugo a mis en scène un certain Thénardier qui adresse le même jour à trois *généreux bienfaiteurs* trois lettres dans lesquelles il prend trois qualités différentes. Ce Thénardier n'était qu'un assez pauvre inventeur en comparaison de tel solliciteur dont j'ai tenu entre les mains la nombreuse correspondance et qui tantôt ancien comptable, tantôt ancien officier, tantôt homme de lettres, change de nom en même temps que de qualité et se livre à de véritables efforts d'imagination pour trouver toujours des histoires attendrissantes qui conviennent en même temps à la qualité choisie. Tous les quémandeurs ne font cependant pas montre de cette fertilité d'invention. Beaucoup savent qu'elle n'est pas nécessaire et ils ont raison, car ils trouvent à vivre fort convenablement pendant des années du produit de leur correspondance qui leur tient lieu de métier. La mendicité épistolaire en prose ou même en vers est une branche de la littérature contemporaine qui n'est pas la moins lucrative.

Cela est possible, dira-t-on, mais tous ceux qui sollicitent ainsi par lettre la charité ne sont pas cependant dans la catégorie des intrigans. Assurément. Quelle est la proportion? On comprendra qu'il ne puisse être donné ici des chiffres positifs. D'après les données de l'expérience, la proportion des demandes vraiment intéressantes ne dépasserait pas vingt sur cent. C'est déjà quelque chose. Que faire pour celles-là? Il y aurait une grande témérité à prétendre le dire, tant les causes de la misère sont complexes et tant ses effets sont multiples. Ceux qui ont quelque expérience de ces questions ne peuvent s'empêcher d'éprouver un peu d'impatience lorsque dans des publications doctorales ils lisent des aphorismes dans le genre de celui-ci : *Un indigent placé dans un milieu bienfaisant perd une partie de son énergie égale à l'appui qui lui est donné;* ou bien encore : *L'aumône est un mot qu'il faudrait pouvoir rayer du vocabulaire des sociétés modernes.* Les trois quarts du temps en effet il n'y a

le but qu'il poursuit, transmet également à ses souscripteurs des renseignemens sur les demandes qui leur sont adressées. Il a réuni ainsi en trois ans environ 6000 dossiers, et si on joint ces dossiers aux 113000 de l'œuvre dont je parle, on voit que la charité n'est exploitée à Paris que parce qu'elle le veut bien.

pas autre chose à faire que l'aumône. Je ne sais quel respect humain s'est introduit depuis quelque temps dans la langue sociale qui fait qu'on n'a pas le courage de le dire, et c'est cependant la vérité. Tel journal qui, à sa première page, insère les phrases creuses que je viens de rapporter, à la troisième fait appel à la charité de ses lecteurs en faveur d'une famille pauvre et se charge de lui transmettre... leurs dons en argent. Or c'est là précisément ce qu'il faut éviter, si l'on peut. C'est un fait d'expérience que l'aumône en argent directement remise au malheureux, même intéressant, est de toutes les formes de la charité celle qui est le moins recommandable. S'il est malade, mieux vaut le faire soigner gratuitement. A supposer que le bureau de bienfaisance ne veuille le faire, les dispensaires de la Société philanthropique sont là qui s'en chargeront. Si c'est le loyer qui presse, le propriétaire n'aura certainement pas d'objection à en être payé directement. S'il faut des vêtemens, rien de facile comme de les acheter ou faire acheter pour son compte. Mais l'argent directement remis en vue de pourvoir au jour le jour à la subsistance, s'il demeure parfois une nécessité, est toujours une nécessité très fâcheuse. Il est incontestable que celui vis-à-vis duquel il a été fait usage de cette forme de secours y revient volontiers, qu'il s'accoutume à y voir une ressource ordinaire et qu'il finit par trouver qu'il est moins fatigant de vivre de secours que de travail. Par là l'aumône, même faite dans la meilleure intention du monde, à quelqu'un qui n'est pas un exploiteur, mérite cependant quelques-unes des déclamations qu'on dirige indistinctement contre elle. Aussi ceux qui pratiquent, je ne dirai pas la science, le mot me paraît un peu ambitieux, mais l'art de la charité, se sont-ils préoccupés de cet inconvénient. Ils se sont demandé s'il n'y aurait pas moyen de venir en aide au malheureux d'une façon qui serait à la fois intelligente et efficace en lui procurant le moyen de gagner sa vie quand il est en état de travailler. Le rôle de la charité se bornerait alors à servir d'intermédiaire, et l'assisté se viendrait en quelque sorte en aide à lui-même. De là est née l'idée de l'assistance par le travail, à laquelle j'arrive enfin après de trop longs prolégomènes.

IV

Il y a peu d'idées nouvelles sous le soleil. A en croire cependant certains publicistes, l'assistance par le travail serait du nombre. Cette idée ne pouvait naître qu'au sein d'une démocratie ayant le sentiment de sa dignité et ne voulant pas devoir à l'aumône, etc. Il n'y a qu'un malheur. C'est que la première idée de l'assistance

par le travail remonte à saint Vincent de Paul qui, en matière de charité et même d'aumône, passe pour avoir été de bon conseil. Un seigneur de la cour lui avait abandonné un domaine marécageux aux environs de Paris. Saint Vincent de Paul eut l'idée d'y envoyer les mendians qui s'adressaient à lui et de les employer à creuser un grand fossé. La journée de travail leur était payée 15 sols. Au bout de quelque temps, le fossé fut creusé. On vint le dire à saint Vincent de Paul et lui demander ce qu'il fallait faire. Il réfléchit un instant, puis il répondit : « Faites-en creuser un autre à côté et comblez le premier. » Un économiste trouverait peut-être à redire, et non sans raison, au procédé employé par saint Vincent de Paul; mais l'idée de l'assistance par le travail est là, dans son principe.

Qui nous raconte cette anecdote? C'est précisément l'homme qui à l'heure actuelle aurait le droit de se vanter d'avoir inventé le mot et la chose, c'est M. Victor Mamoz. Tous ceux qui ont suivi de près depuis quelques années l'étude des questions charitables connaissent le nom de M. Mamoz. Ouvrier pendant dix-sept ans, patron lui-même pendant dix-huit (pourquoi ne pas lui faire honneur de ces débuts modestes?), il est aujourd'hui membre du conseil supérieur de l'Assistance publique, et son opinion fait autorité en ces matières. Mêlé par ses origines et ses occupations à bien des mondes différens, il a été un des premiers à signaler le mauvais emploi des ressources de la charité à Paris et l'exploitation dont elle était l'objet. En même temps, il a pu se convaincre que la misère vraiment intéressante était moins celle qui sollicite des secours que celle qui demande du travail. Décourager l'une, venir en aide à l'autre, tel est le double but qu'il s'est proposé d'atteindre. Un service de renseignemens bien organisé suffit à défendre la charité contre l'exploitation. Mais fournir du travail à la misère est une œuvre autrement difficile, car elle a en même temps un côté économique, et il faut que l'industrie vienne en aide à la charité. Cette œuvre dépasse donc les forces d'un homme, et M. Mamoz l'a admirablement compris. Aussi s'est-il surtout attaché à faire de la propagande en faveur de l'idée; il s'en est constitué l'apôtre dans une publication spéciale, dans des entretiens, dans des conférences, et surtout il a mis au service de cette idée une ardeur de conviction qui a fini par devenir contagieuse. A ce point de vue, son succès a été complet. Non seulement l'idée a fait fortune, mais elle est devenue à la mode. Qu'est-ce qui montre qu'une chose est à la mode? C'est quand beaucoup de personnes en parlent sans savoir au juste en quoi elle consiste. C'est précisément le cas de l'assistance par le travail. A en croire certains publicistes, la solution de la question sociale serait trouvée.

Plus d'aumône, plus de charité. Aux malheureux du travail, aux paresseux la prison, et voilà une affaire réglée.

M. Mamoz sait bien que les choses ne sont pas aussi simples. Il sait que la misère est infinie, que ses formes sont multiples et ses causes complexes. Il sait également que le travail n'est pas toujours facile à procurer, que souvent il n'est pas rémunérateur et qu'il faut encore qu'il convienne aux aptitudes de celui auquel on le propose. Si son esprit très pratique et très positif ne lui avait révélé d'avance toutes les difficultés de l'entreprise, son expérience de directeur de l'Assistance par le travail n'aurait pas tardé à les lui faire découvrir. Il a eu cependant une idée très ingénieuse. Beaucoup de personnes charitables ont l'habitude d'acheter dans les grands magasins des vêtemens à bon marché qu'elles distribuent à des pauvres à Paris ou à la campagne. M. Mamoz a offert et offre encore à ces personnes de servir d'intermédiaire entre elles et les ouvrières qui à sa connaissance ont besoin de travail. Il se charge des commandes, fait faire l'ouvrage, paie les salaires, et livre les marchandises, prenant généreusement à sa charge les intérêts du fonds de roulement assez considérable dont il fait l'avance. C'est ainsi que l'année dernière, le magasin qu'il a établi rue du Colisée a réalisé un mouvement d'affaires de 181 000 francs. Ce chiffre se décompose en achats de matières premières, frais généraux et salaires. Les salaires représentent un quart de la somme, et par ce procédé il a pu procurer du travail pendant l'année à environ 300 ouvrières qui sans cela en auraient manqué. C'est ainsi que la charité alimente la charité et que l'aumône fournit en même temps du travail. M. Mamoz a été moins heureux jusqu'à présent dans les efforts qu'il a faits pour fournir du travail aux hommes, bien qu'il ait pu procurer à un certain nombre des travaux de cordonnerie ou d'écritures. Mais le véritable service qu'il a rendu a été de tourner du côté de l'assistance par le travail les préoccupations de la charité. A ce point de vue il peut se considérer comme le père ou le grand-père d'un certain nombre d'œuvres qui se sont fondées à Paris dans ces dernières années pour mettre l'idée en pratique. Sans prétendre à les énumérer toutes, j'indiquerai les principales d'entre elles. Les résultats auxquels elles sont arrivées par des procédés variés nous serviront à tirer quelques conclusions et à montrer quel rôle l'assistance par le travail peut jouer dans l'organisation de la charité.

La plus ancienne en date de ces œuvres au moins pour les hommes est celle fondée rue Clavel par M. le pasteur Robin, aujourd'hui transportée rue Fessart. M. le pasteur Robin est quelqu'un qui joint, comme M. Mamoz, à un esprit de charité inépuisable, un grand sens pratique. Il veut qu'on fasse la charité, mais il veut

qu'on la fasse bien. Or, il estime que c'est la mal faire que de remettre purement et simplement une petite somme au mendiant qu'on rencontre dans la rue sans s'informer ni de ce qu'il en fera ni s'il est digne d'intérêt. C'est ce qu'il appelle encourager les professionnels. Pour parer à cet inconvénient de l'aumône faite au hasard, voici ce qu'il a imaginé. Il met à la disposition de tous les souscripteurs de son œuvre, en aussi grande quantité qu'ils le demandent, des bons de travail. Le bon est destiné à être remis au mendiant qu'on rencontre dans la rue et lui donne le droit de se présenter à la maison de la rue Fessart. Là il sera hospitalisé, c'est-à-dire nourri et couché pendant un délai qui ne peut pas excéder quinze jours, mais en échange de cette hospitalité il devra travailler. La nécessité s'imposait donc de trouver un travail facile, qui pût être exécuté sans apprentissage préalable par tout homme valide. Ce travail, M. le pasteur Robin l'a découvert, c'est la confection des petits fagots. Il a même inventé un instrument que je n'essayerai pas de décrire, étant très inhabile aux descriptions, mais qui permet au plus maladroit de rassembler en margotins très bien serrés et ajustés les morceaux de bois sec qu'il aura débités d'abord avec une petite hachette. La tâche normale imposée à chaque hospitalisé est de 50 margotins par jour. Cette tâche représente un salaire de 1 fr. 50. Mais ce salaire est retenu par la maison comme équivalent des frais de couchage et de nourriture, et certes ce n'est pas là une exigence excessive. A ceux-là seulement qui peuvent confectionner plus de 50 margotins par jour, il est payé un salaire en argent qui leur constitue un petit pécule à leur sortie, mais le nombre n'en est pas grand. La maison hospitalière de la rue Fessart a reçu l'année dernière 1162 hommes qui ont fabriqué 119 185 margotins. La vente desdits margotins a produit 10 988 francs. Les dépenses de la maison ont été de 21 498 francs. L'écart a été couvert par des donations, des souscriptions, des allocations diverses et par le remboursement des bons de travail délivrés aux mendians par les souscripteurs. Chaque souscripteur s'engage en effet à rembourser 1 fr. 50 par bon de travail délivré par lui et présenté à la maison. Cette somme représente l'hospitalité pendant une journée. Pour les journées subséquentes, le travail de l'homme couvre son entretien limité à la nourriture et au couchage. Quant aux frais généraux, ils sont couverts par les souscriptions ou subventions.

Rien ne fait son chemin comme une idée juste et d'une application facile, lorsque celui qui l'a eue, loin de prendre un brevet d'invention, fait tout ce qu'il peut pour la répandre. Ainsi en a usé M. le pasteur Robin. Peu s'en faut que l'assistance par les margotins ne soit aujourd'hui synonyme de l'assistance par le travail,

et quelques esprits sont portés à croire qu'en appliquant à la confection des petits fagots tous les travailleurs de bonne volonté, on arriverait à supprimer la misère. C'est concevoir beaucoup d'espoir, mais il est certain que l'idée de M. le pasteur Robin a rendu de très grands services. Je ne parlerai pas de Marseille où, sous l'impulsion d'un philanthrope qui est en même temps un homme d'affaires éminent, M. Rostand, l'assistance par le travail a pris les proportions d'une entreprise véritable, achetant des bois en gros dans les Basses-Alpes, les faisant débiter et transformer en margotins par des mendians transformés en travailleurs, et les vendant ensuite en Algérie, surtout parmi la population indigène. Mais à Paris même, plusieurs œuvres se sont formées sur le même principe. Je citerai en particulier la société d'assistance de Batignolles-Monceaux qui ouvre ses ateliers de la rue Salneuve aux indigens, hommes ou femmes, qui se présentent pour demander du travail, à la condition qu'ils soient domiciliés dans l'arrondissement ou porteurs de bons de travail que l'œuvre délivre à ceux qui les lui demandent. Chacun de ces bons donne, à celui qui en est porteur, un droit à trois heures de travail qui lui seront payées 0 fr. 25 l'heure. Les hommes sont employés à la confection des margotins, ou d'allume-feu en bois résiné, les femmes à la confection de sacs en papier. La société de Batignolles-Monceaux distribue également aux ouvrières sans travail de l'arrondissement des travaux de couture à faire à domicile. La vente du produit du travail des hommes et de celui des femmes s'est élevée à 13000 francs. Les dépenses générales de l'œuvre ont atteint 41000 francs. L'écart, considérable comme on voit, car l'œuvre s'impose beaucoup de dépenses qui ont un caractère de pure charité (ainsi la distribution de soupes gratuites) a été couvert par des subventions ou des donations.

Le système des bons de travail mis à la disposition des souscripteurs de l'œuvre pour être donnés aux mendians est encore employé par l'Union d'assistance du XVIe arrondissement. Cette société s'est formée entre les habitans de Passy pour exclure de l'arrondissement la mendicité professionnelle qui y avait pris des habitudes encombrantes, et en même temps pour procurer du travail aux indigens dignes d'intérêt. Elle présente, comme au reste la société d'assistance de Batignolles-Monceaux, un intéressant spécimen de groupement et d'entente entre les habitans d'un même arrondissement pour arriver au meilleur exercice de la charité. Il serait à désirer que cet exemple fût suivi dans les autres arrondissemens, et, si tous ces groupes d'assistance étaient reliés par l'intermédiaire de l'Office central, comme le sont les comités de district à Londres, un grand pas serait fait. L'Union d'assistance du XVIe ar-

rondissement n'a pas encore d'atelier à elle. Il est fait honneur à ses bons soit par l'atelier de la rue Salneuve, soit par celui de la rue Fessart. Elle se propose d'en ouvrir un où les hommes seront encore employés à la confection des margotins. Mais n'y aurait-il pas une occupation plus lucrative à offrir aux travailleurs de bonne volonté? Une autre société l'a pensé et a fait une tentative très intéressante pour résoudre par un procédé différent la question de l'assistance par le travail.

Parmi les lecteurs de la *Revue*, personne assurément n'a oublié les pages que mon regretté confrère Maxime du Camp a consacrées (les pages de Maxime du Camp ne s'oublient pas) à l'œuvre de l'Hospitalité du travail, qui était située alors rue d'Auteuil et qui a été à Paris la première application de l'idée de l'assistance par le travail pour les femmes (1). Cette œuvre en était encore à ses débuts; sa situation était difficile, son avenir incertain. Combien il serait heureux, lui qui avait pris à cette création nouvelle de la charité un si grand intérêt, s'il pouvait la voir aujourd'hui installée au numéro 52 de l'avenue de Versailles, aménagée de façon à pouvoir employer aux travaux de blanchisserie plus de 3000 femmes par an, et, grâce à cette industrie rémunératrice, sûre de son avenir! Il aurait le droit de se dire qu'il est pour quelque chose dans cette prospérité, car la notoriété que son article a valu à l'Hospitalité du travail a été pour beaucoup dans certaines donations généreuses qui ont facilité le nouvel établissement de l'œuvre. Maxime du Camp était coutumier de ces bienfaits indirects. Ce n'est cependant pas de l'Hospitalité du travail pour les femmes que je voudrais parler. Je ne pourrais que redire ce que Maxime du Camp a déjà dit, et je le dirais beaucoup moins bien. C'est d'une œuvre et d'une maison annexe qui en forment le complément et qui font aujourd'hui de l'ensemble de ces bâtimens de l'avenue de Versailles un des spécimens les plus complets de ce que peut créer à Paris la charité ingénieuse.

A qui est venue la pensée de doubler l'Hospitalité du travail pour les femmes d'une Hospitalité du travail pour les hommes? Est-ce à la femme véritablement éminente que Maxime du Camp a déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue* et dont on peut dire sans exagération qu'elle joint au génie de la charité celui de l'industrie? Est-ce à M. Lefébure dont, au moment de la crise que traversait l'Hospitalité du travail, l'active intervention a contribué si efficacement à la reconstitution de l'œuvre et à la création de cette blanchisserie où elle a trouvé son salut? La question ne pourra jamais être tranchée, car interrogés séparément, la sœur

(1) V. la *Revue* du 1er avril 1884 et du 15 janvier 1888.

Saint-Antoine et M. Lefébure s'obstinent chacun des deux à en décliner l'honneur pour le rejeter sur l'autre. Ils ont mis au courant de leurs projets les membres de l'Office central qui, préoccupés également de cette question nouvelle de l'assistance par le travail, cherchaient quelque manière de l'organiser qui fût moins rudimentaire que la confection indéfinie des petits fagots. De leurs méditations communes était né un plan, celui de la création d'un atelier véritable où seraient employés non pas à un travail grossier, mais à une industrie suffisamment rémunératrice, les travailleurs de bonne volonté momentanément sans ouvrage. L'industrie choisie fut celle de la menuiserie, une courte expérience ayant révélé qu'un apprentissage de quelques jours, sous la direction d'un bon contremaître, apprenait à manier la scie, le rabot et le marteau avec assez d'habileté pour faire des caisses de toute dimension, des tables en bois blanc, des armoires de ménage et autres meubles primitifs. Mais comment se procurer le capital nécessaire à la création de l'atelier, à l'achat de matières premières et au fonds de roulement, car il s'agissait d'une véritable entreprise industrielle? C'est là un de ces embarras avec lesquels la charité ne reste pas longtemps aux prises à Paris. Une donation magnifique a permis d'acheter un terrain contigu à celui que possédait déjà l'œuvre et d'y élever des constructions auxquelles a été donné par reconnaissance le nom de *fondation Laubespin*. D'autres souscriptions ont fait le reste, et celui qui se rend aujourd'hui rue Félicien-David y voit fonctionner un véritable atelier de menuiserie, que rien ne distingue au premier abord d'un atelier ordinaire. Ce n'est pas un chantier où des hommes plus ou moins misérables d'aspect s'adonnent avec plus ou moins de bonne volonté ou d'humiliation intérieure à un travail assez rebutant. C'est une réunion d'ouvriers d'expérience inégale, mais adonnés tous à un travail analogue, sinon identique, à celui dont beaucoup d'entre eux devaient avoir l'habitude et qui ne les diminue pas à leurs propres yeux. Donner à ces hospitalisés du travail l'aspect et les habitudes de l'ouvrier libre est en effet une des choses auxquelles tient le plus la sœur Saint-Antoine. Elle estime qu'il faut rendre à celui qui avait peut-être pris des habitudes de mendicité et de paresse le respect de lui-même en l'assimilant à l'ouvrier ordinaire et en ne le traitant pas en prisonnier, même volontaire. Aussi la sœur Saint Antoine tient-elle beaucoup à ce que le salaire de chaque ouvrier, qui est de 2 francs par jour, lui soit remis en espèces, et payé quotidiennement. Sur ce salaire il doit prélever le prix de sa nourriture et de son coucher. Dans la maison existe un fourneau. C'est à ce fourneau que l'hospitalisé se nourrit, payant lui-même la nourriture qu'il consomme et dont il fait

choix, tout comme dans un fourneau ordinaire. Son déjeuner et son dîner lui reviennent à environ 18 sous. Pour son coucher il lui est remis tous les soirs un bon de logement dans un hôtel garni du voisinage avec lequel des arrangemens particuliers ont été passés. Ce bon lui est vendu 7 sous. C'est donc à peu près 15 sous par jour que chaque hospitalisé peut économiser sur son salaire. La durée maximum du séjour est de vingt jours, la durée moyenne de dix-sept. Chaque hospitalisé sort donc de la maison avec un petit pécule de 12 à 13 francs, ayant repris l'habitude du travail, le respect de lui-même que la mendicité lui aurait bien vite enlevé et parfois même les premiers principes d'un assez bon métier. Onze cent cinquante-six hommes ont passé en 1893 par les ateliers de la rue Félicien-David. Les dépenses totales de l'œuvre, y compris les salaires, les frais généraux, l'achat des matières premières, se sont élevées à 90 963 francs. La vente des objets fabriqués, dont la plupart sont livrés aux grands magasins, a produit 72539 francs. L'écart demeuré à la charge de l'œuvre est donc, en chiffres ronds, de 18000 francs. On remarquera que, proportionnellement au mouvement des affaires, cet écart entre les recettes et les dépenses est bien moindre rue Félicien-David que rue Fessart ou rue Salneuve. Néanmoins l'œuvre ne désespère pas de le réduire encore, et les résultats de l'exercice en cours font prévoir que le déficit de l'année auquel l'œuvre devra pourvoir ne dépassera pas 14000 francs. Ajoutons, et ce n'est pas le renseignement le moins intéressant, que, sur cent hommes hospitalisés, quarante en moyenne sont placés par l'œuvre, trente-quatre sont des cliens habituels de la charité, et vingt-six disparaissent.

L'Assistance par le travail, telle qu'elle est organisée avenue de Versailles et rue Fessart, suppose l'hospitalisation. Sous une forme ou sous une autre, l'assisté est nourri et logé. Mais le défaut de travail ne suppose pas nécessairement le défaut de domicile, et avant que le chômage ait entraîné cette triste et dernière conséquence, la charité ne peut-elle pas intervenir pour procurer du travail? Ce serait là un nouveau progrès. Les bons de travail répondent dans une certaine mesure à cette pensée. Mais leur usage est encore peu répandu. Une œuvre récemment créée s'est efforcée d'y parvenir, du moins en ce qui concerne les femmes, et je suis heureux de la faire connaître à ceux qui se préoccupent de la condition des ouvrières à Paris. Il n'y en a pas de plus douloureuse, et le contraste est grand entre les réclamations arrogantes d'ouvriers qui gagnent parfois des salaires élevés et la résignation placide avec laquelle des milliers et des milliers d'ouvrières à l'aiguille travaillent pour des salaires qui méritent bien d'être

qualifiés de l'énergique expression anglaise : *starvation wages*, des salaires avec lesquels on meurt de faim. Sur la modicité du salaire des femmes, j'ai donné ici même, il y a quelques années, des renseignemens qui malheureusement sont toujours exacts. Dans un journal très répandu, M. Charles Benoist a repris la question de plus près et il est arrivé à des chiffres non moins tristes que les miens. Encore si ces lamentables salaires de trente sous, vingt-cinq sous, vingt sous (parfois moins) étaient réguliers. Mais il y a, dans les industries féminines, plus que dans toutes les autres, ce que dans le langage populaire on appelle de cette expression si énergiquement triste : la morte-saison. C'est alors qu'un salaire même de trente sous, même de vingt sous, serait reçu avec reconnaissance par la mère de famille qui, voyant s'en aller au jour le jour les quelques sous qu'elle a pu mettre de côté pendant l'hiver en prévision de cette triste saison, en est réduite à économiser sur tout, non pas seulement sur sa propre nourriture, mais sur le lait qu'elle achète pour ses enfans. De ces souffrances qu'amène avec lui ce beau soleil d'été qui nous réjouit, nulle femme, peut-être, n'avait reçu aussi souvent la confidence que la supérieure de l'Hospitalité du travail. Le chômage, la morte-saison, ces deux mots revenaient toujours dans les longs et monotones récits que versaient dans son oreille toujours ouverte les femmes recueillies par elle. Le mal lui apparaissait dans son intensité périodique, mais toute son ingéniosité n'y avait jamais trouvé de remède, lorsqu'elle apprit par hasard qu'un industriel d'Armentières avait reçu d'un grand magasin la commande de 12000 torchons, livrables à une certaine date, tout ourlés. Douze mille torchons, c'était du travail pour plus d'une ouvrière. Bravement la sœur Saint-Antoine s'entremit. Elle offrit, si on voulait bien lui envoyer les torchons, de se charger de l'ouvrage au prix que le vendeur aurait payé, et de livrer la commande au grand magasin à la date fixée. Le prix n'était pas considérable, sept sous la douzaine. Une ouvrière même active peut difficilement arriver à ourler trois douzaines par jour. Le cœur lui saignait de pouvoir offrir si peu ; elle fut étonnée, effrayée presque de l'empressement avec lequel l'ouvrage fut accepté par les ouvrières auxquelles elle s'adressa. Pas une ne recula devant la besogne, et la commande exécutée pendant les mois d'été fut livrée au jour dit. Mais la sœur Saint-Antoine fut curieuse de suivre le sort de ses torchons. Elle s'informa du prix de vente au détail, et elle vit que l'écart était considérable entre ce prix et celui de la matière première et de la main-d'œuvre réunis. La sœur Saint-Antoine ne crut pas que ce fût là sujet de se répandre en imprécations contre l'infâme capital, car elle se rendit compte que chaque torchon doit payer sa part

des frais généraux du grand magasin (construction, éclairage et loyer, chauffage, employés, impôts) et aussi assurer un certain bénéfice aux propriétaires, car il faut bien que tout le monde vive, même les patrons; mais elle se fit le raisonnement suivant : « Je ne cherche pas un bénéfice; je n'ai pas ou presque pas de frais généraux; si j'avais pu vendre directement à la clientèle les torchons que j'ai livrés aux grands magasins, j'aurais pu faire bénéficier de cet écart de prix les ouvrières que j'ai fait travailler. » De ce raisonnement si simple est née l'œuvre des mères de famille. Depuis deux ans, la sœur Saint-Antoine achète elle-même aux meilleures conditions la matière première: torchons, draps de lits, chemises communes, layettes d'enfans, jupons ordinaires; elle se charge de toutes les commandes qu'on veut bien lui faire directement, et ces commandes peuvent être faites sur échantillon dans un petit magasin qu'elle a installé au numéro 53 de la rue des Saints-Pères. Elle vend au prix des grands magasins des objets d'aussi bonne qualité, et elle fait bénéficier de l'écart que j'indiquais tout à l'heure les ouvrières qu'elle emploie, payant seize ou dix-sept sous la douzaine de torchons, dont l'ourlage est payé généralement sept sous, vingt-cinq sous les draps pour lesquels il est payé ordinairement douze sous, et ainsi pour tous les articles qu'elle fait fabriquer. Une seule chose devrait suffire pour lui assurer une clientèle, c'est la précaution qu'elle prend de faire passer par l'étuve à désinfection toutes les marchandises qu'elle livre pour les débarrasser des microbes qu'auraient pu leur communiquer les ouvrières. Par ce temps où le microbe inspire une telle terreur, il y a là une précaution qui devrait attirer au magasin de la sœur Saint-Antoine les personnes extra-prudentes.

L'œuvre des mères de famille qui a déjà fourni du travail à 534 ouvrières et leur a distribué pour 21 305 francs de salaires, ne se propose cependant pas de créer dans Paris une clientèle de lingères privilégiées qui seraient payées le double des autres. Son but est tout autre; il est de constituer une sorte d'assurance contre le chômage en fournissant un travail rémunérateur aux femmes qui s'en trouveraient momentanément privées, soit pendant la période où leurs professions chôment habituellement, soit par suite de quelque circonstance accidentelle. En un mot, l'ambition de la sœur Saint-Antoine serait d'avoir toujours du travail à donner aux femmes qui viendraient lui en demander. Par là, l'œuvre qu'elle a créée rentre bien dans la catégorie des œuvres d'assistance par le travail, puisqu'elle se propose de substituer le travail à l'aumône. Mais pour que cette ambition soit atteinte, pour que cette œuvre si intéressante puisse prendre tout son développement, deux choses

sont nécessaires. La première, c'est qu'elle trouve des acheteurs ou des acheteuses pour ses torchons, ses draps et ses chemises désinfectés. Il ne faudrait pas en effet que les objets qu'elle fait fabriquer à ses risques et périls, en faisant l'avance de la matière première et de la main-d'œuvre, finissent pas s'entasser dans les locaux de l'avenue de Versailles, faute de débouchés. Il faut en plus que la sœur Saint-Antoine trouve des auxiliaires; voici pourquoi. Si le magasin de vente sur échantillons est rue des Saints-Pères, c'est à l'avenue de Versailles que se distribue la besogne, et que les ouvrières doivent venir chercher l'ouvrage qu'elles auront ensuite à rapporter. Or l'avenue de Versailles est à Auteuil. Se figure-t-on ce qu'est pour une ouvrière qui demeure à la Villette, à Charonne ou aux Gobelins la nécessité de faire ce long trajet portant un lourd paquet d'une main et traînant peut-être un enfant de l'autre? Et il en arrive cependant, j'en ai vu. Je me souviens encore de la petite figure chlorotique d'une jeune veuve qui était venue chercher de l'ouvrage avec sa mère et son enfant. La mère avait les doigts enflés par le rhumatisme et ne pouvait pas travailler. Mais elle était de force à porter le gros paquet sous le poids duquel aurait ployé la jeune femme. Celle-ci se bornait à donner la main à l'enfant qu'il n'avait pas été possible de laisser seule à la maison et qui était aussi pâle que la mère. Elles s'en allaient contentes cependant, car ce gros paquet que portait la grand'mère c'était du pain pour la semaine. A les rencontrer dans leurs vêtemens noirs et propres, on les eût prises pour des petites bourgeoises qui revenaient de faire leurs achats. En réalité, c'était la misère décente dans sa silencieuse horreur.

Pour épargner aux ouvrières ces longs trajets qui sont des fatigues et des pertes de temps, il faudrait donc que la sœur Saint-Antoine eût des correspondantes dans les différens quartiers, c'est à dire des femmes charitables auxquelles les ouvrières en quête de travail pourraient s'adresser. Il faudrait que ces femmes consentissent à avoir chez elles un petit dépôt où les ouvrières viendraient prendre et rapporter l'ouvrage. Une fois ou deux par semaine, les mêmes voitures qui livrent les meubles fabriqués par les hommes aux grands magasins viendraient chercher ou déposer draps, torchons, chemises et layettes dans ces petits entrepôts. Ainsi l'œuvre en étendant son action et développant le chiffre de ses affaires pourrait devenir un véritable bienfait pour les ouvrières atteintes par le chômage. Des acheteuses, des correspondantes : voilà ce qu'il faudrait à la sœur Saint-Antoine. Puissent ces lignes lui en procurer quelques-unes.

Si maintenant des indications que j'ai données sur ces différentes œuvres d'assistance par le travail et sur leur fonctionne-

ment, on voulait dégager quelques conclusions, voici, je crois celles que l'expérience révélerait.

En théorie, et comme moyen de distinguer le mendiant professionnel du mendiant par accident, l'homme qui exploite la charité publique de celui qu'une infortune imméritée oblige à y avoir recours, la création d'œuvres d'assistance par le travail, c'est-à-dire d'ateliers où l'on donne du travail à l'indigent moyennant un salaire, est une chose excellente. Il est certain que l'homme qui dans la rue refuserait un bon de travail ou qui, l'ayant reçu, ne l'utiliserait pas, pourrait être considéré comme un faux pauvre ou plutôt comme un paresseux.

En fait, ce bon de travail peut-il être offert à tous les mendians? Il faut distinguer.

La première condition pour pouvoir travailler est d'être valide. La maison de la rue Fessart demande avec raison dans son règlement qu'on ne lui envoie point d'infirmes. Voilà donc toute une catégorie d'indigens qui est en quelque sorte exclue de l'assistance par le travail. Je sais bien qu'une bonne infirmité, bien exploitée, vaut un titre de rente, et que trop souvent un infirme devient bon gré mal gré un gagne-pain pour une famille. M. Paulian en cite dans son livre de curieux exemples. Mais il faut bien, cependant, que cet infirme vive et tant que la charité privée ou à son défaut la charité publique ne seront pas organisées de façon à ce qu'il soit pourvu d'une manière ou d'une autre à ses besoins (à supposer bien entendu qu'il n'ait pas de famille pour prendre soin de lui), il sera difficile de lui appliquer d'une façon rigoureuse les lois sur la mendicité. Or cette catégorie de mendians est fort nombreuse.

Lorsque les œuvres d'assistance par le travail supposent l'hospitalisation, il faut de plus que le mendiant adressé à ces œuvres soit dans une condition qui lui permette d'y avoir recours; je veux dire qu'il ne soit ni marié, ni père de famille, car s'il a une femme ou des enfans que son travail doit faire vivre, il est assez difficile de lui conseiller de les abandonner pour aller s'enfermer dans un atelier où son travail suffira strictement aux charges de son entretien. Avenue de Versailles, il arrive quelquefois que l'on reçoit à la fois le mari et la femme. Mais ce ne peut être là qu'une exception, et d'une façon générale l'assistance par le travail ne peut venir en aide, telle qu'elle est organisée dans les différens établissemens où l'on hospitalise l'assisté, qu'à l'individu isolé, sans domicile et n'ayant à satisfaire qu'à ses propres besoins.

Est-il possible d'aller plus loin, en généralisant l'usage de ce bon spécial qu'ont émis les Unions d'Assistance du XVIe arrondissement et du XVIIe arrondissement et qui donne droit à une rémunération payée en argent de vingt-cinq centimes par heure

de travail? La première condition serait pour cela qu'il y eût dans Paris un assez grand nombre d'ateliers de travail syndiqués les uns avec les autres et ouverts à tous les porteurs de ces bons. Il y aurait en effet quelque ironie à remettre à un mendiant qu'on rencontrerait à cinq heures du soir au bois de Boulogne un bon lui donnant le droit d'aller travailler à Belleville. Si le nombre des ateliers créés était assez grand, pareille entente ne serait pas difficile à établir; elle existe déjà pour les fourneaux. Mais le système en lui-même ne présenterait-il pas quelques inconvéniens? Ce bon spécial, ce billet à ordre de travail dont le mendiant serait muni, ne lui créerait-il pas à ses propres yeux un droit qu'il réclamerait impérieusement, et si l'atelier auquel il se présenterait ne pouvait pour une raison ou pour une autre le recevoir, si l'atelier était encombré, si le travail y faisait défaut ce jour-là (il faut bien prévoir ces difficultés), des scènes scandaleuses, pourraient se produire. L'expérience de l'avenue de Versailles, celle de la rue Salneuve, ont déjà démontré que l'individu qui se présentait porteur d'un bon donné dans la rue était généralement d'un maniement beaucoup plus difficile, que celui qui se présentait librement pour demander du travail. Mais ce sont là des objections, je le reconnais, assez mesquines, par lesquelles il ne faut pas décourager l'élan de l'opinion publique. Que les ateliers d'assistance par le travail se multiplient donc à Paris; qu'ils s'entendent et se syndiquent; qu'ils fassent indistinctement honneur aux bons de travail délivrés par leurs souscripteurs respectifs. L'expérience sera intéressante, et si la pratique révèle quelques inconvéniens, elle signalera peut-être en même temps le remède.

Mais ce qu'il ne faudrait pas, ce serait que l'expérience fût tentée dans des conditions qui la conduiraient à un échec certain et qui nuiraient par là même à l'idée de l'assistance par le travail. Or il en serait ainsi si l'on entretenait l'illusion qu'une œuvre d'assistance par le travail puisse être une entreprise industrielle ou peu s'en faut, subvenant elle-même à ses frais. C'est là une erreur absolue sur laquelle le jugement souverain des faits a prononcé. Les comptes de l'œuvre du pasteur Robin, la plus ancienne de toutes, très loyalement publiés, montrent que les produits du travail couvrent à peine de moitié les frais de l'œuvre. Il en est de même de l'atelier de la rue Salneuve, où l'écart est plus considérable encore. Si l'œuvre dirigée par la sœur Saint-Antoine est incontestablement celle qui a obtenu les résultats les plus satisfaisans, ce n'est pas seulement grâce à l'impulsion intelligente qui lui a été donnée; c'est aussi parce que des sommes considérables lui ont été fournies au début, qui l'ont déchargée de toute la portion afférente dans une entreprise industrielle aux

frais généraux, et lui permettent d'affecter aux salaires la plus grande partie de la vente des produits. Si au contraire une œuvre d'assistance par le travail créée en plein centre de Paris est à la veille de fermer ses portes, à moins qu'elle ne trouve un généreux bienfaiteur pour lui venir en aide, c'est qu'elle a trop compté sur le travail et qu'elle n'a pas demandé assez d'argent à ses souscripteurs. Sous une forme ou sous une autre, que ce soit en remboursant à l'œuvre le salaire des ouvriers, en prenant à sa charge les frais généraux annuels, ou en les réduisant à leur minimum par un capital une fois donné, il faut toujours que des souscriptions, des subventions ou des donations viennent assurer l'existence d'une œuvre d'assistance par le travail. En un mot, il faut toujours que la charité intervienne par des dons en argent, et ce mode de secours qui obtient aujourd'hui tant de faveur n'est après tout qu'un moyen judicieux et détourné de faire l'aumône.

Je sais combien ce vieux mot de charité sonne mal à certaines oreilles ; mais à ne jamais oser le prononcer, il faut prendre garde que ce ne soit pas seulement le mot, mais la chose elle-même qui tombe en désuétude. Notre démocratie orgueilleuse incline à croire en effet qu'elle pourrait rayer la charité de son organisation, et il n'est pas étonnant qu'elle s'abandonne à cette illusion lorsque quelques-uns de ceux qui devraient avoir le courage de lui ouvrir les yeux semblent l'y encourager. Elle a voulu l'égalité des droits : elle l'a obtenue ; elle veut aujourd'hui l'égalité du bien-être, c'est là qu'elle échouera, car elle vient se heurter contre la nature des choses, qui est plus forte qu'elle. Plaise à Dieu que le heurt ne soit pas trop fort et que le naufrage de ses espérances ne fasse pas trop de victimes. Ces victimes, c'est encore l'infatigable et patiente charité qui les recueillera et qui oubliera, comme c'est son devoir, toutes les infidélités et toutes les ingratitudes dont elle aura été l'objet. Néanmoins cette période d'épreuve et de discrédit qu'elle traverse ne lui aura pas été inutile. Elle aura appris à se montrer moins aveugle, plus réfléchie, ménagère de ses forces et meilleure distributrice de ses deniers. Mais il faudra bien revenir à elle comme à la grande consolatrice des affligés, *consolatrix afflictorum*, et l'on finira par reconnaître que dans ce monde obscur où nous vivons, dans ce monde voué sans trêve aux deux grandes souffrances de l'humanité :

L'éternelle douleur et l'immense désir,

le meilleur remède à la douleur comme au désir sera toujours la charité ; la charité, c'est-à-dire l'amour inspirant le sacrifice et le don de quelque chose de soi.

HAUSSONVILLE.

LES

THÉORIES NOUVELLES

DE LA CROYANCE

I. Spencer et Harrison, *On Agnosticism.* — II. William James, *Principles of Psychology.* — III. Paulhan, *le Nouveau mysticisme.* — IV. De Roberty. *L'Agnosticisme; l'Inconnaissable, sa métaphysique et sa psychologie.* — V. Secrétan, *la Civilisation et la Croyance.* — VI. E.-R. Clay, *l'Alternative.*

Personne aujourd'hui ne conteste plus aux sciences de la nature leur entière indépendance. Elles n'ont à se préoccuper, dans leur recherche de la vérité, que de la vérité seule. Les résultats qu'elles établissent sont-ils fâcheux pour des croyances généralement reçues, elles ne s'en inquiètent pas. Elles passent outre, en protestant que ce n'est pas là leur affaire. Ainsi, la géologie a établi que l'homme existe au moins depuis l'époque quaternaire. L'Écriture sainte ne lui attribuait pas, semble-t-il, une antiquité aussi reculée. Néanmoins les croyans ne se bornent plus à objecter aux géologues le texte de la *Genèse*. On cherche une conciliation : et, dans cette recherche, au lieu de plier comme jadis la science à la tradition sacrée, on essaie plutôt d'interpréter le texte religieux dans le sens de la science. De même, l'hypothèse de Darwin sur l'origine des espèces a heurté de front la croyance religieuse. Néanmoins, c'est surtout par des argumens scientifiques et par des faits que les adversaires du transformisme l'ont combattu. Bien peu lui ont objecté qu'étant contraire au dogme, il ne pouvait donc être que faux. En un mot, les sciences de la nature sont aujourd'hui maîtresses chez elles. Tant qu'une hypothèse n'est pas suffisamment vérifiée, libre à chacun de la rejeter et d'en établir

l'insuffisance par des argumens scientifiques. Une fois démontrée et entrée dans le corps de la science, on ne l'attaque plus. Sur ce terrain il n'y a plus, à proprement parler, de conflits entre la science et la croyance.

Les sciences morales, comme on sait, n'en sont pas encore là. Moins avancées, moins sûres de leurs méthodes, plus embarrassées de leurs objets plus complexes, elles n'ont ni l'autorité, ni le prestige des sciences de la nature. Elles n'en ont pas non plus l'indépendance. C'est même une question de savoir si elles l'auront jamais. Le psychologue, le moraliste, le sociologue, pourront-ils jamais procéder comme font le physicien et le chimiste, uniquement soucieux de la vérité qu'ils aperçoivent et qu'ils démontrent, indifférens au contre-coup que leur doctrine peut avoir en d'autres domaines? N'y a-t-il pas certains principes moraux et sociaux, certaines vérités fondamentales, véritables axiomes de la conscience humaine, qui doivent, sinon servir de guide aux sciences morales, du moins les empêcher de s'égarer? Une doctrine morale et sociale qui aboutit à la négation de la moralité, à la destruction de la société, n'est-elle pas déjà condamnée par ses conséquences? Malfaisante et pernicieuse, elle serait par là même convaincue de fausseté. Elle serait même coupable. La spéculation en pareille matière entraînerait une responsabilité inconnue aux autres sciences. Le philosophe devrait compte de ce qu'il enseigne, et certaines erreurs deviendraient des fautes graves. Sa bonne foi serait une circonstance atténuante, mais non une justification suffisante. Il aurait dû être averti, par les conclusions où il parvenait, que son système, si rigoureux, si exact qu'il lui parût, recélait un dangereux principe d'erreur. A prendre les choses ainsi, les sciences morales, loin d'être indépendantes, auraient pour première condition de se soumettre aux exigences imprescriptibles de la conscience.

La question est de celles qui, sous des formes diverses, se sont posées de tout temps. Pour ne pas remonter plus haut que la fin du XVIIIe siècle, nous la trouvons soulevée par un des esprits les plus brillans et les plus séduisans de cette époque, par le philosophe allemand F.-H. Jacobi. Sa doctrine du « sentiment » ou de la « croyance » n'est vraiment qu'un plaidoyer passionné contre le « fanatisme logique », et en faveur des convictions spontanées de la conscience. La philosophie courante du XVIIIe siècle, étroite, mesquine, sans clair-obscur, sans profondeur, — celle des successeurs de Wolff, en Allemagne, celle des encyclopédistes, surtout, en France, — cette philosophie, dit Jacobi, ne peut pas être vraie. Elle doit avoir un vice logique (et Jacobi s'efforcera, en effet, de

démontrer qu'elle pèche par excès d'abstraction); mais, avant même que ce vice soit découvert, je la rejette sans hésiter. Car la raison ne saurait conduire légitimement à des conclusions dont ma conscience est révoltée : je me refuse à l'admettre un seul instant. Une philosophie que la conscience proclame inacceptable ne peut être que fausse. Et je revendique le droit de déclarer une doctrine inacceptable, si elle est en contradiction formelle avec des principes moraux que je ne puis abandonner sans cesser d'être moi-même. Par exemple, il n'y a pas de démonstration qui me fasse jamais accepter pour une vérité scientifique que la vertu soit dans la poursuite du bonheur individuel. La conscience me dit, au contraire, que la vertu commence avec l'effort contre l'égoïsme, et c'est la conscience que j'en crois. Vous ne me prouverez pas non plus que je n'ai rien à attendre après la mort, puisque j'ai le sentiment très net d'appartenir à une essence qui n'a rien de commun avec les composés périssables. Et enfin, en dépit de tous les argumens, je ne croirai jamais que je sois un automate, une horloge, un mécanisme dont les rouages fonctionnent aveuglément. Car je sais, — sans pouvoir le démontrer, mais qu'importe, puisque j'en suis sûr? — je sais que je suis libre, que j'ai la responsabilité de mes actes, que la faute ou le mérite en sont miens. Renoncer à ces convictions, à ces espérances, à ces certitudes, je ne le puis pas, je ne le veux pas. La philosophie qui prétend m'y contraindre, je la repousse de toutes mes forces. Elle exige de moi pire qu'un suicide : elle m'impose le sacrifice de ce qui fait ma dignité d'homme, ma conscience, ma raison d'être. Nous n'avons pas la « prescience » du vrai. Mais, malgré notre ignorance, nous en avons pourtant le « pressentiment ». Et ce « pressentiment », la science ne saurait le convaincre de fausseté. Car il emporte notre conviction mieux qu'aucune démonstration ne saurait faire. *Verum index sui et falsi.* La formule de Spinoza ne s'applique pas moins bien à la vérité qui se sent, qu'à la vérité qui se prouve. Le cœur, dit Pascal, a ses raisons, que la raison ne connaît pas.

Plus d'une fois, depuis Jacobi, des doctrines analogues ont reparu. Moins naïvement indifférentes à l'intérêt logique, elles sont toutes soucieuses, au fond, comme la sienne, de préserver de chères certitudes. On se rappelle le mot célèbre de Kant, dans la préface de la seconde édition de la *Critique de la Raison pure :* « J'ai donc dû supprimer le savoir (en métaphysique), pour y substituer la croyance. » Une des pensées maîtresses de son œuvre n'était-elle pas de rendre impossibles à l'avenir les conflits entre la science et la morale, en assignant à la science les bornes de son domaine légitime? Cette préoccupation est devenue, pour notre

siècle, le problème philosophique par excellence. C'est ainsi que chez M. Renouvier, la théorie de la certitude et celle de la liberté, intimement liées, permettent une conciliation de la science et du libre arbitre. M. Boutroux, à un autre point de vue, explique qu'en métaphysique il n'y a pas de marque objective du vrai. En pareille matière, la certitude exige, pour s'achever, un élément d'adhésion volontaire, une acceptation, un choix. Différant en cela de la certitude proprement scientifique qui est toute générale et impersonnelle, la certitude métaphysique, comme le voulait Jacobi, s'individualise. La vérité ici ne s'impose plus par une démonstration logique uniformément valable pour tout esprit : il en est plutôt d'elle comme de la beauté, qui doit plaire à tous, et qui ne peut pourtant forcer l'admiration. On peut plaindre qui ne la sent pas, on ne peut pas le convaincre. Comme Pascal opposait à l'esprit de géométrie l'esprit de finesse, ainsi M. Boutroux distinguerait volontiers la région de la science (où les objets se définissent et où se démontrent les lois), et, au delà, un domaine métaphysique où l'âme entre pour une part dans la vérité qu'elle fait sienne. Enfin M. Secrétan et ses disciples n'hésitent pas à proclamer que le devoir, sous la forme de l'impératif catégorique, est le seul absolu qui nous soit accessible : toute doctrine que la conscience morale rejette est, selon eux, jugée sans appel. Ainsi se manifeste, de divers côtés, une tendance commune à ne pas laisser la fonction spéculative de l'esprit seule maîtresse et seul juge de ses démarches. On veut la soumettre, plus ou moins étroitement, à la tutelle de la conscience morale.

I

Un grand nombre de causes ont concouru à engager dans cette voie la philosophie de notre siècle. Ces causes sont de tout ordre les unes proprement philosophiques, les autres scientifiques, religieuses et sociales. Parmi les premières, et au premier rang, il faut placer le développement toujours croissant des théories de la connaissance. Depuis les *Méditations* de Descartes, jusqu'à la *Critique de la Raison pure*, de Kant, l'occupation constante et l'on pourrait dire principale de la philosophie a été la réflexion de l'esprit sur ses fonctions et sur sa nature. De là sans doute les progrès de l'idéalisme, qui prenait dans l'étude des lois de la pensée une conscience toujours plus nette de lui-même. Mais de là aussi, chez d'autres philosophes, beaucoup plus nombreux, l'idée que la connaissance humaine est relative. Nous ne saisirions le réel que sous certaines conditions, et notre raison aurait des bornes au delà des-

quelles elle devrait se déclarer impuissante. Il y a bien des façons d'entendre la relativité de la connaissance. Ce qu'elle implique dans tous les cas, c'est une opposition entre notre connaissance humaine, qui est relative, et une autre connaissance, que nous supposons, mais que nous ne concevons pas, et qui serait la connaissance absolue. La distinction devait donc s'établir peu à peu entre un domaine où l'esprit humain se rend parfaitement maître de son objet (domaine du relatif), et un autre domaine où la nature même des choses lui interdit d'espérer la science (domaine de l'absolu). Elle s'établit d'autant mieux que les sciences de la nature, rompant avec la tradition scolastique, venaient d'adopter définitivement la méthode expérimentale. Elles faisaient dès lors des progrès rapides et décisifs. Leurs découvertes toujours plus nombreuses, et la richesse de leurs applications témoignaient qu'elles tenaient le bon chemin. En s'enfermant dans la région du relatif, elles avaient trouvé le terrain solide qui manque à la spéculation sur l'absolu.

Il est aisé de suivre, dans ses grandes étapes, cette marche divergente de la science et de la métaphysique. Le point de départ s'en trouve déjà chez Descartes, qui fut pourtant un grand dogmatique. Personne n'eut jamais une plus intrépide confiance en sa raison. Il n'hésite pas à faire table rase de tout ce qui a été écrit et pensé avant lui. Il ne gardera aucune des opinions qu'il a jadis reçues en sa créance, avant de l'avoir ajustée au niveau de sa raison. Il n'admet pas la vérité fragmentaire et flottante : il ne l'accepte que justifiée et mise en sa place par la méthode, qui est la science même. Sa physique construit l'univers *a priori*, géométriquement, et il affirme l'identité de cet univers idéal avec le monde réel. Il espère de la science les résultats les plus merveilleux: il ne doute pas qu'un jour l'homme ne puisse lutter contre la mort même. Et enfin les principes de cette science découlent d'une métaphysique qui n'est pas moins certaine : Descartes n'avait-il pas démontré l'existence de Dieu et la nature spirituelle de l'âme avec plus d'évidence, s'il est possible, que les propositions de la géométrie? Néanmoins, à côté de cet enthousiasme scientifique et de cette foi superbe en la raison, nous trouvons déjà chez Descartes des réserves significatives. Il avoue qu'il a besoin de la véracité divine pour garantir la certitude de la déduction ; il parle aussi, à diverses reprises, de la « faiblesse de son esprit ». Il distingue les objets qu'il peut atteindre, et d'autres qui lui échappent; il dit même expressément qu'il faut, une fois en sa vie, s'être posé cette question : « Quelle est la portée de notre esprit? » Dans sa théorie de l'erreur, Descartes, décrivant les caractères de l'entendement et

de la volonté, trouve celle-ci aussi ample qu'il peut la concevoir. Son entendement lui paraît au contraire imparfait, faible et borné. Si donc Descartes pose ce principe : « Tout ce que je conçois clairement et distinctement est vrai, » il ne soutient pas la réciproque : « Rien n'est vrai que ce que je conçois clairement et distinctement. » Il y a sans doute des vérités auxquelles je n'atteindrai jamais. Cela ne tient pas, il est vrai, à la structure de mon esprit, mais à sa faible portée. Sans espérer d'être jamais achevée, la science peut se promettre un progrès indéfini. Ce n'est pas encore la relativité de la connaissance : c'en est le pressentiment chez un dogmatique.

Entre Descartes et Kant, l'idée a fait du chemin. Chercher quelle est la portée de nos facultés : la *Critique de la Raison pure* n'a pas d'autre objet, et la distinction du connaissable et de l'inconnaissable occupe le centre même de l'œuvre. L'enquête instituée par Kant se clôt sur cette conclusion : l'objet de notre science, c'est-à-dire l'univers connaissable pour nous, est relatif à notre esprit, et dépend de sa structure. Il n'en est pas pourtant le pur produit. Il a son fondement dans une réalité absolue, dans la « chose en soi ». Mais cette « chose en soi », de par la nature même de notre faculté de connaître, nous est à jamais inaccessible. Ainsi notre science n'est plus seulement limitée, comme chez Descartes : elle est à la fois limitée et relative. Un esprit infiniment plus puissant que le nôtre, mais de même structure, ne sortirait pas plus que nous de la sphère des phénomènes. Il en connaîtrait mieux les lois, il n'en ignorerait pas moins l'essence. La chose en soi n'est pas un objet trop ardu, trop difficile à atteindre pour notre esprit : elle n'est pas un objet du tout. C'est, dit Kant, une inconnue, un x, absolument inaccessible par définition. S'il était le moins du monde connu, c'est donc qu'il serait tombé sous les formes de notre sensibilité et de notre entendement. Il ferait partie de l'univers pensable pour nous. Il serait devenu phénomène, il ne serait plus « chose en soi ». En nous, comme hors de nous, l'absolu nous échappe.

Maintenant, que Kant lui-même ait cru à la possibilité d'une métaphysique après la *Critique*, le titre des *Prolégomènes à toute métaphysique future* le donne à penser. Kant a même essayé d'en construire une. Mais ses œuvres de vieillesse ne comptent guère. Elles n'ont eu d'action ni sur ses contemporains, ni sur ses successeurs. La direction générale du kantisme, quand on l'estime comme il convient, non d'après la seule *Critique de la Raison pure*, mais d'après l'ensemble des trois *Critiques*, va évidemment à un compromis entre la science et la morale. Ce n'est

pas la morale qui y fait les plus grands sacrifices. Sans doute Kant garantit à la science le déterminisme inflexible des phénomènes (ce qui est peut-être plus qu'elle n'exige). Il lui assure, si l'on peut dire, la jouissance exclusive de son domaine. Mais, du même coup, il l'y enferme. Par la raison théorique, nous essaierions en vain de nous élever à la connaissance de l'absolu : l'effort même serait en contradiction avec notre nature intellectuelle. Par la raison pratique, au contraire, un accès nous est ouvert dans le monde des réalités absolues. Le devoir nous révèle notre dignité de sujets de la loi morale, de volontés libres, de « fins en soi » supérieures à tout ce que contient la nature. La connaissance n'a jamais qu'une valeur relative : la seule chose au monde qui ait une valeur absolue est une bonne volonté. En un mot, les principes de l'action dominent les principes du savoir.

Il est vrai que de la critique kantienne sont nés aussitôt de grands systèmes dogmatiques. De nouveau, les problèmes métaphysiques y ont été abordés avec une confiance, avec une audace même, qui n'avait jamais été, — je n'ose dire égalée, — mais du moins dépassée. Sans doute ; mais Kant, qui a connu la métaphysique de Fichte, l'a expressément désavouée. Il a refusé d'y reconnaître une suite légitime de ses principes. Il aurait repoussé encore plus sûrement les systèmes de Schelling et de Hegel. Il faut se souvenir aussi que ces ambitieuses doctrines ne s'inspirent pas seulement de Kant. On y distingue des élémens qui viennent de la philosophie antique, d'autres, de Bruno et de Spinoza, d'autres, enfin, de la théologie chrétienne et des mystiques du moyen âge, sans compter l'influence des écrivains romantiques. Tout cela est très loin de Kant, et lui aurait été fort antipathique. Enfin, cette floraison métaphysique a été aussi courte que brillante. Bientôt, en Allemagne, on en appela des successeurs de Kant à Kant lui-même. Les savans en particulier étaient scandalisés de la désinvolture avec laquelle Schelling, Hegel et leurs élèves déduisaient, englobaient, supprimaient ou supposaient au besoin les faits dans leurs systèmes. Ils appréciaient d'autant mieux les efforts de Kant pour assurer à la science positive une base solide et indépendante de la métaphysique. La délimitation proposée leur plaisait fort. D'un côté, le domaine de la science proprement dite, et les lois invariables de la nature ; de l'autre, une région où la science n'a pas à s'aventurer. La raison ne pourrait même pas s'y orienter, si nous n'avions la conscience pour guide et pour étoile polaire le devoir.

Avec Auguste Comte un pas de plus est franchi dans la distinction du connaissable et de l'inconnaissable. Kant séparait la

métaphysique du savoir afin de la conserver : Auguste Comte l'en sépare afin de la rejeter.

Invisible et présente, la « chose en soi » est partout chez Kant, et sa théorie des idées, malgré la divergence des doctrines, est encore un souvenir de Platon. Auguste Comte, au contraire, a rompu définitivement avec cette spéculation du passé, qui a eu sa raison d'être jadis, et qui n'en a plus aujourd'hui. L'esprit humain est entré dans la période positive, et il renonce à des recherches dont il a reconnu la vanité. Les faits et leurs lois, le domaine de la science proprement dite, voilà le champ, indéfini d'ailleurs, où l'activité intellectuelle de l'homme doit s'exercer désormais. A mesure qu'il saura davantage, il aura par surcroît la puissance. Il se rendra de plus en plus maître de sa planète, il réduira au minimum la somme de douleur inséparable de sa condition. Au delà, c'est l'inaccessible. Les questions d'essence, d'origine et de fin, n'ayant pas de solution possible pour nous, sont comme si elles n'étaient pas. Le positivisme ne nie pas l'existence des problèmes métaphysiques : il nie seulement la possibilité de les aborder. Qu'est-ce à dire, sinon que notre connaissance est à jamais bornée, et irrémédiablement relative? De savoir ce que sont les choses dans leur essence, l'ambition était trop haute. Contentons-nous donc, sans arrière-pensée, de la connaissance qui est à notre portée. Ne revenons pas, comme Kant, par un détour, à la métaphysique, justement abandonnée.

Enfin, chez M. Spencer (sur qui l'influence de Kant et surtout celle des positivistes sont assez évidentes), l'idée de l'inconnaissable est la cheville ouvrière du système. Elle est la pensée maîtresse qui anime les *Premiers Principes*. C'est par elle que s'opère la conciliation définitive de la science et de la religion. M. Spencer, il est vrai, affirme la présence de l'absolu dans la pensée de l'homme. Comment saurions-nous sans cela, dit-il, ce que c'est que le relatif? Mais cet absolu, il ne l'appelle pas, comme Kant, la chose en soi ou le « noumène ». Il n'en fait pas, comme Auguste Comte, l'objet illusoire de la métaphysique. Il le nomme expressément l'*inconnaissable*. C'est à la fois ce qu'il y a de plus réel et de plus inaccessible, de plus intime en nous et de plus mystérieux. La science a beau se développer à l'infini, et nous faire connaître des relations toujours plus complexes, se ramenant à des lois toujours plus simples. A mesure que la sphère de la science augmente, la sphère d'ignorance qui l'enveloppe prend aussi une surface plus vaste. Le temps, l'espace, la causalité, toutes les lois enfin de la connaissance, n'ont de sens que dans leur application au relatif. Plus nous acquérons une conscience claire de notre pouvoir

de connaître, mieux nous en apercevons les limites, et mieux nous comprenons l'impossibilité de les franchir.

Bref, de Descartes à Kant, de Kant à Auguste Comte, de Comte à M. Spencer, la distinction entre ce que l'esprit humain peut atteindre et ce qui lui échappe nécessairement n'a cessé de gagner en étendue et en importance. Elle est, selon les diverses doctrines, bien différente d'inspiration et de tendances. Elle apparaît tantôt favorable, tantôt hostile à la religion; tantôt pessimiste, tantôt au contraire optimiste et accompagnée de la foi au progrès, tantôt enfin indifférente, et purement naturaliste. Mais partout elle aboutit à une sorte de *lieu*, où convergent les théories de la relativité de la connaissance. Ce lieu est ce que l'on appelle « l'agnosticisme ». Certes, l'agnosticisme des néo-kantiens ne se confond pas avec celui des positivistes, ni celui des positivistes avec celui de M. Spencer, ni enfin celui de M. Spencer avec celui des libres penseurs qui y trouvent, en Amérique, les élémens d'une religion. Pourtant un trait commun se reconnaît dans ces doctrines, et permet de les réunir sous un même nom. Toutes proclament que le savoir humain a des bornes qu'il ne peut absolument franchir : toutes assurent que l'au-delà nous est à jamais inconnaissable. Aussi bien est-ce là une de ces idées diffuses dans l'atmosphère intellectuelle que les gens d'une même époque respirent, pour ainsi dire, sans y prendre garde. L'historien les retrouve partout, et même chez des hommes qui s'opposent les uns aux autres en toute autre chose. Elles suffiraient à marquer une date. C'est ainsi qu'à une certaine façon de célébrer la « nature » et la « vertu », on reconnaît aussitôt un contemporain de Rousseau et de Diderot. Pareillement, dans notre siècle, philosophes, romanciers et poètes ont cédé souvent, sans s'en apercevoir, à la séduction de la formule agnostique. Elle a fait échec aux progrès du matérialisme, quand elle ne s'est pas conciliée au contraire avec lui, au mépris de la logique. « La raison a son domaine d'où elle ne peut sortir; notre connaissance est irrémédiablement relative; l'absolu ne peut entrer dans notre pensée » : cela est devenu, pour beaucoup de gens, une sorte d'axiome qui se passe de démonstration. Les conquêtes mêmes de la science ont fait ressortir, par contraste, le mystère où demeure enveloppé ce que la science n'atteint pas. Ainsi se révèle, comme disent les pessimistes, le « contraste tragique » de notre temps : l'impuissance foncière de la raison éclatant dans son triomphe même. Jamais l'homme n'a su davantage. Jamais il n'a mieux senti l'inanité de son savoir. La science fût-elle aussi parfaite qu'il peut l'espérer, elle ne lui dirait encore rien de ce qui la surpasse aujourd'hui. Les « sept énigmes du monde » n'au-

ront jamais de solution scientifique. N'est-ce pas au nom de la science même que M. du Bois-Reymond a prononcé l'arrêt : *Ignorabimus!*

Or l'agnosticisme, hormis quelques cas très rares, ne saurait être pour l'esprit une position définitive. En fait, l'histoire de la philosophie montre qu'on ne s'y tient jamais. Ainsi l'agnosticisme était une des interprétations possibles du système de Kant; c'était même, semble-t-il, une de celles qui devaient se présenter d'abord. Nous voyons cependant qu'aucun des successeurs immédiats de Kant ne s'y est arrêté. Tous, ils ont préféré obéir aux suggestions métaphysiques qui leur venaient des *Critiques*. Schopenhauer a beau accepter la théorie kantienne de la connaissance, il n'en propose pas moins, lui aussi, une doctrine de l'absolu. Et, pour être exact, Kant lui-même n'avait-il pas, plus d'une fois, entr'ouvert la porte à une métaphysique nouvelle? Dans la *Critique du jugement*, par exemple, il explique ce que serait une connaissance des choses en soi, une « intuition intellectuelle ». Peu importe qu'il la déclare impossible pour l'homme : il suffit qu'il l'ait définie, et Schelling va s'efforcer d'y atteindre. Auguste Comte, à son tour, donne par sa seconde philosophie un démenti formel à la première. Son positivisme s'achève, ironiquement, par une religion, et il semble remonter, par-dessus la métaphysique, jusqu'à la période théologique. Enfin, M. Spencer, après avoir bien insisté sur l'essence mystérieuse de l'inconnaissable, l'a utilisé de tant de façons, lui a assigné tant de fonctions, qu'il a fini par construire, lui aussi, une métaphysique, intermédiaire entre celles d'Empédocle et de Hegel. Il appelle « force » cette substance primitivement indéterminée dont l'évolution constitue l'univers : conception que M. Renouvier a comparée, non sans raison, aux premières doctrines des philosophes de l'école d'Ionie. Elle a valu, d'autre part, à M. Spencer, de violentes attaques du côté des positivistes. M. Harrison, par exemple, y a dénoncé tous les élémens d'une métaphysique. Mais les positivistes eux-mêmes sont-ils de meilleurs agnostiques? Les uns se rallient peu à peu au matérialisme, une des métaphysiques les plus anciennes et les plus dogmatiques qui soient. La plupart des autres se croient, avec les formules positivistes, en possession de toute la vérité. Mais nier les objets de la métaphysique, ce n'est pas s'abstenir de la métaphysique elle-même. Ici encore, la doctrine, insensiblement, tombe du côté où elle penche.

Ainsi, sous aucune forme, l'agnosticisme philosophique ne parvient à se maintenir. C'est donc qu'il contient un vice logique, qui ne lui permet pas de se développer sans se détruire. C'est aussi

qu'il fait violence à des sentimens fonciers de la nature humaine : tôt ou tard ceux-ci ont leur revanche. Et, en effet, l'idée même d'un inconnaissable, conçu comme existant, est logiquement insoutenable. Rien n'est inconnaissable, à la rigueur, que ce qui, en fait, est et sera toujours inconnu, ce dont l'existence (quoique réelle) ne nous serait en aucune façon révélée, ce qui, enfin, pour nous, n'existe absolument pas. Mais alors ce n'est même plus une « idée négative ». C'est un mot vide de sens, un pur rien. Si, au contraire, tout en déclarant une réalité inconnaissable, nous en affirmons l'existence, nous la pensons. Dès que nous la pensons, nous la comparons (ne fût-ce qu'au connaissable, par opposition); — tout se passe enfin comme si nous en avions quelque idée. Ce n'est donc plus vraiment l'inconnaissable. La contradiction apparaît. Jamais inconnaissable n'a été plus scrupuleusement rejeté au delà des frontières de l'esprit que la « chose en soi » de Kant : c'est un x impensable, et dont l'existence est problématique. Pourtant Kant lui-même n'a-t-il pas risqué, ici et là, quelque détermination de la chose en soi? Dès que l'inconnaissable est nommé, il a commencé déjà à être connu.

L'idée d'une réalité à jamais inaccessible à la pensée est donc équivoque. C'est pour l'esprit un moyen de se faire illusion à lui-même. C'est une manière de contenter un besoin métaphysique en se donnant l'air d'y renoncer. S'il était définitif, l'agnosticisme équivaudrait à une fin de non-recevoir opposée à nos curiosités sur l'au-delà. Mais la métaphysique, « comme tendance naturelle », disait Kant, est indestructible. Il ne dépend pas de l'homme de poser ou de ne pas poser les questions suprêmes : elles s'imposent à lui. Comme le langage, comme la religion, comme l'art, elles sont une des manifestations universelles, immédiates, et je dirais volontiers irrépressibles, de la raison humaine. Et c'est pourquoi l'agnosticisme sera toujours une illusion ou une duperie. Quand une théorie de la connaissance aura déclaré l'absolu inaccessible, mis les choses en soi hors de notre portée, et proscrit la métaphysique comme chimérique, l'instinct se laissera-t-il frustrer pour si peu? Il trouvera à se satisfaire dans le refus même qu'on lui oppose. Il s'emparera de cet inconnaissable dont on lui concède l'existence, et il y trouvera tout ce dont il a besoin. Ne voit-on pas des gens qui se font de l'agnosticisme une religion, et de l'inconnaissable l'objet d'un culte? L'inconnaissable deviendra un symbole, souple, commode, de profondeur variable selon les intelligences. Il se substituera aux objets métaphysiques d'autrefois, définis et démontrables. La forme seule change, le fond subsiste. N'est-ce pas dire, en d'autres termes, que l'on demande aujour-

d'hui au sentiment et à la croyance ce que ne donne plus la connaissance? N'est-ce pas que la métaphysique, cessant d'être une science, se plie à suivre les convictions individuelles, et que l'homme, en un mot, croit trouver dans son cœur la réponse aux questions que sa raison s'avoue impuissante à résoudre? L'agnosticisme est donc moins une solution par lui-même que le signe d'un transfert. L'âme humaine n'a ni perdu sa curiosité, ni renoncé à la satisfaire. Mais, instruite par les échecs de la raison, et éclairée par la théorie de la connaissance, elle a déplacé le point d'appui de ses hypothèses sur l'absolu. Auparavant, elle croyait savoir. Aujourd'hui, elle sait qu'elle croit.

Telle est donc la principale signification des doctrines du sentiment et de la croyance que l'on a vues apparaître, se développer et se répandre depuis un siècle. Ce sont des doctrines de *compensation*. Elles ont avancé parallèlement à l'agnosticisme : elles en sont, si l'on peut dire, complémentaires. A mesure que la raison théorique s'avouait plus clairement qu'au delà de certaines limites elle est impuissante, à mesure aussi se fortifiait l'opinion que la raison pratique a ses principes propres et indépendans. Le cœur devenait une source originale, sinon de connaissances, au moins de convictions. En même temps qu'on s'apercevait de l'insuffisance de nos facultés intellectuelles pour la solution des problèmes transcendans, on s'avisait aussi qu'elles n'étaient pas seules compétentes. On cherchait une définition plus profonde et plus compréhensive de la certitude, qui fît sa place à la croyance et à la suggestion immédiate du cœur. En un mot, au moment même où il semblait aboutir à l'agnosticisme, l'esprit faisait effort pour y échapper.

Nous touchons ici à l'un des points où la pensée moderne s'est le plus sérieusement éloignée de la pensée antique. Dans l'antiquité classique (j'entends l'antiquité de la période purement hellénique, avant que le génie grec eût fléchi sous le poids des influences orientales), il n'y a pas de doctrine qui corresponde aux philosophies modernes du sentiment et de la croyance. Pourquoi? Parce qu'il n'y avait aucune raison pour que le besoin de compensation dont nous venons de parler se fît sentir. Le caractère propre de la philosophie des Grecs, comme de leur art, fut la sérénité libre et tranquille, dans une heureuse harmonie de l'esprit et de la nature. Pas d'antinomie définitivement insoluble pour la raison, pas d'opposition qui n'aboutisse enfin à un accord dans l'ordre de l'univers. Sans doute, les sophistes ont été, en un sens, les précurseurs de Hume et de Kant : ils ont pressenti la relativité de la connaissance. Gardons-nous pourtant d'introduire dans leurs formules un contenu moderne, qui était fort loin de leur pensée. La relativité de la con-

naissance, dans la célèbre maxime de Protagoras, n'implique pas du tout une limitation provenant de la structure de l'esprit humain, comme chez Kant, c'est-à-dire une impuissance irrémédiable de saisir jamais les choses telles qu'elles sont en soi, parce que nous ne pouvons connaître que sous certaines conditions. Au contraire, la relativité de la connaissance tient à la fois, selon Protagoras, à la nature de l'esprit et à celle de la réalité (surtout à celle de la réalité, qui n'est pas stable un seul instant). Cette réalité n'est pas objet de science, parce que la science exigerait un objet fixe et identique à lui-même. Mais cela n'équivaut pas à dire qu'elle soit inconnaissable, inaccessible à l'esprit humain. Il faut bien qu'elle soit accessible, puisque Protagoras la caractérise, et qu'il en décrit l'incessante mobilité.

Si la valeur de la connaissance est mise en doute, c'est-à-dire si l'objet n'est pas connu tel qu'il est en soi, la seule conclusion où la philosophie antique puisse aboutir est le scepticisme. Car, pour les anciens, comme l'a dit M. Boutroux, l'esprit qui connaît, pris en lui-même, est vide : il ne se soutient que par son rapport avec l'objet. Si l'harmonie entre eux est troublée, la connaissance ne sera pas relative : elle sera nulle. L'homme n'aura plus qu'à y renoncer, et à se diriger comme il pourra, par la coutume. Les anciens n'ont donc pas pu chercher les conditions de la connaissance vraie dans la structure de l'esprit même, comme fera Kant, qui réduira le rôle de la réalité extérieure à un minimum presque inconcevable. A plus forte raison, que le réel pût être inaccessible à la pensée, et pourtant se révéler à nous par une voie différente, cette idée leur aurait paru étrange et injustifiable. Ils n'auraient pas compris comment une connaissance refusée à la faculté de connaître pourrait être fournie, ou du moins compensée par la faculté de sentir, de vouloir ou de croire. Ce chassé-croisé leur aurait semblé paradoxal, déraisonnable, peu compatible avec le sérieux de la philosophie. Et cela ne prend un sens, en effet, que dans une philosophie pénétrée de l'esprit chrétien, dominée (parfois à son insu) par les idées de nature déchue, de péché et de rédemption. Celle-ci ne trouvera point de difficulté à considérer la raison comme bornée, sans renoncer pour cela à posséder la certitude sur les grands problèmes : « Dieu sensible au cœur, non à la raison. » Mais un Grec contemporain de Platon ou d'Aristote n'aurait vu sans doute dans cette subordination de la raison à la croyance qu'une superstition, et presque une absurdité.

Seul peut-être parmi les modernes, Spinoza rappelle la parfaite sérénité intellectuelle des anciens, et l'assurance de la raison qui fait tranquillement son œuvre. Il marche à la démonstration de la

vérité, sans s'arrêter à l'idée que cette vérité le dépasse sans doute à tout jamais. Le sage voit les choses telles qu'elles sont, en Dieu même, *sub specie æternitatis*. Le spinozisme est ainsi aux antipodes de l'agnosticisme. Spinoza dit, il est vrai, que Dieu est la substance infinie ayant, en nombre infini, des attributs infinis dont nous ne connaissons que deux, l'étendue et la pensée. Il semble ainsi rejeter les autres attributs, dont nous n'avons aucune idée, dans la région de l'inconnaissable. Mais de ces attributs-là il n'est plus question dans la suite du système. Spinoza ne les a sans doute mentionnés que pour parer à une objection possible. Il ne fallait pas que la substance absolument infinie pût être dite finie par le nombre de ses attributs. Quoi qu'il en soit, Spinoza s'élève d'un pas toujours égal, sans hésitation, sans retour inquiet sur lui-même, jusqu'à l'amour intellectuel de Dieu. Sa théorie de l'erreur diffère profondément de la théorie de Descartes. Il n'admet point que la volonté libre joue un rôle dans le jugement, il ne se plaint pas que l'intelligence soit faible et bornée. Il a l'optimisme intellectuel des grands anciens, et cette audace tranquille qu'Hegel a célébrée déjà chez Parménide.

De là l'admiration fervente et constante de Gœthe pour l'auteur de l'*Éthique*. Le ton du spinozisme s'accorde à merveille avec l'idée que Gœthe se faisait de l'art et de la poésie des anciens. Pacifier la nature par l'intelligence, percevoir l'harmonie sous les dissonances, et l'éternelle majesté des lois sous le vêtement changeant des phénomènes, voilà ce que Gœthe goûtait surtout dans la pensée antique, voilà ce qu'il préférait cent fois à l'attitude inquiète d'une raison pleine de doutes et, aux mouvemens d'une âme agitée de scrupules, de craintes et d'espérances mystiques. Voilà ce qu'il retrouvait chez Spinoza, avec, par surcroît, une puissance logique incomparable. Même sentiment chez les autres classiques allemands de la fin du XVIIIe siècle, admirateurs passionnés, eux aussi, de l'antiquité grecque. Pour eux, comme pour Gœthe, Spinoza est le grand païen de la philosophie moderne : la pensée la plus libre qui se soit jamais exprimée, et en même temps la plus religieusement consciente de l'ordre de l'univers. Il réalise ainsi, à leurs yeux, une sorte de beauté plastique dans l'abstrait. On comprend alors que Jacobi, leur contemporain, ait choisi le spinozisme pour type de la philosophie opposée à la sienne, et pour modèle de la philosophie naturaliste opposée à la philosophie chrétienne. Elle représente, selon lui, l'effort le plus indépendant et le plus énergique de la raison confiante en elle-même, et se haussant à l'absolu par ses seules forces.

Ainsi l'histoire confirme les conclusions où nous avait con-

duit l'analyse. Là où la confiance en la portée de l'esprit humain est intacte, comme dans les systèmes antiques, comme chez Spinoza, nulle trace d'une certitude métaphysique fondée sur le sentiment ou la croyance. Dès que la relativité de la connaissance a fait brèche dans le dogmatisme naturel de la raison, le besoin d'une compensation apparaît, et avec lui l'effort pour ressaisir par une autre voie ce que la raison théorique n'atteint plus. Et quand enfin l'agnosticisme semble un aveu de l'impuissance radicale de l'esprit à concevoir l'absolu, alors l'instinct métaphysique, comprimé, mais non supprimé, trouve à se satisfaire par ailleurs. Les questions que la raison ne résout plus, la conscience morale les évoque, et le sentiment les tranche.

II

Quand le mathématicien rencontre une équation pour laquelle il ne possède pas encore de méthode de résolution, il s'abstient. Pourquoi les philosophes qui admettent, avec la relativité de la connaissance, l'impossibilité d'atteindre l'absolu, ne suivent-ils pas cet exemple? pourquoi ne suspendent-ils pas leur jugement, fût-ce au prix d'un effort sur l'instinct? — Ils le feraient sans doute, si les problèmes métaphysiques étaient du même genre que les mathématiques. Mais il s'en faut de beaucoup. Outre leur intérêt théorique, les questions sur l'au-delà ont une portée morale qui ne laisse personne insensible. Nous ne tenons pas seulement à ce qu'elles soient résolues pour la satisfaction de notre curiosité. Nous voulons encore qu'elles soient résolues en un certain sens, pour le contentement de nos tendances. C'est là une nouvelle raison, et plus décisive que la première, qui fait de l'agnosticisme une position transitoire, jamais définitive. L'esprit ne s'y résigne, ou ne s'y complaît, qu'avec l'arrière-pensée (plus ou moins consciente) de l'utiliser au profit de ses besoins moraux. Dans le silence de la raison théorique, il se sent libre d'exercer entre les diverses doctrines une sorte de choix. Et dans ce choix ce sont ses préférences intimes et secrètes qui le guident.

Voyez, par exemple, ce qui se passe pour le problème du libre arbitre. C'est la dernière question sur laquelle les philosophes tomberont d'accord; le déterminisme a des partisans et des adversaires également invincibles. Mais beaucoup de philosophes demeurent attachés à la solution proposée par Kant : la liberté à la fois inconnaissable et réelle. Chacun de nos actes serait déterminé nécessairement par l'ensemble des circonstances antécédentes; mais dans son essence absolue, qu'il ignore, l'homme serait libre. Les esprits

se sont familiarisés avec cette hypothèse bizarre. Depuis Kant et Schopenhauer, nous l'avons vue renaître sous différentes formes. Mais affirmer à la fois que la liberté est inconnaissable et qu'elle est réelle, n'est-ce pas dire que nous sommes assurés de son existence par ailleurs que par notre faculté de connaître? La certitude est procurée ici par le cœur, par le sentiment, par la conscience morale, par la raison pratique. Le nom seul diffère, selon les doctrines. Rejeter ainsi le libre arbitre dans l'inconnaissable, c'est se donner en réalité le moyen de l'affirmer, sans entrer en conflit avec la science. Telle était bien la préoccupation de Kant, qui ne l'a point cachée. Il accorde sans hésiter à la science le déterminisme des phénomènes dont il croit qu'elle a besoin. Il lui suffit que, dans la réalité absolue et inconnue, la liberté demeure possible. Que la raison théorique laisse seulement la question ouverte : la raison pratique la tranchera, — sans l'élucider d'ailleurs, — par des motifs qui lui sont propres. C'est donc une croyance, et Kant l'avoue lui-même, tout en faisant observer qu'il s'agit ici d'une croyance « rationnelle ». C'est si bien une croyance, qu'un grand nombre de partisans du libre arbitre ont jugé que Kant concédait beaucoup trop au déterminisme. Ils ont cherché s'il n'était pas possible de concilier à moins de frais les exigences de la science et les besoins de la morale. Ils ont discerné dans les lois mêmes de la nature un élément de contingence. Cette conciliation est un chef-d'œuvre d'ingéniosité métaphysique; mais n'est-elle pas inspirée, elle aussi, par le désir de justifier une certaine interprétation de l'univers?

Ce qui est vrai de la question du libre arbitre, qui intéresse si fort la morale, l'est encore davantage de la morale elle-même : l'effort du philosophe ne va pas tant à chercher une doctrine qu'à justifier celle qu'il a par avance. A mesure qu'il a paru plus malaisé de fonder rationnellement la morale, à mesure aussi les principes fondamentaux, cessant d'être objets de démonstration et de science, sont devenus objets de convictions et de croyance. C'est un nouveau cas de la loi de compensation. Non que la difficulté de fonder la morale sur une base rationnelle fût moindre autrefois. Mais elle était moins sentie, et cela suffisait. La morale dépendait étroitement de la métaphysique, s'établissait sur elle, et participait de sa rigueur apparente. Ainsi, dans les systèmes antiques, la morale découle de la conception générale de l'univers; ainsi, dans les grandes philosophies du XVIIe siècle, la morale tire ses principes de la métaphysique. Sans doute, elle ne tient pas toujours une place également importante. Descartes se propose surtout la science pour objet, et Spinoza la béatitude. Mais tous, s'ils con-

struisent une morale, s'ils reconnaissent même dans l'art de bien vivre une fin essentielle de la science, sinon sa fin unique, — tous conçoivent que cette morale doit se fonder sur la connaissance de Dieu, de l'homme et de l'univers. La raison est législatrice, mais législatrice par l'application de sa science.

Tout autre est le point de vue de Kant, à la fin du XVIIIe siècle. La *Critique de la Raison pure* a porté, selon lui, le coup mortel aux métaphysiques dogmatiques. Il est donc impossible que la morale procède de ces doctrines. Édifiée sur ce fondement ruineux, elle tomberait avec lui. D'autre part, la conscience exige une morale. Il ne saurait être question ici de « suspendre son jugement ». Il ne s'agit pas de juger, mais d'agir. Il faut vivre; il faut même *bien* vivre. Et si l'on peut, à la rigueur, se passer d'une métaphysique, on ne saurait, semble-t-il, se passer de règle de conduite. C'est donc, dit Kant, que la raison a des principes pratiques, indépendans du savoir. Et en effet la conscience, ou raison pratique, nous donne, avec l'impératif catégorique, tout ce qui est nécessaire à la morale pour se constituer par elle-même, sans recourir à une métaphysique. Car le devoir se manifeste immédiatement à toute âme humaine, sans supposer rien d'autre que lui-même, et sans erreur possible sur sa signification. Il commande, et dans ce commandement apparaît son droit à être obéi. Chacun l'avoue, même en le violant. Que la « chose en soi » demeure ou non inaccessible à notre faculté de connaître, que la métaphysique, comme science, soit possible ou impossible, il faut faire notre devoir. Si l'absolu est inconnaissable, en savons-nous moins qu'une bonne volonté a seule une valeur absolue, et que l'homme ne doit jamais être traité comme un moyen, mais toujours comme une fin? Le devoir nous révèle que nous n'appartenons pas seulement à cet univers de l'espace et du temps, où nous sommes soumis aux lois inflexibles de la nature. En tant qu'êtres raisonnables et libres, nous sommes aussi citoyens d'un monde supérieur, que Leibniz appelait le règne de la grâce, que Kant appelle le « royaume des fins, » et dont l'ordre moral serait l'unique loi.

Morale non moins admirable par la rigueur de sa structure que par la pureté de son inspiration. Une fois admis le principe du devoir s'imposant par sa seule forme à l'être raisonnable, tout s'en déduit. Mais ce principe lui-même, d'où vient-il? Est-il vraiment et absolument *a priori?* Ne pourrait-on en rendre compte, en retrouver l'origine par l'hérédité, par le développement des tendances altruistes et de l'instinct social, par l'enseignement de la religion, par l'éducation morale transmise des pères aux enfans? Ce devoir, cet impératif catégorique devant lequel

Kant s'arrête avec un respect religieux, Schopenhauer l'appellera tout à l'heure un « vieux reste du Décalogue ». Et cette boutade irrévérencieuse, pour qui connaît l'éducation sévèrement piétiste que Kant avait reçue, ne paraît pas sans justesse. Même en laissant de côté les objections faites au point de vue évolutionniste, Kant n'est-il pas bien prompt à déclarer le devoir un mystère, dont nous ne pouvons rien comprendre, sinon que l'ordre est absolu, et qu'il faut obéir? N'y a-t-il pas quelque artifice dans la distinction, si largement utilisée, de la raison théorique et de la raison pratique? Il faut pourtant que ce soit, dans son fond, une même et unique raison. L'unité se retrouve, il est vrai, dans la forme de l'universalité. La loi morale nous apparaît, dit Kant, comme valable pour tout être raisonnable et libre. Elle ne saurait donc venir que de la raison législatrice. Mais elle n'en est pas pour cela plus intelligible. Précisément parce qu'elle participe de la nature de l'absolu, elle n'oblige que par sa seule présence. Le devoir s'impose parce qu'il est le devoir, et doit être accompli par respect pour le devoir. Il y a beaucoup de conséquences à tirer de cette loi, et qui indirectement la confirment. Mais il n'y a pas de principes d'où la déduire, et qui la fondent.

Ainsi, même dans son essence rationnelle, la loi morale conserve un caractère sacré et mystérieux. La critique de Kant, si hardie lorsqu'il s'agissait des fondemens du savoir, devient timide tout à coup quand le principe de la moralité est en jeu. Kant en donne des raisons qui ne sont pas mauvaises. Mais la meilleure est, évidemment, qu'à ses yeux croire au devoir est déjà un devoir. Il est impossible de méconnaître, à son accent, un sentiment profond, une sorte d'enthousiasme moral. C'est ce sentiment, croyons-nous, qui a donné à la morale de Kant une prise si vigoureuse sur tant de jeunes âmes. Ce ne sont pas les analyses ni les déductions abstraites, c'est la hauteur du désintéressement, c'est l'exaltation du sacrifice de soi, c'est le mystère sublime du devoir absolu et inexpliqué qui les a conquises. Si nous comprenions pourquoi il faut lui obéir, la loi morale serait moins belle. Le don de soi-même ne serait plus une telle joie, s'il était évidemment raisonnable. Il ne faut pas que l'impératif de la moralité ait rien de commun avec les impératifs d'habileté et de prudence. L'homme, en présence du devoir, se sent transporté ailleurs. Devant la majesté de la loi, la foule grouillante des désirs et des passions se tait, l'amour-propre a honte de lui-même et comprend sa vanité : la sublimité du devoir le terrasse. Qui ne connaît la fameuse exclamation de Kant sur le « ciel étoilé au-dessus de nos têtes, et la loi morale au fond de nos cœurs »? Sûrement il y a

là une « intuition qui emporte la conviction », et toute la morale de Kant se fonde sur la foi en cette intuition. La méthode sera d'analyse. Mais le principe est de sentiment. Et la force de ce sentiment est d'autant plus irrésistible que le devoir est à la fois ce qu'il y a de plus impérieux et de plus mystérieux. La raison peut le formuler, mais non pas le comprendre, et la conscience peut lui refuser l'obéissance, mais non pas le respect.

Rien n'est donc plus significatif que les efforts faits par Kant pour présenter sa morale comme purement rationnelle. C'était un moment nécessaire dans l'évolution des doctrines morales. Ses prédécesseurs avaient été surtout préoccupés de détacher la morale, une et universelle par essence, des dogmes et des croyances religieuses, variables avec les temps et les lieux. De là ces morales tirées déductivement de principes rationnels, chez Spinoza, par exemple, et chez Leibniz. De là ces développemens sur la morale naturelle, où le XVIIIe siècle s'est complu presque tout entier; de là enfin ces considérations interminables sur la morale des Chinois, des Hindous, des sauvages même, qui vaut bien la nôtre. Kant reprit le problème en philosophe, et le débarrassa des lieux communs où toute idée morale un peu nette menaçait de se noyer. Le principe de la moralité ne pouvait plus reposer sur une révélation positive; ce point était acquis. Mais Kant ne pouvait pas non plus fonder ce principe sur une métaphysique dogmatique, puisque l'absolu est hors de la portée de notre esprit. D'autre part, il voyait trop la faiblesse des morales fondées sur le sentiment, pour s'y arrêter, bien qu'elles fussent à la mode. Précisément parce qu'elles trouvaient faveur auprès de ses contemporains, il jugeait nécessaire d'en dénoncer le laisser aller et les dangers. Et enfin partir de l'expérience pour établir une morale lui eût paru un contresens, l'expérience ne pouvant jamais témoigner que de ce qui est, et non de ce qui doit être. Un seul parti restait possible : rapporter le principe moral à la raison, mais à la raison qui *ordonne*, et non pas, comme on avait fait jusqu'alors, à la raison qui *connaît*. Kant va donc proclamer que, si l'absolu nous est et nous sera toujours inconnaissable, il suffit du moins de la présence du devoir dans la conscience morale pour donner à l'action une règle fixe, obligatoire, et aussi certaine que si elle reposait sur la science. Plus certaine même : car, dans ce dernier cas, toute critique qui ruinerait le savoir renverserait du même coup la morale. Pour être absolument inébranlable, il faut que celle-ci ait son fondement propre et indépendant dans les principes de la raison pratique.

L'effort de Kant était puissant; mais cette doctrine n'est-elle pas

le coup de désespoir du philosophe? La loi morale, avoue Kant, est « suspendue entre ciel et terre », sans qu'on voie par où elle se soutient. Peut-elle rester ainsi flottante, et en l'air? Ou l'impératif catégorique suppose une métaphysique latente, et alors la morale redevient, comme dans les théories antérieures, sinon dépendante, au moins solidaire de cette métaphysique. Ou le principe de la morale ne repose réellement que sur lui-même ; mais alors, comme M. Fouillée l'a bien montré, le règne de la moralité constitue une sorte de domaine à part, si bien distinct du monde où nous vivons que l'on ne voit plus par où ils pourront se rejoindre. La morale kantienne perd le contact du réel. L'idéal moral, placé trop haut, ou plutôt trop loin, hors des conditions de la vie, éblouit la conscience, mais ne l'éclaire pas. Or Kant n'aurait jamais accepté de pareilles conséquences. Il prétend, au contraire, que sa morale est parfaitement d'accord avec la conscience commune, et qu'elle dégage simplement les principes d'après lesquels nous jugeons tous de la valeur des actions. C'est donc, quoi qu'il en dise, qu'il ne s'en tient pas à la pure forme de l'universalité de la loi. C'est donc qu'il a, au fond, quelque idée d'un bien où tend cette loi, et même d'un législateur divin qui la symbolise pour l'esprit. Et, en effet, la métaphysique latente dont nous parlions affleure un peu partout à la surface de son système moral. Elle finit par se manifester ouvertement avec les postulats de la raison pratique. La morale de Kant ne pouvait-elle se passer de l'immortalité de l'âme, et d'un Dieu de sagesse et de justice? Elle le pouvait si bien, qu'elle en aurait paru plus rigoureuse et plus fidèle à son principe. Mais pourtant, en rattachant ces postulats à sa morale, Kant a obéi à une logique plus profonde. Il nous a révélé le lien caché de cette morale avec l'idéal métaphysique et théologique de la philosophie moderne. Il en a montré l'affinité intime avec les croyances chrétiennes. Sa morale ne veut plus se fonder sur elles : elle ne croit pas pourtant pouvoir s'en séparer.

Même attitude caractéristique chez les néo-kantiens d'aujourd'hui. Ils proclament, eux aussi, le caractère impératif et absolu du devoir. Mais ils ne renoncent pas, eux non plus, aux postulats métaphysiques de Kant. « Nous avons, disent-ils en substance, une conviction morale inébranlable, et nous y tenons comme au seul absolu dont nous soyons sûrs, grâce à la révélation du devoir dans la conscience. Nous ne voulons la faire solidaire ni des dogmes d'une religion, ni des démonstrations d'une métaphysique. Le devoir se suffit. Qui veut le garantir le compromet. Mais, comme cette conviction morale ne peut pourtant rester suspendue entre

ciel et terre, selon le mot de Kant, nous postulons, au nom du devoir, une métaphysique, hypothétique en soi, certaine par lui. » C'est un mouvement d'idées inverse de celui qui eut lieu lors de la Renaissance. Au sortir de la scolastique, la théorie de l'univers, se fondant de nouveau sur la seule raison, tendit à séculariser la morale. Aujourd'hui, au contraire, pour les néo-kantiens, la morale, posée d'abord comme absolue, tend à rendre religieuse la conception de l'univers. Mais de quel droit la posent-ils comme absolue? C'est qu'ils croient encore à l'origine rationnelle de l'impératif catégorique, tandis que les partisans de Schopenhauer, de Stuart Mill, de Spencer, de Guyau et de tant d'autres n'y croient plus.

Pour conclure, la morale métaphysique, la morale fondée *a priori*, n'est plus. La morale scientifique n'est pas encore, si elle doit être jamais : les doctrines utilitaires ou évolutionnistes n'en sont qu'une lointaine ébauche. Dans cet interrègne, dans cette crise, selon le mot de M. Scherer, la place est tenue par des morales de la croyance ou du sentiment. Principes du devoir, de l'altruisme, de la charité, de la pitié : autant d'impératifs qui se présentent à nous comme devant être observés, et auxquels nous nous sentons en effet obligés de conformer notre conduite. Pourquoi? Par respect pour eux-mêmes : non pas dans le sens où Kant l'entendait, mais parce qu'ils résument en eux l'effort moral de l'humanité qui nous a précédés. Nous éprouvons une gêne, une souffrance toutes particulières à l'idée de les violer. Nous y répugnons comme à une dégradation de nous-mêmes. Mais nous n'ignorons plus qu'en cela nous suivons autant notre cœur que notre raison.

III

Ainsi, même à ne considérer que l'évolution des doctrines philosophiques, un grand nombre de causes ont favorisé le progrès des philosophies du sentiment et de la croyance. En premier lieu, le progrès continu de l'agnosticisme, déterminé par les théories de la connaissance ; puis la répugnance naturelle de l'esprit à s'abstenir d'une métaphysique, tout en sachant que l'absolu est inaccessible ; et enfin, le besoin persistant d'une morale obligatoire, même quand l'impossibilité de fonder logiquement une telle morale est devenue évidente. Nombreux sont encore ceux qui ne peuvent se satisfaire ni de la science positive toute sèche, qui n'a pas de réponse aux questions dernières, ni de la religion révélée, qui exige une entière soumission à ses dogmes. A ceux-là il faut,

bon gré mal gré, une métaphysique. Et comme aucun système ne repose sur une démonstration nécessaire qui exclut les autres, ils choisissent, plus ou moins consciemment, d'après leurs convictions intimes, la doctrine à laquelle ils s'attachent. A leurs yeux elle *doit* être vraie, elle *ne peut pas* ne pas être vraie. Ce qui lui manque en solidité logique, ils le compensent par l'énergie de leur croyance.

Là devaient donc aboutir, au moins pour un temps, aussi bien les métaphysiques aventureuses du commencement de ce siècle que l'empirisme arbitraire d'Auguste Comte. Ce résultat n'est pas sans avoir ses avantages. La fonction de la philosophie est au moins double : faire apparaître d'abord la complexité et la profondeur des problèmes qui se posent à la raison, puis essayer de les résoudre par une conception rationnelle de l'univers dans son ensemble. Une philosophie de la croyance ou du sentiment est toujours faible sur ce second point : mais elle a, en revanche, le mérite de mettre le premier dans tout son jour. Nulle n'insiste plus fortement sur les bornes de notre raison, nulle ne montre mieux le mystère qui nous enveloppe de toutes parts, et que notre science purement relative ne perce pas. Nulle ne nous fait mieux toucher du doigt les ténèbres de notre ignorance. Le langage nous les dissimule, car nous croyons facilement avoir l'intelligence des choses quand nous en avons organisé les signes. Mais c'est une illusion : presque toujours nous ne comprenons que nos signes, et l'essence du réel nous échappe. Que savons-nous vraiment de la nature du mouvement, de la vie, de la société, et de la pensée même ? Tout cela nous passe infiniment, et quand nous essayons de le réduire en un système, nous substituons à la réalité, qui reste mystérieuse, un système de symboles intelligibles et commodes pour nous. Des considérations de ce genre, dont les philosophies du sentiment et de la croyance ne sont jamais avares, leur servent à rabattre les prétentions de l'orgueil rationaliste. Elles peuvent ainsi faire échec à la complaisance d'une philosophie trop sûre de soi. Elles la rappellent à la modestie qui sied à la faiblesse humaine.

Mais ces doctrines ne sont pas non plus sans conséquences fâcheuses. Si elles remplissent une fonction utile quand elles s'opposent à un intellectualisme exclusif, leur triomphe, à son tour, serait gros de dangers. Quoi de plus contraire, je ne dirai pas à la science, mais même à la méthode philosophique, que leur manière de s'établir et de se défendre ? Elles ne se fient point à la valeur de leurs argumens. Elles en appellent à la force du sentiment, de la conviction, ou de la croyance, comme nous l'avons

vu pour la morale du devoir. Elles se soutiennent uniquement par l'impossibilité où l'âme se sent de les abandonner. Leur grand moyen de défense est : *Noli me tangere*. Je ne puis admettre que telle conception de la nature ou de l'homme soit vraie : car, si elle l'était, je ne pourrais plus croire ce que je crois, et je tiens à mes croyances plus qu'à tout au monde. Ainsi raisonne Jacobi; ainsi raisonnent, après lui, presque tous les philosophes du sentiment. Beaucoup, il est vrai, n'opposent pas seulement aux doctrines qui les choquent les besoins de leur conscience individuelle. Ils invoquent plutôt les nécessités de la vie morale ou de la conservation sociale. Mais tous, au fond, raisonnent de même. La vérité qu'ils avouent ne pas connaître, ils prétendent pourtant ne pas l'ignorer, puisqu'ils savent, de par leurs convictions intimes, ce qu'elle admet et ce qu'elle exclut.

Or, la première et la plus indispensable condition de la recherche de la vérité, c'est le désintéressement. Subordonnée à la défense de telle conception morale, ou de telles institutions sociales, cette recherche perd le caractère de la science pour prendre celui d'une apologie. A tout le moins ajoute-t-elle de nouvelles chances d'erreurs à celles que la méthode la plus scrupuleuse a déjà tant de peine à éviter. Les esprits les plus puissans ne sont pas à l'abri de telles faiblesses. Ainsi, Aristote ne concevait pas que la société civilisée pût subsister sans le travail des esclaves. Il a donc expliqué, dans sa *Politique*, que l'esclavage était de droit naturel, et il en a donné des raisons qui parurent excellentes. S'il eût condamné l'esclavage, s'il eût proclamé la nécessité de l'abolir, et le devoir de trouver, coûte que coûte, un autre moyen de pourvoir à la fonction que les esclaves remplissaient dans la société grecque, ce langage aurait certainement scandalisé ses contemporains. On l'aurait jugé révolutionnaire, immoral et impie. On ne se serait même pas arrêté à examiner une doctrine qui menait droit à la ruine de la cité, de ses institutions et de ses dieux. Pourtant la cité antique a péri, l'esclavage a disparu, et c'est à nous aujourd'hui que la doctrine d'Aristote paraît révoltante et fausse, quand il assimile froidement les esclaves à des « outils vivans ». Avec tout le progrès des sciences dont nous sommes si fiers, nous n'échappons sans doute pas à un aveuglement semblable à celui d'Aristote. Car, si nous savons un peu plus, nous nous trouvons aussi en présence de questions sociales bien autrement complexes. Nous devons être esclaves, nous aussi, de préjugés que des siècles plus éclairés jugeront monstrueux. C'est pourquoi il serait sage de ne pas appliquer les qualificatifs de « bon » et de « mauvais » aux résultats de la recherche philosophique.

Mais on insiste, et l'on dit : « Comment une philosophie, comment une doctrine morale ou sociale peut-elle être vraie, si elle tend à la négation de notre morale, et à la destruction de notre société ? Est-il possible que la science ruine les principes de l'action au lieu de les fonder, et si elle arrive à de pareilles conclusions, n'est-ce pas une preuve suffisante qu'elle est tombée dans l'erreur ? » — Une semblable doctrine risque fort d'être fausse en effet : encore faut-il en démontrer le vice. Elle est fausse si elle ne tient pas compte de toutes les données, si complexes, des problèmes, si elle interprète inexactement les faits, si elle manque enfin en quelque point aux règles de la logique et de la méthode convenable. Mais de favoriser la dissolution de l'état actuel des croyances, ce n'est, en soi, un signe ni de vérité ni d'erreur. C'est seulement un motif pressant, pour tous ceux qui tiennent à la conservation de cet état, de soumettre la doctrine à une exacte critique : cela vaut mieux que de lui jeter l'anathème. D'autant que rien n'est difficile à démêler, dans l'effroyable complexité des faits sociaux, comme un simple rapport de cause à effet, et peut-être devrions-nous en user avec plus de circonspection. A une époque donnée, toutes les forces sociales sont, comme dit Kant, dans une action réciproque universelle. On impute à certaines doctrines la dissolution du système actuel des croyances morales et des institutions sociales ; mais ne pourrait-on soutenir, avec autant de vraisemblance, que c'est la dissolution de ce système, au contraire, qui est cause de l'apparition de ces doctrines ? Et enfin, quoi qu'il en soit, comment pouvons-nous savoir ce qui, avec le temps, dans ses conséquences lointaines et décisives, aura été un bien ou un mal ? Il se peut que nos efforts de conservation, au moins sur quelques points, soient aveugles et absurdes. Peut-être nous obstinons-nous à vouloir faire vivre ce qui est déjà comme mort, et à retenir ce qui doit s'éliminer pour faire place à des élémens nouveaux. Nous n'avons aucune raison de croire que l'avenir s'arrêtera juste là où s'obscurcit notre courte prévision. L'expérience de l'histoire prouve, au contraire, que les périodes dites de dissolution ne sont pas les moins fécondes, quand on les embrasse d'un coup d'œil avec celles qui ont précédé et celles qui ont suivi.

En un mot, s'il est extrêmement difficile de découvrir la vérité, ce n'en est pas moins de la connaissance de la vérité que l'homme peut surtout espérer quelque progrès dans l'avenir, et quelque amélioration à son sort. Il est donc déraisonnable de vouloir en subordonner la recherche à un intérêt immédiat de conservation. Sans doute cette recherche peut troubler l'homme dans ses habitudes, l'inquiéter dans ses croyances, le menacer dans sa tranquil-

lité sociale. La tentation alors est grande de se protéger en édictant par avance que tout ce qui met en danger l'ordre actuel ne peut être que faux. Optimisme complaisant, qui admet une sorte d'harmonie préétablie entre nos croyances, nos institutions, notre système social et les lois naturelles, et qui s'y obstine, malgré les démentis que lui ont infligés l'histoire et l'expérience. Mieux vaut un pessimisme qui ne se dissimule pas l'ignorance, l'erreur, les préjugés dont nous sommes pleins, qui avoue la parfaite indifférence des lois de la nature à l'égard de ce que les hommes appellent le bien, et qui inspire le courage de lutter pour le soulagement des souffrances communes. A tout le moins nous délivre-t-il de l'hypocrisie.

Enfin une doctrine qui se fonde sur le sentiment ou sur la croyance, qui le sait, qui l'avoue, n'a aucune chance de se développer ni de vivre. Elle ne succombe pas aux attaques de ses adversaires : — car elle se vante, non sans raison, d'y être invulnérable. Même ces attaques contribuent plutôt à la faire durer, chacun s'attachant d'autant plus à ses convictions qu'il les voit plus menacées. Mais elle tombe, ce qui est pire, par sa propre faiblesse intime, faute de soutien intérieur. Rien de si parfaitement convaincant que le sentiment, pour qui l'éprouve, et tant qu'il l'éprouve; rien de si insuffisant, pour qui ne l'éprouve pas, ou ne l'éprouve plus. La solidité de la doctrine dépend alors des dispositions de l'âme, qui peuvent changer à tout moment, sous des influences subtiles et insaisissables : qui ne sait qu'un édifice de croyances qui paraissait solide, lentement miné par-dessous, s'écroule parfois comme un rêve ? Mais admettons la constance du sentiment et de la croyance : une telle doctrine est du premier coup tout ce qu'elle peut être. Elle fait des prosélytes plutôt que des disciples. Elle touche des âmes prédisposées à éprouver des sentimens analogues; elle n'ouvre pas une voie nouvelle à l'esprit curieux de la vérité encore inconnue. Sans doute, à en croire ses partisans, le sentiment sur lequel elle se fonde est identique chez tous les hommes, et toute âme le connaît nécessairement. Ils disent de lui, comme Descartes du bon sens, que c'est la chose du monde la mieux partagée, et Jacobi va jusqu'à appeler « raison » le « pressentiment du vrai », ou l' « instinct » qui lui révèle l'absolu. Il y a là une confusion facile à dissiper. La croyance au libre arbitre, le sentiment d'une puissance absolue d'où dépend notre destinée sont bien quelque chose de spontané, et, si l'on veut, d'universel. Mais de là à affirmer que ce libre arbitre et cet absolu existent en effet, de là à une certitude objective et réfléchie, il y a fort loin. En fait, ce qui est naturel et immédiat, c'est une dis-

position à s'apercevoir des problèmes philosophiques : mais elle n'implique aucune solution exclusive de ces problèmes. Des doctrines opposées peuvent prétendre à la satisfaire. « A moi, dit Jacobi, une seule philosophie peut convenir : la foi en un Dieu créateur et distinct du monde, la croyance à une âme libre et immortelle. » Fort bien, mais votre voisin, au contraire, ne s'accommode que d'une conception matérialiste de l'univers. Qui décidera entre vous deux?

« La raison divise les hommes, le sentiment les unit » : cette maxime était courante chez les moralistes du XVIIIe siècle. Ils en avaient fait un lieu commun qu'ils opposaient à l'éloge de la raison, autre lieu commun cher aux « philosophes ». Rousseau, ennemi de ces derniers, a trouvé là une de ses meilleures armes. Le sentiment, pour lui, est la nature même. Il est le témoignage spontané de la conscience. Il atteste Dieu, l'auteur de toutes choses, il atteste la bonté et la vertu. Il s'exprime chez tous les hommes avec la même force, il leur révèle à tous la même vérité. Comment se fait-il donc que les hommes se haïssent, se persécutent et s'excommunient sur toute la terre, et avec d'autant plus de violence qu'ils se croient plus civilisés? Parce qu'au lieu d'écouter la voix de la nature, c'est-à-dire le sentiment, ils prétendent se guider par la seule raison. Alors toutes sortes de sophismes viennent offusquer la lumière naturelle. Chaque peuple, chaque secte s'attache à ses dogmes. Les institutions dépravent les mœurs, les cultes travestissent la religion. Les États et les Églises rendent l'homme méchant et malheureux. Tristes, mais inévitables conséquences de la faute qu'il a commise en dédaignant l'ingénuité véridique du cœur pour l'orgueil trompeur de la raison. Rousseau développa sur ce thème les variations les plus éloquentes, et ses lecteurs en furent ravis. Pourtant, à y regarder de près, on pourrait dire avec non moins de justesse : « Le sentiment divise les hommes, la raison les unit, » puisque, après tout, les seules vérités sur lesquelles les hommes aient pu se mettre d'accord jusqu'ici sont celles qui dépendent uniquement de la raison. Mais, en réalité, ni l'une ni l'autre formule ne serait rigoureuse. La raison et le sentiment servent également tantôt à rapprocher les hommes, tantôt à les diviser. Quant au sentiment en particulier, M. Renan a admirablement montré qu'il tend en effet à unir les hommes, mais en petits groupes définis. C'est bien un besoin pour l'homme de faire partie d'une vaste communauté, où la sympathie de tous le soutient, où la conformité des croyances et des actes lui renvoie comme l'écho de sa propre conscience. Mais il ne lui paraît pas moins indispensable de se faire dans cette même communauté

son entourage particulier, d'avoir son diocèse dans l'église, sa paroisse dans le diocèse, et ses voisins dans la paroisse.

Pareillement, si le sentiment décidait en dernier ressort des questions métaphysiques, il est à présumer que dans l'église philosophique il y aurait beaucoup de chapelles. Il y aurait même une riche diversité d'hérétiques. Quelques-uns seraient franchement mystiques, et traduiraient simplement leurs croyances religieuses en termes philosophiques. D'autres se laisseraient aller au dilettantisme et à la sentimentalité sceptique. A quel titre pourraient-ils essayer de se convaincre ou de se condamner réciproquement? Leur principe ne leur permet même pas de désavouer les caprices, les extravagances, et ce que j'appellerai le romantisme de la conscience individuelle. Car de quel droit contester à un homme la certitude de son sentiment, encore que raffiné ou bizarre, quand on a fait du sentiment la règle suprême de la certitude? Et alors dans cette anarchie, dans cette bigarrure infiniment variée des sentimens individuels, le besoin d'une discipline ne tarde pas à apparaître, puis à s'imposer. C'est l'heure favorable aux dogmes. Ainsi éclate la contradiction secrète dont souffre toute doctrine qui demande au sentiment, individuel par essence, la révélation de la vérité, universelle par essence. Ne voyons-nous pas que chacun se pique de sentir d'une façon personnelle, et, pour ainsi dire, unique? Mais chacun se pique, au contraire, de croire ce qui est vrai pour tous les esprits et non pour lui seul. Une doctrine du sentiment ne saurait établir, par elle-même, la valeur universelle des vérités qu'elle proclame. Et comme elle se défie de la raison, il reste donc que cette valeur universelle soit fondée sur quelque chose d'extérieur, sur un *credo*, dont l'origine mystique ne déplaît pas au sentiment.

Ainsi, par une ironie inévitable, le principe se nie lui-même. Ceux qui revendiquent la liberté du sentiment individuel contre le joug uniforme de la raison aboutissent rapidement à s'asservir à une autorité extérieure. C'est la raison, au contraire, qui affranchit. La contrainte qu'elle impose est salutaire. Les élémens individuels dont elle exige le retranchement, préjugés, préventions, legs du passé, résultats de l'éducation, sont autant d'obstacles dans la poursuite du vrai. Descartes, en soumettant tout cela à l'examen le plus rigoureux, prenait le seul chemin qui pût mener à la science certaine, et plus tard, à la conduite rationnelle en morale. En quoi consiste en somme le premier principe de sa méthode, sinon à s'efforcer de réaliser le type pur et complet de la raison humaine en un de ses représentans? Identique aux autres par essence, celui qui y parvient obtient pour tous ce qu'il con-

quiert pour lui-même. Les héros de la pensée sont les premiers et les seuls vrais communistes. L'effort rationnel est, lui aussi, une forme admirable d'altruisme, plus rare, non moins belle ni moins féconde qu'aucune autre. Mais une philosophie qui se fonde sur un sentiment, et qui l'admet comme primitif et absolu sans le contrôler par la critique, accepte ainsi en bloc l'héritage trouble et confus du passé. Première concession à la prévention, première méconnaissance du droit souverain de la raison à ne rien admettre pour vrai qu'elle ne juge évident : signe avant-coureur d'autres concessions plus graves qui ne pourront ensuite être refusées. Les doctrines modernes du sentiment et de la croyance se relient par une filiation assez nette aux formes religieuses du mysticisme. La courbe de leur évolution se fermera sans doute par un retour à leurs origines.

Kant, qui n'est pas suspect, je pense, de fanatisme rationaliste, avait appelé l'attention des philosophes du sentiment, assez nombreux de son temps, sur ces conséquences évidentes de leur doctrine. Que la raison abandonne de ses droits par découragement, par impuissance, ou par humilité, le danger est le même. Ces droits ne restent pas inoccupés. L'autorité s'empare bientôt de la place demeurée vide : la liberté de penser n'est plus entière, et les autres libertés, qui tiennent à celle-là par les liens les plus étroits, sont compromises du même coup. Toute restriction apportée à l'indépendance de la raison dans les hautes régions de la pensée spéculative, se répercute sous forme de réaction, persécution, intolérance, dans le domaine sous-jacent des luttes politiques, économiques et sociales. Tel qui croit faire œuvre sainte en plaçant la morale hors de la portée d'une analyse trop hardie, contribue, sans le vouloir, à retarder les progrès de la justice qu'il invoque. Car qui fixera la limite de ce qu'il faut protéger contre le libre examen? Les orthodoxies n'ont-elles pas toujours protesté qu'elles accordaient la liberté du bien? Elles ne proscrivent que les « mauvaises » doctrines. Mais une philosophie qui ne peut plus être que bien pensante a déjà cessé d'exister. La seule idée d'une vérité privilégiée, fût-ce la vérité morale, est injurieuse et funeste à cette vérité même que l'on veut protéger.

LÉVY-BRUHL.

POÉSIE

LES YEUX D'OR DE LA NUIT...

Les yeux d'or de la nuit, dans la mer qui les berce,
Luisent comme en un ciel lentement onduleux.
Le tranquille soupir exhalé des flots bleus
Se mêle à l'air muet et tiède et s'y disperse.

Les eaux vives, fluant sous les rosiers épais,
Qui d'un frisson léger meuvent les hautes mousses,
Éveillent des rumeurs subtiles et si douces
Qu'elles semblent accroître et répandre la paix.

Au fond des nids soyeux, la blonde tourterelle
Et l'oiseau de la Vierge, hôte furtif des riz,
Enivrés de l'odeur des orangers fleuris,
Sous leur plume entr'ouverte ont ployé leur cou frêle.

Derrière le rideau des pics silencieux,
Vers l'Orient baigné d'une brume de perle,
Émerge, en épanchant sa blancheur qui déferle,
La lune éblouissante épanouie aux cieux;

Tandis que, d'un seul bond, hors de l'antique abîme,
Comme un bloc lumineux et suspendu dans l'air,
La montagne immobile élargit sur la mer
Le reflet colossal de sa masse sublime.

O paix inexprimable! ô nuit! sommeil divin!
Mondes qui palpitiez sur les houles dorées!
Celui qui savoura vos ivresses sacrées
S'y replonge à jamais en ses rêves sans fin.

L'ENLÈVEMENT D'EUROPÈIA

La montagne était bleue et la mer était rose.
Du limpide horizon, dans l'air tout embaumé,
L'Aurore, fleur céleste et récemment éclose,
Semblait s'épanouir sur le monde charmé.

Non moins roses que l'aube, au bord des vastes ondes,
Les trois Vierges, avec des rires ingénus,
Laissant sur leur épaule errer leurs boucles blondes,
Se jouaient dans l'écume où brillaient leurs pieds nus.

Le sein libre à demi du lin qui le protège,
Une lumière au cœur et l'innocence aux yeux,
Et la robe nouée à leurs genoux de neige,
Elles allaient, sans peur des hommes ni des Dieux.

Voici qu'un grand Taureau parut le long des côtes,
Grave et majestueux, ayant de larges flancs,
Une étoile enflammée entre ses cornes hautes
Et des éclats de pourpre épars sur ses poils blancs.

Le souffle ambroisien de ses naseaux splendides
L'enveloppait parfois d'un nuage vermeil,
Tel que la vapeur d'or dont les Époux Kronides
Abritaient leur amour et leur divin sommeil.

Il vint, et, dans le sable où l'écume s'irise,
Se coucha, saluant d'un doux mugissement
Le beau groupe immobile et muet de surprise,
Et caressa leurs pieds de son mufle fumant.

Or, le voyant ainsi prosterné, l'une d'elles,
Dont l'œil étincelant reflétait le ciel bleu,
Plus jeune et la plus belle entre les trois si belles,
S'assit sur ce Taureau superbe comme un Dieu.

Tandis qu'elle riait dans sa naïve joie,
Lui, soudain, se dressa sur ses jarrets de fer,
Et, rapide, emportant sa gracieuse proie,
En quelques bonds fougueux s'élança dans la mer.

Les deux autres, en pleurs, sur les algues marines
Couraient, pâles, les bras étendus vers les flots,
Suppliaient tour à tour les Puissances divines
Et nommaient leur compagne avec de longs sanglots.

Celle-ci, voyant fuir le doux sol d'Hellénie,
Se lamentait, tremblante : — Où vas-tu, cher Taureau?
Pourquoi m'emportes-tu sur la houle infinie,
Cruel! toi qui semblais si docile et si beau?

Vois! la mer est stérile et n'a point de prairies
Ni d'herbage odorant qui te puisse nourrir.
Hélas! j'entends gémir mes compagnes chéries...
Reviens! Ne suis-je pas trop jeune pour mourir? —

Mais lui nageait toujours vers l'horizon sans bornes,
Refoulant du poitrail le poids des grandes Eaux
Sur qui resplendissait la pointe de ses cornes
A travers le brouillard qu'exhalaient ses naseaux.

Et quand la terre au loin se fut toute perdue,
Quand le silencieux Espace Ouranien
Rayonna, seul, ardent, sur la glauque Étendue,
Le divin Taureau dit : — O Vierge, ne crains rien.

Je suis le Foudroyant, le Kronide lui-même,
Descendu de l'immense Éther à tes genoux!
Réjouis-toi plutôt, ô Fleur d'Hellas que j'aime,
D'être immortelle aux bras de l'immortel Époux.

Viens! voici l'Ile sainte aux antres prophétiques
Où tu célébreras ton hymen glorieux,
Et de toi sortiront des Enfans héroïques
Qui régiront la terre et deviendront des Dieux!

LECONTE DE LISLE.

REVUE DRAMATIQUE

ODÉON : *Les Deux Noblesses*, comédie en trois actes, par M. Henri Lavedan.

Tous les écrivains qui s'étaient d'abord fait connaître par des romans, par des articles de journaux — et quelquefois même par des études critiques — nous les avons vus en ces derniers temps aborder quelque jour le théâtre. Cela tient au goût passionné que nous avons en France pour le genre dramatique, et ne tient à nulle autre cause, évidemment. M. Henri Lavedan a fait comme tous ses confrères du journal et du livre, et il a fait mieux que plusieurs, car il est vrai de dire que pour la plupart ils n'ont guère réussi. Sa comédie du *Prince d'Aurec* était de la verve la plus alerte et de l'esprit le plus pétillant. Elle vient de paraître en librairie ; elle supporte l'épreuve de la lecture. Dans sa nouvelle pièce M. Lavedan pouvait appliquer à nouveau le système et les procédés dont il s'était déjà heureusement servi. C'était le succès, probable pour le moins, mais d'ailleurs le succès facile. M. Lavedan l'a justement dédaigné. Il a voulu faire « autre chose, » procéder par d'autres moyens, et montrer, s'il était possible, des qualités qu'on s'accorde généralement à lui refuser. Après une comédie qui était surtout une satire dialoguée, il a voulu donner une œuvre qui eût davantage le caractère dramatique. Il a voulu par les moyens propres au théâtre exposer une idée morale et sociale. Nous sommes nous-mêmes trop persuadé que tel est l'objet le plus élevé de la comédie, et trop partisan de ce « théâtre d'idées », pour ne pas dire d'abord combien cette tentative nous semble intéressante. Nous féliciterons M. Lavedan et de son projet et du consciencieux effort qu'il a fait pour le mettre à exécution. Sa pièce, quand ce serait une pièce manquée, n'est pas indifférente. Elle mérite d'être vue. Elle vaut la peine qu'on la discute, non comme l'essai d'un débutant avec qui la critique userait de ménagemens, mais comme l'œuvre d'un écrivain qui compte et de qui l'on suit

avec attention chaque étape dans une carrière dramatique brillamment commencée.

Il faut d'abord signaler les mérites très réels de la pièce, et c'est sur eux que nous aurons plaisir à fixer dès le début l'attention. La critique a été trop sévère au lendemain de la première représentation, déconcertée justement par ce que l'œuvre contenait d'inattendu et par le souci qu'avait eu l'auteur de se renouveler. Pourtant en plus d'un endroit on retrouvait le satirique mordant et le moraliste cinglant. Des silhouettes vivement indiquées, tel bout de dialogue, telle réplique, témoignent que l'auteur n'a pas cessé d'être bien informé de nos ridicules et de nos manies et renseigné sur nos plus récentes façons de faire le bien — théoriquement — et le mal pratiquement. Mais à peine est-il besoin de féliciter une fois de plus M. Lavedan d'être un homme d'esprit. Et nous lui saurions gré plutôt de s'être tenu en garde contre la tentation d'égayer sa comédie outre mesure; il a compris qu'il fallait traiter avec gravité un sujet qui en soi n'est pas frivole. De même il a renoncé à la méthode commode et décevante, si en faveur aujourd'hui parmi tous les jeunes auteurs, celle qui consiste à donner pour une pièce de théâtre une série de scènes juxtaposées, reliées à peine par le lien le plus lâche et dont on pourrait à son gré changer l'ordre, augmenter le nombre ou le diminuer. Il y a dans *les Deux Noblesses* un sujet qui se développe, une pièce qui est bien construite et à laquelle nous ne reprocherons que d'être trop machinée. Le premier acte par exemple, qui est à vrai dire le meilleur, est un acte d'exposition presque excellent, très clair, du dessin le plus net, et après lequel nous étions loin de nous attendre aux inutiles complications où tout à l'heure le drame s'embrouillera. D'un bout à l'autre de la pièce les personnages tiennent le langage qui convient, non point abstrait mais vivant, en rapport avec leur caractère et leur situation, modifié par le désir, par l'intérêt et par la passion. On ne sent pas derrière chacun d'eux l'auteur, et celui-ci a fait un juste effort pour sortir de soi et se dépersonnaliser. Plusieurs scènes ont une incontestable largeur. Les idées y sont discutées, examinées sous tous leurs aspects, et les argumens s'y répondent, non pas comme dans une conférence contradictoire, mais comme dans une conversation animée et dans une ardente controverse. La langue a de la solidité et de l'éclat. Chaque mot, comme on dit, passe la rampe. L'impression qu'on emporte est d'une œuvre qui peut être mal venue, mais qui n'est pas sans vigueur. M. Lavedan, pour l'avoir écrite, se trouvera en possession de ressources nouvelles, plus maître de son art, et capable désormais de s'attaquer aux tâches les plus difficiles. C'est, je pense, l'important.

L'aristocratie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être... telle est l'épigraphe qu'on pourrait mettre à l'ensemble même des ouvrages de M. Lavedan. Le sujet de ses études ne varie pas. Il y revient sans cesse, au

risque de paraître monotone et de nous lasser, avec une persévérance que nous admirons, à moins que ce ne soit avec une insistance qui nous étonne. Ce qu'est l'aristocratie, il a commencé de nous le dire au jour le jour, et il arrive qu'il nous le dise plus d'une fois en un jour, dans ces innombrables saynètes qu'il sème, çà et là, parmi les feuilles du boulevard. Ses jeunes noceurs, idiots et vaniteux, la cervelle vide et l'estomac pesant, portent presque tous des noms qui sonnent comme les mieux sonnans de l'armorial de France. Puis M. Lavedan a dressé comme dans un réquisitoire la liste complète des accusations qu'il dirige contre une caste inutile tombée de l'oisiveté dans tous les vices, c'est à savoir l'ostentation vaine, le besoin de luxe, l'amour vénal et le jeu. Aujourd'hui M. Lavedan se fait, au lieu d'accusateur, conseiller. Il ne se contente pas d'avoir dénoncé le mal, ce qui est faire œuvre presque inhumaine quand on pense que le mal est sans remède. C'est ce remède au contraire qu'il a trouvé et qu'il nous apporte. Il sait un moyen pour l'aristocratie de se régénérer. Le moyen après tout est assez simple, et le conseil peut se résumer en quelques mots : Que la noblesse cesse de se tenir à l'écart du siècle et en dehors du mouvement moderne! Qu'elle cesse de considérer comme indignes d'elle nos professions et nos métiers! Qu'elle se mette au travail!

Pour traduire cette idée, M. Lavedan a imaginé d'emprunter ses personnages à cette famille des d'Aurec qu'il avait lui-même amenée à la vie de la littérature. Le prince Dominique d'Aurec a eu un fils. Ce fils a renoncé au long héritage d'illustration qui est d'ailleurs l'unique héritage que lui eût laissé son père. Il a changé de nom, pour en prendre un des plus roturiers qui soient. Il s'appelle maintenant M. Jacques Roche. Vous vous souvenez du *Philosophe* de Sedaine et qu'il avait déjà donné l'exemple de cet embourgeoisement. Le chevalier et baron de Savières, de Clavières et autres lieux, il était devenu M. Vanderk. Il était entré dans le commerce, et son fils lui demandant compte de ce qu'il considère comme une déchéance, il célébrait en termes magnifiques la condition du négociant : « Ce n'est pas un peuple, ce n'est pas une seule nation qu'il sert; il les sert toutes et en est servi; c'est l'homme de l'univers... Nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce. Voilà, mon fils, ce qu'est un honnête négociant. » M. Roche a choisi l'industrie. Il en énumère les mérites avec non moins d'enthousiasme et à peine plus de simplicité. Il fabrique du pétrole. Il en fabrique des quantités considérables. Du département de Meurthe-et-Moselle où sont installées ses usines, il en inonde le marché. Il emploie trente mille ouvriers. Il réalise des bénéfices énormes. Il a lui-même un fils, Henri, que nous verrons, après bien des traverses, épouser Mlle Suzanne de Touringe. Cette fille des marquis de Touringe s'appellera Mme Roche. Ainsi, princes et marquis,

d'Aurec et Touringe, cette double lignée d'aristocrates se fondra dans l'unité roturière d'un ménage bourgeois. Et ce sera bien fait...

Donc M. Lavedan nous donne sa pièce nouvelle pour une « suite » de la précédente. On sait ce que valent ordinairement ces pièces qui font suite. En annonçant après le *Menteur* la *Suite du Menteur*, ou, si l'on veut, après le *Mariage de Figaro* la *Mère coupable*, l'auteur des *Deux Noblesses* faisait preuve non point, comme on le lui a reproché sans raison, de quelque suffisance, mais plutôt de modestie et de défiance à l'égard de son œuvre. Au surplus on aperçoit aisément le motif qui l'a déterminé à reprendre des personnages déjà connus. Il évitait ainsi la nécessité où il aurait été sans cela de se livrer à des présentations nouvelles. C'était un avantage... Faible avantage, si on le compare aux inconvéniens qui ont résulté pour M. Lavedan du choix de sa donnée première, et de cette fâcheuse inspiration qu'il a eue de rattacher la pièce nouvelle à l'ancienne.

Car d'abord nous avons le droit de nous demander où nous sommes et quand se passent les événemens représentés sur la scène. C'est il y a deux ans que le prince d'Aurec était l'un des hommes dont on s'occupait le plus dans la haute société parisienne. Ses exploits avaient trop de retentissement et le souvenir nous en est resté trop présent, pour qu'il soit possible de nous donner le change et d'embrouiller les dates. Et il était trop jeune alors pour avoir déjà un très grand fils. Ce fils a aujourd'hui passé la quarantaine. Il est donc clair que nous sommes aux environ de 1930. M. Jacques Roche est un homme du vingtième siècle. — Mais d'autre part tous les personnages qu'on a groupés autour de lui sont du dix-neuvième. Et pareillement toutes les questions avec lesquelles il se trouve aux prises. Ce député socialiste et mondain, orateur de réunions publiques et conducteur de cotillon, qui s'est préparé par la comédie de salon aux succès de la tribune, il n'est pas seulement notre contemporain, mais c'est tel de nos contemporains que nous pourrions nommer. Cet autre, le légitimiste à poigne, qui a foi dans les moyens violens, coups de trique et coups de fusil, pour ramener « le Roy », n'est-il pas permis de penser qu'au vingtième siècle l'espèce à laquelle il appartient sera une espèce disparue ? Et peut-on croire qu'en ce temps-là les rapports entre ouvriers et patrons seront exactement tels que nous les avons vus dans toutes les grèves récentes ? Au train dont marchent les choses et d'après la rapidité des transformations dont nous avons été déjà les témoins, on peut prévoir que la société où vivront nos fils différera beaucoup de celle que nous-mêmes nous aurons connue. Idées et préjugés, usages et langage, tout dans les *Deux Noblesses*, tout sauf l'attitude de Jacques Roche, est marqué à l'empreinte d'aujourd'hui. M. Lavedan, qui possède à un rare degré le sens de l'actualité, s'est fait une fois de plus le peintre de la société actuelle. Cela met dans sa pièce, et d'un bout à l'autre, une sorte de perpétuel anachronisme. Ce qu'on nous y montre, c'est un homme de demain dans un cadre d'aujourd'hui.

Je n'insiste pas sur cette bizarrerie. J'admets qu'on ne pouvait l'éviter. Il eût été possible au cours d' un roman de nous faire un tableau de la société telle qu'on peut l'imaginer dans un avenir prochain, modifiée par le progrès des idées et le changement des mœurs. Au théâtre le spectacle de cette société en préparation nous eût sans cesse déconcertés. Ceci est beaucoup plus grave. M. Lavedan ne s'est pas contenté d'indiquer, comme avait fait Sedaine, sans s'y attarder et sans appuyer, la situation d'un homme qui a changé de nom et s'est éloigné de sa famille. Il a appuyé, au contraire, de toutes ses forces et de tout son poids. Il a développé cette situation. Il en a tiré consciencieusement les effets qu'elle comportait. Il en a étalé le contenu. Ce qu'elle contenait, hélas! c'était un mélodrame à la fois invraisemblable et vulgaire. Dès le premier acte, à certaine réplique, nous soupçonnons que M. Roche pourrait bien n'être pas celui qu'on pense, et qu'il y a dans cette famille un mystère. Comment le mystère a-t-il pu s'établir et s'épaissir autour d'un homme aussi en vue qu'est le « Roi du pétrole » et dans un temps où les registres de l'état civil sont assez soigneusement tenus? On ne nous le dit pas. A partir de l'acte suivant, le mystère s'éclaircit; on nous révèle le secret de M. Roche; on nous le révélera plus d'une fois; et à vrai dire on ne fera plus guère qu'y initier successivement les différentes personnes du drame.

C'est d'abord une certaine Mme Durieu, de son vrai nom princesse d'Aurec, à qui on apprend que son fils, qu'elle croyait mort, est vivant. Puis c'est aux ouvriers et encore c'est au marquis de Touringe qu'il faut apprendre l'identité de M. Roche. Ce jeu des pseudonymes devient l'occupation principale de tout ce monde. On se reconnaît. On se retrouve. Et en se retrouvant on ne manque pas de céder à une légitime émotion. Le fils tombe dans les bras de sa mère. Tous les dramatistes de ces derniers temps semblaient s'être ligués contre cette convention surannée de la « voix du sang ». L'auteur des *Deux Noblesses* n'a pas craint de rouvrir cette source de pathétique. — L'instrument de toutes ces reconnaissances, c'est Moret, le méchant Moret, Moret le Traître. Celui-là est véritablement le produit direct, issu de la combinaison théâtrale dont s'est avisé M. Lavedan. Et il est bâti sur le modèle de tous ses confrères en traîtrise. Cet ancien agent de notre police devenu l'employé de confiance de M. Roche, dont il a surpris le secret, c'est justement le personnage ténébreux et qui opère dans l'ombre, l'homme qui sait tout, mélange de Rodin et d'Homodei. A la fin d'ailleurs sa méchanceté est punie, et, quand il se retire, honni de tous, tête basse et piteux, instinctivement nous attendons le trémolo à l'orchestre. Sans doute le mélodrame n'est en soi rien de méprisable. Il ne faudrait pourtant pas aller jusqu'à croire qu'il ait partout sa place. Il ne l'a surtout pas dans une comédie de mœurs et dans une pièce à thèse sociale. Si nous relevons ces invraisemblances, ces aventures

extraordinaires et ces histoires à dormir debout, c'est qu'elles diminuent d'autant la portée de l'œuvre de M. Lavedan. Eh quoi! on prétend nous indiquer la règle de conduite qu'imposent à toute une catégorie de personnes les conditions de la vie moderne et le train de notre société. Et cette vie, et cette société, c'est à travers ces imaginations fantastiques qu'on veut nous les faire reconnaître!

On peut s'étonner qu'un observateur aussi exact qu'est M. Lavedan, et qu'un écrivain à l'esprit si net, à la raillerie si aiguisée, à la « blague » si moderne, se soit complu dans de pareilles inventions. On signalerait de même, ici ou là, quelques effets un peu trop gros. M. Lavedan ne dédaigne pas au besoin le couplet ou, tout au moins, le trait patriotique. Le socialiste Moret étant venu à dire : « Il n'y a qu'un pays, » son interlocuteur complète ainsi la phrase, aux applaudissemens des bons citoyens : « Oui... la France! » Sur le mérite personnel, sur l'efficacité du travail, sur le progrès, sur les merveilles de l'industrie, sur le siècle des chemins de fer et du téléphone, on noterait des réflexions et maximes qui ne sont pas exemptes, disons... de solennité. C'est ainsi déjà qu'il était parlé dans *le Prince d'Aurec* des aïeux des gens de lettres qui « grattaient, pieds nus, la terre aride du moyen âge », et dans *Une famille*, de l'explorateur, « à la fois prêtre, savant, soldat... missionnaire civil qui s'en va nous chercher de la patrie. » Dans cette dernière pièce un vieux serviteur fidèle était chargé de consoler une jeune fille par des propos enfantins et touchans. M. Lavedan n'est pas dupe de ces beautés. Effets de surprise, tirades déclamatoires, épisodes larmoyans, il sait aussi bien que nous tout ce qu'il y a dans ces moyens d'artificiel, de convenu et, s'il faut le dire, de commun. S'il les emploie, c'est par manière de concession, et pour satisfaire aux exigences du public. Ce public n'est pas composé de purs esprits. Il veut être ému, amusé, édifié, secoué. Il faut s'adresser à sa sensibilité; il faut réveiller sa curiosité; il faut frapper fort. Il faut... Eh bien! non, il ne faut rien de tout cela. Et c'est l'erreur de M. Lavedan comme aussi bien de plusieurs autres, de prendre pour l'essence du théâtre ce qui n'en est que la fausse rhétorique. Ce qui est essentiel au théâtre, qui y crée l'intérêt, le mouvement, l'émotion, c'est la logique. Logique des sentimens et logique des situations. Cela est vrai surtout dans une pièce qui, comme *les Deux Noblesses*, doit aboutir à une démonstration. Nous voulons voir peu à peu la démonstration se faire, et dans les termes même où la question a été posée par l'auteur. Nous nous fâchons chaque fois que l'auteur sort de la question et que le sujet dévie. Nous avons trop souvent, dans *les Deux Noblesses*, à nous fâcher pour des raisons de ce genre. Et c'est ici le défaut fondamental de la pièce.

Prenons pour exemple cette intrigue de mariage entre Henri Roche et Suzanne de Touringe. Elle tient dans la pièce une grande place; elle en est le principal ressort. C'est l'aventure tant de fois remise au

théâtre du roturier millionnaire qui épouse une aristocrate pauvre. Ces jeunes gens se disent tout ce que peuvent dire en pareil cas des jeunes gens résolus et réservés. Ils s'attendront. Ils seront fidèles l'un à l'autre. Ils combattront le mauvais vouloir de leurs parens avec une douce énergie et une énergique douceur. Ils n'avaient pas autre chose à dire. Ils ne pouvaient sortir de ces banalités. Nous donc, nous les accepterions avec résignation, si elles étaient nécessaires ou même utiles. Par malheur, non seulement elles ne servent à rien, mais il se trouve encore qu'elles vont contre le dessein de l'auteur et contre l'objet de son drame. Tout ici devait tendre au triomphe des idées de M. Roche. Or quand est-ce que le marquis de Touringe consent au mariage? C'est quand il découvre la généalogie véritable du faux Roche. En sorte que ce n'est pas le fils de celui-ci qu'il accepte pour gendre, c'est le petit-fils du prince d'Aurec. La victoire reste en fin de compte au préjugé nobiliaire... Je n'ignore pas que, consultée sur la question de savoir quel nom portera le jeune ménage, Suzanne répond qu'elle s'appellera Mme Roche. Tout de même nous n'avons pas confiance. Henri, tout à l'heure, soupirait trop ardemment après les particules et les titres, avant même de savoir que la naissance l'en avait amplement pourvu. Il est de ceux qui au besoin se pareraient de titres d'emprunt, plutôt que d'en dédaigner qui sont leur propriété légitime. Puisque tout le monde d'ailleurs saura qu'il est prince, pourquoi est-ce qu'il s'en cacherait? Nous prévoyons le jour où Henri Roche s'appellera Roche précisément de la même manière que les Montmorency s'appelaient Bouchard.

Au moins dans les scènes où paraît M. Roche, dans ce qui le concerne personnellement, dans ce qu'on nous apprend des circonstances de sa vie, la question est-elle serrée de plus près? Un noble s'est fait industriel: de cette situation quelles difficultés particulières ont résulté? Tel est bien le sujet dont M. Lavedan a lui-même fait choix. Supposez qu'il nous eût montré un noble rompant tout d'un coup et brusquement avec la société où il occupait une grande place, en sorte que les siens le désapprouvent, les hommes de sa caste le renient, et tous les autres le tiennent pour suspect. Nous aurions vu clairement à quelle sorte d'obstacles ce révolté s'allait heurter. Que s'il arrivait à mettre à néant ce concours de malveillances, son exemple pouvait en effet servir de leçon... Mais ce n'est pas ainsi que l'aventure nous est contée. Et de la façon dont elle est contée, elle ne prouve absolument rien. Le fil du prince d'Aurec a disparu tout enfant; on a perdu sa trace; on l'a oublié. Il arrive en Amérique, il démocratise son nom, il prend du travail. Il se fait remarquer par son mérite. Il épouse la fille de son patron, ce qui a été de tout temps la récompense des bons travailleurs, depuis qu'il y a une morale en action et une imagerie d'Épinal. Il est revenu en France, où personne ne connaissait sa véritable identité, où il n'était pour tout le monde qu'un industriel comme un autre, plus

actif seulement et plus habile. Il a fait prospérer ses affaires, réalisé des opérations avantageuses, organisé des sociétés de secours mutuels, fondé des institutions de prévoyance; il vit en bon accord avec ses ouvriers, en dépit de quelques tiraillemens... Qu'y a-t-il dans tout cela de particulier? Où aperçoit-on se dessiner le drame de l'aristocrate en rupture d'aristocratie? Ce n'est que la biographie d'un usinier quelconque; — et, qu'il règne sur le pétrole ou qu'il soit maître de forges, cela n'importe pas.

Cette marque de l'aristocrate, allons-nous enfin la retrouver dans le caractère de Roche tel qu'on nous le présente? Ce descendant tient-il par quelque lien à ceux de qui il descend? Car s'il ne s'y rattache en aucune manière, qu'importe quel rang ceux-ci ont occupé de par le monde et s'ils furent princes ou artisans? — Le trait qui domine chez M. Roche c'est l'énergie. Il s'est, comme on dit, fait lui-même. Il est parti de rien. Il a conquis à la force du poignet fortune et réputation. Cette énergie se retrouve dans tous les détails de sa conduite et dans chacune de ses paroles. Il est le même dans l'intérieur de sa vie privée et dans sa vie extérieure. Qu'il s'agisse du mariage de son fils ou de la paie de ses ouvriers, il n'hésite pas davantage. Il prend son parti tout de suite et il s'y tient. Son autorité, qui peut se faire douce, mais qui ne se laisse pas discuter, s'étend à toutes choses et à toutes gens. Il est de ceux qui ont l'habitude de commander et qui partout s'imposent. Cette énergie a été mise au service d'une intelligence remarquable. Vendre du pétrole, quand on en vend beaucoup, cela demande de l'esprit. Ce n'est pas un homme médiocre que ce M. Roche; et l'alliance de tant de facultés supérieures est en soi quelque chose de rare. — Et donc l'auteur a-t-il voulu nous donner à entendre que toutes ces brillantes qualités sont chez ce fils des preux un héritage de famille? Serait-ce que les énergies accumulées d'une race fertile en hommes d'action éclatent sous cette forme nouvelle? Est-ce l'âme du connétable qui revit chez le maréchal de l'industrie? M. Lavedan a-t-il voulu nous dire que les aristocrates du nom, par une sorte de mystérieux privilège, sont aussi les aristocrates de l'intelligence, qu'ils n'ont que le tort de laisser se perdre dans l'oisiveté des dons éminens et qu'ils pourraient, s'ils le voulaient et du jour où ils s'en donneraient la peine, devenir les maîtres de la société moderne? Ce n'est guère probable. Mais alors qu'est-ce qu'il peut bien avoir voulu dire?... Car à mesure que nous essayons de suivre le raisonnement de l'auteur des *Deux Noblesses* et plus nous nous efforçons de saisir son argumentation, plus elle nous échappe.

Je crains bien que cela même ne soit arrivé à M. Lavedan, et que tel ne soit son cas. Il avait une idée, bonne ou mauvaise, et juste ou fausse, il nous restera à l'examiner. Il n'a pu lui faire prendre forme. Au moment de la traduire à la scène, elle lui a comme échappé. Alors il a

fait accueil à ces expédiens qui constituent comme le fonds de réserve de notre théâtre : intrigue matrimoniale, intrigue policière, vieux cadres, vieux moules, uniformes toujours prêts, qui s'imposent comme d'eux-mêmes à la pensée de l'écrivain. Il a laissé venir à lui tous ces personnages de théâtre, êtres de raison dénués d'individualité précise, pures jeunes filles, jeunes hommes distingués, ouvriers qui prennent contre les conseillers de désordre le parti de leur patron, et ce patron enfin, l'homme juste et loyal, bon époux et bon père, digne par ses vertus de figurer parmi les ingénieurs du Gymnase, et tel qu'ils sont quand ils sortent de l'École polytechnique avec un bon numéro...

Jusqu'ici nous avons fait à M. Lavedan la part belle. Nous avons accepté sa thèse. Nous avons semblé l'admettre et semblé croire que les gentilshommes n'ont aujourd'hui rien d'autre à faire qu'à changer de nom et prendre du travail dans les ateliers. Nous pouvons maintenant discuter cette thèse et chercher quelle est la portée de ce conseil. M. Lavedan le déclare nettement : « C'est l'avenir de l'aristocratie. » Et l'avenir consisterait donc pour les nobles à se faire bourgeois... J'entends assez bien ce qu'ils trouveraient à répondre : « Vous êtes, monsieur, un homme tout à fait aimable. Et il faut d'abord que nous vous rendions grâce pour cette sollicitude que vous nous témoignez. Vous vous êtes beaucoup occupé de nous. Arrivant très jeune à la vie littéraire et jetant sur la société moderne votre clair regard d'observateur, il vous a semblé que la grande question qui se pose à notre époque est celle des destinées de la noblesse. Cela est flatteur pour nous, et nous venge des dédains de tant d'autres qui affectent de nous tenir pour quantité négligeable. Vous faites mieux. Vous nous ouvrez les rangs de votre bourgeoisie. Vous consentez à nous y admettre. Vous êtes accueillant. Même vous nous offrez une place dans vos maisons de commerce et un emploi dans vos fabriques. Vous nous invitez à participer à vos bénéfices. Vous nous exhortez à gagner de l'argent. « Enrichissez-vous, » disait un ministre qui était des vôtres. C'est l'idéal que vous nous proposez. Et l'important est sans doute d'avoir un idéal... Permettez-nous cependant de réfléchir et de peser les avantages que vous nous offrez. Êtes-vous bien sûr d'abord que nous ayons aussi complètement perdu toute espèce de prestige ? S'il en est ainsi, comment se fait-il qu'on voie encore, à la date d'aujourd'hui, tant de bonshommes Poirier donner leur fille avec la forte somme à Gaston de Presles ? Et pourquoi est-ce qu'on rencontre dans votre littérature tant de ducs et de marquis, et non seulement dans le théâtre de M. Dumas ou dans les drames de M. Ohnet, mais dans les pièces les plus récentes et dans des romans qui ne sont pas tous des romans-feuilletons ? Êtes-vous sûr que cette bourgeoisie, que vous avez bien raison de défendre puisque vous en êtes, soit tout à fait à l'abri des reproches que vous nous adressez ? Les oisifs, dont certes il n'y a que trop dans notre

temps, sont-ils tous des oisifs titrés ? Tous les décavés qui font couronne autour des tables de jeu sont-ils des décavés qui avaient des ancêtres aux croisades ? Et tous les fils de famille sont-ils fils de familles princières ? Vous avez vos dynasties bourgeoises comme nous avons les nôtres. Regardez un peu, autour de vous, comment elles finissent. Vous nous reprochez d'être le passé. Avez-vous donc pleine confiance que l'avenir vous appartiendra ? Pourtant il y a des signes inquiétans, comprenez : qui nous inquiètent pour vous. Dans vos cadres se font entendre on ne sait quels sourds craquemens. Un nouvel ordre grandit et monte tous les jours qui ne vous aime guère plus qu'il ne nous aime. Peut-être consentirions-nous à changer de bateau, mais à condition que le bateau pût nous porter et qu'il n'eût point d'avaries ! Que s'il faut finir, nous préférons finir tout entiers étant restés nous-mêmes jusqu'à la fin. » — Ce langage ne serait pas dépourvu de toute apparence de bon sens. Des gens qu'on invite à renoncer à leur état civil ont le droit de discuter. « Nos enfans, disait l'honnête M. Sorbier, verront des comtes notaires, des marquis magistrats, des vicomtes chimistes et des ducs médecins. » Même cela s'est déjà vu, et M. Sorbier constatait seulement un fait. Il ajoutait : « Il faudra que l'aristocratie se mette à travailler comme le commun des mortels, si elle ne veut pas disparaître. » C'est ici que ce raisonneur cessait de raisonner très serré. Le jour en effet où le mouvement déjà commencé s'achèvera, sera justement le dernier jour de la noblesse. Quand tous les gentilshommes seront devenus des messieurs Roche, c'est alors que l'aristocratie aura disparu. Et c'est bien de quoi il s'agit. On propose à l'aristocratie de se régénérer par voie d'extinction. On lui offre la mort ; hélas ! et ce n'est pas la mort sans phrases.

Car l'auteur des *Deux Noblesses* va beaucoup plus loin que n'allait celui du *Prince d'Aurec*. Celui-ci se contentait de reprocher à une aristocratie frivole de gâcher un patrimoine de gloire. Dans la pièce nouvelle, c'est le principe même de toute noblesse et c'est la raison d'être de toute aristocratie qui est contestée. Alors, nous cessons de comprendre. Les personnages du drame tiennent des propos dont il est heureux que l'auteur n'ait pas à porter la responsabilité. Le jeune Roche ayant émis cette opinion qu'il serait assez fier de porter quelqu'un de ces noms retentissans et fameux dans l'histoire, son père lui répond : « J'aime mieux Roche. » Ici le doute n'est pas permis. Cette réponse est la réponse d'un imbécile. On entend dire de ces choses chaque année dans les séances du Conseil municipal, quand s'y discutent les propositions tendant à changer le nom des rues. Le roi du pétrole ajoute : « Tu veux de la gloire : il faut t'en faire une. Il ne faut pas prendre celle d'un monsieur qui vivait il y a quatre cents ans. » Décidément Roche n'est encore qu'un pseudonyme : c'est le pseudonyme de M. Homais.

... Les temps sont-ils donc révolus, et va-t-elle disparaître cette no-

blesse dont les rangs chaque jour s'éclaircissent et qui a de moins en moins de part aux affaires du pays? Cela est probable. Mais de la voir disparaître nous ne nous réjouirons pas; et plusieurs qui n'en faisaient pas partie auront pour elle un mot d'adieu et l'accompagneront d'un regret. Elle n'était plus qu'une classe décorative ; au moins fut-ce un brillant décor et qu'on ne remplacera pas. Nos âmes ne sont pas encore tellement obscurcies par l'infatuation démocratique que nous soyons devenus incapables d'apprécier ce qui est délicat, raffiné et qui brille. Ses titres ne correspondaient plus à rien de réel et n'étaient qu'autant de souvenirs ; mais à mesure qu'un à un et l'un après l'autre s'en vont tous les souvenirs d'autrefois, ces souvenirs nous deviennent plus chers. Pour les services rendus jadis par leurs pères, ces gentilshommes méritaient sans doute d'être traités avec quelque indulgence. Et peut-être jusqu'aujourd'hui la noblesse avait-elle conservé une raison d'être et quelque utilité. Elle était signe et symbole de quelque chose. Elle témoignait de façon matérielle et visible, pour ainsi dire, que nous ne sommes pas un peuple né d'hier, comme ces villes d'Amérique qu'on voit tout à coup surgir au-dessus du sol où elles n'ont pas de racines. Mais nous avons, nous autres gens de France, une histoire et des traditions et nous tenons par des racines lointaines au sol sacré. Et qui sait si la noblesse n'avait pas encore un rôle à jouer? La société moderne est en rapide transformation et en profond travail. Elle n'a pas trop de toutes ses forces. La question se pose surtout entre la classe bourgeoise et la classe populaire ; et nous bourgeois, trop engagés dans la lutte, nous ne pouvons juger avec assez de désintéressement et voir assez clair dans l'avenir. Mais l'aristocratie est en dehors de la mêlée. Elle est étrangère à nos préjugés, indifférente à nos rancunes, élevée presque au-dessus de nos timidités. Elle est mieux placée pour discerner où nous allons. Peut-être lui eût-il appartenu de nous guider vers l'avenir, elle qui vient du passé, et de préparer les temps nouveaux. Idéal, si l'on veut, et chimère. Mais, puisqu'il s'agissait de renseigner l'aristocratie sur la conduite qu'elle doit tenir, c'était le cas de lui recommander une chimère qui aurait eu sa noblesse et de lui prêcher un idéal qui fût aristocratique.

La pièce est bien jouée. M. Albert Lambert est à peu près excellent dans le rôle de M. Roche. Il a de la bonhomie et de la rondeur plus que de coutume, et sa coutumière solennité est ici à sa place. M. Rameau a dessiné avec adresse la figure du socialiste Moret. M. Fenoux dans le rôle d'Henri Roche manque de souplesse et de distinction. Mme Tessandier et Mlle Rose Syma méritent d'être citées. Les autres sont convenables.

RENÉ DOUMIC.

LES

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES RUSSES

UNE CORRESPONDANCE DE TOURGUENEF. — TOURGUENEF ET TOLSTOÏ A L'UNIVERSITÉ. — UN ARTICLE DE TOLSTOÏ SUR AMIEL. — LES IDÉES DE POUCHKINE SUR L'ÉDUCATION. — LA VIE ET LES OUVRAGES DU COMPOSITEUR MOUSORGSKY.

« L'âme d'autrui, disait Tourguenef, est une forêt profonde. » L'âme de Tourguenef était, elle aussi, une forêt profonde ; mais, par un étrange phénomène psychologique, personne ne semble s'en être avisé avant la mort de ce grand écrivain. Les plus intimes amis de Tourguenef, aussi longtemps qu'il a vécu, n'ont rien vu en lui qu'une façon de bon géant, très intelligent, très instruit, d'une obligeance infatigable, et joignant à la faculté de savoir parler la faculté plus rare de savoir écouter. Son âme leur serait apparue plutôt comme un grand jardin où chacun pouvait entrer et se promener à son aise. Mais à peine était-il mort que derrière le clair jardin on a vu la forêt, une de ces noires et mystérieuses forêts des pays du Nord, où c'est peine perdue de vouloir pénétrer. On s'est aperçu que cet homme si simple était infiniment compliqué, que ce que l'on prenait chez lui pour de la confiance n'était que pure politesse, et que, tout en se livrant à ses amis, il n'arrêtait pas de les mépriser.

Telle est du moins l'opinion que paraissent se faire aujourd'hui, sur Ivan Tourguenef, ceux qui l'ont connu à Paris ; et vous les entendrez s'indigner, à cette occasion, de l'hypocrisie, de la duplicité slaves ; tout cela, simplement, parce qu'il a plu à je ne sais quel reporter de publier,

après la mort de Tourguenef, de soi-disant conversations qu'il aurait eues avec lui! Mémorable exemple de l'importance des ouï-dire de ouï-dire dans la littérature! Car ce n'est pas seulement sur la mémoire de Tourguenef, c'est aussi sur ses romans et ses contes qu'est retombé le poids de ces révélations posthumes plus ou moins fantaisistes. Scandalisés d'apprendre qu'il ne les avait pas admirés aussi profondément qu'ils l'avaient supposé, ses amis ont fait le silence autour de son nom. Et le public s'est éloigné de lui, et ceux mêmes qui le lisent encore gardent à son endroit une invincible méfiance. Ce Slave qui a passé sa vie à se moquer de ses amis, rien ne prouve qu'il ne l'ait point passée, pareillement, à se moquer de ses lecteurs!

Toujours est-il que, dans la récente distribution de gloire qui s'est faite chez nous aux grands écrivains de sa race, Tourguenef, à peu près seul, semble avoir perdu ce que les autres gagnaient. Et cependant, c'était l'un des plus grands. Et nous avions de son œuvre des traductions excellentes, écrites, pour la plupart, sous sa direction. Et son œuvre elle-même semblait faite pour nous. De toutes celles des écrivains russes, elle était à la fois la plus russe et la plus française: car on eût dit que Tourguenef voyait mieux sa patrie à mesure qu'il s'accoutumait davantage à la voir de loin; et à mesure qu'il la voyait mieux, il mettait plus de clarté, plus de précision, plus d'élégance à nous la décrire. Aucun de ses compatriotes n'a créé des types aussi essentiellement russes; aucun non plus ne s'est autant rapproché, pour la composition et le style, du vieil idéal classique de l'esprit français. Et avec tout cela, personne, ou à peu près, ne s'avise plus présentement, de le lire.

Ses compatriotes, heureusement, lui sont restés plus fidèles. Ils ne se fatiguent point de le lire et de l'admirer. Mais on dirait qu'eux aussi, tout en l'admirant, se déshabituent de l'aimer. Voici qu'ils parlent de lui, dans leurs journaux et leurs revues, avec un mélange de respect et de sévérité. Ils ne lui reprochent plus, comme jadis, d'être un *occidental* et de mépriser son pays: ils voient trop combien toute sa vie il est resté Russe, passionnément attaché à sa terre natale, n'ayant de sympathie et de sollicitude que pour les destinées de sa race. Mais ils lui reprochent d'avoir été égoïste, vaniteux, d'avoir eu ainsi mille petits travers d'homme de lettres qui ne doivent pas être plus rares, pourtant, à Saint-Pétersbourg qu'à Paris. Peut-être eux-mêmes ne savent-ils pas, au fond, ce qu'ils ont à lui reprocher. Mais il est incontestable que Tourguenef a depuis quelque temps en Russie ce que nous appelons *une mauvaise presse;* et je crois bien qu'en Russie comme chez nous, c'est à des souvenirs d'amis, à des médisances de confrères, à toute sorte d'indiscrétions posthumes, qu'il doit d'être jugé avec tant de rigueur.

Le pauvre grand romancier n'a eu cependant qu'un seul tort, le plus excusable de tous et le plus touchant: il a trop voulu être aimé. Toujours, depuis ses années de jeunesse, un impérieux instinct l'a poussé à se gagner partout des amis. L'admiration ne lui suffisait pas : il avait besoin d'une affection plus proche et plus tendre. De là, durant la première partie de sa vie, son empressement auprès des hommes célèbres de son pays et du nôtre ; de là, plus tard, ses infatigables avances aux jeunes écrivains. C'est tout cela qu'on lui reproche aujourd'hui ; on l'accuse d'avoir été hypocrite et servile, tandis qu'il a simplement cherché toute sa vie à se sentir aimé. Et si vraiment il lui est arrivé de médire de personnes qu'il paraissait aimer, c'est encore, j'en suis sûr, parce qu'il avait besoin, à tout prix, d'amitiés nouvelles. Il avait cet étrange et fâcheux privilège, de pouvoir de juger librement, impartialement, avec un sang-froid inaltérable, les hommes et les choses qui, par ailleurs, lui étaient les plus chers. Son esprit restait indépendant de son cœur ; et l'ardeur de sa sympathie ne mettait pas de limite à sa clairvoyance. C'est ce qui lui a permis de donner aux personnages de ses contes une vie si intense et si singulière : il les aimait d'autant plus qu'il était plus frappé de leurs vices et de leurs ridicules ; de telle sorte qu'il pouvait nous les faire aimer sans nous rien cacher de ce qu'ils étaient. Mais dans la vie privée, cette clairvoyance ne pouvait manquer d'avoir des suites funestes, chez un homme, surtout, aussi passionnément tourmenté du désir de plaire.

Ce n'est point le manque, mais plutôt l'excès d'abandon qui fut la grande faute d'Ivan Tourguenef. Il s'est vraiment trop livré, et à trop de gens. Il a trop oublié que ses amis n'avaient point, comme lui, le pouvoir d'aimer à la fois et de mépriser. Mais du moins, s'il a trop voulu être aimé, il n'a été ni un menteur, ni un hypocrite. Son âme était, comme toutes les âmes, une forêt profonde ; mais c'était une belle forêt, toute plantée de grands arbres où chantaient les oiseaux. Et qu'importe, après cela, si, parmi les arbres, quelques folles herbes poussaient, pêle-mêle avec les buissons et les fleurs sauvages ?

Je ne veux point d'autre preuve de la parfaite loyauté de l'âme de Tourguenef que les quarante-deux lettres écrites par lui, de 1852 à 1857, à Serge Timoféevitch Aksakof et à ses fils, lettres qui viennent d'être publiées dans le *Messager d'Europe*. Lorsque fut annoncée en Russie la publication de cette correspondance, chacun s'attendit à y trouver de nouveaux traits de malice, des observations satiriques sur les hommes et les choses, des doléances et des récriminations. Et je ne puis assez dire combien on fut déçu. Les lettres de Tourguenef débordent uniquement de bonté, de sympathie, de sollicitude passionnée pour son pays et pour ses amis. C'est en cela, surtout, que consiste leur intérêt :

car ce sont de vraies lettres, la plupart très courtes, et écrites manifestement sans la moindre prétention littéraire. Mais Tourguenef y parle de lui-même avec tant de franchise, et de ses amis avec tant d'amitié, il est si simple, si cordial, si désintéressé, que tous ceux qui admirent son génie trouveraient dans ces lettres à l'admirer davantage.

Serge Aksakof était, comme Tourguenef, tout ensemble un chasseur et un écrivain (1). Il écrivait des romans, des études critiques, des souvenirs, il dirigeait une revue; et, dans les intervalles de ses travaux littéraires, il chassait. Il aimait aussi la pêche ; c'était un premier point sur lequel il ne se rencontrait pas avec Tourguenef. Un autre point les séparait, l'opposition de leurs vues sur la destinée de la Russie. Aksakof était un ardent slavophile, ennemi de toute introduction en Russie de mœurs et d'idées de notre Occident. Tourguenef, au contraire, avait toujours aimé l'Occident, et toujours avait rêvé pour son pays une constitution libérale dans le genre des nôtres. Mais, pour ne point penser de la même façon, Tourguenef et Aksakof n'en étaient pas moins d'excellens amis. A chaque page de sa correspondance Tourguenef donne de nouveaux témoignages de son respect pour l'expérience, littéraire et cynégétique, de son correspondant. Il n'écrit pas un conte qu'il ne lui soumette, et il ne fait pas une battue dont il ne lui détaille le produit. Car ce n'est point par fantaisie d'homme de lettres qu'il a intitulé son premier livre : *les Mémoires d'un chasseur ;* durant tout son séjour en Russie il a été un vrai chasseur, plus préoccupé de ses fusils et de ses chiens que du succès de ses livres.

Le succès de ses livres, d'ailleurs, ne paraît pas, à cette époque, l'avoir préoccupé beaucoup. Mais ses lettres nous font voir avec quel soin, quelle patience, quel acharnement, il mettait au point chacun de ses ouvrages. Je comprends qu'il se soit attaché à Flaubert dès qu'il l'a connu : tous deux entendaient de la même façon le travail littéraire. Il y a, dans les lettres à Aksakof, des titres de romans en préparation qui reviennent pendant des années ; tantôt Tourguenef annonce qu'il est tout près de la fin, tantôt il se plaint d'avoir tout à refaire.

Je ne puis songer, malheureusement, à traduire en entier aucune de ces lettres. Elles sont trop remplies de détails personnels ; traduites séparément, elles risqueraient d'ennuyer. En voici du moins quelques passages, choisis çà et là, et qui se rapportent plus spécialement à des questions littéraires.

La plupart des lettres de 1852 et de 1853 sont écrites de la terre de Spaskoïe, dans le gouvernement d'Orel. C'était le domaine de Tourguenef, et celui-ci y demeurait par force, y ayant été relégué en 1852, après

(1) M. Delaveau a publié, dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 juin 1857, un grand article sur Aksakof et sa famille.

un mois de prison à Saint-Pétersbourg, pour avoir publié, à propos de Gogol, un article de revue un peu trop libéral. Tourguenef avait alors 34 ans; il venait de faire paraître ses *Mémoires d'un chasseur*, et s'inqui était fort d'avoir sur ce livre l'opinion d'Aksakof et de ses deux fils.

L'opinion des Aksakof sur les *Mémoires d'un chasseur* ne semble pas avoir été extrêmement favorable. Tourguenef écrit à l'un d'eux, le 16 octobre 1852 : « Merci de toute mon âme, mon cher Constantin Sergueivitch, pour votre bonne lettre. Je vous dirai tout franchement que je partage la plupart de vos idées sur mon livre : et ne croyez pas que je veuille vous faire montre de ma modestie : non, ce que vous m'écrivez, il y a longtemps déjà que je l'ai pensé. — Alors, me demanderez-vous, pourquoi avez-vous publié ces malheureux *Mémoires?* — Je les ai publiés pour m'en débarrasser, pour m'alléger de cette *vieille manière*. Maintenant je suis libre. Aurai-je seulement la force d'aller de l'avant? Voilà ce que je ne sais pas. La simplicité, le calme, la clarté et la précision des lignes, la conscience littéraire, tout cela n'est encore pour moi qu'un lointain idéal. Et c'est faute de sentir en moi les seules qualités qui désormais me plaisent, c'est faute de me sentir assez fort, que je ne me mets pas à ce nouveau roman, dont le sujet et les personnages s'agitent depuis longtemps dans ma tête. Et, d'autre part, je me demande si c'est bien la peine de se donner tant de fatigues, de faire tant d'efforts, de se nourrir de tant d'illusions! »

Le 16 janvier 1853, Tourguenef discute à son tour un article, nouvellement paru, de ce même Constantin Aksakof : « Nous nous conduisons avec l'Occident, dit-il, comme Vaska Bouslaïef, dans la chanson, avec la tête de mort : nous le repoussons du pied, et nous-mêmes... Vous rappelez-vous? Vaska est monté sur la colline, et en arrivant là il s'est cassé le cou. Peut-être ferions-nous bien d'avoir un peu d'égard pour cette tête de mort. »

En 1854, Tourguenef est enfin rappelé de son exil. Il s'installe à Saint-Pétersbourg, et tout de suite il s'occupe de découvrir et de protéger de jeunes écrivains. Le 30 mai il annonce à Aksakof, comme un grand bonheur, la prochaine publication de la seconde partie des *Souvenirs d'enfance, d'adolescence et de jeunesse*, du comte Léon Tolstoï. « On me dit que cette seconde partie vaudra la première. » Sans cesse, depuis lors, il sera question, dans ses lettres, du jeune Tolstoï : « Avez-vous lu, dans le *Contemporain*, l'article de Tolstoï sur Sébastopol? » écrit-il le 3 août 1855. « Je l'ai lu à table, j'ai crié *Hourrah!* et j'ai bu un verre de champagne à la santé de l'auteur. » Puis, de nouveau, le 27 février 1856 : « Tolstoï vient d'écrire une nouvelle : *La Tourmente de neige*. Vous la lirez dans le numéro de mars du *Contemporain*. C'est un vrai chef-d'œuvre! »

Le 7 août 1854, Tourguenef annonce à son ami qu'il a reçu une traduction française des *Mémoires d'un chasseur*. Cette traduction se vend-elle encore? Je ne saurais le dire, mais ce serait grand dommage qu'on ne la trouvât plus. Je n'en connais pas de plus extraordinaire. Le traducteur ne nomme pas même, sur le titre du livre, l'auteur qu'il traduit. Et je ne m'étonne pas que Tourguenef, se voyant traité de la sorte, en ait été d'abord un peu épouvanté. « Le diable sait, dit-il, ce que ce M. Ch... a fait de mon livre! Il a ajouté des pages entières, il en a coupé d'autres, il a tout changé. A un endroit, par exemple, je dis : *Je me suis enfui*. Eh bien, savez-vous comment cela est traduit dans le livre français? Écoutez : *Je m'enfuis d'une course folle, effarée, échevelée, comme si j'eusse eu à mes trousses toute une légion de couleuvres commandées par des sorcières*. Et tout est dans ce genre. »

Le 3 août 1855, Tourguenef promet à Aksakof de lui soumettre bientôt le manuscrit de son nouveau roman, *Dimitri Roudine* : « Dieu sait ce que vous allez en penser! Aucun de mes livres ne m'a encore donné tant de peine et de souci. Et je suis loin d'avoir terminé! Mais je me dis que, puisque nos pères les Pouchkine et les Gogol, se sont fatigués à refaire dix fois leurs ouvrages, c'est donc une loi divine pour nous autres, les petits, de les imiter. Trop souvent il m'est arrivé de vouloir rédiger à la hâte ce que j'avais en tête; et il en est résulté une œuvre manquée; mais désormais je me suis juré de ne plus recommencer! »

Enfin, dans les derniers mois de 1856, voici Tourguenef échappé de Russie. Il demeure à Paris, 206, rue de Rivoli. Et il dit bien qu'il s'y ennuie, mais on sent que déjà il projette de s'y installer tout à fait. « J'ai l'intention, dit-il, de faire ici la connaissance des écrivains français. Non pas que j'aie pour aucun d'eux une vive sympathie, ni que j'attende aucun profit de leur connaissance. Non, c'est pure curiosité, ou peut-être encore désir de m'instruire. Je vais essayer de voir beaucoup de choses et de gens, et de les bien voir, sans parti pris et sans prévention. »

Deux mois plus tard, en janvier 1857, Tourguenef est déjà devenu à moitié Parisien. « Mon cher et bon Serge Timofeévitch, écrit-il à Aksakof, ne mettez pas mon long silence sur le compte de la vie que je mène ici. Ce n'est pas le *tourbillon* de la vie parisienne qui m'a empêché de vous répondre plus tôt, mais simplement ma paresse. Paris, avec tout son éclat, peut bien faire tourner la tête à un jeune homme, ou encore à un vieillard ; mais je ne suis pas un vieillard, bien qu'il y ait Dieu sait combien d'années que je ne suis plus un jeune homme. Comme je vous l'avais annoncé, je me suis lié avec un grand nombre des écrivains d'ici, — non pas avec les vieilles gloires, il n'y a rien à en tirer, — mais avec les jeunes, ceux qui vont de l'avant. Je dois vous avouer que tout cela est assez petit, prosaïque, vide et sans talent. Une agitation stérile, une

complète inintelligence de tout ce qui n'est pas français, l'absence de toute foi et de toute conviction, même en matière d'art, voilà tout ce que j'ai trouvé, de quelque côté que je me sois adressé. Les meilleurs d'entre eux sentent cela eux-mêmes; mais ils se bornent à gémir et à murmurer. Nulle critique : une basse flagornerie pour tout et pour tous. Chacun reste assis dans son coin, travaille dans son petit genre, et encense son voisin pour en être encensé. Au milieu de ce petit tumulte, résonnent, par instans, les voix défraîchies de Hugo, de Lamartine et de George Sand. Balzac est en train de devenir une idole : l'école nouvelle des réalistes se prosterne devant lui, comme elle se prosterne aussi devant l'*Accidentel*, qu'elle prend pour le Réel et le Vrai. »

On pourra trouver bien sévère ce premier jugement de Tourguenef sur nos écrivains. Mais il ne faut pas oublier que c'est là un premier jugement, et que la différence était trop grande entre les mœurs littéraires de Moscou et celles de Paris pour qu'un auteur russe pût passer des unes aux autres sans un peu de surprise. Il ne faut pas oublier non plus que Tourguenef s'adressait à de fougueux slavophiles, qui ne lui auraient point pardonné une sympathie trop avouée pour les choses de l'Occident.

Ces quelques lignes sur Paris sont, d'ailleurs, les seules où il se soit départi de son indulgence ordinaire. Elles prouvent combien, sous son apparence de cosmopolite, le caractère slave était resté fort et tenace en lui. C'est, je crois, de tous les caractères, celui qui résiste le plus aux influences du dehors. J'ai connu des Anglais qui, à force de vivre éloignés de leur pays, avaient cessé d'être Anglais ; mais à travers toutes les éducations, sous tous les cieux, les Slaves conservent intact le tempérament de leur race. Les mots, les idées, la vie, n'ont point pour eux la même signification que pour nous.

Et je ne serais point surpris que Tourguenef eût gardé jusqu'au bout cette façon sévère de juger notre esprit français. L'éducation profondément russe qu'il avait reçue s'était jointe encore à son instinct naturel pour faire de lui, à jamais, l'opposé d'un cosmopolite. Élevé au gymnase, puis à l'Université de Moscou, il y avait été accoutumé à considérer la Russie comme un monde séparé du reste du monde, un monde supérieur, et qui avait seul l'avenir pour lui. Il y avait été accoutumé aussi à regarder comme le premier devoir de tout écrivain de contribuer à la gloire et au bonheur de la patrie ; de sorte que toujours ensuite il a vu dans la littérature, non pas un simple jeu artistique, mais un moyen d'action politique et morale. Et puis il avait été nourri, par ses maîtres, de cette philosophie allemande de Schelling et de Hegel qui n'avait point manqué de lui donner, pour la vie, le goût des idées générales et des vastes systèmes. Comment aurait-il pu, ainsi préparé, juger avec plus d'indulgence des mœurs et des habitudes

littéraires si nouvelles pour lui ? En Russie, il se faisait de la France mille rêves enchantés ; mais il lui suffisait de se retrouver à Paris pour qu'aussitôt toute son âme de Russe se rouvrît en lui.

La même livraison du *Messager d'Europe* qui a publié ses lettres à Aksakof publie précisément une longue étude sur ses années de séjour à l'Université de Moscou. Longue et savante étude, mais où, par malheur, il est parlé de tout et de tous plus que de Tourguenef. J'y ai appris seulement que Tourguenef avait été, au gymnase et à l'Université, un élève modèle. Pas un examen où il n'ait réussi, dès l'abord, et avec des notes excellentes. Langue russe et langues étrangères, sciences, théologie, histoire, dans toutes les classes il était parmi les premiers.

Le comte Tolstoï, au contraire, a été dans sa jeunesse un étudiant détestable. La *Revue historique* a publié, naguère, le récit détaillé de ses mésaventures à l'Université de Kazan. A grand'peine il avait réussi à se faire admettre : il avait dû ensuite quitter la Faculté des langues orientales pour insuffisance de progrès et d'application; et il s'était montré plus nul encore, l'année suivante, à la Faculté de droit. En sorte qu'après trois ans de vaines études il avait abandonné l'Université, sans emporter d'autre titre que celui de *fruit sec;* et c'est un titre qui paraît avoir, en Russie, plus d'importance encore qu'en Allemagne pour fermer à un jeune homme toutes les portes de la gloire.

Toutes ces portes se sont ouvertes, pourtant, devant le comte Tolstoï. Il est entré dans la gloire d'emblée et sans examen. Plus jeune de dix ans que Tourguenef, il a eu vite fait de le dépasser. Mais il paraît avoir gardé dans la vie cette humeur indocile, cette inquiétude et ce besoin de changement qui, à l'Université, l'empêchaient de tirer profit des leçons de ses maîtres. Il passe d'un sujet à l'autre avec une aisance extraordinaire, tantôt évangéliste et tantôt chroniqueur, se désintéressant un beau jour de toutes les affaires de ce monde, et recommençant dès le jour suivant à s'y intéresser de plus belle. Et peut-être sa supériorité sur Tourguenef lui est-elle venue précisément de l'insuffisance de ses études à l'Université. Il y a ainsi des hommes de génie qui gagnent à ne point s'approcher trop tôt des métiers pour lesquels ils sont faits : ils s'en approchent ensuite plus franchement, lorsque l'heure est venue, et du premier coup ils y pénètrent à fond. Tel est, je crois, le cas pour le comte Tolstoï. J'imagine que, s'il avait étudié avec plus de soin, à l'Université, la théologie, la morale et l'économie politique, il n'aurait pas mis plus tard la même énergie à se faire, sur toutes ces matières, des opinions personnelles. Mais on sent qu'il a découvert tout cela, — comme il a découvert l'Évangile, — à un moment où déjà son esprit était mûr pour en profiter.

La dernière en date des découvertes du comte Tolstoï est le *Journal intime* du Genevois Amiel. Il l'a découvert il y a quelques mois, et il

en a été si ravi qu'il a conseillé à sa fille, Mlle Marie Tolstoï, d'en traduire en russe les passages principaux. Et dans la dernière livraison du *Messager du Nord* il présente à ses compatriotes le travail de sa fille. Son article est d'ailleurs une simple notice, plutôt qu'une étude approfondie. Tolstoï raconte brièvement la vie d'Amiel : « Sa vie, dit-il, s'est passée à Genève ; elle ne s'est distinguée en rien de celle de ses collègues les professeurs d'université : de ces professeurs qui compilent mécaniquement dans les livres les matériaux de leurs leçons, et qui mécaniquement les débitent à leurs élèves, sans aucun profit pour personne. » On voit que, parmi tant de sujets où il a changé d'opinion, l'opinion du *fruit-sec* de Kazan est restée invariable sur l'utilité et le mérite des professeurs d'université.

Mais revenons à l'article sur Amiel : « Deux écrivains français bien connus, Edmond Schérer et Caro, ont longuement parlé d'Amiel à propos de son livre. Ils ont tous les deux vivement regretté que l'auteur d'un si beau livre n'ait pas cru devoir consacrer ses précieuses qualités littéraires à quelque travail plus sérieux. Or il se trouve que les sérieux travaux de ces deux écrivains, de Schérer et de Caro, ont à peine survécu à leurs auteurs, tandis que le *Journal* d'Amiel reste toujours vivant, et contribue toujours à nourrir des âmes nouvelles...

« Pascal a dit qu'il y avait trois sortes de gens : ceux qui, ayant trouvé Dieu, le servent ; ceux qui, ne l'ayant pas trouvé, le cherchent ; et ceux qui, ne l'ayant pas trouvé, ne le cherchent pas. Il ajoutait que les premiers étaient à la fois sages et heureux, les derniers insensés, et que les seconds, tout en étant malheureux, étaient sages. Or j'ai l'idée que la différence que fait Pascal entre les premiers et les seconds non seulement n'est pas aussi grande qu'il le croit, mais même n'existe pas. J'ai l'idée que, ceux qui vraiment cherchent Dieu, déjà ils le servent et déjà le trouvent. C'est d'ailleurs ainsi que Pascal a trouvé et servi Dieu, dans ses *Pensées ;* et c'est ainsi que l'a trouvé et servi Amiel, car sa vie tout entière, telle que nous le voyons dans son *Journal*, n'est rien qu'une recherche de Dieu. Il ne dit pas : « Écoutez-moi ! je tiens la vérité ! » Mais la vérité est ainsi faite que dès qu'on la tient on ne croit plus la tenir, et qu'on aspire de tout son cœur à la tenir mieux. »

*
* *

J'ai parlé déjà des *Souvenirs de Madame Smirnof*, que publie, depuis un an bientôt, le *Messager du Nord*. Ces souvenirs ne sont, en réalité, que des notes prises au jour le jour par Mme Smirnof, au sortir de ses entretiens avec ses deux grands amis, Pouchkine et Gogol. Peut-être seulement Mme Smirnof s'est-elle un peu trop occupée, plus tard, de les mettre au point : et deux ou trois invraisemblances de détail ont failli rendre suspecte, en Russie, la série tout entière. Mais l'authenticité

du fond des entretiens rapportés semble, aujourd'hui, parfaitement établie. Mme Smirnof a connu très intimement Pouchkine et Gogol; elle a eu avec eux des conversations presque quotidiennes. Et d'autres témoignages sont venus qui confirment le sien, sinon sur le détail de ses *Souvenirs*, du moins sur l'exactitude des idées principales qu'elle a mises dans la bouche de ses deux amis.

Voici, par exemple, une intéressante conversation avec Pouchkine sur l'éducation. Je crains malheureusement qu'elle ne suffise pas à faire voir la mobilité, l'imprévu, la prodigieuse aisance que savait mettre, à traiter les sujets les plus divers, cet incomparable causeur. Causeur, Pouchkine l'a été au moins autant qu'il était poète; et c'est à ses conversations qu'il doit surtout d'avoir exercé une influence si vive sur la littérature de son pays. Il savait tout, s'intéressait à tout. Tout lui était matière à de brillans paradoxes et à des digressions fantaisistes (1).

« Pouchkine et Joukosky, écrit Mme Smirnof, ont dîné chez nous; on a parlé d'éducation. Pouchkine se préoccupe déjà de celle de ses enfans, il a raison, elle commence avec la première dent et peut-être avant. Mon mari disait que les Grecs et les Italiens sont nés artistes, parce qu'ils ont toujours vu une nature magnifique, des teintes superbes, que nous autres gens du Nord ne voyons qu'en rêve. Ils ont vécu aussi au milieu de chefs-d'œuvre de l'art : la langue même y contribue, elle est si mélodieuse en Italie, l'éducation s'y faisant par les yeux et l'oreille. Pouchkine nous a raconté qu'il a eu un accès de colère hier : la nourrice de son fils gâte cet enfant qui est très vif, lui passe tous ses caprices. Pouchkine a déjà un projet d'éducation pour ses enfans, que Joukosky approuve.

« Il admire le bon sens des Anglais en toutes choses; il trouve les méthodes et les livres allemands pédans, mais ils ont quelques bons livres d'enfans, moins que les Anglais pourtant. Il disait ensuite que rien n'est plus difficile que de créer une littérature enfantine et populaire, et qu'il est d'avis qu'il ne faut même pas la créer et qu'il n'y a qu'un secret pour la trouver, c'est d'étudier celle qui existe chez tous les peuples. L'enfant et le paysan sont sur la même ligne. Mais il faut donner à cette littérature une forme plus littéraire, rejeter ce qui est grossier sans enlever la vérité et l'esprit qu'il y a. Il déteste la littérature enfantine de la fin du XVIIIe siècle et de ceux qui l'imitent encore à présent en France : il trouve Perrault préférable à Berquin et à tous ces contes moraux et pédans. Gulliver, Robinson, nos contes populaires, ceux des Allemands et des Anglais, les *Mille et une Nuits*, rien de tout cela n'a été écrit pour les enfans; et c'est le bonheur des enfans. Il lui semble impossible de faire mieux. Il veut écrire des contes et

(1) Les *Souvenirs* de Mme Smirnof sont écrits en français, dans un style de conversation parfois incorrect, mais assez agréable.

des légendes pour ses enfans, adapter ceux qu'il y a partout, et des légendes des Saints aussi en bonne prose russe très populaire. Joukosky est d'avis qu'on peut lire aux enfans beaucoup de livres qui ne sont pas écrits pour eux, et qu'on peut leur donner les plaisirs de l'imagination, mais il faut faire un choix; les contes de chevalerie par exemple, tout ce qui est poétique et comique, et des poésies, des livres bien écrits, et ne jamais leur donner des choses laides, des caricatures, des choses extravagantes. Pouchkine a été de son avis : « De mon temps on lisait trop peut-être. Ma sœur a lu à 15 ans la *Nouvelle Héloïse*, à 12 ans j'avais lu tout ce qu'il y avait dans la bibliothèque de mon père, avant d'aller au Lycée. Jusqu'à 7 ans j'étais lourd, taciturne, très peu développé, mais dès que j'ai su lire, j'ai commencé à réfléchir, à comparer, et je suis devenu loquace! J'étais dévoré de curiosité, je voulais tout lire, tout savoir. Jusqu'à 7 ans ma seule littérature a été les contes de ma grand'mère et de ma bonne Arina, c'est pourquoi je ai les mis en vers. Stenka Razine a été mon premier héros, j'ai rêvé à lui avant 8 ans déjà! » Il a ajouté : « Smirnoff a raison de dire que l'œil et l'oreille commencent l'éducation et qu'il faut éviter de les dépraver par le laid, l'horrible. Si nous pouvions retrouver les joujoux des Grecs et des Latins, on aurait une révélation sur l'éducation des premières années, celle qui a précédé l'instruction et en a été la base même. Remarquez que l'enfant jusqu'au XIXe siècle a été vêtu comme les grandes personnes; la vie commençait très tôt, on mariait des enfans; en même temps le rôle du petit garçon et de la petite fille dans la famille était très effacé, et pourtant on ne les traitait pas en enfans, on les faisait contribuer indirectement à toutes les combinaisons de famille, de fortune. Mariés à 12 et 15 ans, on les lançait dans la vie à l'âge où commence l'éducation, ou plutôt l'instruction véritable. Était-ce un tort? Je n'en sais rien, cela faisait des hommes et des femmes, ils n'étaient pas plus frivoles que nous, peut-être. A présent on tient plus à les faire étudier, on finira par créer des pédans et des bas-bleus; on *instruit plus*, mais on *élève moins* pour le rôle qu'on doit jouer dans la vie. »

***

Le *Messager d'Europe* de décembre 1893 contient une grande étude de M. Trifonof sur le compositeur Mousorgsky, qui fut, sans conteste, le plus original, le mieux doué et le plus absolument *russe* des musiciens russes. Les études sur les musiciens, malheureusement, n'ont d'intérêt que pour ceux qui ont entendu leur musique, et la musique de Mousorgsky, assez peu connue du public russe, est tout à fait inconnue du public français. Mais peut-être le moment serait-il venu pour nous de la découvrir. Nous avons besoin, à cette heure, de nourritures étranges et qui viennent de loin : l'exotisme, la bizarrerie des opéras de Mousorgsky auraient grande chance de nous plaire. Je

me souviens d'avoir lu, il y a trois ou quatre ans, la partition de l'un de ces opéras, *Boris Godounof;* je fus d'abord effaré, mais je me rappelle que je finis par être ravi. Imaginez un grand drame historique de Pouchkine, mis en musique *littéralement*, scène par scène ! Des tableaux sans lien les uns avec les autres, point d'action principale, et, d'un bout à l'autre de la partition, rien que des chœurs : mais des chœurs d'un genre spécial, et que je puis comparer seulement au chœur final du second acte des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*. Imaginez un énorme opéra fait en majeure partie de chœurs de ce genre : vous aurez l'idée de *Boris Godounof*. Mais aucune comparaison ne saurait vous faire concevoir la force, la simplicité, la beauté d'expression de quelques-uns de ces chœurs, où vraiment s'agitent et se croisent, sur cent rythmes variés, les sentimens d'une foule. Et dans l'intervalle de ces chœurs, je me rappelle deux ou trois dialogues plus émouvans encore, d'une langue musicale très précise et très colorée, un peu déconcertante seulement par la singularité de ses modulations.

Entre tout ce que je connais de la musique russe, cet opéra de Mousorgsky est la seule œuvre que j'aie eu plaisir à connaître. C'est d'ailleurs, d'après M. Trifonof, l'œuvre capitale de l'auteur.

Modeste Mousorgsky est né en 1839, dans le gouvernement de Pskof. Ses parens le destinaient à l'armée, et de fait, au sortir de l'école militaire, le jeune homme fut nommé sous-lieutenant dans un régiment de la garde. En 1857 il fit la connaissance du compositeur Balakiref, qui, frappé de ses dispositions musicales, lui apprit l'harmonie et le contrepoint. Mousorgsky donna sa démission de l'armée, pour pouvoir travailler plus à l'aise. Mais comme il était pauvre, et que sa musique ne lui rapportait rien, il dut bientôt accepter un petit emploi dans l'administration. Il avait, en outre, le malheur d'être ivrogne, ce qui, joint à sa pauvreté, lui fit mener une vie assez misérable. C'est seulement en 1870 qu'il trouva le moyen de se mettre au travail. Il employa quatre ans à composer son *Boris Godounof*, qui fut joué en 1874, et tout de suite attira sur lui l'attention du public.

Encouragé par ce succès, il entreprit simultanément deux œuvres nouvelles, un opéra bouffe sur le sujet d'un conte fantastique de Gogol, et un grand opéra historique, *Chovanschina*. Mais sa santé s'était altérée, ses habitudes d'ivrognerie avaient grandi. Et il est mort le 16 mars 1881, dans un hôpital militaire de Saint-Pétersbourg, sans avoir pu achever ni l'un ni l'autre de ses deux opéras.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nous sommes si peu habitués à un gouvernement qui sache ce qu'il veut et qui le dise, que M. Casimir-Perier étonne. On n'est pas éloigné de croire qu'il se livre à des exercices très périlleux, et qu'il en sera un jour la victime, ce qui est bien possible, car, avec le temps, tout finit par arriver. Seulement, on a tort d'annoncer tous les matins que l'après-midi ne se passera pas sans amener la catastrophe inévitable. L'après-midi se passe, et le ministère se trouve consolidé. Les procédés qu'emploie M. Casimir-Perier pour obtenir des résultats aussi imprévus sont tout juste le contraire de ceux dont on a usé jusqu'aujourd'hui, et c'est là précisément ce qui déroute les habitués du vieux jeu qui pariaient volontiers pour ou contre, suivant des données cent fois éprouvées. La vérité est qu'on ne s'y reconnaît plus. Autrefois, avant de prendre une position parlementaire, le gouvernement faisait une longue enquête dans les couloirs. Il avait des émissaires qui allaient de groupe en groupe; on négociait avec l'un, on composait avec l'autre; on lâchait la moitié de son opinion, si même, devant des résistances qui paraissaient trop fortes, on ne l'abandonnait pas tout entière; enfin l'art de gouverner semblait être réduit à reconnaître le vent et à lui ouvrir timidement la moitié d'une voile, sauf à la replier au plus vite, en cas d'erreur. Il ne serait jamais venu à la pensée du ministère de risquer une bataille que tout le monde disait perdue d'avance. Avons-nous besoin d'expliquer combien cette conception empirique du gouvernement était d'ordre modeste? Non, sans doute; tout le monde en convient. Mais on la croyait prudente et habile, et on était même convaincu qu'il n'y en avait pas d'autre possible. *Primo vivere*, dit la sagesse antique. Et, en effet, c'est beaucoup pour un gouvernement que de vivre, à la condition pourtant de ne pas sacrifier à cette nécessité primordiale ce qui donne quelque valeur à l'existence. Les gouvernemens antérieurs y sacrifiaient beaucoup, et cela sans compensation, car ils vivaient peu. Au surplus, ils avaient entre eux la ressemblance que les ombres ont entre elles. Plus ils se remplaçaient et moins on

les démêlait les uns des autres : c'était du gris sur du gris. Les circonstances le voulaient peut-être ainsi. Quand on songe au nombre et à la qualité des hommes qui se sont transmis à la course le flambeau blafard du pouvoir, il faut bien croire qu'une fatalité politique pesait sur eux. Que de talens, que de mérites divers! Et toute cette diversité se ramenait, sous prétexte de concentration républicaine, à une uniformité dont un autre Lamartine, si nous l'avions, n'aurait pas manqué de dire que la France s'ennuyait. Pour résumer cette période de notre histoire, on peut dire que les ministères n'y avaient ni caractère propre, ni durée.

Les circonstances ne sont plus les mêmes, et les hommes ont pris une autre allure. Ce sera l'honneur de M. Casimir-Perier, quel que soit d'ailleurs l'avenir, d'avoir innové sur le passé et inauguré un gouvernement original, nous voulons dire un gouvernement qui soit lui-même. La séance du 8 mai a été, à ce point de vue, des plus caractéristiques. On y discutait une demande en autorisation de poursuites contre un député de Paris, M. Toussaint, qui est allé à Trignac entretenir une grève, et montrer sa belle voix dont il est plus économe au Palais-Bourbon. Paris et quelques départemens ont élu un certain nombre de députés comme M. Toussaint, dont la seule fonction paraît être de revêtir leurs insignes en province pour faire de l'anti-police entre les grévistes et la gendarmerie. Ces députés n'appartiennent pas à leur circonscription, mais à l'humanité souffrante ; et leur intervention a généralement pour objet, ou du moins pour résultat, de prolonger ses souffrances et de les rendre plus aiguës. S'il y a des rixes, des conflits violens, le député s'y mêle avec son écharpe, qui tient plus ou moins en respect ou en échec le jaune baudrier des gendarmes. Les coups tombent et les arrestations se multiplient autour de lui. Que lui importe : il se croit inviolable et il a été le plus souvent considéré comme tel. Les malheureux qu'il excite sont incarcérés, traduits devant les tribunaux, condamnés ; le député continue paisiblement, — paisiblement pour lui bien entendu, — son colportage d'émeutes. Il se sent protégé par toute la majesté du suffrage universel. Que devient, en présence d'une pareille tolérance ou, pour mieux dire, défaillance de l'action publique, le principe de l'égalité devant la loi? Il était temps de faire cesser ces scandales à la fois ridicules et odieux. Les députés ont un mandat parfaitement défini par les lois constitutionnelles : ils sont chargés de faire des lois, et aussi de veiller à la direction de la politique générale. Tant pis pour ceux qui en sont incapables! S'ils ne trouvent pas l'emploi de leur activité au Palais-Bourbon, rien ne les autorise à aller la dépenser en province au service de tel on tel conflit local. Rien non plus ne le leur interdit ; en le faisant, ils usent du droit commun ; mais aussi ils lui appartiennent, et il est inadmissible qu'après avoir poussé les autres à la révolte, ils s'en aillent indemnes

sous leur harnachement tricolore tandis que leurs victimes sont traînées au prétoire. Tel est le cas du député Toussaint. Arrêté dans un lot de tapageurs, il a trouvé un procureur de la République pour le mettre civilement hors de cause alors que les autres étaient poursuivis. Mais le procureur a été mis à la retraite, et M. Casimir-Perier a demandé à la Chambre l'autorisation de poursuivre M. Toussaint. Cette autorisation lui a été accordée à une majorité de 65 voix. Il n'avait vraiment pris aucune précaution pour rendre sa tâche plus facile, car le bruit avait couru dans les journaux et dans les couloirs que le gouvernement avait déposé pour la forme sa demande de poursuites, mais qu'il en abandonnait le résultat à la conscience de la Chambre. Jusqu'au dernier moment cette allégation n'avait été contredite ni officiellement ni officieusement. Pareil silence n'était pas sans danger : il a influé d'une manière fâcheuse sur la composition de la commission chargée d'examiner la demande de poursuites. Sur onze membres, huit étaient contraires aux poursuites et trois seulement les approuvaient. Les radicaux et les socialistes se sont empressés de profiter d'une aussi belle occasion de remporter une victoire qui paraissait aisée. Est-ce là ce qui a fait réfléchir M. Casimir-Perier, ou bien n'avait-il mieux caché sa pensée que pour la manifester au dernier moment avec plus de force? La commission avait choisi pour rapporteur M. Millerand, que nous n'appellerons pas le chef du groupe socialiste de la Chambre, car ce serait le compromettre auprès de ses amis qui ne veulent aucun chef, mais qui est du moins leur orateur le plus alerte et le plus hardi. Il devenait évident que le rejet de la demande de poursuites serait un bruyant succès pour les socialistes. Quelle conclusion en aurait-on tirée, sinon que, de l'aveu de la Chambre et par une autorisation expresse de sa part, les députés qui ne se sentent aucun goût pour le travail du Palais-Bourbon sont libres d'aller opérer en province à l'encontre de la force publique intimidée et annihilée? C'était un blâme rétrospectif de la mesure prise contre le procureur de la République qui n'avait pas poursuivi M. Toussaint arrêté en flagrant délit; c'était une atteinte à l'autorité du gouvernement. Le seul espoir des socialistes est dans l'anarchie gouvernementale : cet espoir recevait un encouragement sur lequel ils n'avaient pas osé compter.

La veille même de la discussion, M. Casimir-Perier a fait savoir qu'on s'était trompé sur ses intentions, et que son ministère ne survivrait pas au rejet de la demande de poursuites. Sa résolution était trop conforme à son caractère pour étonner ceux qui le connaissent ; mais il y a eu dans le monde parlementaire une vive émotion. La majorité gouvernementale a présenté, dans les couloirs, le flottement d'une armée qui s'en va sans beaucoup d'ordre à une étape prochaine et qu'un coup de clairon appelle subitement à se retourner et à marcher en sens inverse. Ces changemens de front lorsqu'on est déjà en bataille, ou

peu s'en faut, sont une épreuve toujours périlleuse. M. Casimir-Perier l'a tentée. Quelles armes a-t-il employées pour obtenir le succès? Toujours les mêmes : un dédain absolu pour les petites combinaisons arrêtées d'avance dans la pénombre parlementaire, de la netteté, de la fermeté, de la loyauté, une manière directe et un peu brusque d'aborder et de traiter la question en cause, enfin un langage énergique et simple dont l'ascendant ne s'est pas affaibli et a toujours été grandissant sur la Chambre. Ce sont là des qualités rares. D'autres orateurs ont plus d'ampleur et de souplesse que M. Casimir-Perier ; mais il y a longtemps qu'on n'avait pas entendu une parole plus efficace que la sienne. Cela vient de ce que, derrière l'aisance et la précision de la diction, on sent une volonté, et on en avait si fort perdu l'habitude qu'on se laisse prendre à cette nouveauté. M. Casimir-Perier peut se tromper, cela arrive à tout le monde; mais il sait où il va, et ce n'est pas sur un détail de conduite qu'il faut le juger, c'est sur l'orientation générale d'une politique dont les tendances ont une clarté parfaite. « C'est la guerre ! » se sont écriés tous les organes socialistes dès le lendemain de la séance du 8 mai. « Pour triompher, dit l'un d'eux, il faut oser : nous oserons ! » Ils auraient osé bien davantage, et avec un mérite moindre, s'ils l'avaient emporté au Palais-Bourbon. Le seul art de M. Casimir-Perier, en revendiquant très haut sa propre responsabilité, a été d'évoquer aussi celle de la Chambre devant l'opinion. — Voulez-vous, a-t-il dit en substance, déclarer innocens, mettre au-dessus du droit commun et encourager les députés qui se font des grèves et de l'agitation une carrière d'où vous supprimerez tout danger? Le gouvernement ne le veut pas, et le pays ne le veut pas davantage. Vous jugerez entre le gouvernement et la commission, mais le pays jugera entre le gouvernement et vous.

Certes, si M. Casimir-Perier avait été renversé sur la question ainsi posée, il serait tombé sur un excellent terrain; mais il reste debout, et son succès doit lui inspirer d'autant plus de confiance qu'il l'a obtenu de haute lutte et qu'il a mis vraiment la majorité à l'épreuve. S'il a voulu savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur elle, il le sait aujourd'hui. La majorité du 8 mai est la vraie majorité de gouvernement. Les élémens hostiles et douteux s'en sont dégagés ou se sont abstenus. Elle comprend une trentaine de membres de la droite, pris naturellement parmi les plus sensés ; mais, si même on en fait abstraction, la majorité républicaine subsiste. Au surplus, ces classifications sont toujours assez arbitraires. Les députés de la droite ont reçu le même mandat que ceux de la gauche; ils ont la même existence parlementaire; et il nous est de plus en plus difficile de comprendre, à mesure que nous les pratiquons davantage, pourquoi, au dépouillement du scrutin, on attacherait moins d'importance à M. Cochin ou à M. Balsan qu'à M. Thivrier ou à M. Chauvin.

Pendant que ces grands coups se donnaient sur le devant de la scène, la commission du budget entamait sa laborieuse besogne. Elle s'est trouvée aussitôt en présence de tous les projets dont on a tant parlé depuis quelques jours, et qui se rattachent à divers systèmes d'impôt sur le revenu. Elle a pensé que le mieux, de sa part, était d'en déblayer le terrain, avant d'aborder directement le budget de M. Burdeau. L'impôt général sur le revenu n'a trouvé aucune faveur devant elle. Le principe en a été repoussé; mais, suivant l'ordre de discussion constant en pareille matière, on est passé de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur les revenus, et on s'est demandé si quelques-uns de ceux-ci n'échappaient pas à toute taxe. Une sous-commission, présidée par M. Cavaignac, a été chargée de poursuivre ces recherches, elle s'en est acquittée plus rapidement qu'on ne l'avait espéré. Ce qui a sans doute facilité et accéléré son travail, c'est qu'elle avait ses idées à peu près arrêtées d'avance. Elle a distribué les revenus en un certain nombre de catégories, et elle a constaté tout de suite qu'ils étaient tous imposés, les uns directement et les autres indirectement. On peut remanier certaines de ces taxes; on peut même en changer les noms, ce qui suffit à donner à quelques personnes une satisfaction innocente; mais il est difficile de faire beaucoup plus. M. Poincaré a rendu compte à la commission des résultats auxquels la sous-commission était arrivée. Il ne s'est pas servi de termes aussi formels que les nôtres; il a même dit que, d'accord avec le gouvernement, en dehors duquel on ne ferait rien d'utile, on pouvait ordonner l'étude immédiate de la péréquation de l'impôt foncier; il a ajouté que le gouvernement consentait à rechercher en outre s'il ne serait pas possible d'étendre aux fonds publics étrangers la taxe de 4 pour 100 sur les valeurs mobilières : on obtiendrait ainsi, et au delà, les 14 millions que le projet de budget demande à l'impôt sur les domestiques. Mais la péréquation de l'impôt foncier est une œuvre de très longue haleine, et une loi fiscale sur les fonds publics étrangers soulève des objections et des difficultés qui ne laissent pas d'être graves.

C'est là pourtant, ou à peu près, tout ce que la sous-commission a trouvé. Elle n'a pas eu beaucoup de peine à dresser ses catégories : elle a pris tout simplement les cédules de l'*income-tax* anglais. Elle aurait pu tout aussi bien prendre l'énumération non moins complète des édits royaux qui, sous l'ancien régime, ont établi l'impôt du dixième, qui était déjà un impôt général sur le revenu, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Elle a reconnu que les revenus de la terre tombaient sous le coup de l'impôt foncier; que les valeurs mobilières étaient frappées d'un impôt susceptible, peut-être, d'être étendu aux valeurs étrangères; qu'imposer la rente serait un non-sens, parce que toutes les fois qu'il y a un créancier et un débiteur, si on impose le créancier, c'est le débiteur qui paie, et qu'ici c'est l'État lui-même

qui est le débiteur ; que les revenus du commerce et des professions libérales étaient atteints par les patentes ; enfin qu'il ne restait à envisager que les pensions, les traitemens et les salaires. Ces revenus, il est vrai, n'ont pas jusqu'ici un impôt correspondant qui les vise d'une manière expresse ; mais est-il vrai qu'ils échappent au fisc? Non, assurément, pas plus que la rente elle-même ne le fait d'une manière absolue. S'il y a des revenus et des impôts qui correspondent symétriquement les uns aux autres, il y a aussi des impôts qui n'ont pas une application aussi directe à des revenus déterminés. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils s'efforcent d'atteindre par une autre voie les revenus que l'on dit indemnes, et qui ne le sont pas? Notre système d'impôts date de cent ans. Les hommes qui l'ont établi ont visé tous les revenus, sans en excepter aucun. C'est le but de l'impôt personnel mobilier et de l'impôt sur les portes et fenêtres. M. le ministre des Finances les supprime : soit! Seulement il les remplace aussitôt par un autre, qui est de même nature et qui aura le même effet. Mais le jour où, par des procédés nouveaux, on aurait sûrement et équitablement atteint les uns après les autres tous les revenus, il ne faudrait pas se contenter de remplacer ces impôts, il faudrait les supprimer comme faisant double emploi.

Moins on touchera à notre régime fiscal, mieux on fera. Les impôts les moins lourdement sentis sont ceux que la routine nous a rendus familiers. La prudence conseille de ne porter sur eux qu'une main discrète et prudente. Ce serait une épreuve délicate de frapper d'un impôt spécial et surajouté les petits rentiers, les fonctionnaires, les employés attachés à de grandes entreprises privées, les artistes, les hommes de lettres, etc., en recherchant leurs traitemens, émolumens ou salaires. On atteindrait par là, dans ses habitudes et dans ses mœurs, toute la petite bourgeoisie française, c'est-à-dire la classe, — puisqu'on parle de classe, — qui fournit la clientèle naturelle de tous les gouvernemens, et qui a été, dès le premier jour, celle de le république, avec une fidélité et parfois une intrépidité qui ne se sont jamais démenties. Il faudrait le faire pourtant, malgré les inconvéniens politiques qui pourraient en résulter, si la justice sociale l'exigeait, et si l'équilibre des charges fiscales était rompu chez nous au profit des classes modestes auxquelles le travail et l'économie assurent de l'aisance, et au détriment des classes pauvres. Il le faudrait si des sources importantes de revenus échappaient vraiment à toute taxation. Heureusement il n'en est rien : plus on étudie nos impôts, leurs incidences et leurs répercussions, plus on s'en convainc. Qu'il y ait des réformes à faire, M. le ministre des Finances l'a prouvé lui-même par son projet de budget ; mais qu'il y en ait aussi à ne pas faire, cela n'est pas moins incontestable, et la commission du budget, aidée par sa sous-commission, n'a pas tardé à s'en rendre compte. La Chambre montrera-t-elle les mêmes dispositions ?

Depuis la rentrée du Parlement italien, M. Crispi, dont on présentait la situation comme sourdement minée et ébranlée, a marché de succès en succès. Ces succès sont-ils plus apparens que réels? Sont-ils de substance longtemps renouvelable et durable? Nous ne nous chargerions pas de le garantir; mais les débuts du ministère ont été brillans et les coalitions annoncées entre la droite et la gauche n'ont pas fait bonne figure au grand jour de Montecitorio. La droite, dès les premières escarmouches, s'est séparée de la gauche, et M. Cavallotti, suivi de quelques fidèles, a formé avec eux une minorité qui n'a guère dépassé une cinquantaine de voix. Le premier choc s'est produit au sujet du ministère de la marine; le second, sur la question de savoir si on discuterait d'abord les projets financiers de M. Sonnino, c'est-à-dire les recettes, ou bien les budgets des divers ministères, c'est-à-dire les dépenses. Comme les recettes se composent en partie d'impôts nouveaux, on comprend l'intérêt que l'opposition avait à commencer par là. M. Crispi a eu l'habileté, en demandant la priorité pour les budgets ministériels, de mettre d'abord en avant ceux de la marine et de la guerre, et il a pu dès lors invoquer des argumens qui ont causé une vive impression. La corde patriotique vibre toujours dans les assemblées. De plus, l'opposition de droite dirigée par le marquis de Rudini, et le groupe piémontais dirigé par M. Giolitti, groupes volontiers gouvernementaux, ayant à leur tête d'anciens ministres qui aspirent à le redevenir, se sont arrêtés à la pensée de heurter le roi dans une de ses idées fixes, à savoir l'impossibilité de diminuer les dépenses militaires. Avant tout, il faut voter ces dépenses: on cherchera ensuite les moyens d'y faire face, et on pourra, avec un moindre danger, se disputer et se diviser sur le choix de ces moyens. M. Crispi qui, au début de la session, s'était laissé entraîner à prononcer des paroles imprudentes et presque provocantes, a montré tout d'un coup une douceur courtoise et alléchante. Il a dit bien haut qu'on pourrait faire des économies sur la marine... l'année prochaine, mais que, pour le moment, il n'y fallait pas songer. En l'absence d'études préalables, on risquerait de commettre les plus graves erreurs. Bref, par un heureux mélange de fermeté et d'adresse, il a eu gain de cause et a doublé le premier cap où ses adversaires l'attendaient, prêts ou se croyant prêts à soulever des tempêtes et à provoquer des naufrages.

En passant d'un budget ministériel à un autre, on est arrivé à celui des affaires étrangères, qui a donné lieu à une discussion pleine d'intérêt et aussi d'imprévu. M. le baron Blanc, ministre des affaires étrangères, et M. Crispi lui-même ont pris successivement la parole et prononcé des discours d'un ton élevé, d'une forme irréprochable, mais dont le véritable caractère n'en reste pas moins assez difficile à déterminer. Une fois de plus le gouvernement a déclaré qu'il ne changerait rien à sa politique extérieure. Pourquoi la modifierait-il? La Triple

Alliance n'a qu'un but, qui est la paix, et la paix est le vœu le plus cher de l'Europe. Mais M. Crispi ne s'est pas enfermé dans ce cadre banal. Il a déclaré aussi qu'il fallait être fort pour profiter des circonstances, et, jetant un coup d'œil en arrière, il a montré que, depuis une quarantaine d'années, l'Italie avait pitoyablement souffert de sa faiblesse à travers les événemens qui se sont déroulés en Europe. Cette allégation a surpris prodigieusement. Tout le monde croyait jusqu'à ce jour que, par une merveilleuse faveur de la fortune et grâce à la bienveillance inaltérable de certaines grandes puissances, loin de souffrir des événemens qui ont changé la face du monde, l'Italie avait profité de tous. Tantôt victorieuse avec ses alliés, tantôt vaincue, ses défaites ne lui ont pas été moins fructueuses que ses victoires. Toujours l'enfant gâté de l'Europe, elle a échappé aux épreuves que d'autres ont subies cruellement, et chacune des commotions qui ont ébranlé l'équilibre européen a fait tomber entre ses mains des territoires nouveaux : un jour la Lombardie, un autre la Vénétie, un autre encore Rome et les derniers débris des domaines de saint Pierre. Jamais grande nation ne s'était formée aussi vite, ni à si peu de frais, et, chose remarquable, sans exciter moins de jalousies. En quelques années, l'Italie était formée, et elle n'avait autour d'elle que des voisins évangéliquement résignés comme l'Autriche ou, mieux encore, pleins de sympathies. Mais ce n'est pas ainsi qu'on raconte l'histoire à Montecitorio. On croirait, en écoutant M. Crispi, que l'Italie a eu à souffrir impitoyablement de toutes les crises européennes depuis un demi-siècle. Au lieu de montrer avec joie et confiance tout ce qu'elle y a gagné, M. Crispi énumère « avec une suprême douleur, » ce sont ses termes, tout ce qu'elle y a perdu. Elle a perdu, en 1859, les Alpes occidentales, c'est-à-dire Nice et la Savoie, parce que, n'ayant pas pu faire ses affaires toute seule, elle a dû récompenser la France de son utile collaboration. Elle a perdu, en 1866, les Alpes orientales, c'est-à-dire Trente et sans doute Trieste, parce que, ayant été battue à Custozza et à Lissa, elle n'a pas pu remplir tout le programme qu'elle avait assigné à son effort. Voilà bien des provinces que l'Italie a perdues sur terre! Si on en croit M. le baron Blanc, elle n'a pas été beaucoup plus heureuse sur mer. Son génie est naturellement tourné du côté des entreprises maritimes, et la Méditerranée offre un vaste champ à son activité. Qu'est-il arrivé pourtant? « Au cours des dernières quinze années, a dit M. le baron Blanc, les conditions des côtes dans le voisinage de l'Italie ont été modifiées, en fait, beaucoup plus qu'elles ne l'avaient été par les guerres et les traités antérieurs. » Ce langage, avec quelque hyperbole, fait allusion à la Tunisie. Au reste, M. le baron Blanc ne s'en cache pas. On avait, assure-t-il, proposé à l'Italie, la première, de prendre la Tunisie; elle n'avait qu'à tendre la main et à tourner la clé à la serrure du Bardo; mais elle n'a pas voulu avoir l'air de « profiter du deuil de la France ».

Et voilà comment elle a perdu aussi la Tunisie. Il faut convenir que ces confidences publiques sont un peu singulières dans la discussion du budget des affaires étrangères, et que MM. Crispi et Blanc ont semblé, après s'être partagé les rôles, plaider plutôt le premier pour le budget de la guerre et le second pour le budget de la marine.

On assure que le discours de M. Crispi a produit une vive impression à Trieste, dans la colonie italienne. Peut-être n'a-t-il pas été aussi favorablement accueilli à Vienne. Grattez le ministre, et vous trouverez aussitôt l'irrédentiste. M. Crispi a affirmé que, si l'Italie sortait de la Triple Alliance, elle ne tarderait pas à être menacée à l'orient : assertion surprenante, car il y a beau temps que l'Autriche a fait son deuil des provinces qu'elle a perdues, et toutes ses préoccupations aujourd'hui sont tournées dans un autre sens. Elle désire toutefois conserver intact ce qui lui reste encore du côté de l'Italie, ces « Alpes orientales » qu'elle détient et dont la perte cause à M. Crispi des regrets si cuisans qu'il ne peut s'empêcher d'épancher ses doléances à la tribune, au risque de laisser voir avec évidence que la France n'est pas le seul pays qui n'ait pas lieu d'être absolument satisfait de la distribution politique des territoires de l'Europe. Il est certain que l'aveu retentissant de ces regrets serait de nature à éveiller quelques susceptibilités à Vienne, si l'Italie ne faisait pas docilement partie de la Triple Alliance. Le jour où elle en sortirait, est-ce vraiment l'Autriche qui menacerait l'Italie ? Ne serait-ce pas plutôt l'Italie qui menacerait l'Autriche ?

Quoi qu'il en soit, les deux discours de M. Crispi et de M. le baron Blanc ont tranché sur la monotonie des discours officiels : et ont permis d'entrevoir des dessous qu'on prend d'ordinaire plus de souci de ne pas découvrir. Est-ce à dire qu'il faille s'en inquiéter ? Non, certes ! Les deux ministres ont prodigué les assurances pacifiques, et ils sont sincères. Tout le monde voulant la paix, ils la veulent avec tout le monde. Tout le monde multipliant les armemens pour la mieux assurer, ils les accumulent de leur côté. Pourquoi ? M. Crispi l'a fort bien expliqué. On fera son possible afin d'éviter la guerre ; mais, si elle éclate, on veut être prêt. A quoi ? Les regrets exprimés le laissent deviner. Les armemens coûtent cher, mais l'argent ainsi employé ressemble à celui qu'on met à un terne qui sortira un jour ou l'autre et, à Rome, on considère généralement l'argent mis à la loterie comme très bien placé. On peut d'ailleurs se rassurer au delà des Alpes orientales : le fait qu'elle est dans la Triple Alliance prouve avec la plus grande vraisemblance que ce n'est pas contre l'Autriche que l'Italie a placé son enjeu.

En Hollande, depuis l'échec électoral qu'il a éprouvé, la chute de M. Tak de Poortvliet était inévitable : il s'agissait seulement de savoir comment il serait remplacé. On connaît l'origine de la crise. Séduit

peut-être par l'exemple de M. Beernaert et par les réformes démocratiques qui se poursuivaient en Belgique, M. Tak a voulu remanier la loi électorale de son pays, et étendre le droit de vote à un plus grand nombre d'électeurs. Cette tentative, d'ailleurs généreuse, ne lui a pas mieux réussi qu'à son collègue belge.

D'après la constitution de 1848, la qualité d'électeurs n'était accordée, en Hollande, qu'aux régnicoles âgés de plus de 23 ans et payant un cens de 20 à 160 florins. Dans la pratique, le cens était, suivant les provinces, de 40 florins ou 84 francs au maximum, et de 20 florins ou 42 francs au minimum. En 1887, la constitution a été revisée. D'après l'article 80, la deuxième Chambre devait être élue par les régnicoles majeurs qui possédaient les conditions d'aptitude et de bien-être social déterminées par la loi électorale. Ce sont les termes mêmes de l'article. Ils annonçaient une loi électorale qui restait à faire sur des indications, comme on le voit, assez vagues. Devaient être exclus du droit de vote ceux qui ne paieraient pas le chiffre de contributions directes qui serait ultérieurement fixé, et ceux qui, dans l'année précédente, auraient obtenu des secours d'une institution charitable quelconque. La loi électorale annoncée n'a commencé à être élaborée qu'en 1891, lorsque la gauche est arrivée au pouvoir avec M. Tak, ministre de l'intérieur. Pendant les années intermédiaires et jusqu'à maintenant on a vécu dans un état provisoire assez peu défini : en fait, le cens électoral a été abaissé de moitié. Un premier projet de loi, déposé par M. Tak, a fait naître un si grand nombre d'amendemens que le ministère lui en a bientôt substitué un autre. Les articles 3 et 4 mettaient au droit électoral les conditions suivantes : pourvoir à son entretien et à celui de sa famille, n'avoir pas changé de domicile depuis trois mois ou n'en avoir changé qu'une fois depuis un an, ne pas avoir depuis un an reçu de secours d'une commune ou d'une association de bienfaisance, avoir payé sa quote-part de contributions directes, enfin savoir lire et écrire et le prouver en écrivant et en signant sa demande d'inscription comme électeur.

Ce nouveau projet n'a pas tardé à faire surgir autant d'objections que le premier. Le grand défaut qu'on lui a aussitôt trouvé est que quiconque n'avait pas obtenu de secours et n'avait pas changé de domicile depuis trois mois, jouissait, par hypothèse, du bien-être social que l'article 80 de la constitution avait en vue. En conséquence, les régnicoles se trouvaient divisés en deux catégories : ceux qui étaient officiellement considérés comme secourus et ceux qui ne l'étaient pas, et de ce seul fait le projet de loi concluait que ces derniers étaient à même de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, présomption des plus contestables. D'autre part, le droit de suffrage risquait d'être étendu, par là, à un beaucoup plus grand nombre de personnes que les fractions moyennes de la Chambre ne l'avaient voulu. La lutte

s'est tout de suite engagée sur ces limites du droit de suffrage, que les uns voulaient restreindre beaucoup plus que le ministère, et que les autres voulaient étendre à la presque universalité des régnicoles. L'extrême gauche repoussait tout ce qui ressemblait à un cens quelconque; la gauche modérée demandait comme base un chiffre de loyer annuel de 130 francs; une autre fraction des libéraux proposait le paiement d'une contribution directe minime, ne fût-ce que deux francs.

Il y avait, on le voit, dans les esprits une grande division. Pourtant, bien que la droite reprochât à M. Tak de pousser le prolétariat aux urnes contre l'esprit de l'article 80 de la constitution, une majorité semblait se dessiner en faveur du nouveau projet. Comme il arrive toujours en pareil cas, un député bien intentionné, M. Meyier, a proposé un amendement transactionnel, qui se rapprochait beaucoup du texte ministériel et qui semblait de nature à y rallier un grand nombre d'hésitans. On a cru généralement que M. Meyier était d'accord avec le gouvernement, lequel l'a longtemps laissé croire. Aussi y a-t-il eu beaucoup de surprise et même un sentiment plus vif lorsque, l'amendement une fois voté, M. Tak a déclaré qu'il ne l'acceptait pas et qu'il retirait tout son projet. Que M. Tak, ce jour-là, ait commis une faute, la suite l'a bien prouvé. La colère contre lui a été violente, même parmi ses amis. Son ministère a été ébranlé. Des divisions se sont produites avec un certain éclat entre ses collègues et lui, et M. Van Tienhoven, ministre des Affaires étrangères, homme considérable, qui avait été chargé à l'origine de former le cabinet, a accusé son dissentiment avec M. Tak en offrant sa démission. M. Tak avait son parti pris de tout: il voulait des élections nouvelles, dans l'espoir qu'elles lui donneraient une majorité à laquelle il ferait voter le projet de loi qu'il voudrait. Des élections générales étaient devenues, en effet, le seul moyen de se tirer d'affaire, et la Reine régente a consenti à signer le décret de dissolution que lui présentait M. Tak.

Celui-ci s'était mis en avant avec une telle ardeur que, soutenu par les uns, attaqué par les autres, on n'avait bientôt vu que lui dans la lutte électorale. C'était « pour ou contre Tak » qu'on votait : le mot d'ordre était donné dans ces termes par les divers partis, et M. Tak n'a rien fait pour éviter cet inconvénient. Il n'a adressé aucun manifeste aux électeurs, ne leur a donné aucune explication, et a paru accepter que la question de personne fût substituée à la question de principe. Mal lui en a pris, car la réponse des électeurs a été pour lui une défaite complète : 57 opposans ont été élus contre 43 ministériels. Dans l'opposition se trouvent 28 libéraux, ce qui prouve à quel point est disloqué le parti même sur lequel M. Tak croyait pouvoir s'appuyer. Ses alliés d'autrefois, les anti-révolutionnaires, sous la conduite de M. Kuyper, l'ancien pasteur, sont sortis également très amoindris de

la bataille et non moins divisés que les libéraux : les deux élémens hétérogènes qui composent ce parti, les aristocrates et les démocrates, se tournent le dos aujourd'hui. La division est d'ailleurs partout; l'individualisme s'accuse chaque jour davantage; chacun va de son côté pour mieux montrer son indépendance, et il n'y a plus actuellement, en Hollande, un seul parti qui marche à rangs serrés derrière un chef reconnu et accepté. C'est la caractéristique de la situation. M. Tak, placé dans la nécessité de se défendre de tous les côtés à la fois, a eu recours, comme un homme qui se sent perdu, à tous les procédés que l'on croit être des habiletés électorales, et il en a été la première victime.

Il n'avait plus qu'à donner sa démission, et c'est ce qu'il a fait, laissant l'impression d'un homme plein de talent et de vigueur, mais fourvoyé dans une mauvaise cause. La Reine régente a chargé M. Roell de former un autre cabinet : il y a réussi. M. Roell n'a pas encore été ministre : toutefois, il n'est pas absolument un homme nouveau. Il a été autrefois membre de la première Chambre et membre de la commission chargée de préparer la revision de la constitution. Il était depuis quelque temps membre de la seconde Chambre, où il a été réélu aux élections dernières. De plus, il fait partie de la commission de tutelle de la jeune Reine. Comme opinion politique, M. Roell appartient au groupe des libéraux modérés, ce groupe si divisé qu'il s'agit aujourd'hui de réorganiser. Il s'est assuré le concours d'un ancien radical, M. Van Houten, devenu lui aussi un libéral modéré et qu'on dit être un homme de grand mérite. M. Roell a pris le ministère des Affaires étrangères, et M. Van Houten celui de l'Intérieur. Leur tâche sera difficile. Les deux grandes fractions de la nouvelle Chambre sont les libéraux et les catholiques. Les premiers, bien qu'hostiles au projet de M. Tak, qu'ils regardaient comme inconstitutionnel, veulent pourtant une extension plus ou moins considérable du droit de vote; les seconds n'en veulent aucune. Les libéraux sont les plus nombreux; mais ils n'auront une majorité certaine qu'à la condition d'abord de rétablir entre eux l'union que les derniers événemens ont détruite, et ensuite de gagner l'appui de quelques membres des autres partis, dont la coalition pourrait les mettre en échec. C'est dans ces conditions seulement qu'une réforme a chance d'aboutir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.